TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 956 — DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 19 AVRIL 1980

Le déficit commercial français s'est aggravé en mars : 5 milliards de francs

LIRE PAGE 42

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

Le Zimbabwe a accédé à l'indépendance

Une stabilité fragile ?

Sur un continent dont on attend peu de bonnes nouvelles, l'avènement d'un Zimbabwe indépendant, que personne n'osait plus espérer, constitue plus qu'une heureuse surprise. Aux frontières de l'apartheid, la haine tissée par près d'un siècle d'une dure colonisation européenne et sept années d'une lutte armée qui a fait au moins vingt-sept mille victimes et un million de réfugiés n'a pas empêché le succès du cessez-le-feu et la formation d'un gouvernement multiracial présidé par le chef du principal mouvement de libération, M. Mugabe.

La surprise est plus vive encore à constater que le principal ennemi de la communauté blanche a su prévenir l'exode mille fois prédit de deux cent mille Européens, allant jusqu'à accueillir dans son gouvernement le principal avocat des colons et à confier l'état-major général de l'armée du Zimbabwe au général Peter Walls, maître d'œuvre pendant plusieurs années de la « lutte antiterroriste ». M. Mugabe a laissé licencier des grévistes noirs par leurs patrons blancs. Il tolère que son ancien geôlier, M. Ian Smith, artisan d'une rébellion de quatorze ans contre la Couronne, qu'il avait autrefois promis de traduire en justice pour ses « crimes », figure au sein du premier Parlement du Zimbabwe.

De la part du président de la ZANU, marxiste avoué et émule du président Machel du Mozambique, il ne s'agit peut-être pas que d'une habile temporisation. Les chefs militaires de son mouvement ont été mis au pas — aucun d'entre eux ne détient un portefeuille ministériel — et son ancien partenaire au sein du Front patriotique, M. Nkomo, faute d'avoir obtenu au moins le tiers des suffrages fin février, a des fonctions discrètes.

M. Mugabe, dont l'autorité n'était pas incontestée même auprès des combattants de la ZANU, semble avoir pris le parti de jouer, s'il le faut, ses anciens adversaires contre ses anciens partenaires. En quête de stabilité, il a tout autant besoin de l'appui des sociétés multinationales, qui gèrent les immenses richesses minières de son pays, que de l'approbation des masses africaines. Il lui faut également rallier à sa cause les « grands colons » européens pour éviter l'effondrement d'un secteur agricole très dynamique. A plus court terme, il doit à tout prix prévenir ce qu'il qualifie lui-même, par euphémisme, de « frictions » entre ses partisans armés, ceux de M. Nkomo et les soldats du général Walls.

La tâche est malaisée. L'atmosphère de chaleureuse réconciliation qui préside à Salisbury ne doit pas trop faire illusion. La moitié des officiers et deux cents hauts fonctionnaires blancs entendent démissionner avant la fin de l'année. Dans les Tribal Trust Lands, les anciennes « réserves » où sont parqués plus de la moitié des sept millions d'Africains, la disette menace déjà. Quant aux ouvriers et employés noirs des secteurs industriel et militaire, ils n'ont pas l'air prêts — comme le suggèrent leurs votes et les premières grèves — à accepter la continuité dans le changement.

Pour l'instant, M. Mugabe a visiblement neutralisé une foule d'adversaires potentiels en choisissant ce qui peut être considéré comme la solution la plus raisonnable : ménager les grandes puissances et surtout, les intérêts occidentaux et sud-africains dont dépend la santé économique du Zimbabwe.

Incidents dans des quartiers noirs de Salisbury

En présence du prince de Galles, ainsi que de onze chefs d'Etat ou de gouvernement, l'indépendance du Zimbabwe a été proclamée, vendredi 18 avril, à 0 heure.

Paris a annoncé, vendredi, l'ouverture de relations diplomatiques. La République Sud-Africaine n'avait pas été invitée aux célébrations, et notre correspondante à Johannesburg nous signale que l'événement n'a guère reçu de publicité dans la presse locale.

Deux graves incidents ont eu lieu dans deux banlieues noires de Salisbury — rebaptisée Harare, — où deux grenades ont fait deux morts et plus de trente blessés dans la foule africaine. D'autre part, la police a repris dans une rue de la capitale, qu'ils arpentaient en groupe, deux cent vingt-cinq des deux cent trente-quatre prisonniers qui s'étaient évadés la nuit précédente de la prison centrale de Salisbury.

De notre envoyé spécial

Harare (ex-Salisbury). — Lentement, l'Union Jack glisse le long du mât. Des quatre coins du stade Rufaro, monte une immense clameur, qui enfle jusqu'au paroxysme. Quarante mille poitrines fêtent avec enthousiasme la montée de la bannière jaune, rouge, verte et noire, frappée de l'étoile et de l'oiseau sacré, symboles du nouvel Etat. Des clameurs scandent les vingt et un coups de canon. Pendant deux longues minutes, l'ovation frisa le délire. La fumée, bleuie par les projecteurs, enveloppe une tribune. Figé dans son uniforme blanc de la marine britannique, le prince Charles, héritier de la Couronne, observe un garde-à-vous qui paraît sans fin. L'espace d'un instant, un chasseur de l'armée de l'air emplit la nuit de son vacarme. Les vivats s'apaisent progressivement puis se transforment en chants. Il est un peu plus de minuit, ce vendredi 18 avril. Le Zimbabwe vient de naître dans l'allégresse.

Sur les gradins officiels, plus de quatre-vingt-dix délégations assistent à l'événement. Au premier rang, plusieurs silhouettes célèbres : le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, mèche grise et châle noir, le président zambien, M. Kenneth Kaunda, agitant son éternel mouchoir. D'autres visages sont moins familiers : le président Zia Ul Haq du Pakistan, aux moustaches martiales, Sir Seretse Khama, chef d'Etat du Botswana, pays qui accueillit plus de vingt mille réfugiés pendant la guerre, un chef sandiniste venu de son lointain Nicaragua. Des Montoneros argentins au Front Polisario, tous les principaux mouvements de libération participent aux cérémonies.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

En Belgique

M. MARTENS EST CHARGÉ DE FORMER UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

(Lire page 7.)

Le président Carter évoque l'éventualité d'une « action militaire » contre l'Iran et annonce de nouvelles sanctions économiques

Annonçant un nouveau train de sanctions économiques contre l'Iran, le président Carter a indiqué, jeudi 17 avril à Washington, que, si les mesures déjà prises par les Etats-Unis et les actions concertées des alliés ne suffisent pas à obtenir la libération des otages de Téhéran, « alors, la seule solution restante que je puisse imaginer sera une action militaire dont les Etats-Unis ont la prérogative et le droit, étant données les circonstances ». De fait, après l'interdiction des transactions financières et des voyages d'Américains en Iran, décidée jeudi, les dernières mesures d'embargo encore disponibles ne pourraient porter que sur les ventes de produits alimentaires et pharmaceutiques, ainsi que sur les télécommunications.

L'appel lancé par M. Carter aux moyens d'information américains, les invitant à « réduire le plus possible leur présence et leur activité » en Iran, a suscité une vive réaction de la part des intéressés. Selon le directeur du « New York Times », le président « a excédé de loin ses pouvoirs ».

En Iran, l'imam Khomeiny a invité les pays européens à « ne pas suivre le président Carter, dont le seul but est de gagner les élections américaines pour continuer pendant quatre ans à perpétuer ses crimes ». A Bonn, néanmoins, M. Lambsdorff, ministre de l'économie, a estimé que la majorité des gouvernements européens prendront, comme celui de la R.F.A., des mesures de boycottage, « même si la C.E.E. n'adopte pas une position commune sur ce sujet ». Le Portugal a, pour sa part, décidé jeudi de rompre ses relations commerciales avec l'Iran : l'embargo s'applique aussi aux transports maritimes, aux transactions financières et à la participation d'entreprises portugaises à des projets iraniens. Lisbonne avait acheté, en 1979, 500 000 tonnes de pétrole iranien, soit 7 % de ses importations.

A Strasbourg, l'Assemblée européenne a voté jeudi, malgré l'opposition des socialistes et des communistes, une résolution invitant les Etats membres de a Communauté à « suspendre, le cas échéant », leurs relations diplomatiques avec Téhéran si les otages ne sont pas libérés (voir page 4).

De notre correspondante

Washington. — Le président Carter a poursuivi, jeudi 17 avril, son escalade contre le régime de Téhéran. Au cours d'une conférence de presse, il a annoncé une nouvelle série de mesures économiques et financières qui isolent un peu plus l'Iran.

Rappelant les précédentes étapes des négociations avortées avec Téhéran pour obtenir la libération des otages, le président a déclaré qu'il avait décidé de prendre de nouvelles mesures *« non violentes, mais punitives »* :

— Toutes les transactions financières avec l'Iran sont interdites, sauf pour les besoins de la presse. Toute infraction à cette décision constituera un délit ;

— Toutes les importations d'Iran sont supprimées ;

— Tous les voyages en Iran sont interdits aux citoyens américains, à l'exception des journalistes. Mais le président a demandé à la presse de réduire sa couverture des événements qui se déroulent en Iran ;

— La livraison des équipements militaires commandés et payés par le gouvernement iranien est arrêtée. Ces équipements seront vendus à d'autres pays ou affectés à l'armée américaine ;

— Les dépôts bancaires iraniens dans les banques américaines, qui se montent à 8 milliards de dollars, pourront servir à payer des compensations aux familles des otages et aux entreprises spoliées à la suite des événements d'Iran.

Le président a précisé que si ces mesures ne suffisaient pas à faire libérer les otages, il envisageait d'en appliquer deux autres : la suppression de toutes les exportations à destination de l'Iran (en particulier, les produits alimentaires et pharmaceutiques), et l'interruption des communications internationales à partir et à destination de l'Iran. Pour faire appliquer cette mesure, le président devra obtenir l'accord des cent trois pays qui participent au système de communications par satellites (Intelstat).

M. Carter a déclaré que ces mesures constituent encore des représailles *« pacifiques »*, mais, a-t-il ajouté, *« la patience du peuple américain est à bout »*. Répondant un peu plus tard à une question, le président a confirmé que si ces mesures, ainsi que celles que les alliés des Etats-Unis pourraient appliquer, ne suffisaient pas, les Américains envisageraient une action militaire.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 4.)

PAGE 3

L'exécution de treize condamnés à mort de Gafsa

- « Une mesure légitime », selon la presse tunisienne
- « A l'ombre des potences », par Mohsen Toumi

La Chine entre au Fonds monétaire

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (F.M.I.) a reconnu à la Chine, le jeudi 17 avril, la qualité de pays membre, faisant droit à une demande exprimée par Pékin depuis 1974. La reconnaissance de la Chine en tant que membre à part entière de la banque mondiale devrait suivre rapidement, ouvrant à Pékin l'accès aux prêts à faible taux d'intérêt pour son développement.

La décision du conseil d'administration du Fonds de « reconnaître » le gouvernement de Pékin fait suite à l'envoi récent par le F.M.I. d'une mission d'experts dans la capitale chinoise. Cette mission avait été suivie, ces derniers jours, d'une visite de M. McNamara, président de la Banque mondiale, en Chine.

Une seconde mission du Fonds devrait, en principe, se rendre d'ici quelque temps à Pékin pour régler un certain nombre de problèmes, dont celui de la restitution à Taiwan d'une partie de l'or que le F.M.I. s'était engagé à rétrocéder à tous ses membres en vertu des décisions prises à la Jamaïque en janvier 1976.

Pour l'heure, la quote-part de Pékin au capital du Fonds reste fixée à 550 millions de D.T.S. (droits de tirages spéciaux), soit 700 millions de dollars, comme l'était celle de Formose. Elle représente 1,4 % du total des avoirs du Fonds.

La décision du conseil d'administration du F.M.I. en faveur de la Chine est intervenue plus rapidement que prévu. La normalisation accélérée des relations entre Pékin et Washington depuis la fin 1978, et plus encore ces derniers temps, à la suite de la crise afghane, ne sont probablement pas sans rapport avec la rapidité dont vient de faire preuve le conseil d'administration du Fonds. Les Etats-Unis sont en tout cas le plus gros actionnaire des deux institutions nées des accords de Bretton Woods, le F.M.I. et la Banque mondiale.

Dans les milieux spécialisés, on note enfin que la *« reconnaissance »* de Pékin par le F.M.I. intervient à quelques jours de la réunion à Hambourg du « comité intérimaire » (composé de vingt et un ministres des finances représentant l'ensemble des pays membres du F.M.I.) et du « comité de développement ». Il ne semble pas toutefois que la Chine y participera, ne serait-ce que parce que ses représentants au Fonds et dans ses divers organismes n'ont encore été ni désignés ni élus. Il n'est pourtant pas totalement exclu que la Chine puisse y envoyer un observateur.

(Lire page 36 le commentaire d'Alain Vernholes.)

LES HOMMAGES A SARTRE

Non récupérable !

par B. POIROT-DELPECH

« Non récupérable ! »

Cette fameuse réplique des *Mains sales*, la fidélité à l'œuvre et à la personne de Sartre commande de la reprendre à sa place, devant les fleurs de rhétorique et les larmes de crocodile dont on le submerge.

Soit, le chef de l'Etat a écarté tout hommage officiel au philosophe : c'était bien le moins s'il voulait faire croire qu'il l'avait bien lu, et après avoir laissé censurer, sous un prétexte financier, les émissions de télévision offertes à Sartre en 1975. Mais déjà on murmure, à propos d'une banale démarche de l'écrivain, qu'une correspondance a pu rapprocher les deux hommes au-delà de leur opposition absolue. Sous le lecteur, qu'on sait innombrable, chercherait-on l'électeur ? La mort, comme toutes les circonstances « naturelles », est une mine à consensus...

De son côté, le meilleur économiste de France se révèle le plus mauvais élève de terminale. Tel ministre qui se réjouissait, il y a peu, de ce que Sartre n'ait plus d'influence, se découvre subitement une dette éplorée. Les journaux hier indifférents ou hostiles y vont de leur éloge à la gloire nationale, au *best-seller*. Les confrères confessionnels en oublient tout bonnement que les œuvres de Sartre furent mises à l'index dès 1948. Le Bon Dieu, ou le diable, reconnaîtra les siens.

(Lire la suite page 28.)

AU JOUR LE JOUR

Qu'importe !

Qu'importe le lieu où se trouvait M. Marchais en 1943, qu'importent les raisons du suicide de M. Boulin, qu'importe si l'on ignore qui a tué M. Fontanet, qu'importe si l'on tire au bazooka dans Paris, qu'importe si M. Poniatowski savait pour de Broglie, qu'importe qu'il y ait des otages en Iran, qu'importe l'occupation en Afghanistan et qu'importe si la faim est une réalité au Cambodge et dans bien d'autres pays !

Mais, à ce compte, qu'importe votre vie ou la mienne ? A moins, justement, qu'en refusant d'admettre que la vérité doive être tue nous ne soyons prêts à nous battre pour la démocratie et la liberté.

MICHEL CASTE.

LES « ÉCRITS » D'UN CINÉASTE JAPONAIS

Oshima et la liberté

Inaugurant leur collection chez Gallimard (1), *les Cahiers du cinéma* ont refusé la facilité qui caractérise certains des numéros spéciaux récents de la revue et retrouvé les ambitions de leurs débuts, à l'époque d'André Bazin, d'Eric Rohmer et de Jacques Rivette. Ce recueil d'*Ecrits* du cinéaste japonais Oshima, sous-titré « Dissolution et Jaillissement », et qui recouvre la période 1956-1978, est bien plus qu'un ouvrage de circonstance qu'un simple bout à bout de textes choisis au hasard.

Non seulement le metteur en scène de *la Pendaison*, de *la Cérémonie*, de *l'Empire des sens*, en a lui-même dirigé l'ordonnancement pour l'édition française, il a su composer un ensemble original, structuré autour de deux chapitres très fournis sur les débuts du cinéaste, de 1956 à 1963, puis de 1965 à 1970, sur lesquels se greffent deux « intermèdes » (1963-1965 et 1969-1974) franchement autobiographiques. Avec un ultime chapitre, le plus long, intitulé « Au tribunal de l'obscénité » (1970-1978), qui donne le la fondamental de toute la carrière d'Oshima : en même temps que l'auteur détaille le procès d'intention suscité dans son pays par la coproduction franco-japonaise *l'Empire des sens*, il essaie de mettre au clair pour le lecteur cette primauté accordée au sexe qui, avec l'obsession de la violence, reste la clef de son œuvre.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 28.)

(1) *Avec la Chambre claire*, de Roland Barthes, sur la photographie (*le Monde* du 28 février).

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Une interview d'Alexandre Zinoviev

par Jacques BERTOIN



Le Monde

idées

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Une autre façon de travailler

par ALAIN BOISSINOT et SIMONE CHEVALIER (*)

L'AYANT tous subi, nous connaissons le système : des dictées aux dissertations, on travaille sur de « grands et beaux textes », soigneusement sélectionnés ; c'est la pédagogie du modèle. Pas question de laisser l'élève s'égarer dans la jungle des livres : l'école lui fournit le nécessaire culturel à emporter dans la vie ; il y trouve des modèles d'orthographe, de style, de bon goût, de pensée, de comportement.

Fondé sur l'admiration (« *Montrez comment l'auteur a su...* », etc.), la reconnaissance des valeurs sûres (les grands auteurs), la prééminence d'une langue un peu figée (la langue morte dont parle Queneau), ce système ne laisse que le choix entre la soumission ou la démission. L'ouverture de l'école à des enfants de milieux sociaux divers oblige pourtant à reconnaître l'inefficacité de cette formation : ils osent les premiers dire que le roi est nu, et tout s'effondre pour tout le monde.

On prend alors conscience du caractère fictif de cette prétendue « connaissance » des grands auteurs : pour les Français, connaître Voltaire, c'est connaître trois pages de *Candide*, et bien des adultes cultivés ont si peu lu Montaigne qu'ils ne savent même pas... qu'il est très difficile à lire, surtout à seize ans.

Former à la lecture

On a pris conscience aussi de la dimension politique du problème : *on sait que les valeurs littéraires ne se constituent pas en Panthéon sous le seul effet du temps.* Il y a des choix et des exclusions : on s'est longtemps méfié de Rousseau, de Baudelaire ; le manuel le plus répandu dans les classes prend soin de discréditer le matérialisme de Diderot et exclut Lautréamont. Il y a même des écrivains qu'on limoge : dans le projet de programme de seconde, qui cherche une fois de plus à dresser la liste des auteurs « les plus nourrissants », Corneille vient de passer à la trappe.

A ceux qui souhaitent un « programme » nommant avec précision les grands auteurs, supports d'une culture nationale mythique, nous opposons une autre façon de travailler, un autre objectif : il *ne s'agit plus de former les esprits à une lecture privilégiée, mais de les former à la lecture.* Cessons de croire qu'il faut forcer des générations d'élèves à faire semblant de lire avec la perspective qu'ils ne liront plus jamais. Cherchons au contraire comment leur donner le désir et le plaisir, le droit et les moyens de lire, leur vie durant.

Car il faut les rendre capables de lire toutes sortes de textes : littéraires ou non, anciens ou contemporains... et futurs. Pour cela, il n'est plus question d'imposer des valeurs sûres, pas plus Balzac que Marguerite Duras, et de privilégier un type de discours, le littéraire. Il faut travailler à analyser et à pratiquer des moyens d'expression variés : les structures de tout récit, les figures de rhétorique, aussi efficaces dans les discours politiques ou publicitaires que dans les tragédies, la fonction poétique à l'œuvre dans le langage de chacun, et pas seulement dans les bons poèmes, etc.

Si nous étudions le journal (1), il ne s'agit nullement de chercher un article bien écrit ou de sélectionner des journaux sérieux et instructifs : on referait du journal un modèle un peu dévalué. Il s'agit de confronter des systèmes de signes, des modes d'expression, des conditions de production, des effets de lecture, à l'œuvre dans la multiplicité des textes auxquels les élèves sont déjà confrontés dans leur vie quotidienne, de les habituer à analyser, à critiquer, à utiliser toutes les possibilités de la langue.

Une certaine conception de la démocratie

Le texte littéraire ne se situe plus alors au sommet d'une hiérarchie qui dévalue tous les autres. Ses pouvoirs et ses moyens sont appréciés et situés dans une perspective différente : le besoin de rendre compte du fonctionnement des discours, de leurs usages dans la *société*.

Le choix d'un tel objectif n'est pas neutre : à une époque où le pouvoir passe plus que jamais par la maîtrise des moyens d'information et de communication, le seul choix compatible avec une certaine conception de la démocratie c'est de rendre chacun responsable des effets de ce qu'il lit et écrit ; le plaisir littéraire est un de ces effets, ce n'est pas le seul.

La littérature n'a rien à perdre *à ce changement d'orientation* : si nous posons à un roman de Balzac, à un conte de Perrault, mais aussi à un roman de Cortazar ou de Robbe-Grillet, les questions que nous devrions poser au journal (qui parle ? à qui ? au nom de quoi ? quels intérêts met-il en jeu ? comment utilise-t-il les formes dont nous disposons ou qui disposent de nous ?) nous entretenons avec le texte littéraire un rapport autrement vivant que l'admiration de commande. On sort les textes de leurs cocons de notes, aussi rassurantes que contestables, *on les lit en entier, et non* plus à travers des extraits déjà mâchés et prédigérés, on les critique, on les questionne, bref, on les rend à la vie. Ils cessent d'être des chefs-d'œuvre en péril, des ruines à consolider d'urgence — et donc, par prudence, il vaut mieux interdire les parties dangereuses à la visite. Les vrais défenseurs des textes ne sont-ils pas ceux qui les croient capables d'affronter le regard de lecteurs critiques et exigeants ? Encore et d'abord faut-il former ces lecteurs.

(1) *Le Français aujourd'hui*, n°s 46 et 47 « Fenêtres sur la presse ».

(*) Secrétaires nationaux de l'Association française des enseignants de français (A.F.E.F.), B.P. 32 - 92310 Sèvres.

LE GÉNÉRAL SE PORTE BIEN

par GABRIEL MATZNEFF

L*A semaine dernière*, se trouvant à Chambord avec des amis, un homme désirait leur lire la description qu'en donne Chateaubriand dans *la Vie de Rancé* : « De loin, l'édifice est une arabesque ; il se présente comme une femme dont le vent aurait soufflé en l'air la chevelure... » Cet homme visita les trois principaux libraires de Blois. Aucun d'eux n'avait ce livre incomparable. Pourtant, celui-ci devrait orner leurs vitrines en permanence. Non seulement parce que Chambord y est exalté de façon sublime, mais surtout parce que *la Vie de Rancé* est un des textes qui honorent le plus la langue française. Si l'existence du français avait, hypothèse absurde, besoin de quelque chose qui ressemblât à une justification, ce livre que Chateaubriand écrivit à l'âge de soixante-quinze ans lui en tiendrait lieu.

Prenez la Vie de Rancé, ouvrez-la au hasard, lisez à haute voix. Cette prose abrupte et nue est si belle que, pour peu que vous soyez d'un naturel émotif, les yeux ne tarderont pas à vous piquer. Quelle force ! quelle liberté ! Chateaubriand, au bord de la tombe, y est à son zénith. Le jardinier est courbé par les ans, mais, au seuil de l'éternité, le fruit qu'il nous donne est, telles les *pommes du jardin des Hespérides*, un fruit d'or.

Toujours perfide, Sainte-Beuve note : « *Ces grands serviteurs de l'autel n'en approchent guère. Je voudrais bien savoir le nom du confesseur de M. de Chateaubriand.* » Que Sainte-Beuve *n'ait pas d'inquiétude* touchant le salut de l'auteur de *Rancé* : quand on sert la langue française comme cela, on est sauvé. Scipion, poussé en Afrique par un vent contraire, voyant son vaisseau capturé par l'ennemi, se perce la poitrine de son épée. A ce moment, on demande où est le général. « *Le général*, répond Scipion, *se porte bien* » *Imperator, inquit*, se bene habet. Le général vicomte de Chateaubriand, lui aussi, se porte bien.

Chez un maître tel que Chateaubriand, et d'ailleurs chez tout écrivain véritable, il est vain de distinguer le *romancier* du journaliste. Il n'y a pas un Chateaubriand poète et un Chateaubriand *chroniqueur*. Il y a un Chateaubriand écrivain, qui met sa griffe sur le moindre de ses feuillets. Jean-Jacques Pauvert prépare une édition des très nombreux articles que Chateaubriand a publiés dans les journaux de son temps. On y retrouvera la même patte (Pauline de Beaumont appelait Chateaubriand « le chat ») que dans ses romans et ses essais. Il n'y a pas de genre mineur. Ce qui importe chez un écrivain — en tout cas chez un écrivain français — est la force de l'écriture, la liberté du ton et le je-ne-sais-quoi qui est sa musique singulière. Cette force, cette liberté, ce je-ne-sais-quoi, jamais Chateaubriand n'en a possédé la plénitude diaprée avec autant de génie que dans *la Vie de Rancé*. Ces fleurs jaillissant d'une pierre tombale sont sans doute le plus enivrant cadeau qu'ait fait à l'humanité la langue française.

« DÉPROGRAMMER » LA LITTÉRATURE

par RAYMOND JEAN

ON le sait : la littérature, dans l'enseignement secondaire, est, depuis longtemps, l'objet de *programmes*. Moyennant quoi, les élèves se demandent à longueur d'année s'ils ont « fait » Rabelais, s'ils « feront » Voltaire, s'ils auront le temps de « faire » Proust. Triste conception qui apparente les grandes figures de la littérature française à ces notables du musée de Bouville sur lesquels Sartre, dans *la Nausée*, portait un regard accablé : il était séant de s'arrêter quelques minutes devant chacun d'eux pour s'écœurer le plus vite possible de leur image. C'est l'inconvénient de tous les musées, de tous les panthéons, de toutes les galeries, et ce n'est pas pour rien que les gardiens de ces institutions portent parfois le nom de *conservateurs*.

Mais soyons sérieux. Les bibliothèques ont aussi leurs conservateurs, et leur mission est de faire lire. Là est sans doute le vrai problème : les livres sont faits pour être lus. Le meilleur moyen d'honorer Rabelais, Voltaire ou Proust est donc d'abord d'apprendre aux élèves à *lire* les textes qu'ils ont écrits. Il se trouve que depuis un certain nombre d'années l'enseignement de la littérature s'oriente, grâce à la mise en place d'outils appropriés, vers une maîtrise de plus en plus grande des conditions de la *lecture*. Les vertus pédagogiques de la vieille explication de texte s'en sont trouvées affinées, développées, transformées dans un sens réellement novateur. *Dans cette perspective, toute œuvre*, et peut-être même tout texte vivant, propose une ouverture sur la création, la pensée et le langage. Opposer à cela une conception programmée, c'est-à-dire classée, cataloguée et surtout hiérarchisée de la littérature, c'est se réclamer d'une vision de l'écrivain que les manuels de littérature n'ont cessé de cautionner, mais qui devrait être périmée : un produit de l'humanisme et de l'élitisme bourgeois destiné à entrer tôt ou tard dans un certain *ordre* de la culture, à la place qui lui est assignée. Place de plus en plus difficile à conquérir d'ailleurs, si les programmes, comme tout le monde le souhaite, doivent se réduire. Qui dira quels sont les trois ou quatre écrivains à conserver par siècle ? La compétition risque de devenir de plus en plus serrée, reproduisant en cela toutes les formes de sélection, de hiérarchisation et d'élimination dont notre société foncièrement « compétitive » fait ses schémas favoris. Je ne dirai pas ici de quel prix est payé cet ordre : celui d'incroyables « récupérations ». Il suffit de réfléchir un instant sur le sens réel de la vie, de l'expérience, des interrogations, du travail d'écriture de la plupart *des écrivains du présent et du passé* pour prendre conscience de la charge de subversion et de remise en question que recèlent leurs œuvres. Dans ces conditions, le culte des classiques, la célébration systématique des « grands auteurs » en tant que tels a quelque chose qui relève de l'illusion, sinon de l'imposture.

Un enjeu idéologique et pratique

Refuser cela n'est pas « jeter les classiques aux chiens ». C'est au contraire leur rendre ce qui leur appartient : leurs écrits. Une page est une page. La plus célèbre comme la plus modeste s'offre à la lecture et à la critique. Un texte d'aujourd'hui est aussi important qu'un texte d'hier. Tout livre, tout poème, toute prose, relèvent d'une pratique qui est celle de l'écriture et du langage. Et ce qui devrait apparaître d'abord à tout élève, c'est que cette pratique est universelle, qu'elle est ouverte, qu'elle n'est pas « réservée », comme précisément le laissent croire les programmes. On ne peut créer cette conscience nouvelle — mais en fait, simplement vraie — de la littérature, que si l'on considère que les responsables de son enseignement sont libres, en face des auteurs et des textes. Aussi libres que les élèves eux-mêmes. La découverte de la poésie peut passer par Louise Labé ou Jules Laforgue aussi bien que par Victor Hugo, celle de la prose par Scarron ou Lautréamont aussi bien que par Chateaubriand. Et la littérature vivante, celle qui est en train de se faire, en train de s'écrire, ne peut par définition entrer dans des programmes. Quant aux écrivains dont la dimension paraît telle qu'il est jugé culturellement impossible de les ignorer, l'expérience prouve que dans la majorité des cas il serait préférable de les découvrir avec les yeux et l'intelligence de la maturité, c'est-à-dire de préserver vraiment la possibilité de les lire et de les approfondir un jour, plutôt que de les couvrir une fois pour toutes de cette patine vert-de-grisée qui éloigne d'eux et fait souvent la triste coloration des statues et des monuments.

On voit donc que l'enjeu du débat est à la fois idéologique et pratique. Ou bien l'on choisit la voie de l'embaumement et de l'inventaire des « valeurs sûres », et la littérature se classe d'emblée dans un ordre institutionnel qui provoque chez la plupart des élèves un réflexe immédiat d'ennui ou de refus. Ou bien on se réfère à une lecture ouverte, libre, diversifiée, plurielle des textes littéraires, et l'apprentissage « critique » du monde et du langage peut encore y trouver sa chance.

LE GRAND AUTEUR

C'EST un nom de rue. S'il a vécu convenablement, un nom de lycée. Peut-être même, gloire suprême, un billet de banque.

On le reconnaît à ce signe éclatant : il a une biographie, qui vous évite le contact brutal de l'œuvre. De la première dent au masque funéraire, elle est d'autant plus détaillée que l'auteur est grand : la preuve que Diderot est admirable, c'est qu'on vous prévient même qu'il appelait sa femme « Nanette ».

Seul monument historique dont l'entretien ne coûte absolument rien, il peut rapporter : des diplômes, de la considération, voire la chance de passer aux jeux de 20 heures ou de gagner un concours de mots croisés (en neuf lettres : traversait la Manche à cheval ; réponse : Quichotte).

Le grand auteur s' « explique », se met au programme, mais surtout ne se lit pas : il y a des morceaux choisis pour ça. Bien sûr il se cite. Par exemple Voltaire : « Dante est assuré d'être immortel : personne ne le lit. »

Mais jamais encore il n'avait servi de ration-survie. C'est fait. On peut voir que, de la sixième à la première, l'auteur le plus « nourrissant » c'est La Fontaine, cinq fois cité dans les derniers programmes. C'est le corned-beef à emporter dans le naufrage culturel.

M. F. A.

RÉPLIQUE A... FRANÇOIS SEYDOUX

Des choses du passé ?

De l'abondant courrier reçu à la suite de l'article de François Seydoux sur le français langue de l'Europe (le Monde *du 15 mars*) *nous extrayons la lettre suivante de M. Dominique Noguez, maître-assistant à Paris-I.*

Si l'on accepte de laisser un instant de côté la panoplie de concepts que nous propose la sociologie de la colonisation — hélas, de plus en plus justifiés — et que l'on aborde le problème sous le seul angle du droit, on est amené, me semble-t-il, à se poser cette ahurissante question : au nom de quoi, au nom de quel décret, de quelle loi, le gouvernement actuel de la France et les responsables de nos principaux services publics peuvent-ils faire comme si notre langue n'était plus une langue internationale mais une petite langue locale vouée à la *disparition* et incapable, sur notre sol même, de résister à la concurrence de l'anglais ? Au nom de quoi, au nom de quel décret, de quelle loi, transforme-t-on peu à peu la France en pays bilingue (sur les panneaux des aéroports, voire du métro, dans les annonces des trans-europ-express, qui ne traversent pourtant aucun pays anglophone, etc.) et nous conduit-on peu à peu à la situation dont sont en train de sortir à force de luttes nos cousins québécois ?

Et si ce déclin, cette dépossession, ce reniement, sont inéluctables, s'il faut désormais considérer notre langue et notre littérature comme des choses du passé (et apprendre tout de suite l'anglais à nos enfants pour leur éviter de perdre du temps dans un cul-de-sac culturel), « *quand, comment, par quel référendum a-t-on consulté le peuple français sur cette question vitale ?* »

Comme je m'étonnais, dans une lettre à son directeur, que, sur les lignes aériennes « intérieures » françaises (Air Inter), on ait droit maintenant à des annonces bilingues (une phrase en français, une phrase en anglais, d'où bredouillis absolument inaudible), j'ai reçu une réponse assez confuse dont la phrase la moins irrationnelle était-celle-ci : « *Si la technologie française est pour beaucoup dans le développement de l'aviation, c'est par contre l'anglais qui s'est imposé comme langue commune commerciale, je ne peux que le constater.* » Ce qui indique d'abord, par parenthèse, la haute conception que cette compagnie a des personnes qu'elle véhicule : denrée commerciale et, à ce titre, bonne pour l'anglais. Mais enfin, voilà le fin mot des dirigeants de ce service public (et de quelques autres) : le « constat », la soumission empressée aux « faits ». C'est une politique, certes, mais qui peut mener loin : en 1940, autre « fait », l'armée allemande s'est « imposée », elle aussi ; fallait-il se contenter de le « constater » ? Je ne dis pas qu'il y ait commune mesure entre ces deux réalités, mais je dis qu'un peuple dont les dirigeants, dès qu'ils sont confrontés à une menace ou à une *concurrence* dangereuse, se contentent de « constater », ce peuple n'en a plus pour longtemps. Et, *surtout, je dis* et je répète : « *Si cette politique est désormais la politique linguistique des dirigeants français, quand et comment le peuple français leur a-t-il donné mandat ?* »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09.
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

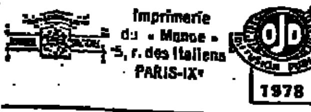
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

LE GÉNÉRAL SE PORTE BIEN

RÉPLIQUE A... FRANCOIS SEYDO

Des choses du passé ?

Le Monde

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tunisie

La presse tunisienne présente l'exécution des treize condamnés de Gafsa comme une « mesure légitime »

Le président Bourguiba ayant refusé d'exercer son droit de grâce, les treize condamnés à mort du procès de Gafsa — deux autres avaient été jugés par contumace — ont été pendus à l'aube du jeudi 17 avril. L'annonce officielle des exécutions n'a toutefois été faite qu'en fin d'après-midi. De nombreuses organisations politiques et syndicales ont protesté contre ces pendaisons. Une manifestation rassemblant environ deux cents personnes s'est déroulée, jeudi soir à Paris, sans donner lieu à incident. A Tunis, la presse présente les exécutions comme une « mesure légitime ».

La Cour tunisienne de sûreté de l'État avait prononcé son verdict le 27 mars pour *« tentative de renversement du régime par la force à l'instigation d'une puissance étrangère »*, l'allusion visant la Libye. Les treize suppliciés étaient de nationalité tunisienne, comme les autres membres du commando d'une trentaine d'hommes qui avait lancé, le 27 janvier, une attaque contre la ville de Gafsa, dans le sud-tunisien, faisant, selon les autorités, quarante-cinq morts, dont vingt-quatre militaires, et perdant trois assaillants.

La Cour de sûreté de l'Etat avait prononcé, contre d'autres membres de ce commando, dix condamnations aux travaux forcés, dont cinq par contumace. La Chambre spéciale de cassation avait, le 11 avril, repoussé le pourvoi des condamnés. Cinq des cinquante-trois inculpés (assaillants et « complices locaux ») avaient été frappés de peines de six mois à cinq ans de prison.

Parmi les suppliciés figurent le chef du commando Ezzedine Cherif, ancien instituteur, opposant, condamné à une peine de travaux forcés en 1962, tenu pour l'organisateur de l'opération, et Ahmed Merghenni, principal exécutant. Jusqu'à l'annonce des exécutions, les avocats ont espéré que la grâce présidentielle serait accordée au moins à deux des condamnés qui n'avaient pas provoqué mort d'homme au cours de leur action. Ce vendredi, la presse et la radio tunisienne présentent les exécutions comme *« une mesure légitime »* à l'encontre de *« ceux qui ont versé le sang innocent et tenté de jeter la Tunisie dans une aventure tragique de déstabilisation »*.

UNE JUSTICE EXPÉDITIVE

Ainsi, le président Bourguiba a refusé d'entendre les nombreux appels à la clémence qui lui étaient adressés depuis plusieurs jours. A l'exercice de la grâce, il a préféré le recours au bourreau.

La tradition, si l'on peut dire, penche dans son sens : quel pays, de quelque idéologie qu'il se réclame, ne songerait pas au châtiment suprême s'il était victime d'un coup de main du même genre que celui tenté contre Gafsa ? Les victimes des commandos formés, entraînés et armés idéologiquement en Libye — ne l'oublions pas — ont été nombreuses ; la plupart ont été tuées non par accident mais de sang-froid. Onze des condamnés exécutés jeudi matin avaient d'ailleurs reconnu avoir tué. Mais le doute subsistera longtemps sur le degré de culpabilité des deux autres suppliciés, contre lesquels aucune preuve formelle n'a jamais pu être produite.

A la clémence, à la réflexion sur l'évolution et l'avenir du régime qu'il a mis en place, le président Bourguiba a préféré une justice expéditive, approximative, sans recours. Les fins de règne sont souvent difficiles. Pourquoi faut-il aussi qu'elles soient si sanglantes ? — J. A.

Tribune internationale

A l'ombre des potences

par MOHSEN TOUMI (*)

LE jeudi 17 avril, « il » a conjuré sa propre déliquescence en pendant Ezzeddine Chérif, Merghenni et onze autres des insurgés de Gafsa. Ils sont maintenant doublement ses victimes : « il » les a exilés de l'espace par sa politique et « il » vient de les éliminer du temps. Qui, « il » ? Plus qu'un homme, tout un système d'Etat et l'ensemble des tenants du pouvoir qui le servent et le constituent.

J'ai mal à ma conscience.

JUSQUE-LA, j'ai été un adversaire farouche de tout recours à la violence, malgré l'usage qu'en fait le régime, à tous les niveaux, depuis des années, et cela par scrupule : les peuples payent cher les grands ébranlements. Mais je ne peux m'imaginer à Gafsa, demain, prêchant une opposition constitutionnaliste. Quelqu'un a tranché pour moi : le régime. Il vient de décapiter le mince espoir de débat politique pacifique auquel je m'accrochais encore, avec d'autres.

J'ai mal à l'avenir.

PAR les potences, le régime tunisien veut-il dissuader les partisans du recours à la violence armée de persister dans leur option ? Erreur. Il ne fait que les conforter dans leur choix. Par les potences, veut-il intimider les « politiques » ? Au contraire, il démontre, même aux pusillanimes qu'il est imperméable à tout langage de raison. On n'affronte pas Macbeth avec un paquet de lessive. Par les potences, enfin, prouve-t-il sa force ? Aucunement : si elle impressionne par sa brutalité, la frénésie d'un animal blessé n'augure que de sa fin. Le régime tunisien, objectivement, change la critique politique en haine et la volonté de changement en désir de vengeance. Il nous impose la dialectique du sang. Ce faisant, il engage notre pays dans une voie dont personne ne pourra maîtriser le tracé, et surtout pas lui. Sa seule vocation, désormais, plutôt que le gouvernement, consistera à se protéger. A l'ombre des potences.

Les cris du cœur céderont aux conjurations de l'esprit. Sans doute. Une politique sans scrupules ne sera jamais que la politique du pire. Mais la ligne de démarcation amorcée le 26 janvier 1978 atteint sa borne finale : à partir de ce jour, la frange où se côtoyaient ceux qui soutenaient à moitié le pouvoir en place et ceux qui le contestaient moyennement ne sera plus qu'une orbite des complicités. On est pour ou on est contre.

J'ai mal à mon pays.

(*) Ecrivain tunisien.

A l'Assemblée nationale

PROTESTATIONS DU P.C. ET DU P.S.

M. Montdargent, député communiste du Val-d'Oise, a évoqué, jeudi 17 avril, à l'Assemblée nationale, l'exécution des treize condamnés à mort du procès de Gafsa. Au cours d'un rappel au règlement, il a protesté *« contre cet acte de barbarie »* et rendu hommage *« à ces combattants de la liberté »*, ajoutant : *« Le crime a été commis dans un pays gouverné par Bourguiba, président social-démocrate de Tunisie, sans doute au nom des droits de l'homme. »*

En signe de protestation, les députés ont alors quitté l'hémicycle pour cinq minutes.

Déplorant lui aussi ces exécutions, M. Mitterrand (P.S., Nièvre) a déclaré : *« Semblable répression éloigne chaque jour les pays qui s'en rendent responsables du nécessaire équilibre démocratique. Mais l'orateur précédent ayant cru bon de signaler que M. Bourguiba est social-démocrate, je me vois obligé de préciser qu'il n'est pas membre de l'Internationale socialiste. Je regrette de voir une opération de propagande intérieure se mêler à ce que j'avais pris d'abord pour une protestation sincère. Insinuer de la sorte que les libertés seraient d'un seul côté prêterait à rire si ce n'était aussi tragique. »*

Zimbabwe

L'indépendance a été proclamée

(Suite de la première page.)

La Maison Blanche a dépêché MM. Andrew Young, ancien représentant des Etats-Unis à l'ONU, et Averell Hariman, ancien ambassadeur, ancien ministre des affaires étrangères ; M. Louis de Guiringaud, représente le chef de l'Etat français. Sa présence s'explique aisément : il est le seul responsable français à avoir eu un contact officiel avec M. Mugabe. C'était pendant l'été 1977, à Maputo. Conduite par un apparatchik de second ordre, M. Rashidov, la délégation soviétique comprend seulement trois personnes. Coupable d'avoir accordé un soutien exclusif à M. Joshua Nkomo tout en ignorant superbement les demandes d'aide de M. Mugabe, l'U.R.S.S. paie, aujourd'hui, le prix de cette ingratitude. Aucun de ses plus fidèles satellites d'Europe de l'Est n'est représenté aux cérémonies de Salisbury. La double absence des présidents Nyerere, de Tanzanie, et Machel, du Mozambique, est plus inattendue. En fait, ceux-ci effectueraient prochainement des visites officielles au Zimbabwe, donnant ainsi plus d'écho à leurs déplacements. Malgré cela, rarement naissance d'un Etat africain n'aura déplacé autant de dirigeants.

En cette nuit du 17 avril, Londres a mis fin avec panache à quatre-vingt-dix ans de colonisation en Rhodésie et, du même coup, en Afrique. Le spectacle était parfaitement réglé, les personnages connaissaient leur rôle par cœur. On y retrouvait quelques traits d'outre-Manche : le goût du faste, la fascination des uniformes, l'amour des parades. En glissant vers minuit sur les pelouses du stade, la Rolls Royce noire et décapotée, aux chromes étincelants du prince de Galles était encadrée de trente lanciers à cheval marchant au trot. Sous un dais de toile blanche et bleue, entourant le prince Charles, lord Carrington — secrétaire au Foreign Office — et lord Soames, dernier gouverneur de la Rhodésie, les plus hauts dignitaires du Zimbabwe avaient pris place : MM Robert Mugabe, premier ministre, Canaan Banana chef de l'Etat, l'archevêque de Salisbury et le « chief justice ». L'un bénissait la foule, tandis que l'autre recevait le serment prêté par le chef du gouvernement. Le défilé côte à côte, et sous les hourras de la foule, des deux anciennes armées de guérilla et des anciennes forces de sécurité marqua le second temps fort de la cérémonie.

Conformément à la tradition africaine, où le rythme est roi, le public eut droit, en lever de rideau, aux prestations endiablées du chanteur jamaïcain Bob Marley, pape incontesté du « reggae ». A l'aide de quelques grenades lacrymogènes, la police dispersa quelques centaines de jeunes gens, qui, grisés par la musique, cherchaient, selon elle, à forcer les grilles d'entrée. Dans l'après-midi, les plus fortunés avaient pu acheter le dernier album du chanteur. L'un de ses titres, qui fait recette au box office, s'appelle tout simplement... *Zimbabwe*.

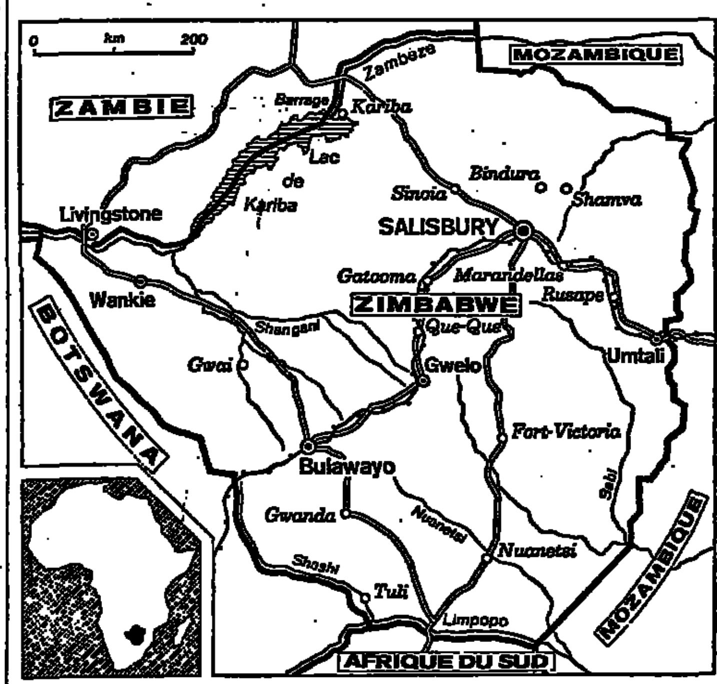
Saluant l'*« immense signification historique »* de l'accession du Zimbabwe à l'indépendance, le prince Charles a notamment déclaré : *« C'est l'une des rares occasions dans la vie des nations où un nouveau et grand commencement est possible. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer... Guérir les blessures, réunifier ce qui a été divisé, réconcilier les ennemis, voilà le meilleur fondement pour améliorer la qualité de la vie dans votre pays unique. »* L'héritier de la Couronne a ensuite donné lecture d'un bref message de la reine Elizabeth, où celle-ci exprime ses *« chaleureuses félicitations »* au Zimbabwe et l'accueille comme le quarante-troisième Etat membre du Commonwealth. Après avoir évoqué sa première visite en 1947, la reine poursuit : *« C'est le moment pour les citoyens de toutes races et de toutes opinions politiques d'oublier l'amertume du passé. Aujourd'hui débutent des relations nouvelles et plus heureuses entre mon pays et le vôtre. La Grande-Bretagne vous soutiendra entièrement. »* Le prince Charles remit ensuite au révérend Banana le texte de la Constitution, *« symbole de votre indépendance »*. Le dernier lien colonial entre Londres et Salisbury était tranché.

Quelques heures avant cette cérémonie solennelle, M. Mugabe avait fait un important discours radiotélévisé où il appelait une nouvelle fois ses compatriotes à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale : *« Demain, nous renaîtrons,* a-t-il dit, *non comme individus, mais en tant que peuple. Nous devons être constructifs et regarder devant nous. Notre nouvelle nation exige de chacun un nouvel esprit et un nouveau cœur. »* Faisant une discrète allusion à ses ennemis d'hier, notamment parmi les Blancs, M. Mugabe a poursuivi : *« Vous et moi, devons nous adapter intellectuellement aux réalités politiques changeantes et nous conduire mutuellement en frères liés par un sentiment de camaraderie. Si vous me haïssiez hier, aujourd'hui vous ne pouvez éviter l'amour qui nous lie, les maux du passé doivent être pardonnés et oubliés, le racisme et l'oppression sont des iniquités qui devront disparaître à jamais de notre système politique et social. Que les Blancs nous aient opprimé hier, lorsqu'ils étaient au pouvoir ne justifie pas que nous puissions faire de même aujourd'hui. La démocratie n'est pas la loi des foules. Elle doit demeurer un régime discipliné. »*

S'adressant à la masse des défavorisés, M. Mugabe a ajouté : *« Je puis vous assurer que mon gouvernement est décidé à introduire des changements significatifs dans la vie des gens de ce pays. Mais je vous demande d'être patients et de permettre à mon gouvernement d'organiser les programmes qui apporteront ce changement. »*

Enfin, le premier ministre a rendu un hommage appuyé à lord Soames.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Moscou a commis des erreurs d'appréciation et sous-estimé les chances de M. Mugabe

De notre correspondant

Moscou. — *« La victoire des forces patriotiques au Zimbabwe est un grand événement de notre temps (...). Elle a radicalement changé, au bénéfice de l'Afrique indépendante, la situation politique, militaire et économique dans le sud du continent. »* L'Union soviétique a salué comme il se devait l'indépendance de l'ancienne Rhodésie et annoncé qu'elle va procéder à l'échange d'ambassadeurs.

Selon les Soviétiques, les élections au Zimbabwe ont été *« un tir à répétition »*. Un commentateur de la *Literatournaya Gazeta* a en effet expliqué qu'elles constituaient une défaite à la fois de l'impérialisme, du racisme, du colonialisme, de la *« démocratie occidentale »*... Le résultat de la consultation, observe-t-il, n'a pas plu à Londres, qui fait contre mauvaise fortune bon cœur ; en Afrique du Sud, il a provoqué une *« intense jubilation »* parmi la population noire ; il représente une sorte de *« prélude aux changements futurs en Namibie »* (le commentateur ne précise pas si ce « prélude » concerne le processus démocratique lui-même ou simplement son résultat, l'indépendance). *« A Londres et dans quelques autres capitales on entend dire que les changements au Zimbabwe découlent directement de la démocratie à l'occidentale ; on prétend que personne n'a empêché l'expression de la volonté de ce pays. Tout cela est un mensonge,* a écrit la *Literatournaya Gazeta. Les bulletins de vote ont été gagnés par une guerre de sept ans... »*

Les réticences des Soviétiques à admettre le succès du processus engagé à la conférence du Commonwealth à Lusaka sont d'autant plus grandes que leur diplomatie a, dans les mois qui ont précédé l'indépendance du Zimbabwe, commis au moins trois erreurs d'appréciation. L'U.R.S.S. a d'abord compté sur un échec de la conférence de Londres, qualifiée de *« nouvelle mouture de Camp David pour un règlement excluant les patriotes »*. Selon Moscou, les Britanniques avaient même fait un calcul perfide : le Front patriotique s'abstiendrait de participer à la conférence de Londres et la Grande-Bretagne pourrait alors organiser sans lui des élections qui tourneraient à l'avantage de ses protégés, MM. Smith et Muzorewa.

Le Kremlin a ensuite estimé que les élections ne pourraient être que truquées pour maintenir au pouvoir l'évêque Muzorewa, *« ce Quisling noir »*.

La troisième erreur a été de miser, pratiquement jusqu'au dernier moment, sur M. Nkomo, en ignorant presque totalement M. Mugabe, considéré comme plus proche des thèses chinoises. Pendant des années, seul le président de la ZAPU, qui a fait de fréquents voyages en U.R.S.S., a eu droit de cité dans la presse. Les Soviétiques ne se sont intéressés à M. Mugabe que dans les derniers mois précédant l'indépendance. Aussi se sont-ils efforcés de considérer les résultats de la consultation comme une victoire du Front patriotique dans son ensemble et non comme un succès de la ZANU de M. Mugabe. C'est pourquoi ils insistent beaucoup sur la nécessité de maintenir l'unité de ses diverses composantes.

DANIEL VERNET.

DIPLOMATIE

Nouvelles sanctions économiques américaines contre l'Iran

(Suite de la première page.)

A propos de l'attitude des alliés, le président s'est montré conciliant : *« J'ai pu être parfois déçu par certaines de leurs actions*, a-t-il déclaré, *mais je comprends que nous sommes beaucoup moins vulnérables qu'eux. Dans l'ensemble, je pense qu'ils ont réagi comme il le fallait et je suis sûr que nous allons les voir bientôt apporter un nouvel appui au boycottage des Jeux de Moscou et aux actions contre l'Iran. »* M. Carter a estimé que si l'Iran interrompait ses livraisons de pétrole aux alliés des Etats-Unis, cela *« ne constituerait pas un danger mortel, mais un sérieux inconvénient »*.

Le président a consacré la seconde partie de sa conférence aux problèmes économiques. Il a admis que le pays traversait une *« légère récession »*, mais qu'il n'est pas possible de baisser les taux d'intérêt ni d'assurer l'emploi tant que l'inflation n'est pas jugulée.

Le président a annoncé un complément de mesures propres à combattre la hausse des prix et le chômage : en particulier le déblocage de crédits pour l'agriculture, l'industrie du bâtiment, qui connaît sa crise la plus grave depuis 1975, et l'automobile.

Les constructeurs étrangers de petites voitures vont faire l'objet de sollicitudes particulières pour les inciter à bâtir des usines aux Etats-Unis. Le président a annoncé qu'après Honda, Datsun venait de se décider à fabriquer dans le pays. Il a ajouté qu'il espérait bientôt annoncer la même nouvelle pour Volkswagen. En attendant, 1 milliard de dollars vont être affectés au maintien de l'emploi dans l'industrie automobile.

Répondant à une question, il a vigoureusement démenti avoir choisi la date de cette conférence de presse en prévision des élections primaires de Pennsylvanie, le 22 avril. On estimait cependant, jeudi soir, à Washington, que le président avait peut-être pris cette initiative faute de résultats précis à annoncer à la suite de la visite de MM. Sadate et Begin dans la capitale fédérale.

La visite du premier ministre israélien à Washington s'est, en effet, terminée officiellement jeudi 17 avril, à midi, par la publication d'un communiqué commun.

Les deux signataires du communiqué affirment *« leur foi dans l'accord signé le 17 septembre 1978 à Camp David... leur satisfaction de l'application progressive du traité de paix signé le 26 mars 1979 entre Israël et l'Egypte... et leur détermination de poursuivre jusqu'à leur conclusion dans le cadre de Camp David les négociations en cours sur l'autonomie, comme un pas de plus vers un règlement global au Proche-Orient »*. Ils formulent *« à nouveau leur conviction qu'une paix durable ne peut être instaurée au Proche-Orient que par un règlement global »*.

Le communiqué confirme que des délégations égyptienne, israélienne et américaine se réuniront pour accélérer les négociations en Israël et en Egypte, en commençant, avant la fin d'avril, à Herzliya (près de Tel-Aviv).

Jeudi, en fin de matinée, M. Begin a pris la parole devant un millier de représentants des principales organisations juives américaines.

Le premier ministre israélien, porté par l'enthousiasme de son auditoire, a repris, en les précisant, les principaux thèmes de ses précédents discours à Washington. Il a été particulièrement applaudi lorsqu'il a évoqué l'avenir de Jérusalem :

« La partie orientale de Jérusalem doit-elle voter, comme on nous le demande, avec la Judée et la Samarie ? Non ! Jérusalem - est, ouest, nord et sud doit rester sous une seule juridiction : celle d'Israël...

Sentant peut-être une certaine réticence de son auditoire à propos de la poursuite de la politique d'implantation dans les territoires occupés, M. Begin, d'une voix émue, aux accents parfois prophétiques, a évoqué le problème de la sécurité d'Israël : *« La soi-disant O.L.P.* (Organisation de libération de la Palestine), a-t-il dit, *reçoit 1 million de dollars par jour des pays producteurs de pétrole... Pour préparer aux Soviétiques une base au Proche-Orient semblable à celles qu'ils ont déjà au Mozambique, en Ethiopie, au Vietnam, au Cambodge. Jamais nous n'accepterons un Etat palestinien à nos frontières*, a conclu M. Begin. *Nous, les survivants de l'holocauste, nous devons assurer à nos enfants la liberté pour toujours. »*

Malgré le peu de résultats des visites de MM. Sadate et Begin, on insiste, à Washington, sur l'importance de la relance des négociations avant l'échéance du 26 mai.

On fait assez grand cas, aussi, de la création envisagée d'un « comité de suite » *(Continuing Comittee)* qui servirait de cadre à des négociations ultérieures sur les questions qui n'auront pas été résolues le 26 mai. Cela permettrait de proposer prochainement aux régions palestiniennes sous contrôle israélien, un système de gouvernement autonome, chargé de l'administration quotidienne, sans que le problème de la création d'un Etat indépendant soit réglé, ni que des questions litigieuses comme celles des pouvoirs de police, soient résolues.

NICOLE BERNHEIM.

L'Assemblée européenne demande que soit envisagée « le cas échéant » la suspension des relations avec Téhéran

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a approuvé jeudi 17 avril une résolution condamnant fermement le gouvernement de Téhéran et invitant les Neuf à prendre « toutes les mesures nécessaires et possibles, en consultation étroite avec les Etats-Unis et les autres membres de l'alliance atlantique, pour obliger les autorités iraniennes à libérer les otages ». Il est demandé aux Neuf d'« envisager le cas échéant, si les otages ne sont pas libérés, de suspendre les relations diplomatiques entre l'Iran et les Etats membres de la Communauté ». Cette résolution était présentée par les démocrates-chrétiens, les conservateurs britanniques et les libéraux. Les communistes et la majorité des socialistes ont voté contre ; cependant, quelques socialistes ont voté pour et une dizaine d'autres se sont abstenus. Les gaullistes se sont abstenus. De nombreux parlementaires français de l'U.D.F. (qui siègent au groupe libéral et, pour quelques-uns d'entre eux, au groupe démocrate-chrétien) n'ont pas participé au vote.

De nos envoyés spéciaux

En adoptant cette résolution, certes moins « musclée » que celle initialement préparée, la majorité de centre droit s'est écartée des conseils de prudence prodigués mercredi par M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères et président en exercice du conseil des Neuf, puis jeudi, par le commissaire Davignon. Du côté officiel français, le vote de l'Assemblée était commenté en termes sévères : *« Toute prise de position faisant référence à une rupture des relations diplomatiques avec l'Iran est irresponsable »*, disait-on. En fait, les groupes de centre droit, qui, depuis deux jours, faisaient marche arrière, répugnaient à complètement renier ce qui avait été leur première réaction. Ils entendaient qu'il soit fait allusion, au moins de manière indirecte, à la possibilité d'une rupture des relations. Dans ces conditions, les tractations engagées mercredi avec des socialistes pour tenter d'aboutir à un texte commun ne pouvaient qu'échouer.

Les représentants de l'Organisation de libération de la Palestine en visite à Strasbourg se sont entretenus jeudi avec une délégation du groupe communiste, puis avec les dirigeants du groupe socialiste, qu'ils ont invités à se rendre un jour prochain au Liban. La délégation de l'O.L.P. devait rencontrer officieusement vendredi deux émissaires du groupe libéral chargés de lui expliquer les réserves de leurs collègues à ces rencontres. Avant d'avoir été contacté, le groupe libéral avait décidé qu'il ne donnerait pas audience aux représentants palestiniens *« tant que l'O.L.P. n'aura pas solennellement renoncé à l'application de la charte de Beyrouth, notamment de ses articles 19 et 22 »*, dénonçant le sionisme et l'établissement de l'Etat d'Israël. Les représentants de l'O.L.P. ont aussi pris contact avec les élus gaullistes.

A titre personnel, quatre membres du groupe socialiste, Mmes Charzat, Roudy, MM. Loo et Sarre, ont déposé un projet de résolution exprimant leur *« opposition résolue à toute reconnaissance de fait qui serait conférée à l'O.L.P. tant que celle-ci continue de proclamer dans sa charte sa volonté de ne pas reconnaître et de détruire l'Etat d'Israël »*.

La veille, M. Schwarzenberg (M.R.G.) était intervenu dans le même sens.

Au cours d'un déjeuner de presse, les délégués de l'O.L.P. ont souhaité que la Communauté prenne *« une initiative sérieuse »* afin de favoriser *« l'élaboration d'une nouvelle base juridique qui pourrait être adoptée par l'ONU »* en remplacement de la résolution 242, dont les Palestiniens demandent la modification. Interrogé sur le point de savoir si M. Arafat accepterait de répondre au vœu des giscardiens selon lesquels la reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'O.L.P. constitue le préalable à la venue du dirigeant palestinien en visite à Paris, M. Khader, directeur du bureau de l'O.L.P. à Bruxelles, a répondu : *« Je ne crois pas qu'Arafat jouera une carte si importante uniquement pour le prestige de la France. »*

Un autre débat a eu lieu en séance de nuit sur la question posée par M. d'Ormesson, au nom du groupe démocrate-chrétien, sur la nécessité d'organiser au plan communautaire une *« structure opérationnelle »* chargée de surveiller militairement les voies maritimes de l'approvisionnement en pétrole. Selon M. d'Ormesson, *« l'Europe a besoin de disposer d'une flotte capable de contrebalancer depuis la mer du Nord jusqu'au cap de Bonne-Espérance la flotte soviétique »*. Les autres orateurs du centre et de la droite, notamment MM. Hassel, Schall et Bismarck (démocrates-chrétiens, Allemagne) ; de Courcy Ling, Prag (conservateurs, Royaume-Uni), ont exprimé la même préoccupation. M. Barbi (démocrate-chrétien, Italie) s'est réjoui que cette initiative constitue *« un premier pas vers la Communauté européenne de défense »*.

Les formations de gauche ont réagi. Porte-parole du groupe socialiste, Mme Charzat a accusé les instigateurs de ce débat de proposer en fait *« la création d'une force européenne d'intervention totalement intégrée à l'alliance atlantique »*. Au nom des communistes, M. Baillot a estimé que ce débat était *« illégal »* et que ses conclusions seraient *« nulles et non avenues »*.

Les démocrates-chrétiens et les conservateurs britanniques ont déposé un projet de résolution invitant *« les Etats membres disposant d'une flotte navale à coordonner leurs missions de surveillance »* sur la route du pétrole et à *« accentuer leurs efforts, notamment pour la construction navale »*.

Ce texte devait être adopté vendredi matin avec l'appui des libéraux, mais les socialistes et les communistes ont empêché que le vote ait lieu, en recourant à un artifice de procédure. Utilisant l'article 33 du règlement ils ont demandé au président de la séance, M. Rogers (Royaume-Uni, travailliste), de vérifier si le quorum (137 membres, soit le tiers de l'Assemblée) était atteint. Aussitôt la plupart des socialistes et des communistes ont quitté l'hémicycle. Les huissiers de la présidence n'ont alors dénombré que 129 présents. Malgré les protestations des démocrates chrétiens et des conservateurs, le vote de la proposition de résolution a donc été reporté à la prochaine session, conformément au règlement.

PHILIPPE LEMAITRE et ALAIN ROLLAT.

A Beyrouth

UN LONG ENTRETIEN ENTRE M. GEORGES MARCHAIS ET M. YASSER ARAFAT

M. Georges Marchais a quitté Beyrouth jeudi matin 17 avril, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures au Liban, marquée par une longue série d'entretiens avec les dirigeants libanais et palestiniens.

Le dernier, qui s'est terminé jeudi à 4 heures du matin, a été une séance de travail de plus de cinq heures entre la délégation du P.C.F. et les dirigeants de l'O.L.P., suivie d'un tête-à-tête *« extrêmement amical »*, selon la délégation, entre MM. Marchais et Yasser Arafat, chef de l'O.L.P.

Selon le communiqué diffusé par le P.C.F. à l'issue de cette visite, M. Marchais a renouvelé à M. Arafat l'invitation du P.C.F. à se rendre en France, tout en soulignant la *« nécessité urgente d'une invitation par le gouvernement français du président Arafat »*.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LIBERATION D'UN DIRIGEANT SYNDICAL PERONISTE. — M. Lorenzo Miguel, dirigeant syndical péroniste arrêté par la Junte après le coup d'Etat de 1976, a été libéré jeudi 17 avril. — *(A.F.P.)*

Colombie

● ENLEVEMENT A BOGOTA. — M. German Castro Caicedo, journaliste et producteur de télévision, a été enlevé vendredi 18 avril par des inconnus à Bogota. Les autorités gardent le mutisme sur cette affaire. M. Castro, chroniqueur du journal *El Tiempo* et producteur de télévision, s'est fait remarquer pour ses reportages sur des thèmes sociaux d'actualité. Il avait publié en 1979 un livre, *Colombie amère*, dans lequel il dénonçait les injustices auxquelles est soumise la population marginale du pays. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

● INCIDENTS ENTRE IVOIRIENS ET MAURITANIENS PRES D'ABIDJAN. — Des incidents entre Ivoiriens et Mauritaniens ont éclaté au cours des derniers jours, à Yopougon, dans la banlieue d'Abidjan, faisant officiellement un mort et plusieurs blessés, apprenait-on jeudi 17 avril, dans la capitale ivoirienne. Selon le ministère de l'information, des Ivoiriens, à une date non précisée, ont attaqué des boutiques appartenant à des Mauritaniens. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

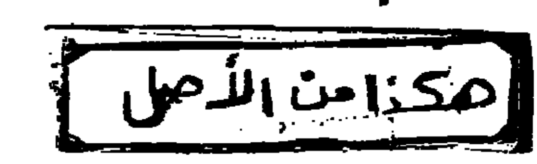
● LES RELATIONS ENTRE LES DEUX ALLEMAGNES. — Le chancelier Schmidt a confirmé, jeudi 17 avril à Düsseldorf, qu'il rencontrerait M. Erich Honecker, chef du parti communiste (S.E.D.) et de l'Etat est-allemand, avant la fin de l'année. Il s'était entretenu, avant de faire cette déclaration, avec M. Günter Mittag, l'un des principaux responsables du S.E.D. — *(A.F.P., A.P.)*

● LES ECRIVAINS OUEST-ALLEMANDS Günter Grass et Peter Schneider, ainsi que deux auteurs qui ont quitté la R.D.A. en 1976 et 1977, Thomas Brasch et la poétesse Sarah Kirsch, ont adressé, le jeudi 16 avril au chancelier Schmidt une lettre ouverte lui demandant de prendre ses distances à l'égard de la politique américaine. Ces écrivains se prononcent pour une participation de l'Allemagne fédérale aux Jeux olympiques et à toute autre rencontre pouvant contribuer à une entente internationale. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE CORRESPONDANT DE L'A.F.P. EXPULSE. — M. Michel Hermann, correspondant de l'Agence France-Presse au Zaïre, a été déclaré, jeudi 17 avril, *« indésirable »* par les autorités zaïroises, qui l'ont prié de quitter le pays dans les vingt-quatre heures. La Fédération internationale des journalistes, dont le siège est à Bruxelles, a protesté énergiquement contre cette expulsion vendredi dans un télégramme adressé au président Mobutu.





AMÉRIQUES

Uruguay

JEAN-CHARLES SERRALTA, LIBÉRÉ APRÈS HUIT ANS DE DÉTENTION

« D'une manière ou d'une autre on est toujours en faute... »

Il a perdu 10 kilos en huit ans de détention dans les geôles uruguayennes. Jean-Charles Serralta, qui a dû être athlétique, a aujourd'hui un visage maigre, un crâne rasé de bagnard, l'œil vague et la mine étonnée d'un homme qui redécouvre la lumière du jour. Ce qui l'impressionne le plus, après cette interminable nuit carcérale, c'est, dit-il, « *l'agitation et la rumeur de la vie* ». Il s'ébroue avec précaution, étonné de marcher librement après tant d'années passées à courber l'échine devant des gardiens agressifs, « *et qui ont pour mission de ne jamais vous laisser en repos* ».

Que pense un homme soudainement rendu à la liberté et qui n'y croyait plus ? Rien de précis, semble-t-il, sinon l'envie de plaider tout de suite en faveur des « compagnons », des autres qui sont restés là-bas, des « *quelque mille cinq cents prisonniers politiques enfermés dans cette prison* » au nom dérisoire de Libertad.

Ils sont soumis à des « traitements » subtilement « dosés », et qui correspondent aux étages de la prison, située à une cinquantaine de kilomètres de Montevideo. Le traitement « *le plus dur* » est réservé aux prisonniers du deuxième étage. « *Ils sont seuls dans leur cellule, avec seulement une heure de promenade par jour.* » Aux premier et troisième étages, les détenus sortent plus longtemps. « *Ceux des quatrième et cinquième étages, ainsi que les « résidents » des baraques annexes, participent au moins à des travaux quotidiens.* » Jean-Charles Serralta s'estime favorisé. Il est resté six ans au deuxième étage et deux ans au cinquième.

Mais les conditions les plus brutales sont réservées aux prisonniers politiques répartis dans d'autres prisons que La Libertad, plus éloignées encore de Montevideo. Parmi eux, l'état-major, ou ce qu'il en reste, du mouvement révolutionnaire des Tupamaros : Raul Sendic, plusieurs fois torturé, et que l'on dit très malade, Mujica, Marenales, Lloveras, Rosenkof, Engler, Vassen, Zabalsa, Fernandez Huidobro. Des noms qui furent prestigieux, presque oubliés aujourd'hui, et que ceux de La Libertad répètent avec admiration et désespoir. Car le mouvement Tupa a été complètement écrasé. « *Mais de faibles signes d'opposition apparaissent de nouveau dans les milieux intellectuels. Pour le reste, la population semble matée, les étudiants sont enrégimentés, contraints de porter uniformes et badges de couleur distinctifs...* »

Jean-Charles Serralta, à qui les autorités uruguayennes ne reconnaissaient pas au début le statut de « double nationalité » a été « évidemment » torturé. Comment ne pas l'être ? La torture est une « institution », une habitude, la routine. Pendant un mois, après son arrestation en avril 1972, il a été « interrogé » par les militaires « dans une caserne » : la tête plongée dans une bassine d'eau, les coups répétés sur les parties sensibles du corps, l'électricité, la fameuse *picana*, la station debout imposée pendant des heures, une variante de la « statue » portugaise. Il en parle presque avec détachement et fait un effort de mémoire pour indiquer qu'il a été torturé « *une nouvelle fois en 1975* ». Pourquoi ? Mystère...

« Casser le moral des prisonniers »

Car le plus absurde, le plus déprimant dans cette situation, c'est l'incertitude, l'internement sans raisons apparentes, sans que l'on explique pour quoi « *et pour combien de temps* ». Jean-Charles Serralta n'a été jugé qu'en mars 1979, sept ans après son arrestation. Il a écopé de dix ans de prison, mais il n'était même pas certain que cette peine était définitive.

Tout est fait « *pour casser le moral des prisonniers* ». Des psychiatres-espions se relaient pour informer les autorités. « *D'une manière ou d'une autre, on est toujours en faute. Que l'on parle ou que l'on ne parle pas, ou bien s'il manque un bouton à votre veste. Il s'agit de maintenir un rythme régulier de punitions selon les étages. Pas de relâchement, pas une seule heure de relâchement. C'est épuisant...* » Défendu de parler, sauf en cellule si l'on n'est pas seul. La nourriture à La Libertad est « *sommaire, mais passable* ». En revanche, les soins médicaux sont « inexistants ». Le médicament passe-partout, c'est l'aspirine. « *Un camarade est mort de péritonite, car il n'a pas été évacué à temps. Ceux qui ont des crises cardiaques — et ils sont nombreux — pendant la nuit doivent attendre des heures l'arrivée d'un gardien et du médecin. C'est souvent trop tard. On donne des tranquillisants pour tout, car la dépression nerveuse est la maladie numéro un à La Libertad...* »

La femme de Jean-Charles Serralta, une Uruguayenne, est encore détenue, très malade et non soignée. « *Elle a été victime d'une épidémie très répandue dans les prisons, qui affecte les yeux et peut rendre aveugle.* »

Les perspectives ? Elles sont sombres. Six cent mille Uruguayens — sur moins de trois millions d'habitants — ont quitté leur pays. La situation économique est très mauvaise. Un simulacre de restauration de la démocratie est prévu en 1981. Comment savoir ? « *Il faut attendre, espérer...* » Alors peut-être Jean-Charles Serralta retournera-t-il à Montevideo, où il a passé et laissé la moitié de sa vie.

MARCEL NIEDERGANG.

UNE INTERVENTION DE M. ABELIN EN FAVEUR DU GÉNÉRAL SEREGNI

M. Jean-Pierre Abelin, vice-président du Centre des démocrates sociaux, a décidé d'intervenir en faveur du général Liber Seregni, ancien candidat à la présidence de la République, incarcéré à Montevideo. Il a adressé la lettre suivante à M. Aparicio Mendez, président de la République de l'Uruguay :

Monsieur le président

Vous connaissez l'attachement de mon pays aux nations d'Amérique latine et à la nation uruguayenne en particulier. Vous savez également toute l'importance que nous portons à l'exercice des libertés et des droits fondamentaux de la personne humaine et au respect des valeurs essentielles de l'humanisme qui sont ancrées dans nos traditions communes.

C'est au nom de ces traditions et des liens qui unissent nos nations que je me permets d'attirer tout spécialement votre bienveillante attention sur le sort que j'estime injustifié réservé actuellement au général Liber Seregni, ancien candidat à la présidence de la République, et à de nombreux autres militants de la démocratie chrétienne, emprisonnés pour des raisons que je m'explique difficilement.

Le peuple français comme tous mes collègues parlementaires se sont émus de cette situation, et je partage avec eux l'idée que votre pays gagnerait l'estime et la considération de l'opinion publique internationale en témoignant d'un souci plus affirmé de justice et de respect des droits démocratiques à l'égard de ces personnes, dont on ne peut mettre en doute l'honnêteté et l'intégrité.

Je suis persuadé que vous ne serez pas indifférent à l'appel de ceux qui souhaitent pour votre pays un avenir de paix et de liberté et que vous aurez un geste d'apaisement et de clémence pour ceux qui, sans partager exactement vos opinions, sont cependant des hommes sincères et droits et d'ardents défenseurs de la paix et de la liberté.

El Salvador

Si nous mettons fin à la violence et à la répression, nous aurons gagné

nous déclare un démocrate-chrétien membre de la junte

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Membre de la junte de cinq membres au pouvoir depuis le début de cette année et dirigeant démocrate-chrétien, M. Morales Erlich a la réputation d'être l'« intellectuel » du gouvernement.

« *La démocratie chrétienne,* nous dit-il, *est seule capable d'empêcher des forces armées de suivre une pente naturelle qui pendant un demi-siècle et jusqu'au coup d'État du 15 octobre dernier a fait d'elles l'alliée de l'oligarchie. Soutenir cette thèse nous vaut aujourd'hui d'être attaqués par la gauche, qui affirme que nous ne faisons que couvrir de notre respectabilité un régime en réalité militaire ; par la droite, qui hurle que nos réformes conduisent au désastre économique ; et par cette minorité des forces armées, qui ne veut pas le changement et qui ne voit pas pourquoi la D.C. ayant toujours été le principal ennemi cesserait de l'être du jour au lendemain. De ce fait nous passons par un moment très difficile.* » M. Morales Erlich, âgé de quarante-quatre ans, avocat, ancien maire de San-Salvador, exilé au Costa-Rica après la fraude électorale de 1977 qui l'avait empêché de devenir vice-président de la République, nous reçoit dans son bureau du vieux palais de San-Jacinto.

« *Je reconnais,* ajoute-t-il, *que la répression officielle frappe davantage aujourd'hui l'extrême gauche que l'extrême droite. On ne peut en cinq mois changer les habitudes de cinq décennies pendant lesquelles l'ennemi pour les militaires a été la gauche. En outre, il y a dans les forces de l'ordre des gens sans scrupules, aux méthodes sommaires. D'autre part, l'oligarchie paye des tueurs étrangers. La répression, telle qu'elle existe, ternit évidemment notre image. Nous luttons pour la diminuer, pour l'empêcher. D'ailleurs nous aussi nous avons payé notre tribut : dix de nos maires ont été tués, ainsi que Mario Zamora, l'un de nos plus hauts dirigeants.* »

M. Morales n'est-il pas inquiet de voir que les forces politiques de la gauche traditionnelle et même des hommes de son propre parti parmi les plus progressistes perdent les uns après les autres confiance dans le processus déclenché par le coup d'État militaire du 15 octobre et quittent la junte, le gouvernement, le pays ?

« *La chute du général-dictateur Romero a évidemment provoqué une euphorie. Beaucoup ont cru alors que le cancer était extirpé. On a mis au travail ensemble la droite et la gauche, l'entreprise privée et les communistes, les professeurs d'université et les politiciens pragmatiques. Ce premier gouvernement était une équipe de prima donna où chacun voulait faire sa révolution, la seule, l'unique. Et tous se neutralisaient.*

» *Lors de la crise de fin décembre, les forces armées ont fait appel à la démocratie chrétienne pour gouverner. Ni le P.C. ni les sociaux-démocrates n'ont voulu participer à cet effort. Ils ont préféré attendre, se disant que si cet autobus arrivait au terminus, la démocratie, ils en tireraient profit et que sinon ils en tireraient aussi profit — en montant dans le suivant ! Lorsque nous avons été appelés, notre parti a demandé aux forces armées qu'elles s'engagent cette fois devant le peuple et par écrit à mener à bien des réformes économiques et sociales. C'est de là que sont venues, les 5 et 6 mars, la réforme agraire, la nationalisation des banques et celle du commerce extérieur du café et du sucre.* »

« Nous avons l'appui du peuple »

« *Aujourd'hui il y a au Salvador beaucoup de civils qui disent aux militaires qu'ils n'ont pas besoin de la D.C. et qu'ils peuvent bien faire les efforts eux-mêmes, qu'ils en tireront ainsi le prestige populaire. Leur but est en réalité de revenir en arrière, d'arrêter le changement, de remettre les forces armées sur le rail conservateur.*

» *Il y a d'autre part, à gauche, tous ceux qui ne veulent pas une société démocratique et que nos réformes gênent parce qu'elles les rendent moins intéressants pour le peuple. Il y a aussi le M.N.R. social-démocrate, moins progressiste que nous, qui ne sait pas très bien ce qu'il veut et qui utilise ses relais internationaux pour nous attaquer. Lors des élections de 1972 et 1977, la D.C. a porté sur ses épaules l'opposition sociale démocrate et communiste. Et aujourd'hui nous serions des opportunistes, des gens vendus à la droite ?* »

N'est-il pas difficile pour un parti qui se dit chrétien de demeurer dans un gouvernement qui n'a pas su empêcher l'assassinat du plus haut dirigeant de l'Église catholique salvadorienne ?

« *Ce crime ne nous a pas porté préjudice car on sait que c'est l'extrême droite qui a tué Mgr Romero. Le peuple sait d'autre part que c'est l'extrême gauche qui est responsable des violences qui ont eu lieu le jour des obsèques. Nous avons l'appui du peuple. Les pauvres savent que nous les défendrons. Nous avons aussi l'appui des États-Unis, qui nous aident financièrement, ainsi que celui du Venezuela et du Costa-Rica. Si nous parvenons à mettre fin à la violence, à la répression, nous aurons gagné.* »

Impossible de ne pas admirer cet optimisme dans un pays où il n'est bruit que de guerre civile, de violences, d'affrontements, d'impasse. Ne craignez-vous pas d'être en train de vous « brûler » auprès de gens qui ont cru en vous, demandons-nous encore à M. Morales ?

« *Celui qui risque sa vie pour ce à quoi il croit ne se brûle pas. Et si l'on nous tue il y en aura d'autres. Croyez-le : cette junte va durer. Déjà la gauche utilise un ton moins violent ; nous sommes désireux de dialoguer avec elle. Cette année sera décisive. Si on parvient à mener à bien la redistribution des terres, on aura fait beaucoup. Ensuite nous donnerons la parole au peuple, ce qui ne s'est encore jamais fait dans ce pays.* »

JEAN-PIERRE CLERC.

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement rendu par la dix-septième Chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Paris, le 22 mars 1979,

et d'un arrêt contradictoire, rendu par la onzième Chambre des appels correctionnels de Paris, le 29 octobre 1979, confirmant le jugement précédant, dans toutes ses dispositions, tant pénales que civiles.

M. Jean BOIZEAU, demeurant 49, avenue Marceau - 75016 PARIS, Directeur de l'hebdomadaire « Minute », édité par la Société SEPA, dont le siège est 49, avenue Marceau, PARIS, 75016,

a été déclaré coupable du délit de diffamation publique envers le Docteur ROUSPIDE, demeurant 23, boulevard Malesherbes- 75008 PARIS,

pour avoir publié sous la forme d'une conversation entre la jeune femme qui serait l'auteur de l'article et lui-même : « Je ne suis pas malade, je suis socialiste et je veux participer à la campagne. J'ai besoin de huit jours d'arrêt. » « Pas de problème, je vous fais votre certificat. »

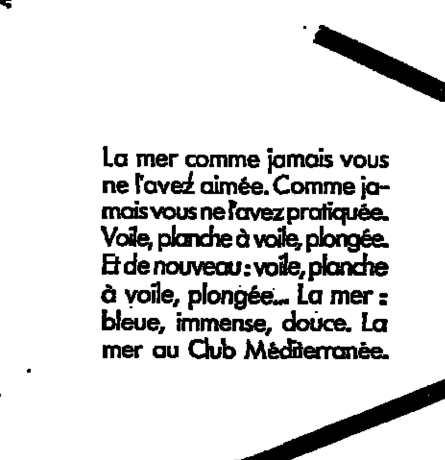
Les premiers juges ont sans difficulté admis le caractère diffamatoire du propos,

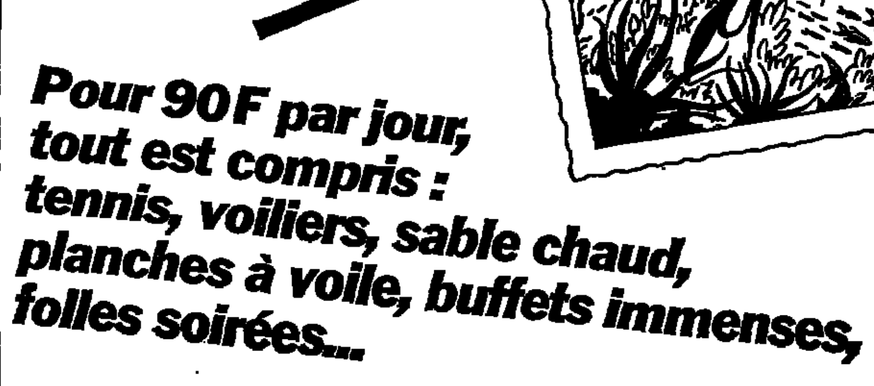
et condamné à 1 000 francs de peine d'amende et à payer à M. ROUSPIDE la somme de 15 000 francs à titre de dommages et intérêts.

Pour extrait
Me J.-C. NOWAK, avocat.









A TRAVERS LE MONDE

Argentine

R.F.A.

Colombie

Zaïre

AMÉRIQUES

Brésil

APRÈS DEUX SEMAINES DE GRÈVE

Le gouvernement destitue les dirigeants des syndicats de métallos de Sao-Paulo

Le gouvernement brésilien a décidé, jeudi 17 avril, de destituer la direction des syndicats de métallurgistes de Sao-Bernardo et de Santo-Andre (Etat de Sao-Paulo) et de nommer des administrateurs provisoires. Le décret gouvernemental accuse les dirigeants syndicaux destitués d'« incitation à la grève » et nomme des médiateurs chargés de les remplacer pour négocier avec le patronat. Les négociations entre syndicalistes et patronat avaient été interrompues après que le tribunal régional du travail eut décrété lundi la grève « illégale ».

Le président Figueiredo a déclaré jeudi, à Brasilia, que « la loi devait être respectée » et que « le gouvernement avait fait tout son possible pour éviter cette grève ».

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. — *« Si vous êtes victime de brutalités policières, notez le numéro de la voiture des flics et avisez le syndicat. Veillez à avoir toujours vos papiers d'identité sur vous ; ne trainez pas le soir dans les bars ; ne parlez pas aux policiers, ils n'attendent que cela pour se livrer à des provocations. Si vous êtes arrêté, n'acceptez de répondre aux questions qu'en présence de l'avocat du syndicat... »* Luis da Silva (« Lula ») s'adresse aux dizaines de milliers de métallos en grève rassemblés, jeudi 17 avril, dans un stade de banlieue de Sao-Paulo. Agé de trente-quatre ans, petit, massif, le visage mangé par une barbe broussailleuse, « Lula » est le leader incontesté des ouvriers des grandes usines automobiles (Volkswagen, Ford, Chrysler), qui ont cessé le travail depuis que le mouvement a été déclaré illégal par le tribunal régional du travail.

Ces propos illustrent la tactique *choisie par le syndicat* : *éviter* tout affrontement avec la police, renoncer au besoin aux piquets de grève. Ils indiquent en même temps le chemin parcouru en quelques années par les dirigeants ouvriers de la grande banlieue industrielle de Sao-Paulo. Le syndicat est désormais conscient de sa force. Il a ses propres avocats, ses économistes, ses appuis politiques dans l'Etat et à Brasilia. Il est soutenu par l'Eglise.

Le gouvernement se trouve en revanche dans la situation inconfortable d'avoir à faire respecter une *législation* du *travail* archaïque qui ne correspond plus aux réalités de la société. Le carcan réglementaire est si sévère que plus personne ne peut s'y référer sérieusement. Tout est illégal, certes, mais des dizaines de milliers de grévistes se réunissent impunément en présence des députés fédéraux, avec la bénédiction de l'archevêque de Sao-Paulo, Mgr Evaristo Arns, et vote une fois de plus à main levée la poursuite de leur mouvement.

« Lula » est le symbole de ce *nouveau prolétariat qui découvre* des droits syndicaux en usage dans les pays occidentaux, mais qui ont presque un caractère révolutionnaire au Brésil. Il s'étonne publiquement — et cette « naïveté » est payante auprès de l'opinion publique — que, depuis le début de la grève, le ministre du travail, M. Murilo Macêdo, ait eu d'innombrables conversations avec le patronat, voire avec l'armée, sans jamais daigner prendre contact avec lui. Quand la police convoque les responsables du fonds de grève pour s'enquérir du montant de celui-ci et des établissements bancaires dans lesquels il est déposé, sa riposte est immédiate. D'accord, mais qu'on lève également le secret bancaire pour ceux qui ont spéculé, en décembre 1979, sur la dévaluation de la monnaie nationale. La question reste en suspens...

Le recours au populisme

Ce réalisme efficace se double d'un recours au populisme traditionnel. *« Les voleurs et les corrompus ne sont pas parmi nous, mais dans les cercles officiels »*, lance « Lula » à l'assemblée avant de s'indigner du fait que le ministre du travail, sa bête noire, puisse donner des « leçons de civisme » aux grévistes et, le même jour, *boire*, au cours d'une réception, du champagne français (les produits de luxe importés sont lourdement taxés et donc très chers).

Les revendications salariales ne sont plus au centre du conflit : le Syndicat des métallos, qui avait d'abord demandé 15 % d'augmentation, s'accommoderait des 7 % qui ont été accordés dans plusieurs villes de l'intérieur de l'Etat de Sao-Paulo où le travail a repris (1). « Lula » et ses compagnons insistent en revanche sur la garantie de l'emploi pour *un an, ce que le patronat et le* gouvernement refusent catégoriquement. Les syndicalistes les plus actifs lors des grèves de printemps 1978 et 1979 avaient été licenciés dès la fin du mouvement. Cette leçon n'a pas été oubliée.

La garantie de l'emploi pour douze mois constituerait une reconnaissance du nouveau pouvoir syndical. Par ce biais, d'autres droits, aujourd'hui ignorés ou bafoués (l'affichage syndical sans censure préalable...) pourraient être définitivement acquis. La grève des métallos de Sao-Paulo pourrait ainsi devenir exemplaire pour le reste du Brésil et contribuer au renforcement du parti des travailleurs auquel appartient « Lula » et qui se situe en marge des formations traditionnelles de gauche réapparues avec leurs vieux leaders depuis la libéralisation du régime et le retour des exilés.

La grève est suivie à 90 % par les cent quarante mille métallos du faubourg de Sao-Bernardo (où se trouve l'énorme usine de Volkswagen, qui emploie quarante *mille personnes) et à 80 % à* Santo-Andre, où les entreprises sous-traitantes des firmes automobiles sont plus petites. Selon les dirigeants syndicaux, le mouvement peut durer *« vingt, trente, cinquante jours »*. Une telle perspective est inacceptable pour le gouvernement, qui est déjà — quoique discrètement — taxé de faiblesse par les chefs militaires les plus conservateurs.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le salaire mensuel d'un métallo est de 14 000 cruzeiros (environ 1 500 francs). Les salaires sont indexés sur l'inflation (taux de 80 % en 1980), mais ne sont réajustés que tous les six mois, ce qui signifie, en termes réels, une perte considérable du pouvoir d'achat.

Cuba

Les actes de violence contre les candidats à l'exil se multiplient

Cinquante-quatre Cubains, réfugiés dans l'ambassade du Pérou à La Havane, sont arrivés, vendredi 18 avril, à Madrid. Premier groupe d'un contingent de cinq cents Cubains auxquels l'Espagne a offert l'asile.

D'autre part, le ministère vénézuélien des affaires étrangères a informé jeudi le gouvernement du Pérou que le Venezuela accepte d'accueillir cinq cents réfugiés cubains. Selon un communiqué, cette décision, ne signifie pas que le Venezuela oublie le problème de fond, à savoir un problème « d'ordre politique, de respect des representations diplomatiques, de leur protection, et de droit d'asile ».

De notre envoyé spécial

La Havane. — Les actes de violence contre les réfugiés de l'am*bassade du Pérou, qui com*mencent à quitter le pays, se multiplient. Aux brutalités constatées autour de la mission diplomatique, puis devant le centre de distribution des passeports, sont venues s'ajouter des scènes comparables à l'aéroport. Dans la journée de jeudi, l'ambassade d'Espagne, devant laquelle un groupe de candidats à l'exil faisait la queue, a reçu des pierres.

C'est au départ de l'avion de jeudi matin que la violence a atteint son plus haut niveau. Un homme a été attaqué à coups de ceinture. Un autre a été frappé. Ces deux cas ne sont sûrement pas les seuls. On signale, d'autre part, que de petits groupes viennent manifester devant les maisons de ceux qui, munis des documents nécessaires, n'attendent plus que le départ.

Il semble que les circonstances soient presque toujours les mêmes. Les groupes qui commettent ces actes sont relativement réduits (rarement plus de trois cents personnes).

Les cris hostiles sont repris par tous, mais les coups sont donnés par quelques individus. La police ou les comités de défense de la révolution (C.D.R.) interviennent pour protéger les victimes.

Les Cubains auxquels nous avons demandé ce qu'ils pensaient de tels agissements sont manifestement gênés. La très grande *majorité se déclarent contre*, surtout pour des raisons politiques. Le citoyen moyen comprend très bien que les « bavures » nuisent à l'image du pays à l'étranger. *« Notre gouvernement a fait preuve de beaucoup de bonne volonté et d'une attitude humanitaire dans cette affaire*, nous a déclaré un étudiant. *Le peuple s'apprête à montrer massivement de quel côté il se trouve. Ces actes sont inutiles et même nuisibles. »* Certaines personnes les admettaient dans les premiers jours parce qu'ils étaient le fait des habitants du quartier de l'ambassade du Pérou qui, eux-mêmes, avaient été rossés par les réfugiés au cours des désordres qui accompagnaient l'« occupation ». Pendant quelques heures, la rue a appartenu aux contestataires, et il est maintenant admis que certains d'entre eux ont alors laissé parler leur rancœur accumulée.

Mais cette explication ne suffit plus. On peut se demander aujourd'hui dans quelle mesure ces actes de violence ne sont pas voulus par les autorités.

« La direction nationale n'a pas interdit de brutaliser ceux qui s'en vont, dit une présidente de C.D.R. *« Mais les orientations reçues vont clairement dans le sens de la modération. Je dois même protéger ceux qui habitent mon immeuble en cas de menaces. Et pour la manifestation de samedi, nous avons reçu comme instruction d'éviter jusqu'aux gros mots. »* Les journalistes occidentaux témoins d'actes violents se demandent pourtant si la police intervient avec assez de diligence. Un fonctionnaire présent à l'aéroport jeudi matin s'est indigné : *« J'ai vu des membres de la police recevoir des coups à la place de ceux qui partent. C'est peut-être leur devoir, mais eux aussi sont des révolutionnaires. J'imagine qu'ils n'aiment pas se faire rosser par le peuple à la place des gusanos. Et puis, dans un pays comme le nôtre, on ne va quand même pas demander à la police de violenter les travailleurs. »*

« Le peuple va entrer en action »

Un médecin, membre du parti communiste, déclare à propos de ces actes de violence : *« Politiquement je suis contre, mais émotionnellement je suis pour. »* Il rappelle les sacrifices de ces vingt dernières années, la dignité retrouvée, les progrès amenés par une *révolution* dont il se dit *« orgueilleux »*. *« Ceux qui s'en vont font, en dernière analyse, un geste politique*, poursuit-il, *qui nous nuit dans un moment où l'ennemi est loin d'avoir baissé les bras, tout au contraire. Ils n'ont pas le droit de faire cela à une révolution qui leur a tout donné. Sans elle, la plupart d'entre eux ne seraient même pas des « travailleurs », comme ils disent, mais des chômeurs ou des analphabètes. Beaucoup vivraient comme c'était le cas de plusieurs centaines de milliers d'entre nous, du jeu, de la drogue, de la prostitution, ou même du crime. Cuba était alors le lupanar des Etats-Unis, la chasse gardée de Lucky Luciano. Je n'admets pas qu'ils l'aient oublié. »*

Mais comment peut-il accepter une violence exercée par plusieurs dizaines d'individus contre un seul ? *« Violence ! Violence ! Les Européens savent-ils seulement à quelles brutalités nos peuples sont soumis, surtout quand ils essaient de se libérer. Vous arguez de préoccupations humanistes, mais manifestement toutes ne vous intéressent pas au même titre. Votre humanisme a des œillères. Qu'avez-vous dit par exemple des parents qui ont amené de force leurs enfants dans l'ambassade et s'en sont servis ensuite comme d'un moyen de pression ? Qu'avez-vous dit lorsqu'en 1976 un groupe contre-révolutionnaire a fait exploser en vol au-dessus de La Barbade un avion cubain ? Il ne s'agissait pas d'un détournement ni même d'une prise d'otages, mais d'un massacre qui a coûté la vie à soixante-quinze des nôtres. »*

Cette question de la violence révèle peut-être que la révolution cubaine est en train d'évoluer. Beaucoup font référence pour l'expliquer à la lutte de classe interne et externe. Après une période « d'ouverture », il se pourrait que cette dernière revienne au premier plan. Deux indices vont dans ce sens. Cuba s'est, en 1976, dotée d'une Constitution au dirigé par un Conseil d'Etat, un conseil des ministres et une Assemblée du pouvoir populaire. La presse, jusqu'à ces derniers jours, y faisait référence avec le formalisme qui la caractérise. Depuis la semaine dernière, il n'est plus question que de *« gouvernement révolutionnaire »*.

D'autre part, l'éditorial publié par *Granma* lundi 14 avril se terminait par *« le peuple va entrer en action »*. Les slogans sont de plus en plus « populaires ». La manifestation du samedi 19 avril risque d'être massive, parce qu'un très grand nombre de Cubains veulent faire acte de présence, *« se définir »* comme on dit ici.

FRANCIS PISANI.

● *Trois Cubains* qui avaient fui leur pays à bord d'un radeau ont été recueillis récemment après cinq jours de dérive, par un cargo danois et remis aux autorités américaines. Ces trois hommes d'une vingtaine d'années avaient préféré fuir Cuba sur un radeau plutôt que de se réfugier à l'ambassade du Pérou à La Havane. Ils ont été recueillis à 60 kilomètres de la côte de Floride. — *(A.F.P.)*

Honduras

La démocratie chrétienne est écartée des élections générales du 20 avril

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. — L'élection, le dimanche 20 avril, d'une Assemblée constituante de soixante et onze membres est le premier pas vers un « retour dans les casernes » des militaires qui occupent le pouvoir au Honduras depuis 1972. La validité de ce scrutin sera cependant ternie par la mise à l'écart de l'influente démocratie chrétienne. Unis dans un Front patriotique hondurien, la D.C. et quarante-sept autres organisations, dont les deux partis communistes (pro-chinois et prosoviétique) ont, en conséquence, appelé les citoyens à ne pas se rendre aux urnes dimanche. La victoire du parti national, conservateur, ne fait pas de doute. La seule incertitude concerne le nombre des abstentions.

L'Assemblée constituante devra rédiger une nouvelle charte fondamentale et s'ériger en congrès pour désigner le président de la République. Les observateurs estiment déjà que le prochain chef de l'Etat est connu. Il s'agit du très conservateur général Policarpo Paz Garcia, actuel chef de la junte militaire de trois membres qui dirige le pays depuis le coup d'Etat d'août 1978 qui renversa le colonel Juan Melgar Castro.

Pourquoi, dès lors, ce branle-bas électoral s'il ne s'agit que de changer le costume des dirigeants ? La junte a été sensible aux pressions de Washington qui, après avoir encouragé les régimes militaires estime, maintenant, que ceux-ci ont plutôt tendance à favoriser le mécontentement populaire et qu'ils doivent céder la place à des gouvernements civils. Après l'Equateur et la Bolivie qui, non sans péripéties, ont remercié leurs chefs d'Etat militaires, en 1979, et avant le Pérou, où des élections générales doivent avoir lieu, le 18 mai prochain, le Honduras s'engage, à son tour, *dans une relative normalisation* institutionnelle.

Peuplé de 3,5 millions d'habitants, il fait figure de république tranquille dans le maelström centre-américain. Le plus pauvre des six pays de l'isthme, le Honduras ne connaît pas encore les actions de guérilla — encore que la création d'une brigade internationale Francisco Morazan (1) ait été annoncée. On a noté, ces derniers mois, un regain d'agitation dans les campagnes. Regroupés depuis novembre dans un front d'union nationale des paysans honduriens, plusieurs organisations rurales ont relancé la réforme agraire.

La nécessité d'une redistribution des terres, très concentrées, avait déjà provoqué, au début des années 1970, une certaine agitation. Le coup d'Etat, en 1972, du général Oswaldo Lopez Arellano, avait eu précisément pour but de couper court à ces troubles en donnant quelques satisfactions aux mécontents. Des dizaines de milliers d'hectares avaient été distribués à des paysans pauvres, mais l'Institut national agraire est depuis tombé en somnolence, et la réforme a été complètement stoppée avec l'arrivée au pouvoir du général Paz.

Un coup contre la junte ?

On voit mal comment le parti national, qui défend les intérêts des gros propriétaires terriens, pourrait satisfaire les revendications des paysans protestataires. Au début de cette année, de jeunes militaires progressistes préparaient, semble-t-il, un coup contre la junte. Regroupés dans une organisation des officiers subalternes (OSOS), ils avaient *dénoncé publiquement la « corruption »* du haut commandement.

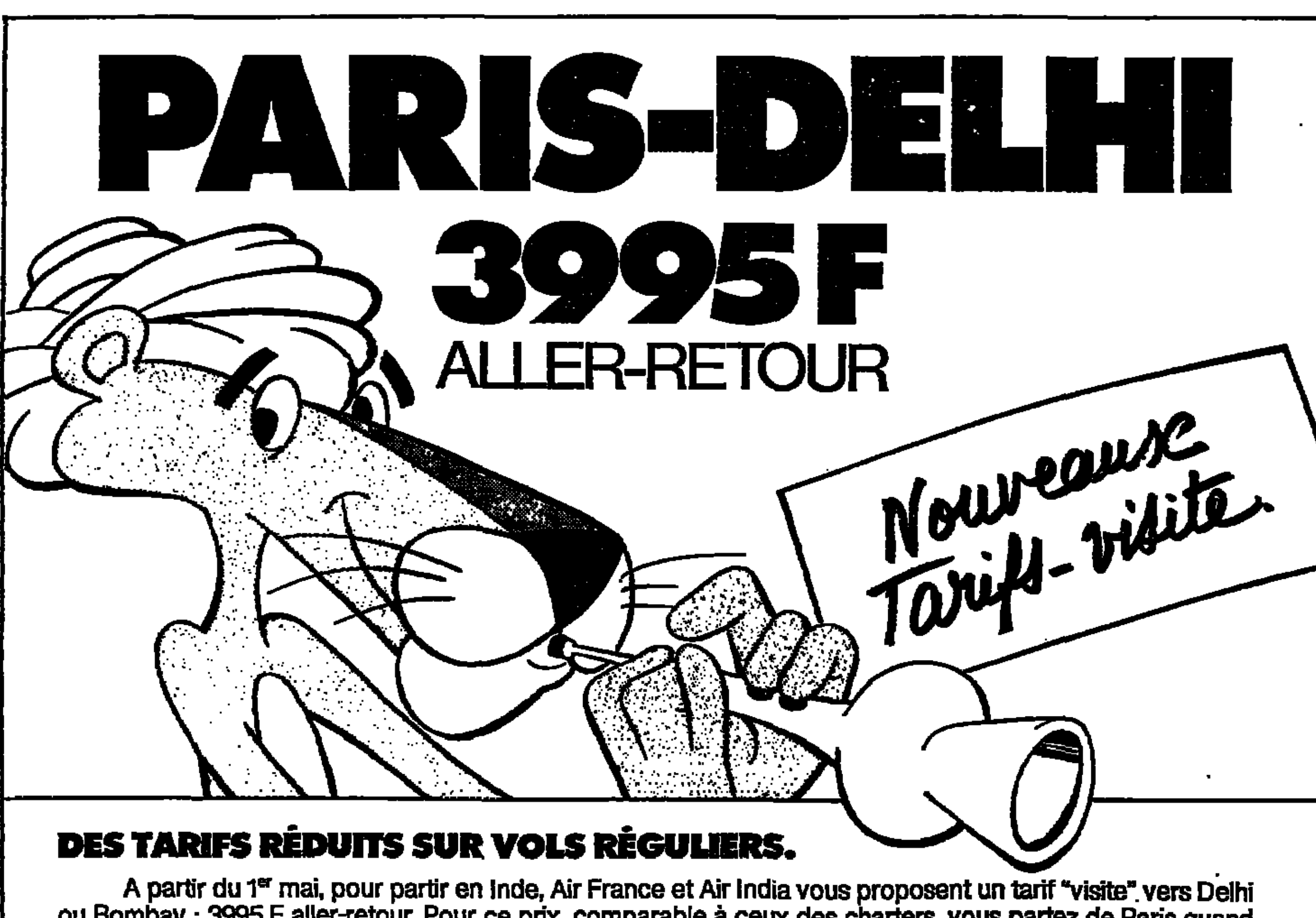
Mais les Etats-Unis ne pouvaient pas accepter un nouveau « golpe » au Honduras, alors qu'ils menaçaient, au même moment les officiers d'extrême droite complotant contre la junte militaire et démocrate-chrétienne du Salvador. Le général Policarpo Paz Garcia a donc surmonté cet « écueil ». Jouxtant le Nicaragua, le Honduras est pour Washington une pièce importante du « dispositif centre-américain ». Il recevra à lui seul en 1980 le cinquième de toute l'aide économique des Etats-Unis à l'Amérique latine, soit une cinquantaine de millions de dollars. Environ 4 millions de dollars viennent d'autre part de lui être accordés pour renforcer son potentiel militaire. Selon une déclaration de M. John Bushnell, sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires inter-américaines, le Honduras est « la clé géopolitique de l'isthme ».

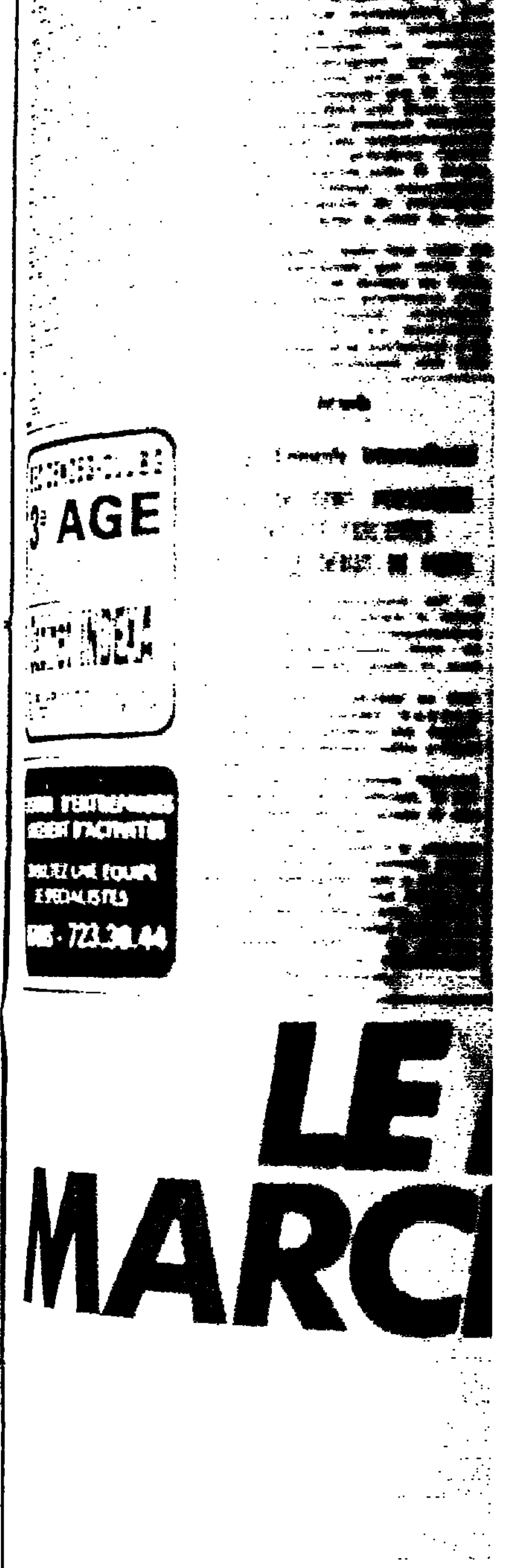
Des rumeurs insistantes selon lesquelles des armes venues de l'Est et destinées aux guérilleros salvadoriens transitent par ce pays ne peuvent qu'encourager Washington à organiser le Honduras en « Etat-tampon anticommuniste ». Mais c'est aussi prendre le risque d'y radicaliser un mouvement populaire jusque-là relativement modéré.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Du nom d'un chef d'Etat qui, au dix-neuvième siècle, préconisait une fédération centre-américaine.

● *Le directeur américain* des installations de la compagnie pétrolière Texaco-Caribean, à San-Pedro-Sula, a été enlevé jeudi 17 avril. Aucune demande de rançon n'a été formulée. — *(A.F.P.)*





مكرر من الأصل

AMÉRIQUES

UNE DÉLÉGATION DE COMÉDIENS RETOUR D'ARGENTINE EST REÇUE A L'ÉLYSÉE

Plusieurs des membres de la délégation française qui s'était rendue en Argentine pour la Semaine du cinéma français, organisée par Unifrance Films et le quotidien argentin « Clarin » (« le Monde » du 23 mars), ont été reçus le jeudi 17 avril par M. Giscard d'Estaing pour s'entretenir des Français disparus ou emprisonnés en Argentine (leur nombre s'élèverait à quinze). « M. Valéry Giscard d'Estaing est le seul qui puisse faire quelque chose pour essayer d'obtenir la libération des Français en Argentine », a déclaré Mme Danièle Delorme au terme de cet entretien où étaient étaient également présents les comédiens Lino Ventura, Jean-Louis Trintignant et le réalisateur Jacques Doillon.

Danièle Delorme a précisé que le chef de l'Etat lui avait donné l'assurance qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour obtenir la libération des Français détenus. Me Jacques Miquel, qui accompagnait la délégation, a indiqué qu'il avait remercié le président pour son intervention « déterminante » qui avait abouti, le dimanche 13 avril, à la libération de Jean-Charles Serralta, emprisonné en Uruguay.

PROCHE-ORIENT

LES TENSIONS POLITIQUES EN ISRAËL

L'invitation de M. Pérès à Washington a provoqué la colère des partisans de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — L'annonce du voyage du président du parti travailliste, M. Shimon Pérès, la semaine prochaine, à Washington — à l'invitation du président Carter, — a achevé de créer à Jérusalem une atmosphère préélectorale. La presse israélienne n'a pas manqué, ce vendredi matin, de souligner que cette invitation donne, qu'on le veuille ou non, l'impression que M. Pérès est déjà considéré aux Etats-Unis comme le futur premier ministre israélien. Les commentateurs ajoutent que le président Carter, après sa rencontre avec M. Begin, semble considérer maintenant comme nécessaire de poursuivre la discussion avec le chef de l'opposition.

En déclarant dans une mise au point embarrassée que cette visite était prévue depuis un mois, le gouvernement américain s'est défendu de vouloir intervenir dans les affaires intérieures d'Israël, mais cette invitation n'en a pas moins provoqué une très vive colère des partisans de M. Begin. Dans les partis de la coalition gouvernementale, on a aussitôt affirmé qu'il s'agissait d'un acte « *très grave* » et d'une « *mesure antidémocratique* ». On précise d'autre part que c'est la première fois qu'un représentant de l'opposition est invité « officiellement » par la Maison Blanche. Certains membres de la majorité ont sommé M. Pérès de refuser l'invitation et souhaité que le gouvernement de Washington révise son attitude. Evidemment, les dirigeants du parti travailliste ne dissimulent pas leur satisfaction, et, pour montre l'importance du voyage de M. Pérès, ils déclarent que ce dernier rencontrera également le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et le conseiller du président pour les affaires de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski. Cette précision est faite pour indiquer que les entretiens porteront sur l'avenir des négociations sur l'autonomie.

M. Begin, qui doit rentrer ce vendredi matin de Washington, s'est refusé jusqu'alors à faire le moindre commentaire sur les propos de M. Weizman en faveur d'élections anticipées (*le Monde* du 18 avril). Il a cependant dit qu'il se réservait le droit de réagir lorsqu'il aurait pris connaissance du texte exact des déclarations du ministre de la défense à la télévision le 16 avril. Au sein du parti Hérout — celui de MM. Begin et Weizman — on réclame la démission du ministre de la défense. Les ministres des finances et du logement, MM. Ygael Horowitz et David Lévy, ont déclaré publiquement qu'ils souhaitaient le départ de leur collègue. « *On ne peut critiquer l'action du gouvernement, la condamner, et continuer de siéger au conseil des ministres* », a dit M. Lévy.

Pour leur part, les dirigeants du parti travailliste ne cessent de se féliciter de la prise de position de M. Weizman. M. Pérès a qualifié de « *courageuse* » l'attitude du ministre de la défense, et il a même ajouté qu'il n'excluait pas la participation de M. Weizman à un gouvernement travailliste, en soulignant que le ministre de la défense « *avait su, pour le bien du pays, se placer au-dessus des intérêts de parti* », et deviendrait donc un partenaire éventuel après les élections qui ne manqueront pas, selon lui, d'avoir lieu très prochainement. Dans les différentes formations de l'opposition alliées au parti travailliste, on estime que désormais les conditions sont réunies pour qu'une majorité qualifiée se dessine au Parlement — avec l'appui indispensable de députés de la majorité soucieux de quitter une coalition apparemment condamnée — pour voter la dissolution de la Knesset et permettre ainsi l'organisation d'élections anticipées.

De l'avis de nombreux observateurs de la vie politique israélienne, le coup de force de M. Weizman ne peut provoquer directement la chute du cabinet Begin. M. Weizman est de loin la personnalité la plus populaire en Israël. Les sondages ne cessent de le montrer (il faut préciser que sa cote dépasse de loin celle de M. Pérès, bien que le parti travailliste soit donné largement gagnant à de prochaines élections). Mais M. Weizman est un homme seul dans la classe politique, il n'est pas prophète dans son parti, qui le rejette désormais. Il pouvait compter sur le soutien de certains membres des formations alliées au Hérout, au parti libéral et au Mouvement démocratique notamment, mais ses dernières déclarations ont vivement choqué ces derniers, même s'ils sont d'accord sur le fond de l'analyse concernant l'échec du cabinet de M. Begin. On reproche à M. Weizman d'avoir donné l'impression de profiter de l'absence du premier ministre et d'avoir affaibli la position d'Israël au moment où M. Begin menait des discussions graves et difficiles à Washington. Indirectement cependant, M. Weizman peut amener le parti libéral, le Mouvement démocratique, et surtout le parti national religieux (déjà en contact avec les travaillistes pour former une nouvelle alliance) à considérer que la coalition autour de M. Begin n'est plus viable.

Il semble bien que tel était le calcul de M. Weizman qui avait préparé son intervention depuis plusieurs jours. Les instances dirigeantes de ces partis doivent se réunir prochainement pour étudier la situation. C'est le cas du Mouvement démocratique animé par le vice-premier ministre, M. Ygaël Yadin, dont la plupart des membres, depuis le début de l'année, souhaitent quitter la coalition. Le secrétaire général de cette formation a déclaré, le 17 avril : « *Il est bien certain qu'après les déclarations de M. Weizman il sera difficile de convaincre nos militants de continuer à soutenir le gouvernement.* »

FRANCIS CORNU.

Irak

Selon Amnesty International

PLUS DE CENT PERSONNES ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES DEPUIS LE DÉBUT DE MARS

Plus de cent personnes ont été exécutées en Irak depuis le début de mars, affirme l'organisation Amnesty International, dans un communiqué publié jeudi 17 avril à Stockholm.

L'organisation a adressé un télégramme au président Saddam Hussein pour exprimer son inquiétude profonde devant cette « vague d'exécutions ».

Parmi les cent victimes figurent, selon Amnesty International, 45 militaires passés par les armes et une soixantaine de chiites.

Ces exécutions sont « la réponse du régime irakien à l'activité croissante de l'opposition, qui a pris depuis plusieurs mois une forme de plus en plus violente avec, notamment, en avril, l'attentat contre un vice-premier ministre du gouvernement », indique le communiqué d'Amnesty International.

UNE OPÉRATION PUNITIVE ISRAÉLIENNE AU SUD-LIBAN FAIT SIX MORTS PARMI LES FEDAYIN

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Une unité militaire israélienne a attaqué, dans la nuit de jeudi à vendredi, vraisemblablement par voie de mer, une base navale de fedayin, située dans la région de Sarafand, entre Tyr et Sidon, au Sud-Liban, annonce, ce vendredi matin 18 avril, un communiqué militaire israélien.

Le communiqué signale que de nombreux bâtiments ont été détruits. Six fedayin au moins ont été tués. La force israélienne compte deux blessés légers. Le camp attaqué servait de base d'entraînement aux fedayin, ainsi que de point de départ pour des attaques contre Israël, ajoute le communiqué.

L'opération punitive israélienne était attendue dans les milieux informés depuis le lundi 7 avril, date de l'attentat par un commando palestinien de cinq hommes contre le kibboutz frontalier de Misgav-Am. L'attentat avait fait trois morts et seize blessés du côté israélien. Les cinq Palestiniens avaient été tués par l'armée israélienne. Au lendemain de l'attentat, l'armée israélienne avait pénétré avec quelque trois cents soldats et une trentaine de blindés divers, selon des observateurs de l'ONU, en territoire libanais

EUROPE

Belgique

M. MARTENS EST CHARGÉ DE FORMER UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

(*De notre correspondant.*)

Bruxelles. — Il n'y a pas eu de surprise. Peu avant minuit, le jeudi 17 avril, le roi a chargé M. Wilfried Martens, premier ministre sortant, social-chrétien flamand du C.V.P., de former le nouveau gouvernement.

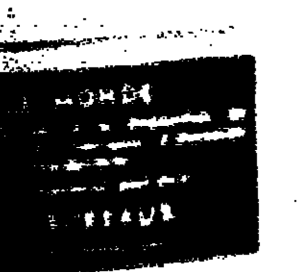
M. Willy Claes, ministre des affaires économiques (socialiste flamand), avait mis fin à sa mission d'information le soir même.

M. Claes a pu, après cinq jours de négociations, obtenir un accord des socialistes, des libéraux et des sociaux-chrétiens flamands et francophones pour qu'ils entament des pourparlers, mais rien de plus. Les observateurs estiment pourtant que c'est énorme. La méfiance à surmonter est double, entre Flamands et francophones, d'une part à propos de la régionalisation, entre l'ancienne majorité (socialistes et sociaux-chrétiens relativement progressistes) et la droite libérale d'autre part. Les libéraux apporteront à la nouvelle coalition la majorité des deux tiers indispensable dans les deux assemblées pour le vote de la régionalisation, mais ils exigeront en contrepartie des compensations sur le plan économique et social.

Le « *formateur* » est ainsi à nouveau chargé d'une « *mission impossible* » puisqu'il lui faudra trouver deux formules d'accord, l'une sur les nouvelles structures de l'Etat, l'autre pour le budget, les finances, la défense du franc, le déficit de l'assurance-maladie et la lutte contre le chômage. Les divergences restent profondes entre les nouveaux partenaires et les chances de réussite de M. Martens apparaissent très minces. Sa meilleure arme est sans doute l'épouvantail d'élections anticipées. Personne, en effet, dans le monde politique, n'ose actuellement affronter les électeurs car le courant anti-parlementariste s'alimente bien fort.

On a l'impression aujourd'hui que des élections anticipées ne changeraient rien à la configuration politique du pays, que le rapport des forces resterait le même, mais on n'exclut pas le succès de listes « *poujadistes* ».

PIERRE DE VOS.



ASIE

Afghanistan

Kaboul fait plusieurs propositions en vue d'assurer « la paix et la sécurité » dans la région

L'Afghanistan a fait, le jeudi 17 avril, plusieurs propositions destinées, selon le gouvernement de Kaboul, à assurer la « *paix et la sécurité* » en Asie du Sud-Ouest. Ces propositions transmises par l'agence Tass et rendues publiques à Moscou invitent à :

— des conversations avec l'Iran et le Pakistan en vue de la normalisation des relations bilatérales avec ces pays ;

— une « *conférence, sans aucune condition préalable, pour normaliser la situation dans la région tout entière et élaborer un pacte de paix, de sécurité et de coopération entre les pays intéressés* » ;

— des conversations avec les gouvernements de la région sur « *une diminution de l'importance des dépenses militaires et une réduction des armements et des forces armées, assorties des garanties internationales appropriées* » ;

— des consultations pour faire de l'océan Indien une zone de paix « *avec des garanties internationales appropriées et une réduction du niveau de la présence militaire* ».

A Moscou, M. V. Zagladine, chef adjoint de la section internationale du comité central sovié- de M. L. Brejnev, dans une interview à l'hebdomadaire italien *Epoca*, que le « *règlement politique* » du problème afghan dont a parlé M. Gromyko, « *ne pourra être obtenu si quelqu'un cherche à le mettre à profit pour liquider le nouveau régime social en Afghanistan* ». On a fait de l'Afghanistan une affaire de portée mondiale, alors qu'il s'agit au fond « *d'un événement local* », a affirmé, d'autre part, M. V. Faline, directeur suppléant de l'information internationale du P.C. soviétique et proche collaborateur de M. Brejnev, dans une interview qu'a publiée *la Tribune de Genève*, le 17 avril.

Le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul Haq, et le premier ministre indien, Mme Gandhi devaient se rencontrer, pour la première fois, ce vendredi 18 avril, à Salisbury où ils ont assisté aux cérémonies d'indépendance du Zimbabwe. Le général Zia Ul Haq a déclaré qu'il espérait que Mme Gandhi se joindrait à lui pour dire aux Soviétiques que « *plus vite ils se retireront d'Afghanistan, mieux cela sera pour toute la région et pour le monde libre* ». Il a reproché aux Etats-Unis de manquer de fermeté.

L'Union soviétique a perdu « *au moins* » huit mille hommes, tués ou blessés, en Afghanistan, depuis le début de son intervention militaire, a déclaré, le 17 avril, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat. Il a indiqué que les désertions et les mutineries se poursuivaient dans plusieurs régions du pays.

L'armée soviétique aurait lancé, depuis une semaine, une offensive importante dans la province de Parwan, à l'est de l'Afghanistan, ont indiqué les résistants à Peshawar. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Les représentants des pays de l'Europe de l'Est ont suivi avec intérêt la visite de M. Berlinguer à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — *La délégation du P.C. italien conduite par M. Enrico Berlinguer devait quitter Pékin ce vendredi 18 avril pour Shanghai et Hangzhou. Elle regagnera la capitale chinoise lundi, et d'ultimes conversations auront lieu le lendemain avant que la délégation ne s'envole pour Pyongyang. Il n'est pas prévu de communiqué commun sur les entretiens dont l'agence Chine nouvelle rendra cependant compte dans une information autorisée.*

Une partie cruciale des conversations a eu lieu vendredi matin. Répondant à l'exposé présenté la veille par M. Berlinguer sur le même thème, M. Hu Yaobang, secrétaire général du comité central du P.C. chinois, devait exposer les vues de son parti sur la situation dans le monde en général et au sein du mouvement communiste international en particulier.

Avant même d'entendre cet exposé, les communistes italiens manifestaient des sentiments très positifs sur le déroulement des discussions. Des querelles anciennes, il n'a pratiquement pas été question. « *Le vent efface les traces du passé* », ont dit les Chinois, et ni d'un côté ni de l'autre il n'a été jugé utile d'entamer un débat sur l'existence d'un « *passage pacifique vers le socialisme* » ou sur la dictature du prolétariat, deux sujets qui constituèrent autrefois des obstacles idéologiques majeurs au dialogue entre les deux partis. Le mot « *révisionnisme* », affirme-t-on dans l'entourage proche de M. Berlinguer, n'a pas même été prononcé.

Selon les mêmes sources, les communistes chinois accordent une importance déterminante à l'indépendance de leurs interlocuteurs. C'est à partir de ce critère qu'ils envisageraient de renouer des relations avec d'autres partis communistes étrangers et non en fonction de communautés de vues soit sur la stratégie du socialisme, soit même sur la situation internationale. C'est sur cette base qu'ils se proposent d'approfondir leurs relations avec le P.C.I. par des échanges divers, et l'installation à Pékin d'un correspondant de *l'Unita* pourrait être envisagée prochainement.

S'agissant des relations avec le P.C. soviétique et ses alliés — européens mais aussi vietnamiens et cubains, — les communistes italiens refusent de considérer comme un « incident » les accusations portées le 15 avril par M. Hu Yaobang contre les partis « *qui s'ingèrent dans les affaires d'autres pays et même envahissent leurs territoires par la force* ». M. Berlinguer et ses compagnons s'attendaient, paraît-il, à une déclaration de ce genre et souhaitaient seulement que les Chinois n'insistassent pas outre mesure sur ce thème. Or non seulement le président Hua Guofeng s'est abstenu d'en parler publiquement, mais M. Deng Xiaoping lui-même sollicité sur ce sujet jeudi par les journalistes italiens, s'est borné à dire que l'U.R.S.S faisait peser des menaces sur la sécurité de la Chine — ce qui situait les relations sino-soviétiques dans le champ des rapports entre Etats et au-delà du plan de la polémique entre partis.

L'interprétation italienne de cette attitude est que le P.C. chinois, en dépit des différends profonds qui l'opposent à d'autres partis, fait sa rentrée au sein d'un mouvement communiste international auquel il estime appartenir et dont il n'exclut personne *a priori*.

Plus que les différences, qui subsistent et que l'on ne cherche même pas à éliminer, c'est l'appartenance à un même mouvement international que l'on veut retenir.

Une ouverture

S'il est naturel que cette interprétation soit celle des communistes italiens, il est beaucoup plus remarquable que le même point de vue soit également exprimé par des observateurs de pays d'Europe de l'Est. Là non plus, on ne s'attarde pas au critiques formulées, à l'occasion de la visite de M. Berlinguer, contre le parti communiste soviétique, et l'on constate plutôt avec satisfaction que le P.C. chinois se considère à nouveau comme membre du mouvement communiste international. Un diplomate d'un des pays membres du pacte de Varsovie va jusqu'à voir dans cette attitude le signe d'une « *ouverture* » offrant à terme des perspectives nouvelles.

Le retour du P.C. chinois au sein du mouvement communiste international peut être et sera probablement l'occasion pour Pékin de poursuivre la lutte contre l' « *hégémonisme soviétique* » sur un nouveau champ de bataille et, toute notion de « *révisionnisme* » mise à part, ne marque certainement pas la fin des polémiques. Mais il peut ouvrir, et c'est à cela que pensent nos interlocuteurs représentants à Pékin de pays socialistes, des possibilités de dialogue qui paraissaient impensables depuis les grandes ruptures du début des années 60.

C'est en ce sens que la visite en Chine de M. Berlinguer prend une importance considérable sur le plan international. Elle est sans doute pour la Chine l'occasion de s'ouvrir à une autre pensée marxiste — à commencer par celle de Gramsci — que celle héritée non seulement de Mao Zedong, mais également de Staline, dont l'ombre pèse lourdement sur l'idéologie du P.C. chinois. Mais elle ouvre surtout la porte au dialogue — dans le respect expressément affirmé des différences et de l'indépendance respectives — avec des partis pour lesquels l'établissement de contacts avec la Chine était jusqu'à présent plus ou moins synonyme d' « alignement » et, par conséquent, exclu.

ALAIN JACOB.

MM. ZHAO ZIYANG ET WAN LI DEVIENNENT VICE-PREMIERS MINISTRES

(De notre correspondant.)

Pékin. — Le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a confirmé le 16 avril la nomination de deux nouveaux vice-premiers ministres, MM Zhao Ziyang et Wan Li. Ces promotions étaient prévues depuis plusieurs mois (*le Monde* du 29 janvier). Les deux intéressés ont, entre-temps, été nommés au secrétariat du comité central du parti à l'occasion de la dernière session plénière tenue par cet organisme au mois de février.

Trois personnages qui avaient déjà perdu leurs fonctions dans la direction du parti abandonnent d'autre part leurs postes dans l'Etat. Ce sont, d'une part, M. Wu De, ancien maire de Pékin, qui « démissionne » de la vice-présidence du comité permanent de l'Assemblée, d'autre part, M. Ji Dengkui et le général Chen Xilian, qui cessent de figurer parmi les vice-premiers ministres du gouvernement.

Ces mouvements de personnel ne font que consacrer des décisions qui visent, d'une part, à promouvoir des dirigeants d'une nouvelle génération (MM. Zhao Ziyang et Wan Li sont âgés respectivement de soixante et un et soixante-quatre ans) et à éliminer ceux dont l'adhésion aux orientations nouvelles du régime n'est pas jugée assez complète.

Il est d'autre part annoncé que l'Assemblée nationale populaire se réunira, pour la troisième session de la présente législature, au mois d'août prochain. C'est un peu plus tard qu'on ne le prévoyait généralement, mais on note que l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire ne comprend pas l'examen des projets économiques du gouvernement. Le plan pour l'année 1980 n'aura donc fait l'objet que de l'exposé très succinct présenté la semaine dernière devant le comité permanent de l'Assemblée par l'un des vice-ministres de la planification (*le Monde* du 12 avril).

La prochaine session de l'Assemblée adoptera, en revanche, divers projets législatifs qui viennent d'être approuvés par son comité permanent. Le plus important — déjà annoncé lors du dernier plénum du comité central — est une réforme de la Constitution destinée à éliminer les « *quatre grandes libertés* » inscrites à son article 45, et notamment le droit au libre affichage de dazibaos, désormais jugé néfaste à un fonctionnement convenable de la démocratie chinoise. Deux projets de loi, dont le texte n'est pas encore connu et concernant le mariage et la nationalité, seront d'autre part présentés à l'Assemblée. — A. J

Inde

NEUF ÉTATS ÉLIRONT LEURS ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES DU 27 AU 30 MAI

New-Delhi *(Reuter, A.F.P.)*. — Les élections dans les neuf Etats de la Fédération indienne dont les Assemblées avaient été dissoutes par Mme Gandhi, en février, auront lieu du 27 au 30 mai. Le premier ministre estimait que ces Assemblées, dominées par des formations de l'opposition au gouvernement central, étaient « *non représentatives* » après la victoire du Congrès (I) aux élections législatives nationales au début de l'année.

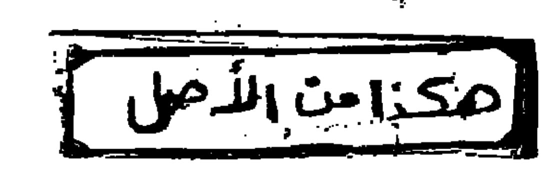
D'autre part, l'armée a été mise en état d'alerte, et un couvre-feu instauré dans la capitale de l'Etat de Manipur, Imphal, à la suite d'incidents, le jeudi 17 avril, au cours desquels un étudiant a été tué et plusieurs autres blessés. Comme dans l'Etat voisin de l'Assam, des manifestants protestaient contre la présence de citoyens népalais et bengalais, et réclamaient le départ de ces « *étrangers* ».

Enfin, l'auteur de l'attentat manqué contre Mme Gandhi, Ram Bulchand Lalwani, a été lui-même l'objet, dans la nuit de jeudi 17 à vendredi 18 avril, d'une tentative d'assassinat alors qu'il se trouvait dans un hôpital de Baroda, dans l'Etat du Gujarat, où il était soigné pour une jaunisse et devait subir un examen psychiatrique. Il a été frappé avec un couteau par un jeune homme soigné dans le même établissement et a été légèrement blessé.

Philippines

● DOUZE PERSONNES ONT ETE TUEES et cent sept autres blessées récemment par l'explosion de deux grenades, à Pagadian, dans l'île de Mindanao, au sud de l'archipel. Selon les autorités, les engins ont été lancés au milieu d'une foule importante qui regardait un incendie dans le centre de la ville. Ces attentats seraient le fait, affirment encore les autorités, des rebelles musulmans du Front Moro de libération nationale. — *(A.F.P.)*





هكذا من الأصل

Le Monde politique

L'« AFFAIRE PONIATOWSKI »

La commission « ad hoc » sera constituée le 24 avril

Le bureau de l'Assemblée nationale a déclaré recevable, jeudi 17 avril, la proposition de résolution socialiste tendant à la mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, et irrecevable la proposition déposée à cette même fin par le groupe communiste. Seule la proposition socialiste sera donc transmise à une commission *ad hoc*, dont la composition devrait être publiée par le *Journal officiel* du 24 avril, la limite du dépôt des candidatures étant fixée au mercredi 23 avril à 18 heures.

Le bureau de l'Assemblée n'était chargé que de vérifier, quant à la forme, la recevabilité des propositions de résolution. La commission, pour sa part, devra élaborer un rapport sur les faits qui sont reprochés à l'ancien ministre de l'intérieur (non-communication de documents à la justice, violation du secret de l'instruction et non-assistance à personne en danger). Elle sera composée, à la proportionnelle des groupes de l'Assemblée, de cinq représentants du R.P.R., quatre U.D.F., trois P.C. et trois P.S. Les deux groupes de la majorité se partageront vraisemblablement la présidence de cette commission et le poste de rapporteur. Aucun délai ne s'impose à la commission pour qu'elle soumette son rapport à l'Assemblée et au Sénat. Elle entendra les personnes mises en cause et les témoins de son choix.

Dix-neuf membres du bureau sur vingt-deux étaient présents lors du vote sur la proposition socialiste, qui a été acquis par 12 voix (4 P.C., 5 P.S. et 3 R.P.R.) contre 6 (U.D.F.). Étaient absents MM. Hector Rivièrez (R.P.R., Guyane), qui présidait la séance de l'Assemblée nationale, Pierre Giacomi (R.P.R., Haute-Corse) et Marcel Tassy (P.C., Bouches-du-Rhône). M. Jacques Chaban-Delmas, qui présidait le bureau, n'a pas pris part au vote.

En revanche, l'intervention du président de l'Assemblée nationale a été déterminante lors du vote sur la proposition communiste. Sachant que le rapport de force s'établissait à 9 voix (P.C.-P.S.) contre 9 (U.D.F.-R.P.R.), M. Chaban-Delmas a fait pencher la balance en faveur du rejet de ce texte qui, selon le communiqué publié à l'issue de cette réunion, a été jugé « *contraire en la forme à la disposition de l'article 18 de l'ordonnance n° 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice, stipulant que la résolution doit contenir l'énoncé sommaire des faits reprochés* ». La résolution socialiste était sur ce plan suffisamment explicite.

« *C'est, avec la complicité de M. Chaban-Delmas, une petite manœuvre de petite envergure avec de petits personnages. Tout cela est minable* », a déclaré M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Toutefois, les députés communistes considèrent comme « *positif* » le fait qu'une commission sera mise en place, même si elle ne doit examiner que la proposition socialiste. Ils « *s'en félicitent* », malgré les « *manœuvres anti-communistes* » dont ils ont été, selon eux, victimes.

M. Jean Foyer, président de la commission des lois, ancien garde des sceaux, estime qu'en rejetant la proposition communiste le bureau de l'Assemblée a fait preuve d'un souci « *de formalisme procédurier assez étroit* ». Mais il comprend cette attitude dans la mesure où, dit-il, « *dans ce genre d'affaire, on risque de créer un précédent* ».

Il estime, en revanche, que les délégués de l'U.D.F. ont émis un vote de caractère politique en n'approuvant pas la proposition socialiste, qui ne souffrait d'aucun vice de forme.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., juge « *bonne par principe* » la décision du bureau et il la « *respecte* ». Malgré les déclarations de M. Michel Poniatowski, considérées par M. Gaston Deferre, président du groupe socialiste, comme une tentative de pression sur le bureau de l'Assemblée, M. Chinaud persiste à penser qu'il n'y a pas de raison qu'une proposition de résolution ne soit pas déclarée recevable, « *dès lors qu'elle est bien rédigée* ».

A l'issue de la journée de jeudi, M. Michel Poniatowski a reçu le soutien de ses propres amis politiques. M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a estimé que l'ancien ministre était « *la cible d'attaques odieuses* ». « *Il s'agit*, a-t-il poursuivi, *pour les amis de Georges Marchais, rejoints — le temps d'une nouvelle complicité — par François Mitterrand, d'exploiter l'assassinat de Jean de Broglie pour tenter d'abattre l'ancien ministre d'État. C'est le type même de l'opération de basse politique qui déshonore ceux qui l'ont montée.* »

M. Didier Bariani, président du parti radical, a dénoncé, à sa sortie de l'Hôtel Matignon, où il venait d'être reçu, « *le climat malsain, durable et inquiétant régnant sur le fonctionnement de la démocratie* » et il a assuré qu'« *il n'avait pas senti, contrairement à ce qu'on pense, le premier ministre indifférent à cette atmosphère* ».

M. Sudreau, député U.D.F. de Loir-et-Cher, a tenu à assurer M. Poniatowski de son « *estime au moment où tout le monde tire sur lui* ».

La justice genevoise ordonne une enquête sur la mort du collaborateur d'un banquier

Celui-ci était un associé de Jean de Broglie

Une enquête a été ouverte par le parquet de Genève et confiée à M. Jean-Pierre Trembley, juge d'instruction, sur la mort de Charles Bouchard, ancien collaborateur de Robert Leclerc, le banquier genevois dont le nom était associé à celui de Jean de Broglie dans la Sodetex, la société luxembourgeoise que ce dernier présidait.

Charles Bouchard, soixante-neuf ans, s'était, selon la version officielle, suicidé en mai 1977, quelque temps après un autre collaborateur du banquier Leclerc, Bertrand de Muralt, quarante-deux ans, qui s'était donné la mort le 8 mai 1977. Le corps de Charles Bouchard, couverts d'ecchymoses, avait été retrouvé dans quelques centimètres d'eau sur les bords du lac Léman. L'enquête avait, rapidement, conclu à un suicide malgré les rumeurs qui avaient circulé, à Genève, sur un meurtre. Mais la police avait déclaré que rien n'avait permis de retenir l'hypothèse du crime.

En raison d'éléments nouveaux, gardés secrets pour l'instant, une enquête a été ouverte au mois de février dernier, apprend-on aujourd'hui. Le magistrat instructeur devrait entendre prochainement deux personnes.

M. Robert Leclerc avait été l'un des administrateurs de la Sodetex, la société luxembourgeoise dirigée par Jean de Broglie, et filiale de la Matesa. Après l'assassinat du député de l'Eure, le 24 décembre 1976, M. Leclerc avait été arrêté le 19 janvier 1978, en raison des difficultés de son établissement, provoquées par les retraits d'argent de la clientèle française. Le découvert était alors estimé à quatre cents millions de francs suisses. La banque Leclerc et Cie avait été fermée le 9 mai 1977, sur décision de la commission fédérale des banques suisses. M. Robert Leclerc avait été remis en liberté, en avril 1979, après versement d'une caution de cinq cent mille francs suisses. Il est, depuis, assigné à résidence en attendant d'être jugé.

D'autre part, l'un des inculpés de l'affaire de Broglie, l'ancien policier Guy Simoné, s'est constitué partie civile, jeudi 17 avril, après l'ouverture d'une information contre X... pour « dissimulation de documents », en l'espèce les deux rapports de la dixième brigade territoriale faisant état des menaces pesant sur la vie du député de l'Eure.

Les députés R.P.R. n'ont pas eu à se salir les mains

Rarement les dirigeants du R.P.R. se seront appliqués avec autant de soin à assurer le huis clos qui doit entourer les travaux du comité central du mouvement convoqué pour dimanche 20 avril, à Paris.

Il s'agit pour les responsables du parti d'éviter que ne soient ébruitées à l'extérieur d'éventuelles questions qui seraient posées par des délégués sur les « affaires » concernant tant M. Poniatowski que M. Peyrefitte. Dans cette hypothèse, d'ailleurs, aucun débat ne sera engagé.

La direction du mouvement ne veut pas sembler prendre une part active dans le déroulement de ces événements. Les difficultés auxquelles doit faire face M. Poniatowski provoquent parmi les élus gaullistes une satisfaction mal dissimulée, qui est savourée comme une vengeance bien reculte. D'autant plus que dans cette querelle le R.P.R. n'a même pas eu la peine de se salir les mains.

Quant à l'affaire de la « note » attribuée à M. Peyrefitte, son contenu correspond trop aux propos tenus par le garde des sceaux depuis quelques mois pour que sa véracité soit mise en cause par ceux qui ont été ses hôtes à diverses reprises. Aussi — au-delà du démenti publié par le ministre et accepté par le groupe R.P.R., — les gaullistes considèrent que désormais les relations sont, d'une certaine façon, clarifiées entre les « chiraquiens » et les « légitimistes ». Il n'est pas question pour les dirigeants R.P.R. de demander ou même d'accepter qu'une quelconque sanction soit proposée contre M. Peyrefitte. Les parlementaires classés parmi les plus « légitimistes » s'irritent d'ailleurs d'avoir été mis en cause et d'avoir vu leur tactique publiquement expliquée. Cette description évite désormais aux « chiraquiens » d'avoir à prendre l'offensive contre les « légitimistes » puisque les premiers peuvent se considérer comme les agressés.

Cela va-t-il provoquer un renforcement de la cohésion du mouvement et des rapprochements inattendus ? Il n'est pas exclu que certains groupements gaullistes ou certaines personnalités — comme, par exemple, M. Nungesser — participent prochainement à des actions communes et collaborent plus étroitement avec M. Chirac et ses amis. Toutes les menaces ne sont pas écartées pour autant. Ainsi il semble bien que M. Michel Debré soit désormais — et depuis peu — résolu à être candidat à l'élection présidentielle de 1981, quelle que soit la décision que pourrait prendre M. Chirac. Cette perspective ne pourra qu'interloquer les militants du R.P.R. et provoquer un certain embarras pour ceux qui redoutent de voir le mouvement gaulliste une fois de plus menacé de division.

A. P.

M. MARCHAIS : on ne doit pas craindre les mesures constitutionnelles.

M. Georges Marchais, à son retour du Liban, a déclaré jeudi : « *Si, devant la Haute Cour, la preuve est faite que le ministre s'est acquitté de ses responsabilités, il sera blanchi. On ne doit jamais craindre de mettre en application les mesures constitutionnelles.* (...)

» *Il n'y a pas d'affaire Marchais ! Je l'ai déjà dit et répété cent fois ! Moi, personne ne peut trouver de raison de me traduire en justice, ni devant un tribunal ni devant la Haute Cour, nulle part. Mon attitude politique passée et présente est claire. Je vous rappelle d'ailleurs — puisqu'on exige la transparence des hommes politiques — que j'ai proposé plusieurs mesures pour obtenir cette transparence.* »

L'UNITÉ : le pouvoir est dans l'imbroglio.

L'hebdomadaire socialiste *l'Unité* écrivait, jeudi 17 avril, que « *le pouvoir est dans l'imbroglio* ». Il pose la question : « *Dans la France d'aujourd'hui, le président de la République et ses ministres sont-ils, au nom de la raison d'État, au-dessus des lois et au-dessus de la Constitution ?* »

L'hebdomadaire ajoute : « *Aujourd'hui, Poniatowski crie au « coup bas » parce qu'il s'est estimé au-dessus du commun et qu'il a méprisé la convocation d'un simple juge d'instruction, parce qu'il a indéniablement violé le secret de l'instruction et n'a pas aidé, comme il l'aurait pu et dû, à la manifestation de la vérité, parce que rien ne fut fait pour sauver de Broglie quand il était encore temps (...). C'est pourquoi des élus de gauche estiment qu'il lui faut aujourd'hui s'expliquer devant la Haute Cour de justice. Il n'y a rien là que de très normal.* »

POLITIQUE

LE DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE A

M. Mitterrand pose une série de questions qui, selon M. François-Poncet

*Mercredi 16 avril, l'Assemblée nationale entend une déclaration du gouvernement sur la politique étrangère de la France. Après l'intervention de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères (*le Monde *du 18 avril), un débat s'engage.*

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R., Paris) indique qu'il se réserve de demander un second débat de politique étrangère avant la fin de la session « *si les événements le justifient* ». Il explique que la prise d'otages de Téhéran a entraîné une réaction américaine « *en profondeur* » mettant en scène « *une Amérique sûre d'elle-même, prête à user de ses forces et voulant affirmer sa puissance* ». Il précise : « *J'aurais voulu voir la France la condamner* [cette prise d'otages] *de son propre chef dès le premier jour plutôt que d'échelonner ses commentaires au fil des semaines et des rencontres internationales.* »

M. COUVE DE MURVILLE : refuser la manière comminatoire

A propos de l'invasion soviétique en Afghanistan, il relève que celle-ci a conduit à une confrontation de la France et de l'Europe avec les Etats-Unis. « *Ceux-ci*, déclare-t-il, *exigent d'être suivis sans discussion quoi qu'ils fassent ou ne fassent pas.* » Il est normal que les Etats-Unis fassent appel au soutien de leurs amis, indique-t-il, « *mais dans tout, il y a la manière* ».

Il ajoute : « *Alliance signifie d'abord consultations, c'est-à-dire explications, discussions et recherche de vues communes. On est stupéfait de constater qu'il n'y a rien eu de tel à aucun moment. (...) Ne pensez-vous pas que de marquer ceci très sérieusement serait la réaction normale d'un gouvernement responsable, invité à simplement suivre ce qui a été décidé d'ailleurs.* »

L'ancien ministre des affaires étrangères estime, d'autre part, que l'objectif de la France au Proche-Orient ne doit pas être « *égoïste ni dans le domaine politique ni dans le domaine économique, y compris dans le domaine pétrolier ; nous n'avons pas à prendre parti* ».

Abordant les problèmes communautaires, M. Couve de Murville déclare : « *Des comités de ministres ou de secrétaires d'Etat se réunissent à tout bout de champ pour discuter sans fin, le plus souvent sans conclusion, tous les problèmes imaginables. Mais de coordination, de direction politique, d'impulsion et d'arbitrage, il n'y en a plus depuis que le vrai conseil des ministres, le vôtre est celui de vos collègues, a pratiquement renoncé à ses responsabilités. Quand a-t-il discuté vraiment de la contribution britannique ?* »

En conclusion, M. Couve de Murville approuve la volonté « *de maintenir le contact* » avec l'Union soviétique, « *à toutes fins utiles* ». Il ajoute que des discussions dans la recherche d'une entente devraient exister avec la Grande-Bretagne, même si celle-ci « *emploie trop souvent à notre endroit le langage des héros d'Homère* », et avec les Etats-Unis, « *ne serait-ce que pour leur permettre de s'expliquer sans user de la manière comminatoire et pour nous permettre de faire connaître notre position et nos propres décisions* ».

M. MONTDARGENT (P.C.) : l'invitation à Paris de M. Yasser Arafat

M. MONTDARGENT (P.C., Val-d'Oise) s'insurge contre « *la tendance à étendre les compétences de l'Assemblée européenne* » et dénonce « *un ralliement aux Etats-Unis d'Amérique* ». Il estime, à propos de l'Iran, que M. Carter, « *qui fond dans une même attitude ses ambitions personnelles avec des appels à la guerre, veut entraîner notre pays dans un conflit périlleux contre un peuple qui a conquis avec audace sa dignité bafouée pendant longtemps* ». Il évoque la fréquence des sommets franco-allemands : « *Ainsi, l'axe Bonn - Paris devient l'option fondamentale de la politique européenne du gouvernement ; nous sommes loin du temps où le général de Gaulle pratiquait une politique de détente, d'entente et de coopération avec tous les pays, y compris les pays socialistes, et notamment l'U.R.S.S. !* »

Le député déclare, d'autre part, que la France est concernée par l'installation des fusées Pershing et des missiles de croisière en Europe, notamment parce que « *la R.F.A. pourrait avoir, par le biais de ces installations, accès à l'arme nucléaire, contrairement aux dispositions des accords de Paris* ». Il souhaite que des démarches soient entreprises pour « *la conclusion d'un traité franco-soviétique de sécurité mutuelle* » et indique que « *les partis communistes* », qui se réuniront les 28 et 29 avril prochains à Paris, prendront des initiatives en faveur de la paix et du désarmement.

M. Montdargent estime que le « *silence* » de M. Giscard d'Estaing en ce qui concerne la création d'un « *Etat* » palestinien montre « *les limites de l'engagement français* », assure que la réunion de Camp David n'a pas permis d'avancer d'un pas vers la mise en œuvre des droits nationaux du peuple palestinien et prédit « *le même fiasco* » pour les entretiens entre M. Carter et MM. Sadate et Begin. Il ajoute qu'une politique « *authentiquement française* » exige « *la reconnaissance explicite de l'O.L.P. et l'invitation à Paris de Yasser Arafat* ». Enfin, il se demande si, au Tchad, « *la France ne compte pas sur le conflit qui oppose les armées d'Hissène Habré et de Goukouni pour conserver les grandes richesses économiques de ce pays déchiré par la guerre* ».

M. SUDREAU (app. U.D.F., Loir-et-Cher) évoque l'accélération de la course aux armements. « *L'accumulation des armes nucléaires est tellement excessive*, déclare-t-il, *qu'elle équivaut à placer, de par le monde, sous les pieds de chaque être humain, environ 3 tonnes de dynamite.* » Il affirme : « *La diplomatie française s'efforce inlassablement d'éviter la rupture, et il est navrant que cette politique ne soit pas mieux comprise.* » M. Sudreau ajoute : « *Le gouvernement est-il en mesure de faire connaître à l'Assemblée ce qu'il pense de la proposition du chancelier Schmidt de suspendre pendant un certain nombre d'années l'installation de toutes nouvelles fusées en Europe, qu'elles appartiennent aux pays membres de l'OTAN ou au pacte de Varsovie ?* »

M. MITTERRAND (P.S.) : et si Israël avait du pétrole...

M. MITTERRAND (P.S., Nièvre) reproche au gouvernement d'avoir attendu quatorze jours pour réagir après l'intervention soviétique en Afghanistan. Il se demande pourquoi, à l'époque, personne n'a protesté, « *comme s'il y avait eu un partage implicite d'influence qui pouvait autoriser l'Union soviétique à croire que l'Afghanistan faisait partie de son domaine* ». Evoquant la situation de l'Iran, il indique : « *Nous allions à Persépolis tandis qu'on fusillait. La révolution est passée par là, et c'est l'affaire de l'Iran, une affaire intérieure qui ne nous concerne pas...* » Il dénonce la lenteur avec laquelle le gouvernement français a condamné la prise d'otages des diplomates américains et indique : « *J'y vois le signe d'une prudence qui relève moins d'un souci d'efficacité que de la volonté d'échapper au choix.* » « *La France*, poursuit M. Mitterrand, *vend à l'Irak 25 % de son armement, elle forme ses pilotes. Prétendre préserver toutes les chances de dialogue avec l'Iran, alors que l'on contribue à accumuler les explosifs sur l'une de ses frontières n'est pas logique.* »

Evoquant l'éventuelle venue en France de M. Arafat, il déclare : « *Certes, il serait surprenant que le gouvernement interdise le sol de notre pays à un visiteur étranger. Encore faut-il savoir pourquoi ce visiteur viendrait. Avez-vous l'intention d'engager une négociation avec lui ?* » Rappelant le voyage du président de la République dans le golfe Persique, M. Mitterrand affirme : « *Il a réservé la mention des droits d'Israël pour les lieux où elle était sans risques. Il a donné le sentiment de vouloir plaire successivement à tout le monde, ce qui est la meilleure façon de ne plaire finalement à personne, ou d'être suspect à chacun.* » S'adressant à M. François-Poncet, il ajoute : « *Vous vous êtes indigné qu'on pût supposer cette attitude inspirée par de viles considérations économiques. Mais tout le monde avait pensé au pétrole avant vous ! Et vous savez bien que si c'était Israël qui détenait le pétrole, le discours du président aurait peut-être été différent.* »

M. Mitterrand analyse la situation de plusieurs pays africains puis aborde le problème de l'Alliance atlantique. Il déclare : « *Etes-vous d'acord pour considérer qu'une alliance n'est pas une sujétion et que, si elle suppose entre ses membres des solidarités hors de la zone à l'intérieur de laquelle elle s'applique, ces solidarités doivent être réciproques.* » A propos des Jeux olympiques, il remarque : « *A quoi bon empêcher des sportifs d'aller sauter à la perche à Moscou quand les hommes d'affaires peuvent toujours s'y rendre pour signer des contrats de plusieurs milliards au nom des multinationales ?* »

Analysant la situation des pays latino-américains, le premier secrétaire du P.S. déclare : « *Si nous n'apportons pas aux peuples encore opprimés d'Amérique latine d'autre réponse que celle de l'impérialisme américain, ils choisiront la formule cubaine et communiste et, parce que je crois que ni l'une ni l'autre ne sont acceptables, je souhaite que le gouvernement français dise quelque chose. (...) Qu'attendons-nous ?* ajoute-t-il *Il ne suffit pas pour affirmer notre présence de recevoir un amiral argentin et de lui vendre des frégates et des Mirage ! Nous ne pouvons pas nous en tirer en nous contentant d'une déclaration comme celle du président de la République après l'assassinat de Mgr Romero, alors que nous continuons à vendre des AMX-13 et des armes qui servent à tirer sur la foule !* »

M. DE LIPKOWSKI (R.P.R., Charente-Maritime) estime que l'attitude de la France à l'égard de l'Iran est « *la seule compatible avec l'idée qu'on doit avoir des relations internationales* » et ajoute : « *Vous venez de choisir clairement le camp de la solidarité avec les Américains. Vous avez bien fait. Que Téhéran réponde avec l'arme du pétrole ou se ferme à nos exportations, la seule réponse digne c'est « tant pis ! »*. Il souhaite une « *franche explication* » avec les Etats-Unis, « *même si celle-ci risque d'être quelque peu orageuse* ».

M. FEIT (U.D.F., Jura) distingue trois sortes de raisons pour justifier le maintien des troupes françaises au Tchad : « *La France apporte une aide importante aux blessés et aux malades ; tout en observant une stricte neutralité, elle remplit un rôle de médiation permanente qui est absolument indispensable ; elle contrôle l'aéroport de N'Djamena et évite ainsi que des forces étrangères puissent alimenter en armes certaines factions* ».

M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle) avance de multiples arguments pour illustrer la nécessité qu'il y a, selon lui, à s'opposer à l'élargissement du Marché commun. Il indique que celui-ci se traduirait notamment par « *la fermeture d'entreprises qui préféreront investir dans les pays candidats pour bénéficier de salaires moins élevés et d'une protection sociale moins avancée* ».

M. DEBRÉ (R.P.R.) : on ne menace que ceux qui sont faibles

M. DEBRE (R.P.R., la Réunion) voit trois causes à « *la défaite des nations occidentales et de la France* » : le désordre économique mondial et la rupture de l'ordre monétaire, la relance de la course aux positions stratégiques, les défis idéologiques et le défi démographique.

M. Debré assure que les institutions communautaires contribuent par leur action « *à embourber la construction européenne* ». Il relève notamment « *la prétention* » de l'Assemblée d'établir un budget et le fait que plusieurs députés demandent l'indépendance de certaines régions françaises « *avec la complicité du bureau de l'Assemblée* ». Il déclare qu'il faut donner aux juges minoritaires de la Cour de justice « *le droit d'affirmer leur position face à celle de la majorité* », sinon, ajoute-t-il, on ne parviendra pas à modérer « *la volonté supranationale* » de la Cour. M. Debré estime capital que la France prenne l'initiative d'un traité modifiant le traité de Rome et affirme, d'autre part : « *Il peut y avoir une solidarité occidentale qui ne soit pas réduite à un alignement sur les Etats-Unis et à une intégration militaire.* » A propos de l'Afghanistan, il note : « *L'historien sera sévère pour condamner l'absence de réaction des gouvernements occidentaux après l'invasion de l'Afghanistan.* » En conclusion, le député de la Réunion affirme : « *On ne menace que ceux qui sont faibles et irrésolus.* »

M. MALAUD (N.I., Saône-et-Loire) estime regrettable, à propos des Jeux olympiques, qu'« *aucune concertation sérieuse n'ait été recherchée entre pays occidentaux* ».

M. BARIANI (U.D.F., Paris) affirme que la sécurité d'Israël « *n'est pas négociable* » et ne voit pas la nécessité de conférer « *un semblant de reconnaissance internationale* » aux dirigeants palestiniens.

M. DRUON (R.P.R., Paris) insiste sur l'importance géopolitique de la Méditerranée. Il déclare notamment que la France doit demander à la Turquie de mettre fin à l'occupation militaire à Chypre. Au sujet du conflit entre Israël et les Palestiniens, il indique : « *Le peuple juif doit comprendre qu'on ne peut pas mettre un terme à une diaspora millénaire en créant une autre diaspora.* » Il note : « *N'hésitons pas, en Méditerranée, à marquer des préférences à ceux qui nous en marquent. Sachons où sont nos amis et soutenons-les clairement.* »

M. GUIDONI (P.S., Aude) estime que la crise communautaire de la viande ovine résulte du laxisme du gouvernement français, et dénonce la politique des prix « *qui assure une rente de situation à quelquees gros exploitants* ». En ce qui concerne l'élargissement du Marché commun, il déclare que, compte tenu de la position du R.P.R., « *il n'y a pas actuellement au Parlement français de majorité pour ratifier l'adhésion de l'Espagne* ».

M. BARBIER (U.D.F., Jura) affirme que la politique de la France va dans le sens de la paix, de la sécurité et de l'humanisme.

M. GUENA (R.P.R., Dordogne) déclare que, sans une indépendance « *farouchement affirmée et patiemment poursuivie, nous serions ballottés au gré des crises avant d'être récupérés par plus puissants que nous* ». En ce qui concerne l'Afghanistan, le Proche-Orient et l'Iran, il indique, à l'intention du ministre des affaires étrangères : « *Il n'y a rien à redire sur la façon dont vous avez conduit votre action.* » Il conteste que le communiqué franco-iranien démontre que la France rejoint le camp des non-alignés et ajoute : « *Il est facile de dire « indépendance, indépendance », dans les eaux calmes. Il faut un certain sang-froid pour ne pas s'aligner lorsque survient la crise et que tant de bons apôtres dénoncent le danger et prêchent le resserrement autour d'un plus puissant.* » Evoquant la

STALINIEN !

Court dialogue au cours du débat : M. DESCHAMPS (P.C.) parle du Centrafrique, du Tchad, puis de l'exécution des treize condamnés à mort du procès de Gafsa (voir page 3).

M. Bocquet (P.C.) demande la parole, et l'obtient : « *Je rentre de Tunis (...), les membres de notre délégation ont été malmenés par la police et — c'est scandaleux — expulsés manu militari...* »

M. Brocard (U.D.F.) : « *Bravo ! Très bien !* »

M. Montdargent (P.C.) : « *Est-ce ainsi que vous concevez la liberté, M. Brocard ?* »

M. Bocquet : « *J'espère que le gouvernement français protestera contre le traitement inqualifiable réservé à trois parlementaires français.* »

M. Brocard : « *Comme dit la chanson, fallait pas y aller.* »

M. Chandernagor (P.S.) : « *Je demande la parole...* »

M. Deschamps : « *Vous parlerez quand j'aurai terminé !* »

M. Chandernagor : « *Bravo ! Voilà comme vous concevez la liberté d'expression ! Stalinien !* »

Plusieurs voix sur les bancs socialistes : « *Stalinien ! Stalinien !* »

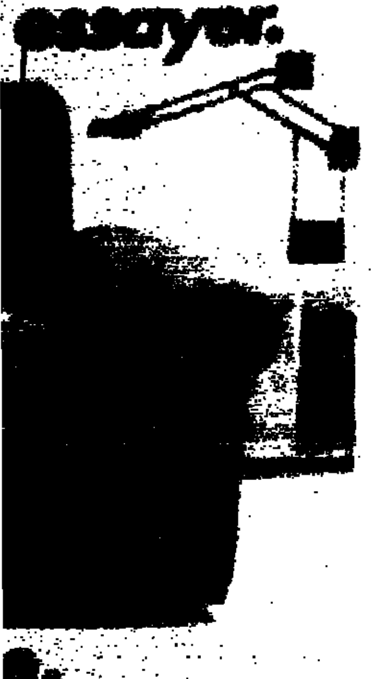


OLITIQUE ÉTRANGÈRE

selon M. François-Poncet

M. DEBRÉ (R.P.R.) :

ne menace que ceux qui sont faibles



POLITIQUE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ne constituent pas une politique

situation au Proche-Orient, M. Guéna déclare : « *J'ai beau scruter et analyser, je ne vois pas en quoi la politique réaffirmée par le président de la République se séparerait de celle qui fut définie lors de la guerre de six jours et que mes amis et moi-même n'avions depuis ce temps cessé de soutenir.* »

Evoquant « *la politique asiatique* » de la France, M. D'AUBERT (U.D.F., Moyenne) déclare : « *Force est de constater que malgré des faits positifs, notre politique asiatique n'apparaît encore ni comme l'une des composantes fondamentales de notre politique étrangère ni comme un faisceau d'initiatives de nature à modifier sensiblement le cours des événements en Asie.* »

M. FRANÇOIS-PONCET : au milieu de la route

Répondant aux orateurs, M. François-Poncet affirme qu'il n'a pas entendu, au cours du débat, « *remettre en cause les grandes orientations de la politique étrangère de la France* » et note qu'« *aucune alternative n'a été proposée* ». S'adressant à M. Mitterrand, le ministre déclare : « *Trente questions, cela ne fait pas une politique ! Il vous arrive de dire que la politique française rase les murs, en vous entendant j'ai plutôt l'impression qu'elle occupe le milieu de la route !* » Réfutant les critiques sur le non-alignement de la France, il indique : « *La France fait partie d'une alliance ; comment pourrait-elle être non alignée ? Jamais personne n'a pensé qu'en allant à Delhi la France s'alignait sur le non-alignement.* » Il reconnaît, d'autre part, que la consultation de la France par les Etats-Unis « *porte souvent sur des décisions déjà prises et parfois déjà annoncées* ».

Un court dialogue s'engage entre M. François-Poncet et M. Mitterrand à propos de la date de l'invasion soviétique en Afghanistan et de celle de la réaction française à cette invasion. Le ministre des affaires étrangères estime que « *les divergences ne portent pas sur les grandes orientations* » et ajoute : « *Ne confondons pas un coup d'Etat, une révolution de palais, avec une intervention militaire directe et massive. Ce n'est pas une question de degré, c'est une question de nature.* » Il déclare, d'autre part, que c'est à dessein que M. Giscard d'Estaing a parlé à Amman de la sécurité d'Israël et, toujours à l'adresse de M. Mitterrand, indique : « *Il n'est pas vrai que la politique de la France dans cette région serait différente si Israël avait du pétrole. Le Liban n'a pas de pétrole, et la France n'a pas hésité à y envoyer ses soldats.* »

M. Mitterrand : « *C'est facile !* »

M. François-Poncet : « *Mais vrai !* »

S'adressant à M. Montdargent (P.C.), le ministre déclare : « *Que la formule « l'Afrique aux Africains » vous gêne, je le comprends. J'imagine que c'est plutôt « l'Afrique aux autres » qui serait la formule qui définisse votre politique. Je n'ai pas aimé,* ajoute-t-il, *ce que vous avez dit de nos soldats au Tchad, qui seraient des « porteurs d'eau ». Je souhaiterais que ceux qui occupent l'Afghanistan le soient aussi !* » A M. Debré, M. François-Poncet concède que les institutions de Bruxelles « *ont eu, en effet, tendance à sortir de leur rôle* ». Enfin, à propos du dialogue Nord-Sud, le ministre reconnaît qu'il y a « *impasse* ». Il ajoute : « *La France a bien l'intention de continuer à faire progresser ce dossier, qui doit être le plus important qui se pose au monde.* »

M. Bernard DESCHAMPS (P.C., Gard) déclare que la France se comporte « *en courtier des sociétés multinationales* » en Afrique. Il ajoute : « *Ce qui vous intéresse, c'est le pétrole que recèle, par exemple, le sous-sol du Tchad, et ceci pour le compte des compagnies pétrolières.* »

M. FREDERIC-DUPONT (app. R.P.R., Paris) rappelle qu'en 1943 les Américains « *nous ont sauvés* » et estime que, s'il faut affirmer l'indépendance de la France, il convient aussi d'affirmer la solidarité « *des peuples libres* ».

M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin) insiste sur « *les atrocités commises par les Soviétiques contre le malheureux peuple afghan* » et ajoute, à propos de l'Union soviétique : « *Un pays qui préfère le canon au beurre entend bien récupérer le bénéfice de son effort d'armement* ».

M. VALLEIX (R.P.R., Gironde) indique que les Français comprennent mal le comportement du gouvernement à propos des Jeux olympiques, surtout au regard de la position qui fut adoptée à l'égard de l'Afrique du Sud.

M. COUSTE (app. R.P.R., Rhône) se déclare persuadé de l'existence de convergences « *au-delà de la majorité* », pour approuver la politique « *de fermeté et de solidarité* » du gouvernement à l'égard de l'U.R.S.S.

M. THOMAS (U.D.F., Paris) axe son intervention sur le problème d'Israël. Il indique qu'il fait partie de ceux « *qui n'accepteront jamais qu'Israël puisse courir le risque d'un nouvel holocauste* ».

M. Alain VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) se demande si la politique africaine de la France ne consiste pas « *à tenir le juste milieu entre nos bons sentiments et nos intérêts* ». M. Vivien admet que la France a des intérêts à défendre mais estime que la défense de ceux-ci doit être compatible avec le développement de l'Afrique, ce qui n'est pas le cas, selon lui, au Zaïre. Dans l'océan Indien, indique-t-il d'autre part, « *la France ne peut continuer à traîner l'affaire mahoraise* (Mayotte) *comme un boulet, devant toutes les instances internationales* ».

M. FERETTI (U.D.F., Moselle) souhaite que l'on renonce à des exégèses tendancieuses et affirme que la position de la France au Proche-Orient consiste à associer indissociablement le droit à l'indépendance et à la sécurité d'Israël et le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

M. WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin) s'intéresse à la pollution chimique du Rhin, et M. DAILLET (U.D.F., Manche) estime que la présence de la France est insuffisante en Amérique latine.

Pour M. GAUTHIER (P.C., Nord), le gouvernement trahit la confiance des peuples d'Amérique latine en poursuivant « *une politique délibérée d'aide aux dictatures* ».

Selon M. LE TAC (R.P.R., Paris), le courage aurait consisté à proclamer, dans les Emirats du Golfe, le droit d'Israël à disposer de frontières sûres et reconnues.

M. EHRMANN (app. U.D.F., Alpes-Maritimes) affirme que la Cisjordanie aux mains des Palestiniens serait « *un pistolet chargé au cœur d'Israël* ».

M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine) s'intéresse au sort « *des victimes du communisme, d'une idéologie expansionniste qui utilise tous les moyens, y compris les moyens militaires* ».

M. MARCUS (R.P.R., Paris) estime que « *ne pas s'associer aux sanctions contre l'Union soviétique, c'est enlever toute valeur à la condamnation de l'invasion de l'Afghanistan* ».

M. BORDU (P.C., Seine-et-Marne) souhaite que le gouvernement propose que se tienne à Paris une conférence sur l'ensemble des problèmes du désarmement en Europe.

M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan) déplore que le rôle de la France en Amérique latine ne soit pas plus important, et M. GANTIER (U.D.F., Paris) indique qu'il fut le premier député — et le seul à l'époque — à dénoncer, le 28 décembre, l'invasion de l'Afghanistan.

M. BAUMEL (R.P.R., Hauts-de-Seine) déclare que le gouvernement doit se rendre à Madrid pour la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, pour y affirmer que la détente est indivisible et globale, qu'elle suppose la non-ingérence réelle et qu'elle entraîne « *le retrait indispensable et rapide des forces d'occupation soviétiques en Afghanistan* ».

M. KOEHL (U.D.F., Bas-Rhin) assure que tout doit être fait pour que l'opinion ne puisse pas mettre sur un pied d'égalité un Etat (Israël) et une organisation terroriste (l'O.L.P.), et M. PIERRE-BLOCH (U.D.F., Paris) dénonce l'activité de l'O.L.P. et souligne qu'Israël est la seule démocratie du Proche-Orient.

Après une nouvelle intervention de M. FRANÇOIS-PONCET, la séance est levée, vendredi 18 avril, à 3 h. 25.

LAURENT ZECCHINI.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu des débats de l'Assemblée nationale consacrés à l'actionnariat des salariés (*le Monde* du 17 avril), une erreur de transcription nous a fait attribuer à M. Tondon (P.S.) un amendement de M. Tranchant (R.P.R.).

AU SÉNAT

Ultimes discussions avant le vote sur l'ensemble du projet pour le développement des responsabilités locales

Le Sénat, qui se prononcera mardi prochain sur l'ensemble du projet de loi pour le développement des responsabilités locales, en a pratiquement terminé l'examen à 0 heure 30 vendredi 18 avril. Après avoir achevé la discussion du chapitre des compensations financières aux transferts de charges, les sénateurs ont effectué les dernières mises au point et les coordinations indispensables au terme d'un débat en séance publique qui s'est échelonné sur près d'un an (depuis le 17 mai 1979) et a provoqué le vote d'un très grand nombre d'amendements — plus de mille avaient été déposés. L'Assemblée nationale ne commencera pas la discussion de cette réforme avant l'automne prochain. Tel était du moins le sentiment de M. Alain Poher, à l'issue d'un entretien récent avec le premier ministre. Cette réforme, estimait aussi le président du Sénat, ne pourra vraisemblablement entrer en application avant 1982 et peut-être même 1983.

Les sénateurs ont adopté, jeudi, un amendement de la commission des affaires sociales, défendu par le rapporteur M. CHERIOUX (R.P.R., Paris), et visant à l'actualisation des barèmes d'aide sociale. Cette révision, est-il précisé, ne pourra pas avoir pour effet d'augmenter le taux de participation du département aux dépenses. Le ministre s'est d'autre part engagé à accélérer le remboursement aux départements des sommes dues par l'Etat. L'arriéré des sommes dues au titre de l'aide sociale s'élève actuellement, indique le rapporteur, à dix-huit mois.

Un autre amendement, dont l'initiative revient cette fois au rapporteur de la commission des lois, M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée), fixe le plafond de 65 % pour le calcul de la participation de l'Etat aux dépenses (actuellement subventionnables) de transport scolaire. Ce plafond est actuellement de 60 à 63 %.

Autres amendements dus à l'initiative de la commission des lois :

● Le gouvernement devra présenter avant le 1er juillet 1983 (département par département) un rapport sur l'application des transferts de charges et leur incidence financière.

● Une disposition limite les responsabilités des communes (surtout des petites communes) en matière de police municipale.

● Un article additionnel visant à résoudre une difficulté qui s'est présentée devant le Conseil d'Etat à propos d'un partage de responsabilités entre l'Etat et une commune à l'occasion de l'application du plan ORSEC est ainsi défini par son auteur, M. DE TINGUY : « *Une commune peut être tenue pour responsable de certains événements sans que ses élus aient commis aucune faute ni erreur. Je vous ai déjà parlé de ces situations où le préfet a agi à la place du maire, par exemple lors de l'application du plan ORSEC. Le Conseil d'Etat a estimé qu'il serait plus simple et plus avantageux pour les victimes d'avoir à s'adresser à la commune, quel que soit le vrai responsable, quitte à ce que l'indemnisation soit, ultérieurement, mise à la charge d'une autre autorité : si le maire peut prouver — mais que c'est difficile ! — qu'il y a eu faute lourde de la part d'un service départemental. Nous nous sommes attachés à trouver une formule — un peu complexe, j'en conviens — qui garantisse les intérêts et de la victime et de la commune. Ce texte est fondé sur le principe bien connu que qui a commandé doit payer. Nous retrouvons l'affaire des erreurs commises par l'équipement, erreurs que la commune doit réparer, motif pris que les services de l'équipement sont réputés, en pareil cas, avoir agi sous l'autorité du maire. Nous devons mettre un terme à cette fiction insoutenable. Les communes ne doivent plus être des boucs émissaires !* »

● Le Sénat a repoussé l'article 91 qui permettait aux communes d'engager devant le conseil général un recours contre une décision prise par cette assemblée départementale. « *Nous ne pouvons*, ont dit en substance les orateurs hostiles à cette disposition, *transformer le conseil général en cour d'appel et soumettre au conseil général une décision du conseil général.* »

Pour M. BECAM, secrétaire d'Etat à l'intérieur, l'article 91 paraissait au contraire une précaution utile, permettant à l'assemblée départementale de revenir sur une décision ou sur une erreur.

● Un amendement présenté par M. JOZEAU-MARIGNE (R. I., Manche) est adopté : il permet aux habitants d'un département de saisir le médiateur par l'intermédiaire du président du conseil général (actuellement, seuls les députés et les sénateurs sont habilités).

A la fin de la séance de nuit, un débat (sur un article « réservé »), dont l'issue est incertaine, s'engage, mais doit être interrompu en raison de l'heure. Il a trait aux concours techniques fournis par l'Etat aux collectivités locales. Le rapporteur souhaiterait qu'il fût inscrit dans la loi que les communes ne paieront pas plus que par le passé. Le ministre M. D'ORNANO estime, lui, qu'il serait « *extrêmement dangereux de faire chaque année une compensation fondée sur les chiffres de 1978* ». — A. G.

POLITIQUE

La direction du P.S. reproche à M. Rocard sa visite à Londres

Le secrétariat national du P.S. s'est étonné, dans une déclaration publiée le jeudi 17 avril, de la visite de M. Michel Rocard à Londres les 15 et 16 avril. La direction du P.S., qui reproche au député des Yvelines de ne pas assister souvent aux réunions du bureau exécutif, indique qu'elle a *« appris avec surprise »* cette visite *« à l'invitation du gouvernement conservateur de Mme Thatcher »*, visite qui a été faite *« sans aucun mandat »*.

De son côté, l'entourage de M. Rocard a fait savoir que le député des Yvelines, invité par les travaillistes, informera la direction du séjour qu'il a fait dans la capitale britannique.

« Nous pensions, ont indiqué les proches de M. Rocard, *que la libre circulation des hommes et des idées était garantie par les accords d'Helsinki et par le Parti socialiste français. »*

M. Rocard a rencontré, au cours de son séjour à Londres, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, et M. Ian Gilmour, secrétaire du conseil privé. Il a dîné avec le leader de l'opposition travailliste, M. James Callaghan.

Le député des Yvelines prévoit aussi de répondre prochainement à la mise en garde que lui a adressée M. Lionel Jospin (*le Monde* du 18 avril). Ce rappel à l'ordre, sous forme de lettre, a été rendu public le mercredi soir 16 avril, au cours de la réunion hebdomadaire du bureau exécutif.

Au cours de cette réunion, un débat a eu lieu sur les visites que les leaders socialistes effectuent dans les fédérations (M. Rocard s'apprête à visiter trois fédérations en Aquitaine). A l'issue de la discussion, il a été convenu, à l'unanimité, d'adresser une circulaire aux cadres du parti, rappelant la tradition et la pratique du P.S. en cette matière : nécessité d'informer en premier le responsable de la fédération concernée et obligation d'obtenir l'accord préalable de la fédération si l'objet de la visite dépasse le cadre d'une section.

M. LE PEN S'INQUIÈTE DE LA FINLANDISATION DE L'EUROPE

M. Jean-Marie Le Pen, qui sera le candidat du Front national à la prochaine élection présidentielle, a présenté jeudi 17 avril les grandes options de son programme de politique étrangère et de défense.

Selon M. Le Pen, la France est menacée, *« son principal ennemi étant l'Union soviétique et sa volonté d'hégémonie. La détente n'a pas été une conquête de l'Occident, elle a été un masque anesthésiant, l'illusion la plus mortelle serait de poursuivre la politique actuelle qui aboutit à la finlandisation de l'Europe »*, a-t-il déclaré.

M. Le Pen s'est prononcé en faveur d'une politique de *« fermeté »* et pour le retour de la France dans le pacte militaire atlantique. A ses yeux, les Etats-Unis, *« malgré la faiblesse dont ils ont fait preuve récemment, constituent le seul contrepoids possible à l'armée rouge »*.

CANDIDATE DU P.S.U. POUR 1981

Mme Bouchardeau souhaite « casser » la bipolarisation de la gauche

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a présenté, le jeudi 17 avril, à Paris, les grands thèmes de la campagne qu'elle doit conduire, au nom de son parti, en vue de l'élection présidentielle. Elle a précisé qu'elle entend *« casser la bipolarisation mortelle de la gauche »* et a indiqué : *« Si la gauche ne prend pas un certain nombre d'orientations nouvelles, elle retombera presque forcément dans les ornières que connaît actuellement le pouvoir. Les changements qui doivent intervenir ne doivent pas seulement être ceux des équipes et des hommes, mais de profonds changements d'orientation. »*

Mme Bouchardeau a rappelé que le P.S.U. est favorable à *« une unité plurielle de la gauche où toutes les composantes pourraient se retrouver et s'exprimer »*.

Elle a vivement mis en cause la nouvelle règle qui impose aux candidats à l'élection présidentielle de recueillir cinq cents signatures d'élus pour avoir le droit de se présenter. Pour le moment, le P.S.U. n'a recueilli que deux cent quatorze signatures.

A cet égard, la candidate du P.S.U. a déploré l'attitude du P.S., qui a décidé de réserver la signature de ses élus au seul candidat socialiste.

Placés sous le slogan *« Pour l'alternative, changer c'est possible ! »*, les grands thèmes de la campagne du P.S.U. proposent notamment de changer fondamentalement le système économique basé sur *« un productivisme forcené et le profit »*, de *« reconquérir le droit à la décision à tous les niveaux »*, d'obliger *« à d'autres choix d'organisation du travail »*, enfin de dénoncer *« le gaspillage des ressources naturelles »* et le recours au nucléaire.

Précisant qu'elle n'a *« aucune délégation pour parler au nom des femmes »*, Mme Bouchardeau a cependant souligné qu'elle se présente *« en tant que femme, car il convient que celles-ci ne se sentent plus étrangères au domaine politique »*.

Evoquant enfin les « affaires » qui défraient la chronique, la candidate du P.S.U. a dénoncé le *« pourrissement d'un régime et d'un pouvoir »*.

A la Martinique

La grève du 17 avril n'a pas eu l'ampleur prévue

De notre correspondant

Fort-de-France. — 18,5 % de grévistes dans le secteur public, 33,5 % dans le secteur privé, une manifestation qui a réuni entre 1 800 et 2 000 personnes, tels sont les appréciations des services officiels de la Martinique sur la grève générale non limitée lancée le 17 avril par le comité de coordination des syndicats de l'île, composé de la C.G.T.M., de la C.G.T.-F.O. de la C.D.M.T. (Centrale démocratique martiniquaise du travail), du cartel des services publics (qui regroupe tous les fonctionnaires et agents des collectivités locales), de la C.F.T.M. (tendance Marie Sainte (1), du Syndicat autonome des banques, en liaison avec l'ensemble des syndicats guyanais. Les syndicats de la Guadeloupe ne s'étaient pas joints à ce mouvement.

Sauf dans le secteur public, où les syndicats prétendent atteindre le chiffre de 35 % des grévistes, les chiffres officiels sont peu ou pas contestés. Pour M. Ventura, membre influent du cartel des services publics et du comité de coordination : *« Cette grève n'est pas un échec si on considère les immenses moyens mis en œuvre par le pouvoir pour déconsidérer le comité de coordination... »* A la préfecture, on se contente de constater que lors des grèves d'octobre déclenchées à l'occasion de la tenue à la Martinique de la conférence interrégionale organisée par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Dijoud, on avait compté une participation d'environ 80 % dans le secteur public et des manifestations qui avaient regroupé deux fois plus de monde.

L'impression dominante à la Martinique est que ce premier jour de grève a été bien loin d'atteindre l'ampleur prévue.

FIRMIN RENÉVILLE.

(1) Un conflit au sein de la C.F.T.M. avait, il y a quelque trois ans, entraîné une scission au sein de cette centrale syndicale. Avec, d'un côté, M. Marie Sainte, partisan du régime départemental et, de l'autre côté, M. Frantz Agasta, partisan de l'indépendance de la Martinique. Mais la C.F.T.M. contrôlée par M. Agasta regroupe en fait au moins 80 % des adhérents de la C.F.T.M.

En Guyane
UN MOUVEMENT DIVERSEMENT SUIVI

De notre correspondant

Cayenne. — La grève générale déclenchée par les centrales syndicales guyanaises réunies dans une intersyndicale, dont seule F.O. ne fait pas partie, a été diversement suivie le 17 avril. Dans le secteur privé, les grandes entreprises de la Guyane, comme l'usine de traitement de crevettes ou les sociétés de travaux publics, ont été effectivement paralysées, de même que les ports de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni. En revanche, dans le secteur public, les enseignants sont pratiquement les seuls à avoir suivi le mouvement. A Kourou, ni le CNES, ni les sociétés sous-traitantes n'ont été sérieusement touchés. Moins de 10 % de grévistes au total. Le programme Ariane ne sera donc pas retardé par ce mouvement. Il est probable que le mouvement de grève s'arrêtera à la fin de la semaine. — *(Intérim.)*


A la Martinique
La grève du 17 avril n'a pas eu l'ampleur
...velles littéraires
...STAIT
...TRE...
guermonprez

1981 : horizon sans perspective

II. — Le discours et la réalité

par ANDRÉ LAURENS

Aucune des perspectives offertes aux Français par la prochaine élection présidentielle n'est enthousiasmante. Il n'y a même pas de suspense. C'est en toute quiétude que le premier ministre poursuit son action économique malgré le mécontentement qu'elle engendre. On est passé du changement à la résignation. (« Le Monde » du 18 avril.)

Couvert sur le front économique par son premier ministre, qui prend sur lui l'essentiel de la critique et du mécontentement, M. Giscard d'Estaing peut s'employer ailleurs. Où ? Apparemment pas aux réformes touchant à l'organisation de la société, qui avaient marqué les débuts du septennat et auxquelles il a renoncé : sa majorité ne suivait plus. L'exemple le plus évident de ce renoncement est l'ajournement répété du débat sur la suppression de la peine de mort.

En vérité, deux autres champs d'action ont la préférence de M. Giscard d'Estaing. Comme ses prédécesseurs, il consacre de plus en plus de temps et d'énergie à la politique extérieure. Sa réussite peut-elle être évaluée ? Qu'il s'agisse de l'Europe, de la détente, du Proche-Orient, de l'Afrique, du tiers-monde en général, de l'approvisionnement en énergie ou de la réforme du système monétaire, les actions engagées sont de trop longue haleine et les parties concernées trop nombreuses pour que la seule part française puisse faire l'objet d'un jugement global et simple. Au moins apparaît-il que, dans plusieurs cas — l'organisation européenne, la coopération avec l'Afrique, le rapprochement avec les pays arabes, la défense, — les objectifs de la diplomatie giscardienne se situent dans la ligne gaulliste et pompidolienne. Les inquiétudes ou les critiques qu'elle suscite au sujet de l'Europe ou de l'OTAN sont beaucoup plus imputables à certaines aspirations de l'U.D.F. qu'aux initiatives propres au chef de l'État. Les faits sont là et ce n'est un secret pour personne que ses relations avec le président Carter sont mauvaises et que, si bonnes que soient celles qu'il entretient avec le chancelier Schmidt, elles n'ont pas amené le président français à engager la C.E.E. dans un processus intégrationniste.

Comme tous les chefs d'État, M. Giscard d'Estaing est jugé, le plus souvent, sur sa capacité de réaction face à des situations nouvelles. L'intervention soviétique en Afghanistan est la plus récente. Chez ce responsable qui ne décide rien sans en avoir pesé et soupesé les conséquences, la spontanéité n'est pas le fort : il peut donner l'impression d'hésiter, d'avancer à tâtons, de se reprendre. Il a plus d'aisance dans l'analyse éclairante, ou le coup d'éclat soigneusement préparé, que dans l'improvisation face à un événement qui dérange. Toujours est-il que c'est sur ses réactions à chaud que ce tempérament froid a été plus contesté.

Pour le reste, le procès de la diplomatie française recoupe celui que la gauche fait, avec des nuances selon qu'il s'agit des communistes ou des socialistes, à un régime économique lié au monde occidental et au redéploiement du capitalisme international. Il dépasse la responsabilité propre de M. Giscard d'Estaing et le rôle spécifique de la France.

La critique gaulliste est, elle-même, plus ponctuelle et se définit plus aujourd'hui par les inflexions qu'elle recommande — le renforcement de la défense nucléaire notamment — que par les orientations qu'elle condamne. Au reste, y a-t-il, à l'échelle de la France, une politique étrangère de rechange ?

Poser la question, c'est déjà admettre que M. Giscard d'Estaing puisse bénéficier d'une assez large adhésion pour des choix généralement peu provocateurs — à l'exception de son soutien aux Palestiniens — et des initiatives prometteuses mais peu contraignantes dans l'immédiat, telle celle qui vise à instaurer le dialogue Nord-Sud. Sur tous ces thèmes, l'appareil critique reste entre les mains des spécialistes. La grande masse du public n'en reçoit qu'une version séduisante, fort bien présentée par le président lui-même et illustrée par la multiplication des voyages, sommets, conférences et toasts qui sont l'ordinaire de la diplomatie moderne.

Bien que la présidence ne se conquière *pas à l'extérieur du ter*ritoire de la République, les principaux postulants ne manquent pas une occasion de s'affirmer sur le plan international pour soutenir la comparaison avec le président sortant. C'est ce que fait M. Mitterrand depuis longtemps, M. Marchais depuis peu, et, actuellement, M. Rocard qui prend de nombreux contacts dont il dressera le bilan le moment venu. M. Chirac voyage avec le passeport du maire de Paris mais il n'hésite pas à élargir la portée de ses déclarations lorsqu'il s'adresse à des interlocuteurs étrangers.

A l'usage, la belle imagerie diplomatique s'est quelque peu ternie. On s'est aperçu qu'il ne suffisait pas que M. Giscard d'Estaing participe à une rencontre au sommet — celle de la Guadeloupe en janvier 1979, en particulier — ou qu'il s'isole avec l'un de ses partenaires européens pour que, quels que soient ses talents, le succès survienne. Il est clairement apparu aussi que les préoccupations légitimes de développer l'exportation — fût-ce en vendant des armes — ou de protéger l'approvisionnement en pétrole pesaient lourdement dans la balance. Plus grave, l'appui donné à certains régimes africains, le refus de se prononcer sur des pratiques condamnables, le souci de ne pas compromettre des intérêts mercantiles ou financiers, ont donné de la politique étrangère française une image différente de celle qui est régulièrement exaltée.

Entre la recherche d'un nouvel ordre international, c'est-à-dire d'une « nouvelle justice », et ces attitudes, il y a autant de distance qu'entre la volonté affirmée de supprimer « les classes et les castes » et la vie quotidienne sous Valéry Giscard d'Estaing. Le discours ne correspond pas à la réalité. Et s'il y a une discordance à laquelle est sensible la jeunesse, c'est bien celle-là. Or c'est à une assemblée de jeunes que le président de la République a exposé, le 29 mars, ses idées politiques.

Un parti à lui seul

L'autre champ d'action auquel M. Giscard d'Estaing consacre ses efforts est plus difficile à cerner. On ne saurait le limiter, bien que ces objectifs ne soient jamais perdus de vue, à l'implantation du giscardisme dans l'appareil d'État et à la mise en condition électorale des diverses catégories socio-professionnelles. Le président sortant prépare non seulement sa réélection mais, en outre, le prochain septennat, et tout se passe comme s'il répartissait les ferments d'une évolution ultérieure correspondant à ses thèses. Celles qu'il a exposées dans *Démocratie française* et qui tendent à créer un consensus sur un modèle de société balançant entre le libéralisme social et le socialisme libéral.

Dans cette authentique tâche de pénétration idéologique, pour cette mission pédagogique, M. Giscard d'Estaing agit, à lui tout seul, comme un parti. L'U.D.F. est éclipsée, malgré ses efforts, comme force de proposition et de relais.

Le pouvoir d'imagination est à l'Elysée et celui de vulgarisation dans l'usage des grands moyens d'information audiovisuels qui conforte la fonction présidentielle. Le ton giscardien, fait de modération rassurante, de coquetterie, d'un certain recul et de bon goût, triomphe : il est partout, au gouvernement, dans les grands emplois de l'administration, à la télévision et, même, chez certains porte-parole de l'opposition, tant il est vrai que le mimétisme gagne.

Ce président-parti fait école et confère à sa fonction une aura monarchique différente du charisme du général de Gaulle. C'est un monarque républicain auquel le destin, sa charge et le consentement du peuple permettent de façonner une société plus civilisée.

Rien n'indispose plus les gaullistes que cela. Certains le ressentent comme une usurpation, comme un crime de lèse-majesté à l'égard du fondateur de la Ve République. Question de sensibilité. Ce n'est pas un chantre *marginal* du gaullisme mais M. Chirac qui décrit la France en termes curieusement lyriques : *« A la fois république et royaume, démocratique et légitimiste, chose de tous, dont tous sont coresponsables, et remise par eux, constitutionnellement à un seul. Ce seul a la très haute charge de proférer la plus grande exigence nationale, d'être le verbe du peuple tout entier — le verbe et non le discours* (1) ».

Plus concrètement, les gaullistes ne se remettent pas d'avoir été évincés des grands postes de commandement de l'État, encore que certains d'entre eux prêtent — ou soient disposés à prêter — leur concours au président de la République. Quand on a été le parti de gouvernement de la République on n'a de cesse de le redevenir.

Pour le R.P.R., l'avenir ne se pose pas en termes d'alternance entre une majorité et une minorité qui se succèdent, mais en termes d'alternative au sein de la majorité, toujours la même. Son objectif est de redevenir le parti du président, le parti dominant pas seulement au Parlement mais au pouvoir. Deux conditions sont nécessaires : avoir un candidat crédible à la fonction présidentielle, convaincre l'opinion qu'il fera mieux, le cas échéant, que le président en place. A partir de là surgissent les clivages entre le gaullisme historique et le néo-gaullisme, suivant que l'on cherche à redresser la politique du pouvoir ou simplement à porter témoignage d'un certain nombre d'idées, comme M. Debré, ou que l'on se destine à briguer tout le pouvoir, comme M. Chirac.

Depuis peu, les discours tenus par les intéressés traduisent les deux cheminements. M. Chirac invoque les sources du gaullisme (le maintien de l'idée de nation, le rassemblement du peuple tout entier) et souligne la fermeté de caractère indispensable pour *« changer le cours des choses »* et empêcher que la France ne s'enfonce davantage. Pour lui, changer le cours des choses, c'est mettre en œuvre une politique tout à fait différente de celle de M. Barre, c'est renforcer la capacité de dissuasion nucléaire, c'est conduire la politique extérieure *« sans changer de cap »*. Ou sans pratiquer la diplomatie de l'estrade ou de la déclamation, comme le précise M. de Lipkowski. Au passage on note, chez M. Chirac, une critique d'ordre institutionnel : le gouvernement n'existe plus politiquement, il faut lui rendre sa fonction.

Pour M. Debré, tout le mal vient non des orientations générales, qui ne sont pas mauvaises, mais de l'insuffisance des moyens employés pour les appliquer. *« Il faut faire autre chose que de dessiner de bonnes orientations »*, assure-t-il. La recette est : plus de volontarisme, ne pas croire que les choses s'améliorent d'elles-mêmes. Quand M. Debré dénonce une politique des *apparences, M. Chirac en fustige* l'« irréalité ».

Le changement souhaité ne peut s'opérer qu'à l'intérieur de la majorité, sauf à accepter le pire aux yeux des gaullistes, c'est-à-dire une gauche sous l'emprise du P.C. Dans ces conditions le R.P.R. n'a pas tellement d'occasion de tenter sa chance. En fait, il n'y a guère que l'échéance présidentielle qui lui permette d'associer sa critique connue de la politique du pouvoir et celle, plus insidieuse, de la capacité du chef, notion essentielle du gaullisme. En effet, les élections législatives n'ont pas la même signification institutionnelle et, en outre, elles donnent en période basse, ses chances à la gauche, même divisée. Voilà pourquoi le R.P.R. cherche plus spontanément à éliminer M. Giscard d'Estaing que M. Barre.

M. Chirac et ses partisans ne se font pas trop d'illusions sur la possibilité de reprendre en 1981 ce qui a été perdu en 1974. Mais, à moins de se fondre dans la mouvance giscardienne, ils n'ont pas d'autre choix que d'exister ou de décliner en tant que force politique. Prouver leur existence, c'est s'imposer comme le partenaire obligé au sein de la majorité, *c'est se donner le temps de* patienter en attendant des conditions plus favorables. Le général de Gaulle ne leur a-t-il pas prouvé que la politique était une longue patience ?

L'opinion, que l'on dit attachée au « fait majoritaire » — comme le rappelle régulièrement M. Guéna à ses amis, — ne suit pas ce jeu complexe qui ne la concerne pas, mais, le moment venu, elle donnera son avis. Le succès du giscardisme devrait la conduire à rejeter le gaullisme dans l'anachronisme, son échec pourrait avoir l'effet inverse. Surtout si la gauche n'est pas en état de prendre le relais.

(1) Propos tenus devant les parlementaires R.P.R. le 28 mars (*le Monde* daté 30-31 mars).

Prochain article :

DES POSITIONS D'ATTENTE

POLITIQUE

Le bilan de quarante-neuf élections cantonales

IV. — Des reports de voix plus défavorables au P.C.F. qu'au P.S.

par RAYMOND BARRILLON

Les trois premiers articles de notre étude sur les élections cantonales de la période mai 1979-mars 1980 avaient fait apparaître qu'au sein d'une opposition en très léger déclin on peut relever des différences entre les comportements respectifs de l'électorat socialiste et de l'électorat communiste (« le Monde » des 16, 17 et 18 avril).

On en trouve confirmation en examinant le problème complexe du report des voix. Ces reports se font beaucoup plus difficilement lorsque l'opposition est représentée au second tour de scrutin par un candidat du P.C.F. que lorsqu'elle l'est par un candidat du P.S.

Le contraste est particulièrement net lorsque l'on prend en considération les consultations qui se sont déroulées depuis le début de 1980.

Trente-deux des quarante-neuf « cantonales » qui se sont déroulées entre le 6 mai 1979 et le 30 mars 1980 ont donné lieu à deux tours de scrutin. Il convient d'en retenir vingt-quatre pour examiner le difficile problème du report des voix d'opposition d'un tour à l'autre.

Cette opposition n'a pas participé au second tour dans les cantons de Cerisy-la-Salle, Manche (26 août 1979), de Seltz, Bas-Rhin (21 octobre 1979) et de Bordeaux III, Gironde (16 décembre 1979). Elle était absente du premier et du second tour à Fort-de-France IV, Martinique (23 et 30 mars 1980).

Il est, d'autre part, évident que le problème du report des voix ne mérite pas d'être soulevé lorsque l'issue du second tour est par avance connue, c'est-à-dire lorsque le représentant de l'opposition ne peut obtenir que 100 % des suffrages exprimés puisqu'il est seul à solliciter les électeurs. Tel a été le cas pour le M.R.G. à Saint-Pardoux-la-Rivière, Dordogne (27 mai 1979), et à Saint-Gengoux-le-National, Saône-et-Loire (17 février 1980) ; pour le P.C.F. à Vauvert, Gard (9 septembre 1979) ; pour le P.S. à Reims VII, Marne (23 mars 1980).

Il n'y a nullement lieu de s'étonner que l'on enregistre dans chacun de ces quatre cantons un spectaculaire effondrement de la participation au scrutin entre le premier et le second tour : de 78,12 % à 64,77 % à Saint-Pardoux ; de 60 % à 45,08 % à Saint-Gengoux ; de 40,22 % à 23,81 % à Vauvert ; de 37,83 % à 23,89 % à Reims VII.

On a, au contraire, observé un accroissement de participation dans la quasi-totalité des vingt-quatre cas qui figurent dans le tableau IV ci-dessous. Cet accroissement a été particulièrement sensible le 9 mars 1980 à Franconville avec 9,99 points (62,32 % de votants au lieu de 52,33 %), le même jour à Cusset avec 9,90 points (73,31 % au lieu de 62,41 %), le 30 septembre 1979 à Prayssas avec 7,54 points (77,79 % au lieu de 70,25 %), le 16 mars 1980 à Créon avec 7,08 points (55,95 % au lieu de 48,87 %).

Les trois seuls cantons où l'on ait constaté une désaffection des urnes ont été ceux de Chatou le 13 mai 1979 avec un recul de 2,21 points (de 50,38 % à 48,17 % de votants), d'Annecy nord-ouest le 24 juin 1979 avec un recul de 0,99 point (de 44,25 % à 43,26 %) et de Fours, le 1er juillet 1979, avec un recul de 0,28 point (de 71,69 % à 71,41 %). Ces trois cantons sont respectivement restés entre les mains du R.P.R., de l'U.D.F. et du P.S. La tendance était claire dès le premier tour : 58,34 % et 57,93 % des suffrages exprimés pour la majorité à Chatou et à Annecy, 56,89 % pour l'opposition à Fours.

Comme il n'est et n'a jamais été possible de déterminer avec certitude si les électeurs qui passent de l'abstention à la participation sont plutôt des « majoritaires » ou plutôt des « oppositionnels », c'est avec prudence que l'on doit apprécier pour les vingt-quatre cas qui nous intéressent si les reports ont été ou non satisfaisants.

Huit cas de « refus »

Le tableau IV que nous publions ci-dessous a donc pour seule prétention, dans la plupart des cas, d'indiquer des tendances.

Lorsque l'on observe, dans un canton, à la fois la progression de la participation et la double réduction du nombre des voix et du pourcentage par rapport aux suffrages exprimés, on peut se risquer à conclure qu'il y a bel et bien un « refus de report ».

On relève huit cas de ce genre :

— Le 24 juin 1979, à Troarn, la participation a légèrement augmenté (de 54,13 % à 55,10 %), mais le candidat du P.C.F. n'a retrouvé que 6 547 voix (58,19 % des « exprimés ») alors que communistes, socialistes et radicaux de gauche en avaient totalisé le dimanche précédent 7 807 (69,32 %). L'électorat M.R.G. semble avoir dans sa quasi-totalité refusé ses voix au parti communiste, qui n'en a pas moins obtenu aisément le siège jusqu'alors occupé par le P.S. ;

— Le 30 septembre 1979 à Prayssas, la participation a fortement augmenté, nous l'avons déjà signalé (de 70,25 % à 77,79 %), mais le candidat du P.S. n'a retrouvé que 1 003 voix (46,58 % des « exprimés ») alors que lui-même et son concurrent du P.C.F. en avaient totalisé 1 006 (51,45 %). Le « refus de report » communiste a interdit au parti socialiste d'enlever son siège à la majorité, qui l'emporte de justesse : 1 150 voix contre 1 003.

— Le 28 octobre 1979, au Bugue, la participation progresse de 2,92 points (76,40 % au lieu de 73,48 %), mais le candidat soutenu par le parti socialiste et le M.R.G. ne recueille que 1 041 voix (40,82 % des « exprimés »), alors que l'ensemble de la gauche en avait totalisé 1 479 (58,25 %). Au premier tour 494 voix étaient allées à deux « divers gauche ». La majorité enlève le siège à l'opposition avec un avantage de 468 voix seulement : 1 509 contre 1 041.

— A Castillonnès, le 28 octobre 1979 également, la participation croît de 5,90 points (80,36 % au lieu de 74,46 %). Le candidat du P.S. ne retrouve pourtant que 973 voix (45,74 % des « exprimés ») alors que lui-même et son concurrent communiste en avaient totalisé 1 060 (53,72 %). Encore un siège perdu pour le P.S. et gagné par un « sans étiquette » soutenu par la majorité : 1 154 voix contre 973.

— Même scénario à Vatan le 16 décembre 1979. La participation s'accroît de 1,49 point (62,51 % au lieu de 61,02 %). Le candidat socialiste ne recueille que 1 343 voix (47,32 % des « exprimés »), alors que l'addition P.S. + P.C.F. en représentait 1 612 (57,67 %). Le parti communiste n'a rien fait pour transmettre au parti socialiste le siège qu'il détenait. Ce siège va donc à un « sans étiquette » soutenu par la majorité : 1 495 voix contre 1 343.

— Le 27 janvier 1980, à Luz-Saint-Sauveur, augmentation de participation de 1,47 point (de 74,91 % à 76,38 %). La reculade est spectaculaire, avec 955 voix seulement pour le socialiste (41,59 % des « exprimés »), alors que lui-même et les représentants du P.C. et du M.R.G. en avaient totalisé 1 505 (64,78 %). M. Massoure, maire de la ville, est-il essentiellement abandonné par les électeurs du M.R.G., formation avec laquelle il avait rompu quelques mois plus tôt pour rallier le P.S. ? Le siège, en tout cas, passe des mains d'un radical de gauche en celles d'un modéré « majoritaire ».

— Le 10 février 1980, à Bouilly, l'augmentation de participation est de 5,40 points avec 58,17 % de votants au lieu de 52,77 %. Le siège reste entre les mains de la majorité. L'opposition (P.C.F. + P.S. + divers gauche) avait frisé la majorité au premier tour (1 296 voix et 49,33 % des « exprimés »), mais, au second, le candidat communiste ne retrouve que 1 228 voix (43,81 %).

— Le 16 mars 1980, à Gagny, la progression de la participation est de 5,86 points (59,04 % au lieu de 53,18 %), mais le candidat du P.C.F. ne recueille que 5 907 voix (48,25 % des « exprimés »), alors que lui-même et les représentants du P.S. et du P.S.U. en avaient totalisé 6 182 (55,84 %). M. Favretto, sortant invalidé, est battu par son adversaire R.P.R.

Tendances

Les autres cas peuvent donner lieu à discussion surtout lorsque les reculs en points de pourcentage sont très faibles ou faibles et il est loisible de préférer les idées d'indifférence ou de « non mobilisation » à celle de « refus de report ». On peut toutefois être attentif aux tendances qui se dégagent des résultats consignés dans le tableau IV.

Pour l'ensemble des vingt-quatre cantons figurant au tableau, les candidats d'opposition avaient totalisé au premier tour 69 324 voix, soit 52,97 % des 130 869 suffrages exprimés. Les candidats uniques du second tour (seize socialistes, sept communistes, un radical de gauche) ont recueilli 70 463 voix, soit 51,41 % des 137 037 suffrages exprimés. La déperdition (1,56 point) est tout à fait limitée, mais elle se présente de manière différente selon que l'on considère le P.S. ou le P.C.F. (nous faisons abstraction du M.R.G.).

Dans les seize circonscriptions où il était présent au second tour le P.S. a totalisé 39 637 voix, soit 52,62 % des 75 318 suffrages exprimés.

Dans les sept circonscriptions où il était présent au second tour, le P.C.F. a totalisé 28 793 voix soit 50,48 % des 57 581 suffrages exprimés.

Il est ainsi confirmé une fois de plus que le parti socialiste fait moins « fuir » que le parti communiste.

Les candidats socialistes n'ont amélioré les positions de la gauche, en pourcentage des suffrages exprimés, que dans sept cas sur seize, et leur pourcentage d'échec est donc de 56,25. De mai à décembre 1979, ils ont « gagné » cinq fois et « perdu » six fois, d'où un pourcentage de 54,54. De janvier à mars 1980, ils ont « gagné » deux fois et « perdu » trois fois, d'où un pourcentage de 60. On est porté à en conclure que l'électorat communiste est de plus en plus enclin à ne pas se reporter sur le P.S.

Les candidats communistes n'ont amélioré les positions de la gauche que dans deux cas sur sept, et leur pourcentage d'échec est donc de 71,42. De mai à décembre 1979, ils ont « gagné » deux fois et « perdu » une seule, ce qui leur assurait un pourcentage de réussite de 66,66. De janvier à mars 1980 ils ont, en revanche, « perdu » quatre fois sur quatre, ce qui dispense de calculer leur pourcentage d'échec. On est non seulement enclin mais autorisé à en conclure que l'électorat socialiste évolue fortement et s'installe dans le refus de se reporter sur le P.C.F.

Si la gauche n'a pas à se réjouir de ces dernières constatations sur l'évolution des relations entre les sympathisants respectifs du P.C.F. et du P.S., l'ensemble du bilan que nous avons tenté de dresser porte néanmoins témoignage que, sur le terrain électoral, l'opposition piétine plutôt qu'elle ne régresse à proprement parler.

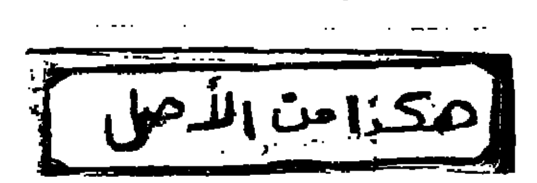
Sans doute piétinerait-elle moins si les leaders communistes et socialistes, au lieu de s'insulter avec une ardeur qui ne cesse de croître depuis la rupture de septembre 1977, s'attachaient à revigorer une espérance qui oppose une résistance assez remarquable et fort surprenante au risque d'étouffement. Peut-être cette résistance faiblirait-elle et l'opposition régresserait-elle vraiment si la politique du pouvoir créait plus de satisfaction et moins de morosité.

FIN

IV. — LES REPORTS AU SEIN DE L'OPPOSITION

Dates	Canton et départ.	Total du premier tour et suffrages exprimés	%	Gauche non communiste 2e tour (1) et suffr. exprim.	%	P.C. 2e tour et suffr. exprim.	%	Variat. en points de %
6 et 13 mai 1979	Chatou (Yvelines)	P.S. + P.C. 4 687/11 251	41,65	4 473/10 483	42,66			+ 1,01
17 et 24 juin 1979	Lezoux (Puy-de-Dôme)	P.S. + P.C. 2 952/5 351	55,16	3 358/5 329	63,01			+ 7,85
17 et 24 juin 1979	Annecy N.O. (Haute-Savoie)	P.C. + P.S. 3 158/7 508	42,06			3 194/7 200	44,36	+ 2,30
17 et 24 juin 1979	Troarn (Calvados)	P.C. + P.S. + M.R.G. 7 807/11 261	69,32			6 547/11 250	58,19	— 11,13
24 juin et 1er juill. 1979.	Fours (Nièvre)	P.S. + P.C. 1 696/2 981	56,89	1 617/2 921	55,35			— 1,54
22 et 29 juillet 1979	Colmars-les-Alpes (Alpes-de-Hte-Prov.)	P.S. + P.C. 260/763	34,07	365/749	48,73			+ 14,66
29 juillet et 5 août 1979.	Les Vans (Ardèche)	P.C. + P.S. 1 950/4 473	43,59			2 446/4 738	51,62	+ 8,03
23 et 30 septembre 1979.	Prayssas (Lot-et-Garonne)	P.S. + P.C. 1 006/1 955	51,45	1 003/2 153	46,58			— 4,87
14 et 21 octobre 1979....	Mesvres (Saône-et-Loire)	P.S. + P.C. 1 059/1 977	53,56	1 355/2 124	63,79			+ 10,23
21 et 28 octobre 1979 ..	Le Bugue (Dordogne)	P.S./M.R.G. + P.C. + div. g. 1 479/2 539	58,25	1 041/2 550	40,82			— 17,43
21 et 28 octobre 1979 ..	Castillonnès (Lot-et-Garonne)	P.S. + P.C. 1 060/1 973	53,72	973/2 127	45,74			— 7,98
18 et 25 novembre 1979.	Baud (Finistère)	P.S. + P.C. 4 148/6 733	61,60	4 265/6 943	61,42			— 0,18
2 et 9 décembre 1979 ..	Montgeron (Essonne)	P.S. + P.C. 3 644/6 949	52,43	3 874/7 215	53,69			+ 1,26
9 et 16 décembre 1979 ..	Vatan (Indre)	P.S. + P.C. 1 612/2 795	57,67	1 343/2 838	47,32			— 10,35
6 et 13 janvier 1980	Saint-Affrique (Aveyron)	P.S. + P.C. 2 330/6 073	38,36	2 803/6 411	43,72			+ 5,36
20 et 27 janvier 1980....	Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées)	P.S. + P.C. + M.R.G. 1 505/2 323	64,78	955/2 296	41,59			— 23,19
3 et 10 février 1980	Bouilly (Aube)	P.C. + P.S. + div. g. 1 296/2 627	49,33			1 228/2 803	43,81	— 5,52
17 et 24 février 1980	Bapaume (1) (Pas-de-Calais)	M.R.G. + P.C. 1 905/4 157	45,82	2 033/4 138	49,13			+ 3,31
2 et 9 mars 1980	Cusset (Allier)	P.C. + P.S. 4 308/7 997	53,87			4 762/9 044	52,65	— 1,22
2 et 9 mars 1980	Franconville (Val-d'Oise)	P.C. + P.S. 4 5[illegible]	50,22			4 709/10 306	45,69	— 4,53
9 et 16 mars 1980	Créon (Gironde)	P.S. + P.C. 4 934/8 642	57,09	6 119/9 626	63,56			+ 6,47
9 et 16 mars 1980	Fronton (Haute-Garonne)	P.S. + P.C. 4 486/7 916	56,67	4 621/8 681	53,23			— 3,44
9 et 16 mars 1980	Gagny (Seine-Saint-Denis)	P.C. + P.S. + P.S.U. 6 182/11 070	55,84			5 907/12 [illegible]	48,25	— 7,59
16 et 23 mars 1980	Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime)	P.S. + P.C. + M.R.G. 1 396/2 702	51,73	1 472/2 872	51,25			— 0,48
	ENSEMBLE	69 324/130 869	52,97	41 670/79 456	52,44	28 793/57 581	50	

(1) La gauche non communiste a été représentée au second tour par le M.R.G. à Bapaume, et partout ailleurs par le P.S.



Le Monde

société

Deux psychiatres et un ancien président départemental de l'ordre sont jugés pour n'avoir pas interdit au docteur Peignaux d'exercer

A qui la faute ? Oui, à qui la faute, si le docteur Pierre Peignaux, ce médecin alors inscrit au tableau de l'ordre du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, a pu, le 13 mars 1971, sans être chirurgien, s'entêter à vouloir opérer d'une appendicite inexistante un enfant âgé de sept ans, Didier Robouant, qui devait en mourir le jour même, vidé de son sang ? Ç'aurait pu être tout simplement de la sienne. Encore eût-il fallu, et sans doute les choses auraient-elles été plus simples, qu'il soit en mesure d'en répondre. Or ce drame allait enfin obliger à se rendre à une évidence trop longtemps retardée : le docteur Peignaux était fou. Il l'était au sens de l'article 64 du code pénal pour lequel il n'y a ni crime, ni délit lorsque leur auteur est jugé en état de démence au moment des faits. Et aujourd'hui, depuis maintenant huit ans, il est interné à l'hôpital de Villejuif, où, peut-être lui parviendront des échos de ce débat ouvert à son propos, le jeudi 17 avril, devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris. Aboutissement d'une procédure qui amène finalement au prétoire trois de ses confrères auxquels il est reproché, à des titres divers, de n'avoir pas pressenti cette folie et ses dangers.

Ce sont assurément des prévenus bien sous tous rapports, ces trois confrères de M. Peignaux. Le président du tribunal, Mme Jeanne Delobeau, peut leur concéder que les renseignements recueillis sur eux sont excellents, qu'ils sont connus et honorés pour leurs travaux. Mais comment le premier d'entre eux, le docteur Jules Troncin, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-deux ans, a-t-il pu accepter d'inscrire à l'ordre départemental de la Seine-Saint-Denis, dont il était à l'époque président, un confrère dont le passé psychiatrique était ce qu'il était ? Et comment les deux autres, M. Pierre Deniker, professeur à la faculté de médecine de Paris et patron à l'hôpital Sainte-Anne, et M. Lucien Colonna, professeur lui aussi, exerçant au même établissement, ont-ils pu accorder si peu d'attention au fait que M. Pierre Peignaux encore soigné dans leur service le 7 mars 1971 n'était pas revenu d'une permission de vingt-quatre heures ?

Si encore cette hospitalisation de Pierre Peignaux à Sainte-Anne avait été la première ! Dès 1959, six ans après avoir obtenu son doctorat, Pierre Peignaux avait dû être interné dans le Jura. Radié alors dans ce département, on le retrouvait dans l'Ain en 1961. Nouveau placement en psychiatrie à Bourg-en-Bresse. Nouvelle interdiction d'exercer. Qu'à cela ne tienne. Il reparaît dans l'Aube dès 1962 et, de nouveau, un arrêté préfectoral va ordonner son internement. On le retrouve à Rennes, assistant à l'Ecole nationale de la santé publique. De là, il s'établit à Cayenne, en Guyane. On l'y interne encore avant de le rapatrier à Paris pour l'admettre, pour la première fois, à Sainte-Anne, où on le gardera pendant un an et demi. On le tient alors pour rétabli et apte à exercer de nouveau mais encadré. Il devient médecin aux Houillères de Lens, dans le Pas-de-Calais. Rechute. Hôpital Pinet à Amiens. C'est alors qu'il obtient son inscription à l'ordre de la Seine-Saint-Denis et exerce cette fois dans un cabinet de groupe. Il a fait illusion quelques mois avant d'inquiéter de nouveau ceux qui travaillent avec lui. Encore Sainte-Anne, encore le service de M. Denicker. Mais il en ressort.

Alors apparaissent ses goûts pour la chirurgie. Qui va s'en inquiéter ? Personne semble-t-il, sauf sa sœur, Mme Goulias, elle-même fille d'un professeur de médecine et qui a déposé pour dire combien grandissaient ses craintes au fur et à mesure que passaient les années. Pour dire aussi combien elle fit de démarches, envoya des lettres à M. Denicker, notamment, chaque fois criant casse-cou, insistant à chaque rendez-vous. Alors ? N'était-ce pas prémonitoire, prophétique, cette obsession qui lui faisait redouter le pire ? Elle savait bien, elle, ce que les autres paraissaient vouloir si mal entendre.

Pourtant, à écouter ceux qui sont en cause, ce serait seulement la faute à pas de chance. Car M. Jules Troncin entend justifier l'inscription au conseil de l'ordre de la Seine-Saint-Denis, qui fut accordée le 30 avril 1967. « *Pour nous,* explique-t-il, *il s'agissait seulement d'un transfert d'inscription. Il n'y avait pas de raison de la refuser. M. Peignaux était en règle. Il avait même payé sa cotisation.* »

Mais tout ce passé psychiatrique ? Eh ! bien non, le docteur Troncin n'a rien vu là d'anormal puisque son confrère en était ressorti et avait pu prendre une nouvelle inscription.

Il n'empêche que les règles n'ont pas été rigoureusement observées. Il n'y eut pas désignation d'un rapporteur, ni discussion à partir de ce rapport sur les antécédents psychiatriques du demandeur.

« *Certes,* reconnaît M. Troncin, *mais nous avions quand même discuté le cas entre nous, et tout paraissait satisfaisant.* »

Cependant, en juin 1969, il fallait de nouveau placer à Sainte-Anne le docteur Peignaux. Et le conseil de l'ordre en fut avisé, mais non tourmenté. D'ailleurs, le docteur Peignaux allait bientôt ressortir et être déclaré encore une fois apte à continuer d'exercer.

L'imprévisible

L'essentiel pourtant reste bien ce qui se passa à cet hôpital Sainte-Anne, le 7 mars 1971, jour où Pierre Peignaux obtint cette permission de vingt-quatre heures qu'il transforma en définitive. MM. Denicker et Colonna n'auraient-ils pas dû s'en soucier plus qu'ils ne l'ont fait ? L'un et l'autre s'en tiennent à une position juridique : le malade se trouvait sous le régime de l'hospitalisation libre. Il ne leur était pas possible d'user de moyen de coercition pour le faire rechercher et ramener. C'était, éventuellement, à la famille ou à des tiers qu'il appartenait d'agir et, de toute façon, sauf décision de placement d'office qu'aurait pu prendre le préfet de police, leur établissement ne pouvait recevoir de nouveau ce malade.

Ils ne se sont pas inquiétés parce qu'ils pensaient ne pas avoir à le faire. Pour eux, Pierre Peignaux était un « *maniaco-dépressif sans dépression* », maladie pour laquelle, grâce à un traitement par le lithium, qui était pratiqué, on est assuré de ne pas avoir de rechute, et qui ne présente pas de dangerosité, « *du moins dans la connaissance que nous en avons* ».

M. Denicker dira : « *C'est la première fois que je vois un maniaque au sens psychiatrique commettre un homicide. Il a dû se passer quelque chose. Non, vraiment, cela ne colle pas avec notre diagnostic.* »

Et M. Colonna : « *Regardons les choses depuis leur début. Il y avait eu déjà six internements. Chaque fois, il était ressorti, avait exercé de nouveau et il ne s'était jamais rien passé. Il n'était pas permis de croire à l'existence d'un danger.* »

Serait-on alors dans l'éventualité d'une erreur de diagnostic ? Mᵉ Charles Libman, avocat des parents de l'enfant mort, partie civile...? Elle pouvait l'être, d'autant qu'il semble bien que si MM. Denicker et Colonna n'avaient pas hésité à accorder la permission de vingt-quatre heures, d'autres, à Sainte-Anne, internes, assistante sociale, s'en étaient quand même inquiétés.

En quinze jours, le docteur Peignaux recrutait n'importe où, dans la rue ou dans les cafés, des assistants bien singuliers, anciens repris de justice, des secrétaires occasionnelles, des gens à tout faire. Il achetait bistouris et scalpels au rayon d'un grand magasin. Il buvait pêle-mêle whisky, eau de cologne, éther, mais, dans le même temps, il apparaissait capable d'un comportement ordinaire avec ses clients, comme avec la pharmacienne à laquelle il adressait ses ordonnances. Pour finir, ce fut le 13 mai 1971, cette opération injustifiée, cette immolation d'un enfant de sept ans, après laquelle il eut ce mot : « *L'enfant est mort. Je pourrais me suicider, mais ça ne le fera pas revenir. Et de toute façon je suis assuré.* »

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

A LA COUR D'ASSISES DE LOIRE-ATLANTIQUE

La condamnation d'un mari brutal meurtrier par amour

De notre envoyée spéciale

Nantes. — Après trente minutes de délibérations, la cour d'assises de Loire-Atlantique — sept hommes et cinq femmes, — que présidait M. Edouard Aubry, a condamné Jean-Claude Bompais, trente-six ans, à dix années de réclusion criminelle pour le meurtre de sa femme Ginette, le 28 décembre 1978. L'avocat général, M. Philippe Varin, avait demandé treize ans de réclusion criminelle, précisant qu'il y avait eu préméditation, l'accusé étant venu armé chez son épouse dont il vivait séparé depuis quelques mois. La cour n'a pas retenu la préméditation et a accordé à Jean-Claude Bompais les circonstances atténuantes.

Une femme battue, morte d'avoir voulu reprendre sa liberté, ou un père divorcé, meurtrier par désespoir d'être séparé de ses enfants ? Ce sont les deux interprétations de cette affaire que donnaient respectivement avant le procès le groupe S.O.S. femmes battues de Nantes, désireux de témoigner pour toutes les femmes, et les associations de pères divorcés (Association de défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs, Mouvement de la condition paternelle), faisant de Jean-Claude Bompais le symbole de leurs préoccupations.

Les deux journées de débats ont montré que la réalité ne pouvait se réduire à cela. Jean-Claude Bompais était un homme ordinaire : il avait un métier — attaché commercial, — une maison, une voiture, deux enfants, une femme. Depuis qu'en 1966, à vingt-deux ans, il avait épousé Ginette, d'un an sa cadette, il s'occupait de tout, y compris de l'achat des vêtements de son épouse, qu'il voulait élégante et séduisante.

Sans doute Ginette prit-elle quelques amants. Peut-être Jean-Claude eut-il quelques aventures. De nombreux témoins sont venus le dire ou le contredire, parlant sans retenue des fantasmes sexuels de l'un, de l'habitude de se promener nue de l'autre. Jean-Claude, certes, était jaloux ; il était de ces hommes avec lesquels les disputes dégénèrent souvent en coups et qui, le lendemain, arrivent les bras chargés de fleurs ou de cadeaux pour demander pardon. Aussi n'a-t-il pas compris qu'après plusieurs menaces et tentatives de rupture (en 1972 et 1975) Ginette ait décidé, l'été de 1978, de divorcer et ait obtenu, en attendant la fin de la procédure, d'avoir un domicile séparé.

Privé de la vie commune avec ses enfants, Marie-Line, dix ans, et Gérald, six ans, furieux que sa femme ait, au grand jour, une liaison avec un homme, Jean-Claude a essayé de faire revenir Ginette sur sa décision de divorce, allant jusqu'à garder illégalement avec lui, pendant plusieurs semaines, les enfants, qui, dit-il, « *ne se sentaient pas heureux avec leur mère* ».

Au mois de septembre 1978, il achète deux armes pour se « *protéger de l'amant de Ginette* ». Le 28 décembre, alors qu'il ramène les enfants après avoir passé la première partie des vacances de Noël avec eux, il les laisse dans la voiture et monte seul chez sa femme, un revolver dans un sac. « *Je lui ai demandé de me laisser les enfants,* explique-t-il, *elle a refusé. Nous nous sommes disputés. J'ai dit : donne-moi les enfants ou je fais le con. J'ai tiré.* » Ginette est morte, tuée de quatre balles. Alors, Jean-Claude Bompais a conduit les enfants chez ses parents et, sur les conseils de son père, s'est constitué prisonnier.

A en croire Jean-Claude Bompais et les pères divorcés qui lui apportent leur appui, cet homme a tué par amour pour ses deux enfants — « *pour leur bonheur* ». Désormais Marie-Line et Gérald, dont la mère est morte et le père en prison, vivent chez leurs grands-parents. Jean-Claude Bompais est allé jusqu'au meurtre parce que, comme beaucoup d'hommes, il avait le sentiment que sa femme lui appartenait. Pour lui, les coups faisaient partie de la vie commune, que sa femme n'avait en aucun cas le droit d'interrompre.

JOSYANE SAVIGNEAU.



MÉDECINE

LE RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

De l'insuffisance à la pléthore dans les professions sanitaires et sociales

En 1979, l'ensemble du secteur sanitaire et social employait au total plus d'un million de personnes. Les dépenses de personnel (70 % des coûts du secteur hospitalier) et le poids économique représenté par la médecine privée ou publique, joints à la croissance continue des effectifs dans ce domaine, ont conduit l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) à consacrer son rapport annuel de 1979 aux professions sanitaires et sociales.

Présenté le jeudi 17 avril à la presse par M. Dominique Ceccaldi, chef de l'IGAS, en présence de M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, ce rapport, au long de ses cinq cent trente pages, fournit toute une série d'analyses et de propositions concernant la quasi-totalité des professions de santé.

Il constitue, comme devait le préciser M. Barrot, un véritable « appel à la responsabilité » des travailleurs de santé en général et du médecin en particulier.

Libéral ou hospitalier, il s'agit pour celui-ci d'ajouter à sa responsabilité individuelle une responsabilité économique et collective, une véritable prise de conscience de son rôle d'ordonnateur des dépenses.

Bien que comptant en 1980 près d'un médecin pour cinq cents habitants — chiffre atteint à la suite d'une véritable explosion démographique du corps médical, lorsqu'on dénombrait un médecin pour sept cent quatre-vingt habitants en 1970, — la France ne dispose pas d'un « tissu médical » homogène. L'héliotropisme et l'attraction exercée par les grandes agglomérations et les facultés conduisent à une répartition déséquilibrée du corps médical sur le territoire. Un tel état de fait, joint à la progression prévue des effectifs dans les années à venir — le chiffre de cent quarante à cent cinquante mille médecins en 1985 apparaît inéluctable, — risque de conduire, dans les zones fortement médicalisées, à une multiplication des actes médicaux et à une compétition acharnée entre les divers membres du corps médical et paramédical.

Le rapport, en précisant ces données, souligne cependant que la question du nombre optimal de médecins ne peut être que controversée dans l'état actuel des connaissances relatives à l'offre et à la demande. L'analyse de l'armature du système de santé n'est pas suffisamment affinée. La réalisation d'une véritable carte sanitaire qui engloberait, outre l'équipement hospitalier lourd, l'ensemble des moyens existants, et qui intégrerait les médecins au même titre que les autres acteurs du système de soins — tout en respectant leur liberté d'installation, — est d'ailleurs évoquée à plusieurs reprises tout au long du rapport.

On reste par exemple dans une totale incertitude quant à l'effectif exact du corps médical français. Une différence de 11 % existait au 1er janvier 1978 entre les chiffres fournis par l'ordre des médecins (101 784) et par les directions des affaires sanitaires et sociales (91 442).

Il serait largement illusoire, estime le rapport, de compter exclusivement sur le libre essor des effectifs pour remédier aux inégalités géographiques. Un système trop rigide pourrait, à l'inverse, être perçu comme l'expression de la défense des intérêts professionnels en place. La régulation réalisée par l'actuelle sélection universitaire (l'effectif devrait se stabiliser à six mille étudiants par an en P.C.E.M. 2 dès octobre 1981) pourrait alors être secondée par la régulation de la durée d'exercice. Il faudrait alors envisager des mesures financières d'incitation à l'anticipation du départ en retraite : modulation des cotisations versées (plus lourdes pendant la période centrale de la vie professionnelle, plus faible en début et en fin de carrière) ou bonification d'annuités aux médecins cessant leur activité avant une certaine limite (soixante-cinq ou soixante-sept ans).

Une autre série de propositions est faite pour un contrôle plus strict de l'hyperactivité médicale et pour une meilleure application du système conventionnel. L'IGAS souligne en effet que l'autodiscipline, là où elle fonctionne, donne souvent trop exclusivement la priorité au contrôle des prescriptions par rapport à celui du nombre d'actes médicaux. *« On peut douter, par exemple,* est-il dit, *qu'un médecin qui effectue plus de cinquante actes médicaux en moyenne par jour fasse, sauf cas d'exception, de l'excellente médecine... Or les activités supérieures à quarante, voire cinquante actes par jour, ne sont pas exceptionnelles, même dans les zones à forte densité médicale. »* Celles-ci sont aussi, d'après des enquêtes effectuées par l'IGAS, à Béziers et à Montpellier, le siège de *« phénomènes de compensation »* : les médecins modifient leur activité traditionnelle pour augmenter considérablement le pourcentage de leurs visites et de leurs actes techniques (piqûres, radiographies, etc.). En règle générale, les responsables de l'IGAS arrivent à la conclusion que, dans ce domaine, l'offre de soins stimule la demande. La constitution d'un indicateur d'activité maximum, le déconventionnement définitif des cas aberrants (entre 1971 et 1979, cent cinquante médecins seulement ont été déconventionnés), ainsi qu'un contrôle de dépassement de tarif effectué avec plus de rigueur, sont les principales propositions faites pour *« une gestion plus rigoureuse du système conventionnel »*.

La médecine hospitalière publique et privée, dont les effectifs ont connu une forte augmentation au cours des dernières années doit être associée, estime l'IGAS, à une meilleure maîtrise des dépenses de santé. Deux objectifs principaux sont définis dans ce sens : canaliser les activités privées et développer la responsabilité économique du médecin hospitalier en mettant en place un véritable autocontrôle. Pour atteindre ces objectifs, l'IGAS propose la diminution *« très progressive »* et *« en respectant les droits acquis »* des lits privés des praticiens hospitaliers et la mise en place de moyens statistiques permettant de suivre l'activité et la consommation des soins au sein d'un même service.

Ces véritables « profils de service » pourraient aussi être institués dans les établissements hospitaliers privés, un secteur où la situation des praticiens mériterait d'« être clarifiée » de façon urgente. Les contrats qui lient ceux-ci aux établissements qui les emploient ne sont que très rarement déclarés au conseil de l'ordre. M. Ceccaldi a, en outre, insisté sur le fait qu'en cas d'exercice mixte par le médecin celui-ci ne devait en aucune façon privilégier son activité privée au détriment de son activité publique. Il a aussi révélé que les enquêtes de son service avaient conclu, en ce qui concerne le secteur privé des hospitaliers publics, à l'existence d'*« abus qui seraient redressés dans soixante établissements »*.

Un regain d'intérêt

En ce qui concerne la médecine préventive, second secteur de la médecine salariée après la médecine hospitalière, il faut, selon l'IGAS, repréciser ses priorités, d'autant que la démographie médicale suscite à cet égard un regain d'intérêt. Pour ce qui est de la prévention maternelle et infantile, il faut là aussi *« clarifier la situation »*. Dans ce secteur, où l'on compte cinq mille huit cents vacataires pour quatre cents médecins temps plein, il conviendrait peut-être, s'interroge le rapport, d'abandonner *« le quadrillage systématique du territoire par les consultations polyvalentes »* et de charger la médecine départementale des P.M.I. (Protection maternelle infantile) de la totalité des problèmes concernant la femme et l'enfant, en liaison avec la direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

La médecine scolaire nécessiterait, d'autre part, une amélioration des moyens, la pénurie de personnel *« rendant illusoire le principe même des trois bilans de santé périodiques »* dont bénéficie théoriquement tout enfant scolarisé.

Les données démographiques concernant le personnel infirmier sont sensiblement différentes de celles du secteur médical. Préoccupation majeure de l'administration sanitaire, la pénurie d'infirmiers et d'infirmières est en passe d'être comblée, note l'IGAS, qui précise que la « démographie infirmière », a atteint « un niveau convenable » qui ne doit cependant pas conduire à un « optimisme excessif ».

L'ensemble des professions sociales pose des difficultés particulières. Les besoins y sont, plus qu'ailleurs, difficiles à cerner parce que très mouvants, et dans ce domaine toute tentative de programmation demeure illusoire. C'est pourquoi, selon l'IGAS, la démographie de la profession devrait être fixée par une analyse régionale des besoins, et non par des recommandations nationales.

JEAN-YVES NAU.

CARNET

Naissances

— Bruno VOILLEMOT et Viviane, née Lyon-Caen, ont la joie d'annoncer la naissance de

Thibaut,

le 16 mars 1980.

Décès

FRANÇOIS DONSIMONI

— Mme François Donsimoni, son épouse,
M. et Mme François Pouyat, Louis, Marien et Stéphan,
M. et Mme Antoine-François Donsimoni, François-Pierre, Pierre-Baptiste et Sampiero,
Mme Aline Donsimoni et Valérie,
M. et Mme Jean-Pierre Donsimoni, Laetitia, Don Pierre et Saveria,
M. et Mme Dominique Taddei, François, Antonia, Angela et Julia,
M. et Mme Heraclis Polemarchakis, ses enfants et petits-enfants,
Mme Omer Daignez et ses enfants,
M. et Mme Marien Donsimoni et leurs enfants,
Mme Raymond Wilthien et ses enfants,
ses sœur, frère et belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

François DONSIMONI,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chargé de mission
au cabinet du président du Sénat,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 16 avril 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu samedi 19 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.

L'inhumation aura lieu à Piedicroce (Haute-Corse).

Petit-Luxembourg,
17, rue de Vaugirard, Paris (6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. le président du Sénat,
Les membres du cabinet du président du Sénat,
ont la douleur de faire part du décès de

François DONSIMONI,
conseiller honoraire à la cour,
chargé de mission
au cabinet du président du Sénat,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 avril 1980.

Le service religieux sera célébré le samedi 19 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.

L'inhumation aura lieu dans son village de Piedicroce, en Corse.

Petit-Luxembourg,
17, rue de Vaugirard, Paris (6e).

[François Donsimoni était né en 1901 à Vénaco (Corse). Avocat à la cour, en 1930, il entre dans la magistrature en 1933. Après la Libération, il est chargé de l'instruction des affaires délicates et importantes de la Gestapo de Paris. Il est médaillé après la guerre pour ses actes de résistance en collaboration avec la Pologne. Conjointement à sa carrière de magistrat, François Donsimoni a une activité politique qui le conduit successivement des cabinets de César Campinchi, garde des sceaux, puis ministre de la marine, et, après la guerre, à celui d'Alain Poher, alors secrétaire d'État au budget, puis aux affaires allemandes et autrichiennes.

De 1950 à 1958, à l'Assemblée de l'Union française, aux cabinets des présidents Jacques Fourcade et Albert Sarraut, il favorise l'émergence de l'élite politique africaine. De 1958 à 1968, il avait fait partie du cabinet de M. Gaston Monnerville, alors président du Sénat de la République et président du Sénat de la Communauté.

Il avait ensuite repris sa collaboration avec M. Alain Poher, président du Sénat.]

— M. et Mme Jacques Aymard et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Aymard et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Aymard et leurs enfants,
Mme André Aymard,
Les familles Aymard, Hardy, Salon, Etienne,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mlle Reine-Marguerite AYMARD,
inspectrice honoraire
de l'enseignement primaire,

survenu le 16 avril 1980, à Paris.

La levée du corps aura lieu le lundi 21 avril, à 7 h. 10, 11, rue Cabanis, Paris (14e) (Centre hospitalier Sainte-Anne) et l'inhumation le même jour à Nexon (Haute-Vienne), dans l'intimité familiale.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire le vendredi 25 avril, à 18 h. 30, au Foyer de l'Ame, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris (11e).

Ses neveux prient tous ceux qui ont connu et aimé Mlle Aymard de recevoir cet avis comme un faire-part.

29, rue de Sèvres, 75006 Paris.
1, place Jules-Ferry,
92120 Montrouge.
53, rue Colbert,
92350 Le Plessis-Robinson.
73, rue des Plantes, 75014 Paris.

— Marseille.
Mme Paul Ceccaldi et sa fille Michèle ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

docteur Paul CECCALDI,

survenu le 27 mars 1980.

— **Gilbert CORNETTO**
a cessé de souffrir le 1er avril 1980, à Paris.

L'inhumation a eu lieu devant une nombreuse assistance le 9 avril 1980, dans le caveau familial, à Sétif (Algérie).

— M. et Mme Jacques Tirard, France et Marianne,
M. et Mme Jacques de Bohan, Frédérique, Yves et Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Cambon,
M. et Mme Jean Duborgel et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Spinelli et leur fille,
ses frère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René COULET,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 16 avril 1980, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e), le lundi 21 avril, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 h. 30, au cimetière de Marseille-Mazargues.

54, avenue Franklin-D.-Roosevelt,
92330 Sceaux.
Fresne-les-Ras,
51220 Hermonville.

[Né le 14 juillet 1904 à Montpellier (Hérault), René Coulet fait ses débuts dans le journalisme vers 1925 à « l'Intransigeant » et au « Temps ». En 1928, il devient directeur technique au « Petit Marseillais ».

A la libération, en 1944, il est chargé de mission au ministère de l'information avant d'être nommé gérant et président du comité de direction de la Société de journaux et publications périodiques, propriétaire de « Samedi-Soir » (1948-1969).

René Coulet avait occupé, par ailleurs, diverses fonctions dans les organismes professionnels de la presse, notamment comme membre de la commission de la carte d'identité des journalistes.]

— M. et Mme Guy Fargette,
M. et Mme Yves Fargette,
ses enfants,
Dominique et Philippe Lévy,
Olivier et Marie-Joëlle Fargette,
Caroline, Frédéric,
Denis, Jean-Yves, Barbara,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert FARGETTE,
née Geneviève Tournaire,

survenu, le 17 avril 1980, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sa paroisse, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e), le lundi 21 avril, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Riom (Puy-de-Dôme), le même jour vers 17 heures.

— M. et Mme Patrick de Fréminet,
M. Amaury de Fréminet,
ont la douleur de faire part du décès de la

comtesse Roger de FREMINET,
née Rolande Zorayan,

leur mère et grand-mère, survenu à La Flèche, le 11 avril 1980.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 14 avril 1980.

13, rue Gandon, 75013 Paris.

— M. Robert Goujet,
Marie-Amélie, Justine et Rodolphe,
M. et Mme Raymond Sigaudès,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Robert Goujet,
Les familles Goujet, Sigaudès, Cordelier, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert GOUJET,
née Michèle Annie Sigaudès,
docteur en médecine,

survenu le mardi 15 avril, dans sa trente-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, Paris (20e), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantique), dans le caveau de famille.

28, rue d'Avron, 75020 Paris.
45, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.

— Mme Salomon Houri,
Mme Gérard Houri,
Marianne, Virginie Houri,
M. et Mme Marc Houri et leurs fils,
M. et Mme Jean-Pierre Houri et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard HOURI,

survenu le 18 mars 1980.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean Larderet, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Chaussard, Jamot, Elrick, de Saussure,
Mme Alexis Masour,
ont la douleur de faire part du décès de

Elizabeth LARDERET,

survenu accidentellement au Mexique, le 8 avril 1980.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 15 avril 1980, à Suèvres (Loir-et-Cher).

Une messe à sa mémoire et à celle de son père,

Jean LARDERET,

décédé accidentellement au Mexique, le 8 février 1973, sera célébrée le 21 avril 1980, à 17 h. 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

9, rue du Docteur-Roux, Paris (15e).

— La direction générale du Crédit lyonnais a le regret d'annoncer le décès du

Commendatore
Dottore Adolfo PORINO,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Rome, le 15 avril 1980, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Le dottore Porino avait été représentant général du Crédit lyonnais en Italie pendant de nombreuses années. Bien qu'ayant pris sa retraite en 1977, il continuait de lui apporter une précieuse collaboration au titre de conseiller du Crédit lyonnais en Italie.

— M. Charles André Sarfati, avocat à la cour, ses enfants et ses petits-enfants,
M. et Mme Dino Darmon,
M. et Mme Jacques Boublil,
M. et Mme Henry Sarfati,
Les familles Sarfati, Darmon, Meerson, Manzoor, Zamir, tous ses parents et alliés,
Et tous ses chers amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles André SARFATI,
née Maud Darmon,

survenu le 17 avril 1980.

L'inhumation a eu lieu ce jour.
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue de la Fédération,
75015 Paris.

— Andrée Verne,
Jacqueline Perret, née Verne, et Maurice Perret,
Jean Verne,
Jean-Michel et Françoise Verne,
Yves et Evelyne Perret,
Jacques et Annie Perret,
François Perret,
Georges et Andrée-Geneviève Verne,
Roger et Vera Garry de Favies,
Henriette Dumoret,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean VERNE,
président honoraire
du tribunal de grande instance
de Toulon,

leur époux, père, grand-père, oncle et cousin, survenu à Toulon, le 8 avril 1980.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 14 avril 1980, dans la plus stricte intimité.

692, chemin de la Carraire,
Le Vieil Huba,
Toulon.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie que leur ont donnés, par leur présence, leurs lettres et leurs envois de fleurs, les amis du

commissaire-colonel Yves DUPLESSIS-KERGOMARD,

sa famille les prie de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Il y a six ans,

Paul VERGNES,
de l'Opéra,

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée pour lui.

Avis de messe

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Geneviève DOMINO,

une messe sera dite le mardi 22 avril à 18 heures en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe.

Commémorations

— Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et la section française du Congrès juif mondial, appellent leurs amis à participer, dimanche 20 avril, à 11 heures, au mémorial du Martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (5e), à « un grand rassemblement en hommage aux combattants du ghetto de Varsovie » dont le soulèvement débuta le 19 avril 1943. La médaille des Justes sera remise à cinq personnes qui, au péril de leur vie, ont sauvé des juifs pendant la guerre, notamment Mme Hélène Marzellier, employée à la préfecture de Paris, qui avertissait les familles juives dont elle apprenait l'arrestation prochaine.

Communications diverses

— M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a remis, mercredi 16 avril, au cours d'une cérémonie à l'hôtel de Lassay, les insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Paul Borgniet, secrétaire général de l'Assemblée.

RELIGION

JEAN-PAUL II VOUDRAIT METTRE Mgr LEFEBVRE AU PIED DU MUR

Avec une lenteur dont on a pu voir dans l'affaire Hans Küng qu'elle pouvait déboucher sur la sévérité, le gouvernement de l'Eglise romaine ne relâche pas son attention envers Mgr Marcel Lefebvre. Selon certaines rumeurs, le Vatican envisagerait de mettre en quelque sorte le supérieur d'Ecône au pied du mur. C'est notamment la présence à Venise, le lundi de Pâques, de Mgr Lefebvre, venu célébrer la messe malgré la désapprobation du patriarche de ce diocèse, qui aurait incité Jean-Paul II à adopter des méthodes plus fermes. Le projet d'installation d'un séminaire traditionaliste près de Turin inquiète également le Vatican.

Le 15 avril, Jean-Paul II aurait réuni divers cardinaux de la Curie pour s'entretenir avec eux des développements de la situation et des remèdes à envisager. Il ne serait toujours pas question d'une excommunication dans l'immédiat, mais de placer, dit-on dans les milieux ecclésiastiques, « une fois pour toutes Mgr Lefebvre devant ses responsabilités pour qu'il fasse un choix entre l'obéissance et la rébellion ». *Il* s'agirait de mettre l'évêque en demeure *« de donner des réponses précises à Rome sur la base desquelles le pape pourra prendre une décision ».*



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

NEUF MILLIONS D'« ENVAHISSEURS » PAR AN, MAIS TOUJOURS DU CARACTÈRE

MAJORQUE DERRIÈRE MAJORQUE

ERASE una vez un pais... Il était une fois un pays... Il est peu d'endroits touristiques au monde qui aient été à la fois aussi recherchés et autant critiqués que l'île de Majorque. On a même forgé, d'après son patronyme, le mot barbare de « baléarisation » qui s'applique à la fois à ce besoin de loisirs en troupeaux qui est celui des peuplades européennes, migrants de l'été à la poursuite du soleil, et aux gratte-ciel luxueux et désolants qui ont été construits pour les abriter pendant trois ou quatre mois.

Les magazines spécialisés annoncent tous les ans la fin du grand boom touristique sur Majorque. Pour quelques centaines de francs supplémentaires, les agences emmènent de l'autre côté de la planète les voyageurs en mal de dépaysement. « Vous tenez à passer vos vacances dans une île ? Alors pourquoi pas Bali ou Ceylan ? Vous pouvez aller au bout du monde à peu de frais, mais Majorque, c'est la porte à côté, même pas deux heures d'avion de Paris, c'est surfait et tout le monde y va ! » Eh oui, tout le monde y va : près de neuf millions de personnes, l'été dernier, pour une île de cinq cent mille habitants à peine. Tout le monde y va... et y revient. Des Français, certains qu'ils seront compris dans les hôtels et les magasins, des tonnes d'Allemands et de Hollandais déchargés par pleins Jumbo-jets, des Scandinaves à la pelle, touristes venus du froid, des « forasteros », c'est-à-dire d'autres Espagnols que les Majorquins, Catalans ou Madrilènes sur les traces de leur roi don Juan Carlos et de sa famille, qui débarquent fidèlement chaque année dans leur résidence de Marivent.

Le vacancier moyen, pour employer ce vocable douteux, ne se lance pas à la découverte de l'île : de son lit à la plage et de la plage à l'eau, avec, de temps à autre, un arrêt apéro-dégustation de gambas à la plancha, il ne trouve, en ces rivages, que ce qu'il a envie d'y trouver : un soleil garanti sept jours sur sept, et, j'allais dire, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, qui lui permettra de ramener à Paris, Stockholm ou Francfort, un hâle triomphant après avoir perdu deux ou trois couches de peau successives. Et pourquoi pas, si tel est son bon plaisir, le bronzage n'est-il pas compris dans le forfait ?

Estivants paresseux

Les Majorquins acceptent philosophiquement l'invasion saisonnière et pacifique de leur île. Ils en subissent matériellement le contrecoup bénéfique ; leur esprit large et leur caractère ouvert leur permettent de subir une cohabitation harmonieuse avec des individus dont les us et coutumes leur paraissent quelquefois bizarres, surtout s'ils vivent eux-mêmes dans de petites communautés paysannes qui n'avaient pas, pendant des siècles et jusqu'à ces dernières années, de contacts avec les habitants du village voisin et, à plus forte raison, avec des gens venus d'autres planètes.

« Mais n'avons-nous pas toujours bien accueilli nos visiteurs ?, dit don Matias Mut, délégué du ministère du tourisme à Palma. *Nous n'avons jamais tenu rigueur à George Sand de ses propos vindicatifs (son livre* Un hiver à Majorque *est édité par une maison majorquine) et nous avons supporté, au fil des siècles, les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Vandales et les Byzantins, sans parler des Arabes dont la villégiature dura cinq cents ans ! »*

Pourquoi tant de peuples différents se sont-ils sentis et se sentent-ils encore aussi bien à Majorque ? Peut-être à cause de l'harmonie entre paysage et habitations. Ne croyez pas que je me moque, en faisant allusion aux trop nombreux gratte-ciel qui défigurent comme des verrues certains bords de mer. Il ne faut pas porter un jugement trop hâtif, mais franchir ce barrage, dépasser la frange d'estivants agglutinés sur les côtes pour s'enfoncer au cœur du pays.

THÉRÈSE et JEAN-MARIE BRESSON.

(Lire la suite page 18.)

STAGES MAINS HABILES EN PÉRIGORD

Apprentis d'un été

PAS facile de graver ! Pas facile de guider le burin, qui glisse sur le pouce, dans les méandres d'encre de Chine dessinés à la surface de la plaque de zinc ! Ou il accroche ou il refuse de mordre le métal. Ou trop ou trop peu. André Bonhomme, meilleur ouvrier de France, est là qui montre comment on tient l'outil et qui explique aussi la pointe sèche ou l'art de finir le trait au carré. Dans la grange où ont été installés le métier haute lice et les métiers métalliques, Françoise Madoumier ou Nicole Jouenne enseignent l'ourdissage de la chaîne et l'art de tisser avec la laine, le lin et même le lichen. La lumière blonde du Périgord aidant, dix stagiaires ont choisi La Salle, petit hameau du Bergeracois, pour apprendre la sculpture, la gravure, la ciselure, la tapisserie et le tissage, deux semaines durant.

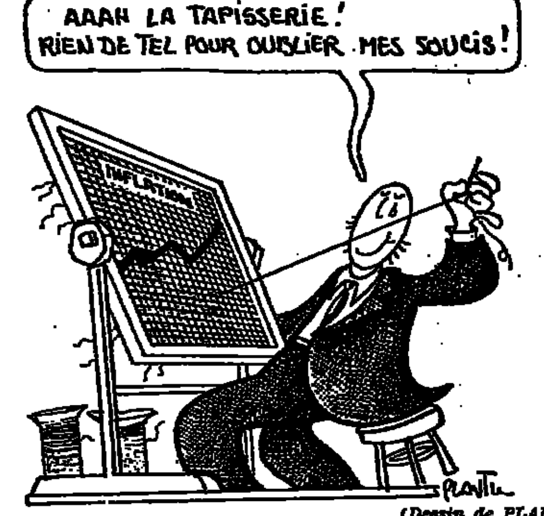
Depuis 1976, année de naissance de la communauté de quatorze personnes qui a opiniâtrement redressé les murs des belles demeures du hameau et leurs volées de tuiles rondes, André, Françoise et Nicole partagent, chaque été, leurs arts avec les patauds et les gauches venus en majorité de la ville. Parce que ces activités rapportent de quoi faire bouillir les marmites de l'équipe (les trente-cinq chèvres n'y suffisent pas) et parce qu'il plaît aux trois artisans de sortir de leur création solitaire pour échanger.

« Lorsque les stagiaires s'inscrivent, nous leur conseillons, par lettre, de réfléchir au modèle qu'ils souhaiteraient réaliser, explique André. *Ça permet d'aller plus vite, car l'objectif est de permettre, en un laps de temps très court, à des personnes qui n'ont pratiquement jamais touché un outil et qui ne savent pas dessiner de créer quelque chose. »*

Lorsque l'apprenti sculpteur a choisi son matériau (porphyre, calcaire jaune, hêtre ou noyer), son style (bas-relief ou ronde-bosse) et son sujet, il modèle son projet dans la glaise. Ensuite, il le reporte sur la pièce à tailler. Dégrossi et poli le familiarisent avec les instruments : maillet, massette, gouge coudée ou contre-coudée, ciseau, gradine et scie. Il apprend à tenir les bras décollés du corps, bien souples, à respirer au rythme des coups. Et lentement il découvre la résistance du fil du bois, la rébellion du calcaire qui éclate là où on ne veut pas. Il pique des crises et se désespère.

« J'ai toujours été étonné, moi qui me suis escrimé à faire les Beaux-Arts, des résultats obtenus en douze jours, déclare André. *Nos stagiaires repartent tous avec leur œuvre. Il faut dire que les cinq heures d'atelier prévues chaque jour sont largement dépassées. Nous placerions des spots pour travailler en nocturne qu'ils continueraient. »* Ces enragés le sont tout autant pour graver le cuivre, le zinc, le bois ou le linoléum. La ciselure est plus ingrate. *« L'œuvre ne se voit pas beaucoup. C'est très intimiste. Pour que ça devienne spectaculaire, il faudrait ciseler des voitures... »*

Autant le travail du bois, de la pierre et du fer attire une clientèle à dominante masculine, autant le tissage et la tapisserie fascinent une majorité de femmes. *« Elles arrivent avec un projet de dessin pour une veste, un abat-jour ou une nappe,* raconte Françoise. *Notre première tâche consiste à leur expliquer qu'en deux semaines elles n'auront jamais le temps de tisser rideaux, fenêtres et pots de fleurs dont elles agrémentent leurs maisons dessinées. Nous stylisons ».*



(Dessin de PLANTU.)

Pendant que la licière — une seule stagiaire peut être reçue en tapisserie — apprend à « sculpter » sa chaîne de coton, ses camarades qui ont choisi le tissage farfouillent parmi les modèles et les échantillons. Vais-je opter pour la laine ou pour le lin, pour la ficelle ou pour le crin ? On ira chercher les pelotes sur le marché de Sainte-Foix-la-Grande et des brins d'orge dans les champs. Puis, au travail ! La plus classique compose la trame d'un coussin. L'audacieuse manie le plastique et le lichen.

« Nous recevons trois sortes de personnes, analyse Nicole. *Ceux qui restitueront ensuite la technique, qu'ils commencent à apprendre ici, par exemple dans une maison de jeunes. Ceux qui viennent passer des vacances pas trop bêtes. Ceux qui veulent emporter leur chef-d'œuvre ».* Les hôtes se recrutent dans les catégories socio-professionnelles intellectuelles : enseignants, cadres supérieurs, professions libérales. De seize à soixante-dix-sept ans.

Les tisseuses sortent leurs métiers sous les ormeaux, à côté des Rodin en herbe, qui sculptent, torse nu. Le soleil et les repas pris en commun, la fraternité des arts partagés délient les langues. Dans la poussière de calcaire et le va-et-vient des navettes, c'est l'heure de la parole. On interroge les animateurs et les autres habitants du hameau sur leur communauté. Pourquoi chaque couple a-t-il choisi d'habiter une maison séparée ? Pourquoi est-ce un fermier qui prend soin des chèvres ? Pourquoi... Comment...

La communauté, cette grande famille et ce bel idéal, fascine les citadins solitaires qui viennent chercher, à La Salle, dans le faire, quelques certitudes et beaucoup de plaisir.

ALAIN FAUJAS.

★ A partir du 16 juin, deux semaines. Jamais plus de douze stagiaires. Pension complète, logement dans le hameau : 1.800 F. Compter entre 10 et 150 F en sus selon les matériaux utilisés. Stage « artisanat et yoga » du 29 juin au 5 juillet (1 100 F). Ateliers de La Salle, Cunèges, 24240 Sigoules. T. (53) 58-43-82.

L'aventure apprivoisée

Tous des routards

Le routard, auréolé de poussière et de fumée de cannabis, a enchanté les rêveries des années 70. Katmandou, Madras, Kaboul... Mais le routard est mort ou, plutôt, il s'est transformé comme se sont transformées les conditions du voyage. Nous avons demandé à Philippe Gloaguen, auteur du « Guide du routard », de décrire le nouveau voyageur, ses joies et ses désillusions.

IL n'y a pas si longtemps, les jeunes acceptaient sans trop rechigner de passer leurs vacances avec papa et maman. Les temps ont changé : ils sont désormais plus nombreux à partir, et ils vont toujours plus loin, délaissant peu à peu les pays limitrophes piétinés par des marées de touristes à court d'idées originales.

Qui sont-ils ceux que l'on a pris l'habitude d'appeler les routards et pourquoi partent-ils ? Ce sont des garçons et des filles, voire des gens de la génération précédente, qui, le temps de leurs vacances ou le temps d'une vie, rompent avec un environnement social, un milieu familial, et acceptent de sacrifier leur confort et leurs habitudes pour partir loin, le plus loin possible. Ils partent pour découvrir le monde et se découvrir.

Des routards, il y en a toujours eu : Christophe Colomb et Marco Polo pourraient presque faire figure de glorieux ancêtres. Plus près de nous, n'y a-t-il pas, dans presque toutes les familles un grand-père ou un grand-oncle, qui, à l'occasion de son service militaire ou dans le cadre de son commerce, est entré dans la légende familiale auréolé du prestige de celui qui a voyagé ?

Aujourd'hui la jeunesse occidentale a compris que partir n'est plus un luxe réservé aux autres. Rien n'est nouveau : la désormais célèbre « route des Zindes » — qui était d'ailleurs en passe de devenir un boulevard mondain avant que les événements politiques ne la coupent — suit les traces de l'ancienne route de la soie. Seules les raisons du voyage ont changé.

Les motivations du voyage sont aussi nombreuses que les personnalités sont diverses. Il y a le révolté qui tente de rompre les liens avec la société et qui, en dernier recours, rédige une annonce dans *Libé : « Mec, vingt-deux ans, écœuré par société aliénante, cherche fille ou garçon, même cas, pour prendre un aller simple. »*

PHILIPPE GLOAGUEN.

(Lire la suite page 18.)

MAJORQUE DERRIÈRE MAJORQUE

(Suite de la page 17.)

Là, au détour d'un chemin ocre apparaît, au milieu des oliviers mouvants et des figuiers au tronc épais, une « possessio », une belle ferme vieille de deux ou trois siècles, solidement ancrée au sol par ses murs de pierres taillées où joue la lumière du soleil sous un toit de tuiles romaines. Une fois poussée la lourde porte de bois clair, vous entrez dans une pièce fraîche et sombre, au mobilier de fauteuils d'osier et de coffres rustiques. Dans un coin, la citerne, à la margelle arrondie et à la poulie de fer forgé, recueille l'eau de la toiture. Le lait de chaux qui recouvre les murs augmente encore la sensation de fraîcheur et rend l'atmosphère lumineuse malgré les volets clos sur le soleil de midi. Une banquette en bois creusé, le « banc gerrer », supporte les jarres d'eau, d'huile et de vin. Dans un coin, le four à pain où cuisent les grosses miches sans sel. Un muret à hauteur d'épaule ceinture l'âtre, le sépare du reste de la pièce et empêche les vents coulis. C'est une maison simple et fonctionnelle où tout, depuis des lustres, est à la mesure de l'homme.

Une telle demeure ne peut appartenir qu'à un paysan, à un homme attaché à sa terre.

« *Le Majorquin est tiraillé entre deux tendances,* me dit Miguel, un ami de longue date, qui demeure à Pollensa. *C'est un marin, comme Ramon Llull, notre grand humaniste, qui passa sa vie à voyager et trouva la mort à Bougie, ou le Frère Juniper Serra, qui fonda San-Francisco. Mais c'est, avant tout, un paysan qui a fui longtemps les bords de mer d'où venait le péril barbaresque.* »

Le verger de l'Espagne

Ce paysan-là a fait de son île un véritable jardin de paradis où poussent à profusion fruits et légumes. Les orangers, mandariniers, citronniers, amandiers, figuiers, caroubiers en font le verger de l'Espagne. Mais quand, à la tombée de la nuit, les habitants de Muro, Llubi ou Santa-Margarita regagnent leurs demeures dans leur petite charette bâchée sous laquelle trottine un chien, il est facile de deviner de quel labeur acharné ils paient moissons et récoltes. Il leur faut chaque jour vaincre la nature, irriguer, canaliser le ruissellement des eaux de pluie, aménager les champs, les protéger des vents qui soufflent tour à tour sur l'île : Mestral, Llebeitx, Tramontana, Ponent, Xaloc, Llevant, Mitjorn, Gargal.

« Certes, nous travaillons dur, *ajoute Miguel.* Mais nous savons nous arrêter pour saisir la beauté de notre île, sa lumière, la gaieté de son air, le climat de détente et de confiance dans lequel baignent les êtres et les choses. Ne sommes-nous pas des artistes, poètes par essence, et peintres aussi, fréquemment ? Notre syndicat d'initiative local ne fait-il pas appel, dans le cloître San-Domingo, à dans le cloître San Domingo, à des noms aussi illustres que Narciso Yepes, Yehudi Menuhin, Montserrat Caballe ou Jean-Pierre Rampal ? Et les Majorquins s'y pressent nombreux, comme ils se pressent dans les galeries de peinture ou les rencontres folkloriques auxquelles ils sont très attachés. »

Ces activités artistiques, les dépliants les omettent dans leurs pages aux couleurs alléchantes, comme ils oublient de vous parler des sentiers de montagne qui conduisent, dans un paysage de western, à travers les « palmitos » et les romarins, à de petites criques tranquilles comme la cala Boguer, la plage Castillo del Rey, à l'Ermitage de Belen ou dans des vallées ignorées où vivent les derniers vautours d'Europe.

Il reste à les découvrir, à flâner dans les ruelles des villages, pour deviner, dans la pénombre, la vie inchangée de l'île. Selon les saisons, on brode, on casse les amandes, on coud les empeignes de chaussures, on tresse les guirlandes de piments ou on pétrit les « siurells » (sifflets).

Prêtez l'oreille pour écouter les conversations en majorquin, cette belle langue qui, disait George Sand, « a pour l'oreille un charme particulier de suavité et de grâce ». *Vous saisirez vite toutes les ressemblances qu'elle présente avec le français, et si vous saluez « l'amo », le maître de maison, dans sa langue, il vous ouvrira aussitôt et sa porte et son cœur.*

THÈRÈSE et JEAN-MARIE BRESSON.

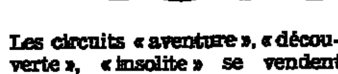
HORS DES FRONTIÈRES

Vider Fès

LE Maroc vit à l'heure de Fès. Arrivé le 7 avril dans l'ancienne capitale du Maroc, le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mokhtar M'Bow, y a été reçu avec chaleur. Il en a visité la médina, puis il a lancé au Palais des congrès, complexe moderne où avait eu lieu la conférence des villes jumelées, un appel solennel pour « *la sauvegarde, la réhabilitation et la réanimation de la ville de Fès* ». La présence de M. Maati Bouabid, premier ministre marocain, et d'un grand nombre de ses collègues marquait l'importance que le gouvernement marocain accordait à la cérémonie.

Sauvegarde, réhabilitation et réanimation : les trois mots répétés plusieurs fois au cours de son discours par le directeur général de l'UNESCO et repris ensuite au cours d'une conférence de presse par M. M'Bow et aussi par M. Moulay Ahmed Alaoui, ministre marocain du tourisme, sont chacun porteurs d'une signification importante. Sauvegarde, car il faut selon les termes énergiques employés par le ministre marocain du tourisme « *sauver Fès qui est en danger de mort* ».

Dans un discours passionné, le ministre, après avoir retracé l'histoire millénaire de la ville, avait justifié cette affirmation en rappelant que la ville était bâtie en pisé comme toutes les vieilles cités arabes et que par conséquent elle était fragile. Or les équilibres humains, sociaux et économiques ont été rompus récemment de façon dramatique. De cent mille personnes, la population qui s'entasse dans la médina de Fès est passée aujourd'hui à deux cent cinquante mille. Les anciens palais, les grandes demeures des vieilles familles, édifiés dans le plus pur style andalou ou mauresque selon qu'il s'agit de la partie andalouse ou kairaouine de la ville (la première ayant été édifiée par les réfugiés arabes andalous, la seconde par des immigrés venus de Kairouan) sont aujourd'hui loués à dix, quinze ou vingt familles par leurs propriétaires qui ont renoncé à les entretenir. Les magnifiques mosaïques, les plafonds et murs de cèdre peint, les jardins où l'eau ruisselle, tout est en voie de dégradation rapide



TOUS

(Suite de la page 17.)

Mais il y a aussi, c'est certain, presque à l'opposé, le cadre ou l'institutrice qui ne songe nullement à tout quitter mais plutôt à se dépayser en passant des vacances insolites avec le maximum de liberté.

Ceux qui font partie de la seconde catégorie sont les plus nombreux et sont loin d'être démunis : le budget qu'ils consacrent à leurs vacances est bien plus important que celui de la moyenne des Français, et ce sont eux que l'on retrouve à Lima ou à Bali. Ne nous leurrons pas : le routard est rarement un marginal. Ou alors les marginaux sont nombreux. Ce n'était pas le cas dans les années 50 au début du mouvement beatnick qui incita quelques Américains à entamer une vaste reconnaissance du monde : c'est normal, Kerouac oblige.

Il s'agit aujourd'hui d'un phénomène de masse. Voilà le fait nouveau. Les vacances en toute liberté ne sont plus le privilège des nantis. Le routard a quitté depuis longtemps les voies souterraines de la contre-culture pour circuler de plus en plus à ciel ouvert à travers les livres et les nouvelles agences de voyages.

Les agences de voyages traditionnelles s'attachent encore trop souvent à isoler le « touriste classique » dans un cocon douillet. On évite tout contact avec la population, ses habitudes, sa nourriture. Il en résulte que, vus à travers les vitres fumées des cars climatisés, tous les pays se ressemblent et paraissent bien fades. On crée des conditions qui n'ont rien à voir avec la vie locale : hôtels luxueux, plages réservées, soirées folkloriques préfabriquées.

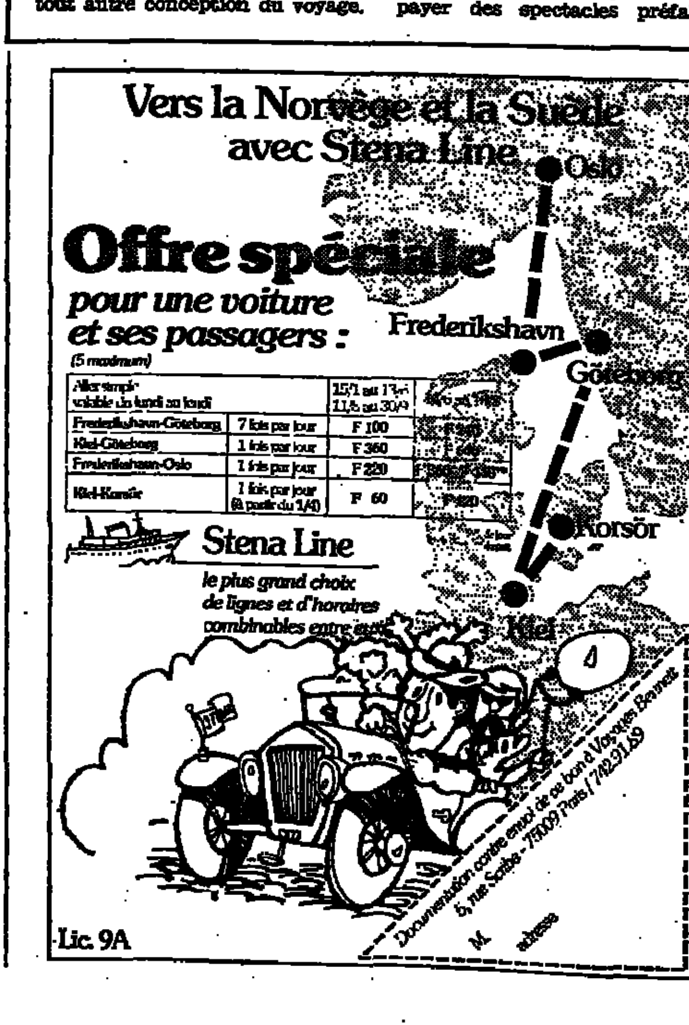
Heureusement ces dernières années ont vu l'apparition d'agences nouvelles qui ont une tout autre conception du voyage. Les circuits « aventure », « découverte », « insolite » se vendent bien. Tant mieux. On peut bronzer sans rester idiot. A croire que les gens ont enfin décidé de prendre leurs vacances en main.

Partant plus loin, le voyageur a besoin de « tuyaux » plus précis, de renseignements plus ponctuels. C'est normal : l'initiative personnelle est bien plus importante qu'auparavant. Les nouveaux guides s'intéressent avant tout aux gens et à l'insolite. Ils se penchent sur les endroits où les populations locales vivent et s'amusent. Les sites et les monuments ne sont pas oubliés pour autant : les musées sont indiqués, mais les guides laissent leurs lecteurs à l'entrée.

Tintin au Pérou

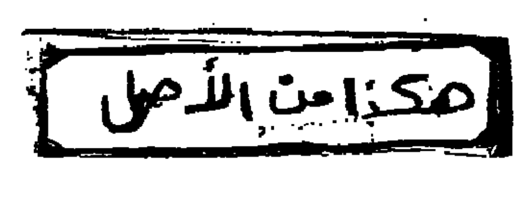
Le contact humain a pris dans le voyage une importance inconnue voici encore quelques années. Le routard le sait et le recherche. Il ne conçoit pas de voyager sans relation avec les gens du pays. Le secret de ces voyages est fait d'échanges entre les personnes plus encore que d'images collectionnées, et le marché local a encore plus d'attrait que le musée. Peut-être parce qu'il n'a pas les moyens de se payer le Hilton, il est souvent obligé de fréquenter les hôtels de seconde catégorie, voire pis. C'est là qu'il côtoie un peuple, qu'il apprend à le connaître et à l'apprécier.

Que voulez-vous qu'il arrive à celui qui va de palace en palace ? Rien d'autre que de petites histoires de valises perdues et de mauvais restaurants. L'argent peut être un excellent moyen de rater un voyage. Les traditions et les coutumes sont vidées de toute signification dès l'instant où elles sont monnayées. Elles s'affadissent. Le routard, lui, n'a pas toujours les moyens de se payer des spectacles préfabri-





Aller simple valable du lundi au lundi		15/1 au 17/4 11/5 au 30/9
Frederikshavn-Göteborg	7 fois par jour	F 100
Kiel-Göteborg	1 fois par jour	F 360
Frederikshavn-Oslo	1 fois par jour	F 220
Kiel-Korsör	1 fois par jour (à partir du 1/4)	F 60



HORS DES FRONTIÈRES

LES YEUX OUVERTS

Vider Fès pour la sauver ?

ou déjà en ruine. La moitié de la population globale de l'agglomération de Fès qui s'entasse dans la médina y atteint déjà une densité de mille habitants à l'hectare.

M. Moulay Ahmed Alaoui a été jusqu'à déclarer que pour sauvegarder la ville il faudrait la proclamer ville sinistrée, comme on l'avait fait pour Agadir après le tremblement de terre de 1960, et doter son gouverneur de pouvoirs extraordinaires. Il s'agit, en effet, de faire partir de la médina au moins cent mille personnes, soit vingt-cinq mille familles qu'il faudra reloger *extra muros*. A cet effet, un schéma directeur, qui s'applique à l'ensemble de l'agglomération de Fès, a été mis au point depuis février 1978 avec l'aide de l'UNESCO.

Ces familles se laisseront-elles convaincre facilement de quitter la médina de Fès ? « *Oui*, a répondu le ministre du tourisme, *car, si on leur offre des logements modernes et décents, elles n'hésiteront pas.* » La « réhabilitation » de la ville suivra, c'est-à-dire la restauration des palais, des medersa (écoles), des souks, des établissements artisanaux, des mosquées. Quant à la « réanimation », elle devrait aller jusqu'à la réinstallation à l'intérieur de la médina de certaines activités universitaires.

L'entreprise est gigantesque tant par les moyens financiers qu'elle suppose (ils sont évalués à 650 millions de dollars) que par les implications sociales. Pour la première fois, un pays arabe va tenter de sauver une ville miraculeusement épargnée jusqu'ici par l'histoire, une ville surgie du Moyen Age, mais d'un Moyen Age qui a correspondu dans le monde islamique à l'une des époques les plus raffinées de l'art, de la pensée et de la civilisation.

Comme Venise

Pour y parvenir, le gouvernement marocain n'hésite pas à envisager un véritable transfert de population qui sera à contre-courant de la tendance générale qui pousse des milliers de campagnards pauvres vers les villes, comme partout ailleurs dans le Maghreb ou le Proche-Orient. Le Maroc est en effet confronté à une démographie galopante comparable à celle de l'Egypte ou de l'Algérie voisine. La population des deux pays maghrébins est en effet comparable, 19 millions d'habitants pour le Maroc, 18 pour l'Algérie. Il entend, en somme, relever ce défi et commencer à maîtriser l'une des conséquences les plus tragiques de la surpopulation dans une ville qui lui tient à cœur : sa capitale spirituelle et historique. L'UNESCO, en la personne de son directeur général, l'a assuré de son aide, mais, comme M. M'Bow l'a rappelé dans son discours, il faudra pour accomplir cette tâche, qui durera au moins vingt années, non seulement les efforts du gouvernement marocain et de tous les habitants du royaume, mais aussi ceux des communautés arabes, musulmanes et internationales. Aucune opération lancée par l'UNESCO, dans le passé, ne peut se comparer à celle de Fès, sauf peut-être celle de Venise.

ROLAND DELCOUR.

TOUS DES ROUTARDS

Il devra donc se contenter du vrai.

Les voyages hors des sentiers battus ont leurs modes. Pourquoi les routards se dirigent-ils vers certains pays pour en délaisser d'autres ? D'abord la littérature joue beaucoup pour la « promotion » de certaines destinations. Ainsi, Kessel a permis à toute une génération de voyageurs de découvrir l'Afghanistan. Il en est de même pour Barjavel avec le Népal. Et qui aurait pu soupçonner l'importance de Tintin dans le célèbre *Temple du Soleil* ? Des milliers de gens sont partis au Pérou pour vérifier si leurs rêves d'enfants étaient conformes à la réalité. Ils savent désormais que les lamas crachent quand on leur chatouille le menton...

Le cinéma aussi révèle parfois une grande importance. *More* a permis de découvrir Ibiza, tandis qu'*Easy Rider* a déclenché l'enthousiasme pour la vie californienne.

Le régime politique est souvent un facteur qui a favorisé la baisse de la fréquentation touristique. L'exemple de l'Argentine ou du Chili est fort révélateur. Cependant les comportements sont parfois irrationnels : si les « colonels » ont été fort néfastes au développement du tourisme en Grèce, les milliers de communistes emprisonnés en Indonésie n'ont jamais empêché les voyageurs de découvrir les charmes de Bali.

Enfin, les raisons économiques ne sont pas à ignorer : la grande braderie des tarifs aériens et la baisse du dollar ont attiré par milliers les routards vers les Etats-Unis.

Ainsi donc les modes évoluent et les directions changent. Le Mexique et le Sahara sont devenus des classiques. Les plus impénitents s'intéressent à la Birmanie, au Sikkim, à l'Amazonie. On n'y rencontre encore que les purs, les vrais. La Scandinavie, qui fit les beaux jours des « zozos », c'est fini ; les pays de l'Est sont, quant à eux, inabordables au budget des routards. Le Yémen et l'Ethiopie sont actuellement trop agités.

Voir vivre les autres

Les routards savent que, dès qu'ils ont mis les pieds hors des limites de leur pays, ils ne sont plus chez eux. Ils refusent d'avoir le comportement de ces Occidentaux qui s'énervent et profèrent des bêtises parce que le camion ou le taxi dans lequel ils sont s'arrête sans raison apparente pour eux. Les gens vivent à leur rythme, et on n'a pas le droit de ne pas chercher à les comprendre. Lorsque l'on reste chez soi, on a trop tendance à croire que tous les habitants de la planète vivent de la même manière que nous. Voyager permet de prendre du recul.

Le voyage, c'est encore faire attention à sa manière de penser, de juger. C'est apprendre à voir avec d'autres yeux ce qui se passe ailleurs, bien sûr, mais aussi chez nous. Voir vivre les autres, les regarder travailler, prier leurs dieux dépasse parfois notre entendement : un Indien qui préfère crever de faim pour donner sa pitance à une divinité peut nous sembler déraisonnable. Il n'est pas toujours bon de juger rationnellement : c'est ainsi que naissent les racismes.

Voyager, c'est toujours risquer son confort moral, et pas uniquement le temps des vacances. C'est un jeu où seul le décor change. Il n'y a pas que la télé couleur qui manquera au bout de la route, mais peut-être un peu de sécurité et quelques références qui disparaîtront.

Et puis qu'est-ce qu'on trouve tout au bout de la route ? On abandonne un monde où le macadam couvre la terre, où le néon efface la nuit. Le routard s'en va vers le soleil, la nature, l'air pur, s'enivrer de liberté, et il rencontre la corruption, la misère, les privilèges et les régimes fascistes. On a beau courir au bout du monde, l'Occident finit toujours par vous rattraper.

Alors le routard revient parfois déçu mais de toute façon enrichi par son expérience.

Juste une expérience extraordinaire.

PHILIPPE GLOAGUEN.

L'AUTRICHE DANS LES FASCINATIONS DE SON HISTOIRE

L'Autriche fut le centre de gravité de l'Europe. Capitale brillante du Saint Empire romain germanique, elle perdit à la fois ce titre au dix-neuvième siècle et son rôle de capitale européenne. L'Europe moderne naissait. Pas étonnant que le pays vive de son histoire et que le touriste y trouve, d'expositions en musées, de quoi nourrir ses curiosités... et réviser le cours d'histoire de son enfance.

L'AUTRICHE parle de son passé. Une série d'expositions lui seront consacrées au cours de l'année 1980 tant à Vienne que dans les capitales étrangères.

Vienne, fondée par les Romains, fut tout d'abord une garnison de légionnaires. Au treizième siècle, son sort est lié à celui des Habsbourg, qui y régnèrent jusqu'en 1918. Après la première guerre mondiale l'ancien empire austro-hongrois est morcelé : Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie, Pologne, Roumanie.

La capitale de l'Autriche est également celle de la musique puisque Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms et les Strauss y ont séjourné. On y trouve également de nombreux musées, où sont rassemblés notamment les peintres flamands. C'est enfin une capitale politique puisque le troisième quartier général de l'ONU y fut inauguré le 13 août 1979. Des organisations qui avaient jusqu'à présent leur siège à Vienne mais également à New-York et Genève y sont regroupées.

Une série d'expositions rappellera l'histoire de la ville au cours des prochaines semaines. A l'Hôtel de Ville de Paris, l'histoire de Vienne sera conté aux visiteurs parisiens du 18 avril au 10 mai. Tous les aspects de la ville y seront présentés : architecture, avec notamment la maquette du centre de l'agglomération, le Ring construit par l'empereur François-Joseph à la fin du siècle dernier, les aspects modernes de la « ville de l'ONU ». Musique : avec la retransmission des concerts du Nouvel An. Culture : avec le « vieux Danube », la forêt viennoise, les porcelaines, etc.

A Vienne même une exposition, qui durera un an, de mars 1980 à mars 1981, propose aux visiteurs le thème suivant : « L'empereur François-Joseph ou le décès d'un principe. »

« Ce principe est celui de la monarchie absolue, affirme *le Dr. Robert Waissenberger, directeur d'un musée de Vienne, qui a préparé l'exposition.* Les Habsbourg étaient absolutistes de nature et ne pouvaient prendre en compte les principes de démocratie, liberté, égalité, fraternité, avec lesquels ils se sont trouvés confrontés au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle. »

L'exposition conte aux moyens de documents et de tableaux comment l'empereur aux cinquante titres, qui fut « fédérateur des Etats danubiens » et domina l'Europe en vertu d'un principe : A.E.I.O.U. (1), fut tout d'abord obligé de tenir compte des « poussées » démocratiques à l'occasion des constitutions de 1860 et 1861, puis nationalistes avec la création du Royaume de Hongrie en 1867.

Cela ne règle que provisoirement les difficultés de l'Empire, mosaïque de minorités dirigée par des Germaniques. En 1897, la solution linguistique qui fut trouvée par le gouvernement impérial se heurta à l'hostilité des Autrichiens de langue allemande. François-Joseph accorda le suffrage universel en 1907 et mourut en 1917, mais l'Empire austro-hongrois s'effondra avec lui puisque son successeur ne lui survécut que de quelques mois. Parallèlement, l'Empire perdit de sa puissance internationale après ses défaites lors des batailles avec la France en 1859 (Magenta et Solferino) et avec les Prussiens en 1866 (Sadowa). Dès lors, ces derniers domineront l'Europe jusqu'aux guerres mondiales.

Une exposition sur le rôle de Marie-Thérèse (on célébrera en 1980 le deux centième anniversaire de sa mort) est en cours de préparation à Vienne. Une exposition sur la mode au dix-neuvième siècle est visible actuellement à New-York.

C'est l'histoire de cet Empire, qui joua un rôle important lors de la constitution de l'Europe moderne, qui est présentée aux visiteurs.

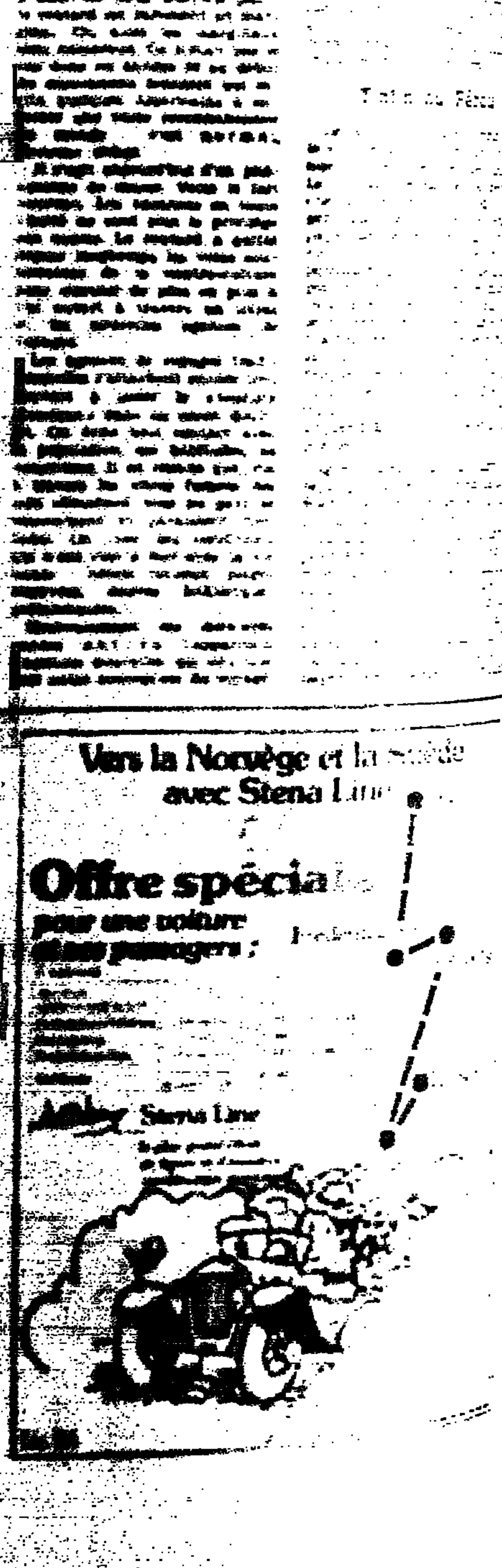
MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) *Austria est imperare orbi universo.* (« *Il appartient à l'Autriche de dominer le monde.* »)

★ Office du tourisme autrichien, 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 073-93-82.







FAUT-IL GELER L'HEXAGONE ?

Le Mercantour en grande réserve

CRÉÉ officiellement le 21 août 1979 (*le Monde* du 22 août), le parc national du Mercantour va désormais pouvoir fonctionner normalement après l'installation de son conseil d'administration, à laquelle vient de procéder, à Nice, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et de la qualité de la vie. « *De tous nos parcs nationaux*, a déclaré M. d'Ornano, *il est celui qui a fait couler le plus d'encre et soulevé le plus de passion.* » Plus de trente ans se sont en effet écoulés avant qu'il ne voie le jour, ce qui a fait dire également au ministre de l'environnement que la séance qu'il présidait à la préfecture des Alpes-Maritimes marquait « *l'aboutissement de la concertation la plus longue de l'histoire de nos parcs* ».

Sixième à être créé en France, le parc national du Mercantour est le troisième en superficie, après ceux des Ecrins et des Cévennes ; il s'étend le long de la frontière italienne et à cheval sur les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute-Provence, sur 68 500 hectares, auxquels s'ajoutent 146 000 hectares de zone périphérique. Lors de l'enquête publique, vingt-trois des vingt-huit communes concernées avaient émis un avis défavorable.

Le conseil d'administration du parc comprend trente-sept membres, dont sept fonctionnaires, dix-huit conseillers généraux et maires, ainsi que douze personnalités représentatives. Il a élu comme président, par vingt-huit voix sur trente-six votants, M. Charles Ginésy, maire de Péone-Valberg et conseiller général (sans étiquette) des Alpes-Maritimes. Il a d'autre part donné un avis favorable (par trente et une voix pour et quatre contre) à la nomination comme directeur de M. Jacques Florent, précédemment chargé de mission pour la création et l'aménagement du parc (1).

« *Protéger la nature et rapprocher la nature*, a déclaré M. d'Ornano, *c'est, au fond, ce que nous devons essayer de conjuguer. Ce n'est d'ailleurs pas toujours facile et ce n'est pas toujours immédiatement compris (...). La protection ne se fera pas cependant au détriment de l'économie locale. Un parc, ce n'est pas un musée mort, mais une occasion de vie.* » Le ministre de l'environnement a indiqué à ce sujet que plus de 7 millions de francs de subventions avaient déjà été accordés depuis trois ans par l'Etat pour le financement d'opérations dans les communes de la zone périphérique. « *Bien entendu*, a ajouté le ministre, *le gouvernement continuera à vous aider en vous apportant des crédits spécifiques par le biais des fonds d'intervention existants.* »

M. d'Ornano a d'autre part été amené à préciser que les recherches d'uranium dans la zone du Mercantour « *ne concernaient pratiquement pas la zone centrale du parc. Il est légitime qu'un gouvernement connaisse les richesses minières d'un pays ; cela ne signifie pas que tel ou tel site sera obligatoirement exploité* ».

Deux autres parcs nationaux sont en cours de création : celui des îles d'Hyères (extension à Porquerolles du parc de Port-Cros), dans le Var, et celui du Haut-Ariège. « *Maintenant que le problème du POS de Porquerolles est réglé*, a déclaré M. d'Ornano, *j'ai le sentiment que les élus comprendront tout l'intérêt de la création du programme insulaire. Quant au parc de l'Ariège, il me semble que les esprits ont évolué. Après concertation avec les élus, nous avons décidé de reprendre la procédure et l'enquête publique devrait être lancée d'ici un mois ou deux.* »

GUY PORTE.

(1) Polytechnicien et ingénieur en chef du Génie rural et des eaux et forêts (GREF), M. Jacques Florent est âgé de cinquante-deux ans. Après avoir occupé divers postes dans les services forestiers d'Algérie puis des Hautes-Alpes, il a été appelé, de 1970 à 1973, à préparer la création du parc national des Ecrins, puis, à partir de 1973, celle du parc du Mercantour.

POINT DE VUE

Vivent les promoteurs !

par JACQUES RIBOUREL (*)

LES loisirs, pourquoi ? Pour la qualités de la vie des Français. Bien sûr ! Cela tombe sous le sens. Mais aussi pour la bonne santé de l'économie française. Aussi et surtout. Mais rares sont pourtant ceux qui osent en parler. Cette dernière évidence devrait être partagée par tous. Elle n'est à l'heure actuelle qu'un thème de réflexion : le VIII[e] Plan l'a inscrit à son ordre du jour, les commissions et le groupe de travail se réunissent. On en parle donc. On en parle...

Pour ceux qui, depuis des années et très concrètement, préparent l'avenir du tourisme et des loisirs en France, la situation est inconfortable : lorsqu'on a raison cinq ans avant les autres, on passe, malheureusement, pour avoir tort pendant cinq ans. C'est la durée d'un plan quinquennal ! Essayons donc de gagner du temps et de faire en sorte que le tourisme *made in France* ne soit pas en retard d'une guerre.

Avec vingt-neuf millions de Français partis en vacances l'année dernière, la France a discrètement battu un record mondial : plus de la moitié de sa population. C'est une belle victoire ! Mais, lorsqu'on a dit que les Français partaient désormais davantage, plus souvent et plus loin, a-t-on pour autant tout dit ? Non. Car le véritable enjeu des loisirs pour l'économie française tient à d'autres chiffres encore trop peu connus. Un fait : 30 milliards de francs de devises apportées en 1979. Une perspective : trois cent mille emplois escomptés au cours du VIII[e] Plan. L'emploi et les devises. C'est précisément ce dont nous avons besoin. Tout ce dont la France a besoin.

Trente milliards de francs, c'est l'équivalent de l'excédent commercial automobile. Plus que nos exportations de produits agricoles... Alors, pourquoi cet excès de discrétion sur un tel succès ? Grâce aux quelque trente millions de touristes étrangers, l'excédent de la balance touristique française s'est élevé, lui, à près de 8 milliards de francs en 1979. Cette contribution à l'équilibre de la balance des paiements est peu connue. Pourquoi ? On prend bien l'agriculture au sérieux. Pourquoi pas le tourisme ? Quelle myopie politique ! Le tourisme et les loisirs emploient en effet beaucoup plus de monde que l'agriculture. Certains le découvriront un jour. Espérons pour la France qu'il ne sera pas trop tard : trente millions de vacanciers, c'est tout de même une belle circonscription...

L'année dernière, la France aura payé 40 % de ses achats de pétrole avec sa neige et son soleil ! En venant passer leurs vacances en France, les touristes étrangers auront en effet couvert les deux cinquièmes de notre facture pétrolière. C'est plus efficace qu'en 1918. Rappelons-nous : « *L'Allemagne paiera !...* » Cela mérite en tout cas que l'on s'y attarde quelques instants.

Si l'on rapproche cet apport en devises du montant de la dépense en énergie qu'elle représente, on constate que la balance est encore plus favorable. Une étude a été effectuée par le très sérieux Institut Auguste-Comte. Elle porte sur un des plus vastes domaines skiables du monde : celui des Trois Vallées (vallée de Saint-Bon, des Allues et de Belleville). Sa conclusion est nette : *alors qu'il ne représente qu'une dépense énergétique totale annuelle de 2 000 francs, un lit d'hébergement touristique rapporte 20 000 francs en devises.* L'énergie intervient donc pour 10 % seulement dans le chiffre d'affaires des stations de sports d'hiver.

Quelque vingt-neuf millions de Français ont pris des vacances en 1979. Et trente millions de touristes sont venus en France. C'est bien. Mais regardons autour de nous. Il y a, sur la carte, et sans compter les Américains et les Japonais, quelque deux cent cinquante millions d'Européens intéressés par notre pays. Deux cent cinquante millions de touristes potentiels ! Encore faut-il pouvoir ou vouloir les accueillir ! Sans doute un jour faudra-t-il mettre les Français en vacances *quand les Allemands ou les Hollandais n'y seront pas*. Ce sera notre contrainte, mais sans doute la meilleure réponse de la France au défi pétrolier. Si nous avions été pragmatiques, c'est ce que nous aurions déjà fait. Mais, voilà, nous sommes en train de nous battre sur le timide projet de réforme du calendrier scolaire.

Des vacances en or

Une chose est sûre : trente millions de Français en vacances en même temps que trente millions de touristes étrangers, c'est trop pour la France ! Il faut donc choisir.

Le temps aménagé ne permet pas seulement aux Français de bénéficier de vacances meilleur marché. Il permet également à un nombre plus grand de touristes de venir en France dans des conditions favorables. C'est dans ce sens qu'il faut aménager le temps et le calendrier. Et non pour permettre à la seule S.N.C.F. de mieux gérer son stock de trains en écrêtant les périodes de pointe. Ce qui est bon pour la S.N.C.F. n'est pas forcément bon pour la qualité de la vie des Français ou le tourisme international. On aura beau mettre huit cent quarante-huit trains, dont deux cent douze supplémentaires, à la gare de Lyon, le nombre des remontées mécaniques dans les stations ou celui des chambres d'hôtel resteront, eux, désespérément inchangés ! Aux Ménuires, à Pâques l'année dernière, les gendarmes interdisaient tout simplement aux skieurs de garer leurs voitures : « *Ou vous montez à Val-Thorens, ou vous redescendez !* » C'est comme cela que l'on chasse les touristes...

Pour renforcer sa capacité d'accueil, la France doit enfin se donner une vraie politique d'hébergement. La sous-utilisation de son potentiel touristique représente actuellement un véritable gaspillage. La raison est simple et tient en quelques mots : une fiscalité immobilière totalement anti-économique, qui conduit à un gel pur et simple du parc de l'habitat-secondaire ou vacant. En France, on préfère faire payer davantage d'impôts au propriétaire qui loue qu'à celui qui ne loue pas. Stupéfiante logique fiscale. Non-sens économique évident. Le plus grave est que ce constat n'est pas nouveau. Il a été dressé mot pour mot par le très officiel « rapport blanc », remis en août 1977 au président de la République. Déjà presque trois années de perdues...

Sous le poids des rapports, la France en oublie d'agir ! Essayons donc là aussi de gagner du temps et de mener une politique plus volontariste par une fiscalité incitative et une meilleure commercialisation des meublés.

Contrairement à bon nombre de secteurs, le tourisme ne connaît pas la récession. Son chiffre d'affaires s'élevait, l'année dernière, à plus de 180 milliards de francs. C'est plus que l'agriculture. Plus que l'aéronautique, et près de quatre fois le chiffre d'affaires de l'automobile.

Le tourisme va donc bien, merci ! Quarante mille emplois créés tous les ans au cours des cinq dernières années et trois cent mille emplois escomptés au cours des cinq prochaines années du VIII[e] Plan. Ces chiffres ont une expression concrète sur le terrain. Alors ne les laissons pas enfermer dans les tableaux rébarbatifs de la comptabilité nationale. Et bousculons un peu une vieille idée toute faite : on a trop dit que les loisirs ne profitaient pas aux habitants des régions touristiques car, dans des vallées comme la Tarentaise ou la Maurienne, où les usines sont contraintes de fermer leurs portes, ce sont bien les stations de sports d'hiver qui ont créé des emplois. Dans ces régions, il vaut donc, sans doute, mieux gérer une station en altitude qu'être chômeur dans la vallée. Et être moniteur de ski plutôt qu'aller pointer à l'agence pour l'emploi ! Sans les stations de sports d'hiver pour embaucher les chômeurs, il y aurait eu des conflits sans doute aussi violents qu'à Longwy. On l'oublie trop souvent.

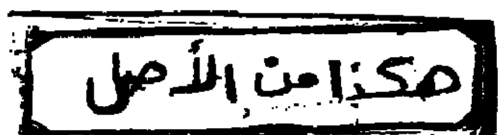
Le tourisme est la force qui peut sortir toute une région du néant. Ce fut le cas du Languedoc-Roussillon il y a trente ans : le littoral et l'arrière-pays n'étaient qu'un désert marécageux. Le tourisme et les loisirs y ont aujourd'hui donné naissance à neuf stations et créé plus de cinquante mille emplois. Aujourd'hui, La Grande-Motte est une véritable commune qui emploie directement quatre mille à cinq mille personnes. E l'on pourrait faire la même analyse pour des régions plus anciennes. De Deauville à Cabourg, il y a aujourd'hui quelque cinquante mille électeurs. Sans le tourisme, il n'y aurait que quelques centaines de vachers.

Ne nous cachons pas la vérité : il n'y a pas d'autres solutions pour l'emploi que les loisirs.

L'accusation est connue et souvent formulée sans nuance : les promoteurs du tourisme et des loisirs seraient tout simplement des massacreurs d'environnement qui s'en mettraient plein les poches. Rien n'est moins sûr en tout cas en ce qui concerne le deuxième point : si l'on prend l'exemple du Languedoc-Roussillon, on s'aperçoit qu'il peut devenir un cimetière pour le promoteur improvisé plus qu'un paradis lucratif, la vingt-cinquième opération effaçant le succès des vingt-quatre précédentes. Quant à la première critique concernant l'environnement, répondons clairement en trois lignes : les promoteurs de loisirs cherchent à vendre un produit où la beauté du cadre compte pour plus de 90 %. Il faudrait être insensé pour vouloir tuer la poule aux œufs d'or. Et d'ailleurs, réfléchissons bien à ce qui a le plus dégradé l'environnement : les ensembles de loisirs s'intégrant harmonieusement dans un site admirable ou le pitoyable mitage de la campagne française par les villas « Sam'suffit » des années 50 ? Et, enfin, pour l'environnement et pour l'emploi, que valait-il mieux ? bâtir Isola 2000 sur les hauteurs ensoleillées... ou construire une raffinerie à Bourg-Saint-Maurice ?

Il y a quelques semaines, la France a dressé les comptes du tourisme. Elle peut en être fière. Mais les résultats ne sont pas le fruit du hasard : dans le monde moderne, rien ne s'obtient, en effet, sans une volonté opiniâtre de gagner. Derrière chaque bilan positif, il y a des hommes qui ont travaillé et se sont battus pour vendre des loisirs et importer 30 milliards de devises.

(*) Promoteur, membre du groupe Tourisme pour la préparation du VIII[e] Plan.



TRAINS DE RETOUR DANS LE GRENOBLOIS

LES Dauphinois aiment leurs trains, et ils le font savoir. A peine laissait-on entendre que la célèbre ligne des Alpes entre Grenoble (Isère) et Veynes (Hautes-Alpes) pourrait être menacée qu'aussitôt l'Isère, la Savoie et les Hautes-Alpes se mobilisaient. Elus locaux, usagers et simples touristes réclament, aujourd'hui, non seulement, la sauvegarde de cette exceptionnelle réalisation technique et humaine qui franchit allégrement les 1 172 mètres du col de Lus-la-Croix-Haute, mais l'amélioration de cette ligne montagnarde. La S.N.C.F. avait-elle eu l'intention de fermer avant 1990 les 110 kilomètres de voie comportant douze viaducs et six tunnels qui constituent l'un des principaux maillons de la ligne Genève-Nice ? La baisse des effectifs chargés de son entretien, la suppression, il y a plusieurs années, des autorails panoramiques, la dégradation constante des temps de parcours laissaient supposer que la ligne était entrée dans un lent processus de détérioration qui aurait abouti inéluctablement à sa fermeture.

La Société nationale a rassuré récemment les utilisateurs quotidiens ou occasionnels de la ligne. Elle a annoncé qu'elle rendrait plus agréable et plus rapide le trajet Genève-Digne par les Alpes. Ainsi, à partir de l'été 1981, les changements seront réduits au minimum, la vitesse des convois de voyageurs sera plus élevée, le confort des wagons sera amélioré. Les comités d'expansion de l'Isère et du Trièves souhaitent pour leur part que l'on conserve à la ligne « son caractère sportif et montagnard ». Ils redoutent que les trains trop « sophistiqués » et aux fenêtres fermées n'empêchent toute « communion » entre les voyageurs et la nature qu'ils traversent. Pour leur part, les communes de l'Isère et des Hautes-Alpes situées tout au long de la ligne s'organisent pour retenir les passagers. Certaines proposent depuis leur gare des itinéraires de moyenne et grande randonnée dans les pays du Trièves ou du Buech ou autour du col de Lus-la-Croix-Haute. Quant à la S.N.C.F., elle louera, dès l'été 1980, à ses usagers des vélos de randonnée dans ses gares de Clelles et de Monestier-de-Clermont.

Une voie accrochée au-dessus du vide

L'avenir de la voie ferrée Grenoble-Veynes semble désormais dépendre de l'impact touristique de la ligne des Alpes, dont l'une des principales caractéristiques est de raccourcir le trajet « classique » Genève-Nice, via Marseille de 220 kilomètres.

Un autre chemin de fer beaucoup plus modeste en longueur (30 kilomètres) mais extrêmement spectaculaire — certains passages de la voie sont littéralement suspendus au-dessus du vide — relie depuis le 1er août 1888 la commune de Saint-Georges-de-Commiers (316 mètres d'altitude) à la ville de La Mure (881 mètres). Parmi les nombreuses lignes de chemin de fer qui ont sillonné la France dès la fin du siècle dernier, celle de La Mure est l'une des rares « rescapées ».

Construit d'abord pour transporter la production d'anthracite du bassin minier de La Mure et accessoirement pour faciliter les déplacements de la population de cette zone de montagne — ce qu'il assura jusqu'en février 1952, — le train de La Mure aurait dû disparaître en 1975, les houillères du bassin du Dauphiné ayant décidé quelques années auparavant d'arrêter l'exploitation de leurs mines. Le renchérissement du prix du pétrole survenu après la guerre du Kippour devait sauver in extremis le bassin minier et le petit train.

Celui-ci achemine toujours la plus grande partie des 370 000 tonnes d'anthracite extraites chaque année. Les convois à traction électrique empruntent un parcours sinueux — cent trente-trois courbes, dont près de la moitié ont un rayon minimal de 100 mètres, — ils franchissent cent quarante-deux ouvrages d'art, dont dix-huit tunnels couvrant un septième de la longueur de la ligne, sept grands viaducs et cinq grands ponts, dont plusieurs sont extrêmement impressionnants, la voie est parfois accrochée à la montagne « survolant » les massifs de l'Oisans et du Vercors.

Les wagons de voyageurs ont été remis en service à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de la construction de la ligne de La Mure. Désormais, du mois de mai au mois d'octobre, le petit train de La Mure propose aux touristes de pittoresques voyages au cœur des Alpes.

CLAUDE FRANCILLON.

★ Renseignements : Maison du tourisme et du Dauphiné, 14, rue de la République, Grenoble ; tél. : (76) 54-34-36.

BALADES EN FRANCE

Billom se souvient de Bataille

GEORGES BATAILLE est né le 10 septembre 1897 à Billom, dans le Puy-de-Dôme. Diplômé de l'Ecole des chartes, il a travaillé pendant vingt ans à la Bibliothèque nationale avant d'être conservateur de la bibliothèque de Carpentras. Il occupera le même poste à Orléans jusqu'à sa mort, en 1962. Son activité littéraire et intellectuelle a été très active ; quant à son œuvre, riche et diverse, chacun s'accorde à la reconnaître inclassable. Romans, récits, poèmes, essais se succèdent depuis *l'Anus solaire* (1927) jusqu'à *les Larmes d'Eros* (1961), auxquels il convient d'ajouter *Lascaux ou la naissance de l'art* (1955), *Madame Edwarda* (1950) et *l'Abbé C...* (1950).

Georges Bataille est donc né en Auvergne, pas très loin de Clermont-Ferrand, à Billom, dans une petite ville qui fut, au quinzième siècle, le siège d'une université, avant d'accueillir le premier collège de jésuites installé en France, en 1558.

A Billom, tout a commencé en 1979, avec l'exposition « Approche de Bataille », qui s'est tenue durant l'été. Puis s'est constitué l'association Billom-Bataille, qui ne tenait pas à en rester là. Le souci de ses responsables est de « *rassembler davantage de documents et témoignages auprès de ceux qui ont connu Bataille, pour qui l'Auvergne ne fut pas un lieu de séjour contingent ou imaginaire, mais un lieu de réminiscences* ».

Un programme d'activités a été établi pour 1980 : c'est ainsi qu'une nouvelle exposition « Bataille-Approche II » s'ouvrira à Billom le 31 mai. Centrée sur la période 1925-1940 de l'écrivain, elle comportera notamment un arbre généalogique de la famille Bataille, des textes, correspondances et manuscrits originaux de l'auteur illustrés par André Masson *(l'Anus solaire)*, des tableaux et lithographies d'André Masson et des repères photographiques de lieux fréquentés par Bataille.

Pour sa part, le Théâtre des Chiens-Jaunes de l'université de Clermont créera, le 6 mai, à Clermont-Ferrand, un spectacle élaboré à partir des écrits et de la personnalité de l'écrivain. Ce spectacle a pour titre : *l'Entrée de Georges Bataille à Billom, Puy-de-Dôme*. Les auteurs en disent : « *Ce spectacle est dans sa forme définitive inconnu. Il interroge. Il cherche et repète dans des tonalités variables. Sa colonne vertébrale en est un film. Il raconte la ville de Billom, le lieu de naissance, selon un œil que l'on voudrait aussi scrutateur que celui de Bataille. Autour de la logique du film sont d'autres images, plus oniriques, au contact du spectateur, s'il le désire vraiment, au contact des lieux.* »

Ce même spectacle sera présenté, à Billom, les 11, 12 et 13 juillet. Avant cela, le 20 juin, à la Maison des loisirs, toujours à Billom, Nicolas Wagner, professeur à Clermont-II, donnera une conférence suivie de la projection du film de Jean Grémillon *André Masson ou les Quatre Éléments*.

CHRISTIAN LASSALAS.

CORRESPONDANCE

Artouste, ouverte et fermée

Dans *le Monde* du 5 avril, l'article intitulé « Les stations des Pyrénées veulent remonter la pente en douceur » faisait état des trois stations de sports d'hiver pyrénéennes ayant fermé à un moment ou à un autre leurs installations : Ascou-Paillères (Ariège), Hautacam (Hautes-Pyrénées) et Artouste (Pyrénées-Atlantiques). M. Franz Duboscq, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, nous écrit à ce sujet :

« *Il est laissé entendre que la station d'Artouste, située dans le département des Pyrénées-Atlantiques, sera fermée.*

» *En ma qualité de représentant de ce département qui assure grâce à une régie l'exploitation des trois stations de sports d'hiver, je me vois dans l'obligation de vous demander un rectificatif.*

» *La station d'Artouste appartient à la commune de Laruns : elle a fonctionné fort correctement pendant l'année 1978-1979 et 1979-1980 sous notre contrôle.* »

[La station d'Artouste n'a pas fonctionné « correctement » pendant la saison 1978-1979. Elle a subi une fermeture de plusieurs semaines.]

Une nouvelle revue :

LA MONTAGNE AVEC DU STYLE

« *D'UN côté, la montagne ; de l'autre, l'écriture. Et on va se tenir sur le fil entre ces deux versants d'une même passion sans trop chercher où cela nous entraîne.* » Ces phrases, extraites du numéro 4 de la revue *Passage* « Cahier de l'alpinisme », disent bien l'ambition des responsables de ce périodique montagnard nouvelle formule.

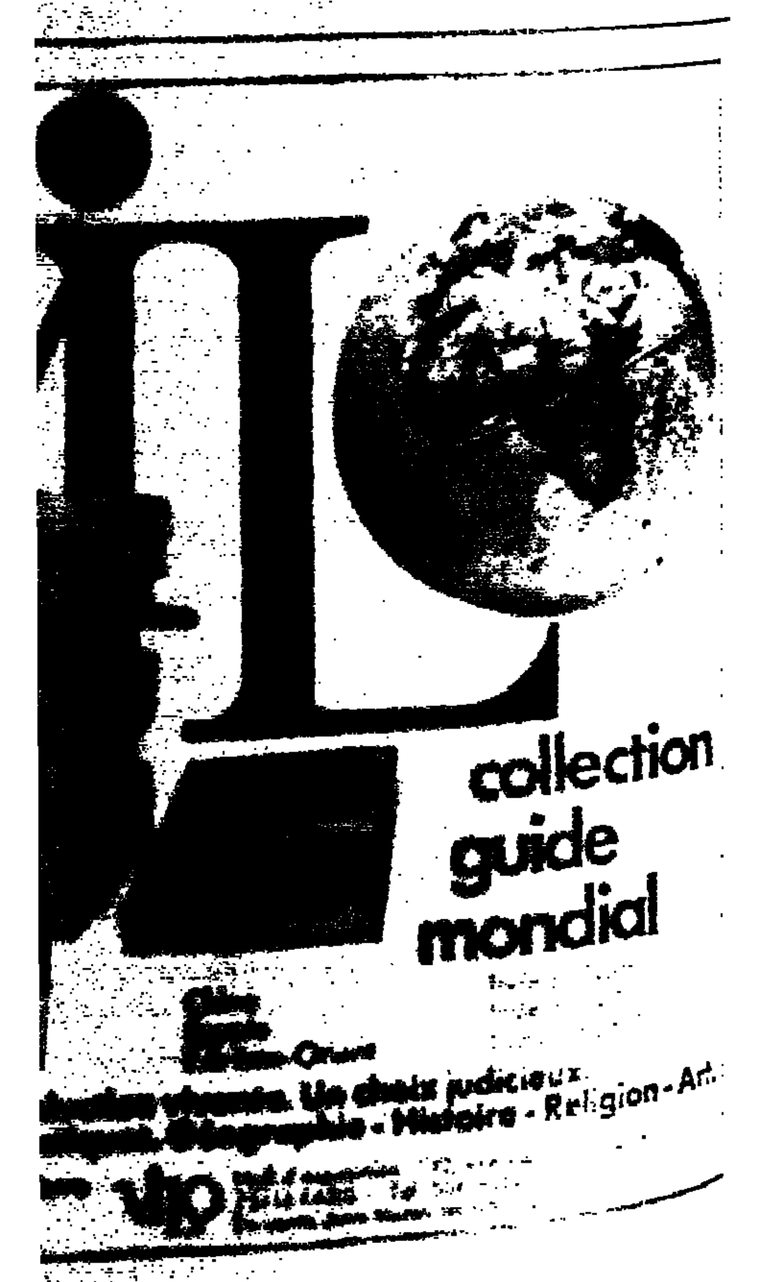
La montagne, on l'a racontée jusqu'à présent à la manière de Frison-Roche en la romançant, ou à la manière de Tairraz en la photographiant dans ses poses les plus avantageuses. On abreuvait aussi le lecteur de pitons, de dièdres, de dalles et de bivouacs.

Avec *Passage*, le renouvellement du style est total. Les rares photos et le verbe omniprésent tissent une trame onirique, un long poème surréaliste où chacun ne retrouvera pas forcément « sa » montagne, mais des morceaux choisis de mémoire de là-haut. Le sommaire l'exprime bien : notes sur la géopolice spontanée des pionniers du tourisme en haute montagne, les monts et les fleuves ou la montagne dans la peinture extrême-orientale classique, le regard par-dessus le col, la voie caméléon, l'Everest démasqué, etc.

Poétique, critique, hyper-intellectuelle et séduisante, *Passage* est une revue « V-Sup. » pour ceux qui n'ont pas peur des chutes de mots et de l'escalade artificielle dans le verbe.

★ *Passage*, n° 4, « Cahier de l'alpinisme ». 144 pages. 40 F. Association Passage, 86, rue Claude-Bernard, 75005 Paris, et dans les librairies (diffusion Chiron-Sports).





ÉTRANGERS MAL ACCUEILLIS

Les mésaventures d'une Japonaise sur les bords de la Loire

Nous avons reçu d'une étudiante étrangère, Mlle Murakami Yoshiho, résidant en France, la lettre suivante :

LE matin du 1er avril, en me promenant avenue de l'Opéra, j'ai trouvé un bureau de Cityrama où j'entrai pour m'inscrire à l'excursion des « Châteaux de la Loire en deux jours (750 F) », parce que c'était mon rêve depuis longtemps. Ayant fini mes études, je voulais réaliser ce rêve à tout prix avant de quitter la France.

N'ayant que 500 F sur moi, j'ai demandé à une employée qui était là, seule, si je pouvais payer le reste au jour de départ (le 3 avril). A mon étonnement, elle a refusé très froidement et m'a dit de revenir l'après-midi même.

J'ai demandé l'heure de fermeture (18 h. 30) et après un rendez-vous avec mes amis, je suis allée de nouveau à cette agence. Il était précisément 18 h. Je suis à peine entrée dans le bureau, lorsqu'elle m'a demandé avec un ton aigu si j'avais la somme juste. Je ne me suis même pas assise sur la chaise. Elle continua à me dire qu'elle n'avait pas de monnaie à me rendre, qu'elle avait, pourtant, déjà renfermée dans un coffre. Ensuite, elle a téléphoné à une guide qui m'a promis de me rembourser 80 F que l'on m'a forcée de payer outre les 750 F, si elle trouvait sur-le-champ une dame avec laquelle je partagerais la chambre. Pour une étudiante étrangère, 80 F n'est pas une petite somme, c'est l'équivalent de dix-huit repas au restaurant universitaire.

Le matin du 3 avril, en arrivant seulement quelques minutes avant le départ, la guide n'avait ni le temps ni l'intention de chercher ma compagne de la chambre, bien qu'elle eût la liste des voyageurs. Sans rien faire, elle m'a annoncé tout simplement qu'elle n'avait trouvé personne pour le moment.

Après notre départ, dans l'autocar, j'ai fait la connaissance d'une demoiselle française qui était d'accord pour partager une chambre avec moi. Mais la guide m'a répondu avec un ton indifférent que je devais le lui dire avant notre départ de Paris. Pourquoi pouvais-je et devais-je faire cela au moment de départ où tout le monde était inconnu ?

Quand nous sommes arrivés au Grand Hôtel de Bordeaux à Tours, la guide n'a rien dit à l'hôtesse à mon sujet. Donc j'ai demandé de nouveau ce que je voulais. Mais l'hôtesse a refusé en disant qu'il ne restait plus de chambres pour deux personnes.

En réalité, c'était mensonge. Car la chambre que l'on m'a donnée était pour deux personnes. Le lendemain matin, j'ai su que l'on avait donné une autre chambre à deux lits à un des deux Japonais. Mais je n'ai plus rien dit à personne, parce que je n'aime pas discuter inutilement avec cette sorte de gens et que j'étais très fatiguée. J'ai essayé de passer le reste du voyage le plus agréablement possible.

J'ajouterai que l'on n'a pas fait la « dégustation d'un vin de Loire » imprimée dans le programme. Bien qu'une participante le lui ait fait remarquer, la guide a laissé tomber en disant qu'elle avait oublié et qu'elle allait la réaliser au deuxième jour. Moi, personnellement, je ne bois jamais d'alcool. Mais je ne peux supporter toutes ces malhonnêtetés, insincérité et exploitation qui feraient bientôt la mauvaise réputation de la France que j'aime.

Les touristes étrangers sont généralement peu capables de dénoncer les mauvais traitements. Les directeurs d'agences sont-ils au courant de ce qui se passe dans leurs affaires ? Est-ce qu'ils prennent le temps de former leurs employés ?

La direction de l'agence nous a fait parvenir sa réponse :

Cityrama, qui n'aime pas choquer un seul touriste, opère, entre autres, des circuits quotidiens vers les châteaux de la Loire depuis plus de trente ans, et ceci avec un nombre de clients sans cesse croissant. Mais une telle organisation ne saurait vivre sans un réseau de vente réparti de par le monde entier, et dont la qualité de l'accueil qui lui est si chère ne peut être contrôlée dans tous ses détails. Plus de deux cents agences de voyages vendent Cityrama dans le seul Paris. Les circuits Cityrama sont vendus, avenue de l'Opéra, par des confrères le plus souvent très efficaces, mais parfois — et il le déplore — trop expéditifs vis-à-vis du touriste de passage. Quand on est amoureux des châteaux de la Loire et que l'on ne boit pas d'alcool, pourquoi se plaindre de ne pas avoir pu déguster le vin de Loire, « de la faute seule du guide » ? Il n'est pas écrit que cette aimable touriste, souffrante le deuxième jour de l'excursion, n'a pas participé au déjeuner servi dans le célèbre restaurant Saint-Hubert de Cour-Cheverny, déjeuner qui était justement précédé d'une dégustation.

La direction de Cityrama est tellement consciente de son rôle de promotion de la France à travers le monde qu'elle multiplie les réunions au sein de son personnel pour un service toujours meilleur, et tient ses bureaux toujours ouverts la nuit tombée, au retour des excursions, pour recevoir toute réclamation ou suggestion permettant de faire toujours mieux. Cette touriste japonaise a préféré publier une lettre : sans doute ignorait-elle que, depuis longtemps, partager une chambre avec un étranger n'a plus cours. De plus en plus de confrères prennent maintenant conscience que toutes les vicissitudes du touriste doivent être prises en considération. La direction de Cityrama le sait et note avec satisfaction que cette lettre ne met pas en cause la qualité même du service fourni.

Les fâcheuses habitudes parisiennes du tourisme obligatoire, heureusement décriées naguère, tendent à disparaître.

L'éducation est lente. Mais, comme l'espérance est violente, une philosophie de l'accueil prend racine : c'est elle, et elle seule, qui saura mettre en valeur les trésors de la France, pour en faire le pays le plus touristique du monde.

Philatélie

N° 1 633

« PHILEXFRANCE 82 »

Le commissaire général de l'Exposition philatélique international Philexfrance 82, Jean Davezac,



directeur honoraire au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications à la télédiffusion, a réuni, le 21 mars 1980, les personnalités appartenant aux diverses branches de la philatélie.

L'exposition se tiendra du 10 au 24 juin 1982 au Centre national des industries et des techniques (CNIT) Paris-La Défense. Sur un seul niveau de 30 000 mètres carrés, elle réunira les plus grandes collections du monde entier (6 500 cadres sont prévus), les présentations des administrations postales ainsi qu'un grand nombre de négociants en timbres-poste.

● MAROC. — *Etabli par le ministère d'Etat chargé des P.T.T., le programme 1980 nous propose vingt et un timbres-poste. Les émissions sont judicieusement réparties sur les douze mois de l'année. Il nous paraît sérieux, équilibré et toute marque d'inflation philatélique est exclue.*

ANDORRE : Série « Europa 80 »

Les deux timbres « Europa 80 » évoquent l'histoire ancienne, l'un avec Charlemagne Le Grand (742-814) et ses créations de marches, entre autres de l'Espagne et l'autre avec Napoléon et son « Décret impérial relatif aux viguiers (1) chargés d'assister aux Cortes (2) ou lits de justice (3) de la vallée d'Andorre. Au Palais des Tuileries, le 27 mars 1806. Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie », texte figurant au bas du timbre. Vente générale le 28 avril (3e et 4e/80).

1,30 F, brun, ocre foncé et rouge : « El gran Carlemany mon pare » ;



1,80 F, vert et brun brique ; « Napoleo » et le texte du décret impérial.

Formats 22×36 mm. Dessins et gravures de Pierre Gandon. Tirages : respectivement 1 000 000 et 800 000 d'exemplaires. Impression en taille-douce : Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 26 avril, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. » pour la journée seulement.

(1) Magistrat et chef militaire d'Andorre.

(2) Assemblées chargées de discuter les lois et de voter l'impôt.

(3) Siège qu'occupait le roi dans les séances solennelles du parlement.

● *DANEMARK. — Série « Europa 80 » (CEPT), 1,30 et 1,60 Kr., représentant respectivement Karen Blixen, auteur et August Krogh, physiologiste ; 1,60 Kr., « Décennie des Nations unies pour la femme ». (5-5-80).*

FRANCE : Cathédrale du Puy.



L'illustration du deuxième timbre de la « série touristique », prévue dans le programme de cette année, sera la cathédrale du Puy, qui — en son temps — a subi l'influence de l'art arabe d'Espagne. Vente générale le 12 mai (18e/80). — Retrait prévu pour le 5 juin 1981.

3,20 F, bistre rouge et bleu.

Format 26 × 36 millimètres. Maquette et gravure de Jean Pheulpin. Tirage non communiqué, timbre d'usage courant en troisième échelon de poids de la lettre. Taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 10 et 11 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au musée Crozatier, jardin Henri-Vinay, au Puy (Haute-Loire). — Oblitération « P.J. ».

— Le 10 mai, de 8 h. à 12 h., au bureau du Puy R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 59111 Bouchain (salle des fêtes), le 20 avril. — Jumelage avec la ville de Eltorf (R.F.A.).

⊙ 02400 Château-Thierry (Palais des Rencontres, les Blanchard), les 26 et 27 avril. — Congrès philatélique régional de Champagne-Ardenne.

⊙ 25300 Montbéliard (halle Polyvalente au Champ de Foire), les 26 et 27 avril. — 38e Congrès philatélique de Bourgogne-Franche-Comté.

⊙ 84000 Avignon, du 22 avril au 7 mai. — Foire-Exposition (cachet petit format).

⊙ 19100 Brive-la-Gaillarde (C.C.I., 10, avenue du Général-Leclerc), les 26 et 27 avril. — XXXe Congrès du Groupement philatélique du Massif Central.

⊙ 38170 Seyssinet Pariset (place A.-Balme), les 26 et 27 avril. — Exposition philatélique.

EN BREF...

● ALGERIE. — *« Journée de la science » (youm el ilm), 0,60 Da (2-4 80).*

● BELGIQUE. — *Centenaire de la naissance du ministre d'Etat Frans Van Cauwelaert, 5 fr., papier polyvalent non -phosphorescent (25-2-80).*

● CANADA. — *« Espèces menacées d'extinction », 17 c., le corégon (coregonus canadensio) et 17 c., la poule des Prairies (tympanuchus cupido pinnatus). (6-5-80).*

● COREE DU NORD. — *Journée internationale de l'enfant; sept valeurs à 10 chon et un bloc-feuillet de 50 chon (28-1-80).*

● FINLANDE. — *Ancien art du travail manuel, le tissu carélien, 6,00 mk (9-4-80).*

● GABON. — *20e anniversaire de l'OPEP, 60 fr.*

● GRECE. — *Système planétaire d'Aristarque (2 300e anniversaire de sa naissance), 10 dr., théorème d'Aristarque (temple de Hera à Samos) et 20 dr., système héliocentrique. (5-5-80.)*

● ISLANDE. — *Série « Europa 80 » (CEPT), 140 et 250 couronnes, rendant hommage respectivement à Gunnar Gunnarsson, écrivain et Jon Sveinsson (Nonni), professeur et écrivain (28-4 80).*

● PORTUGAL. — *Série « Europa 80 » (CEPT), 16 et 60 Esc., rappelant Vasco da Gama, navigateur et Serpa Pinto, navigateur (14-4-80).*

● TUNISIE. — *« Code postal » dans le cadre du Ve Plan, 50 Mm (20-3-80).*

● LUXEMBOURG. — *Série « Europa 80 » (CEPT), 6 et 12 fr., représentant Jean Monnet, économiste et saint Benoît, fondateur de l'ordre bénédictin, patriarche (28-4-80).*

ADALBERT VITALYOS.



CCUEILLIS

r les bords de la Loire

Hippisme

Un « Rothschild » à 50 kilos

UN événement est passé inaperçu dimanche, à Longchamp : un « Rothschild », *Mul-Berry* (fils, s'il vous plaît, de *Mill-Reef* et *Lady-Berry*) a pris le départ d'un handicap sous le poids de 50,5 kilos. Pour qui n'est pas habitué à couper les kilos hippiques en quatre, précisons que la zone des 50 kilos est celle des chevaux très médiocres, et que, naguère, on ne voyait figurer là, dans la colonne des propriétaires, que des noms inconnus, souvent ceux de bricoleurs du turf, s'étant associés à trois ou quatre pour « acheter une patte ». On n'imaginait pas, alors (c'était encore vrai voilà six ou sept ans, autant dire hier) un « Rothschild », un « Dupré », un « Boussac », à moins de 56 kilos, pour autant qu'ils consentissent à courir un handicap (ce qui ne se réalisa pour les « Boussac » qu'à la fin de l'écurie).

Or, dimanche, dans cette zone de poids, on ne trouvait plus qu'un nom de propriétaire français : celui de Mme Pierre Ribes. Les autres : une Américaine, un Libanais, deux Anglais. Ainsi que le constatait Hubert de Chaudenay, président de la Société d'encouragement, dans une récente conférence de presse, les grands propriétaires français, c'est bien fini.

Le changement des noms s'est accompagné d'une révolution des mœurs et des méthodes : comme le constatait aussi le président de « l'Encouragement », « *aujourd'hui, l'argent domine le sport* ». On n'élève plus un cheval, on n'achète plus un yearling, pour le plaisir de le voir courir et, si possible, gagner. On spécule, comme sur le marché des valeurs ou des matières premières. On achète de l'*Affirmed* pour arbitrer une position trop engagée sur le *Northern Dancer* ; on s'allège en *Secrétariat* ; on renforce sa position en *Nonoalco* (1), etc. On est toujours vendeur et toujours acheteur.

Ainsi, deux sujets de premier plan de l'automne passé reparaissaient-ils, dimanche, sous de nouvelles casaques : *Providential*, le gagnant du Critérium de Saint-Cloud, récemment acheté 1 million de dollars par le courtier en diamants, domicilié à Genève, Serge Fradkoff, et la seconde du Critérium des pouliches, *Pom-Poes*, acquise pour 300 000 dollars par le Libanais Mahmoud Fustok.

Providential a gagné le prix Greffulhe, ce qui peut déjà permettre à son nouveau propriétaire de procéder à sa « syndication » comme futur étalon et de vendre des parts de propriété d'un quarantième, avec bénéfice.

Pom-Poes n'a terminé qu'à la troisième place du prix de la Grotte. Mais, s'agissant d'une pouliche, la prise de bénéfice ne pouvait, de toute manière, être immédiate. L'affaire reste probablement bonne à moyen terme ; à l'issue, par exemple, d'une union, au haras, avec *Providential*, après l'achat d'un quarantième de celui-ci... Ainsi va ce que nos grands-pères appelaient le « noble sport ».

L'évolution était-elle inéluctable ? En schématisant, on peut dire que, voilà sept ou huit ans environ, les dirigeants des courses se sont trouvés devant deux voies : essayer d'assurer la pérennité des écuries françaises, mais alors, probablement, diminuer, dans un premier temps, la qualité des courses, par l'effet de barrages de protection qui avaient été opposés aux grandes écuries internationales ; maintenir la qualité au plus haut niveau en laissant pénétrer ces multinationales du turf, mais alors sonner le glas des écuries françaises, incapables, dans le contexte économique, social et fiscal national, de leur résister. La Société d'encouragement — dont l'un des dirigeants était, et est toujours, Guy de Rothschild — a choisi le volapuk. Non en méconnaissance de cause : les avertissements n'ont pas manqué, et nous avons été de ceux qui en ont exprimé. Le choix a-t-il été heureux ? Pour le spectateur, oui, sans réserve. Pour l'esprit des courses — on est tenté d'écrire : pour leur morale et, un jour ou l'autre, la morale de l'affaire comptera, — le bilan est moins heureux. Enfin et surtout, on commence à percevoir qu'on a troqué une fragilité contre une autre. Car ces écuries internationales, qui n'ont pas de racines chez nous, sont toujours prêtes à remettre la casaque dans la valise.

Casaques en argent

Signes avant-coureurs ? On n'a toujours pas revu, à Longchamp, l'Américain N.-B. Hunt et le Libano-Brésilien N. Nahas, dont les noms ont fait la « une » des journaux financiers, lors de la brusque chute des cours de l'argent métal. D'autres importants propriétaires internationaux, dont les noms n'ont pas donné lieu à la même publicité, mais qui semblent avoir été engagés dans la même ruée vers l'argent, puis la même fuite, ont également disparu de l'enclosure. D'autres encore y sont présents, mais, manifestement, la mine grise, l'esprit ailleurs, et le carnet de chèques moins primesautier. D'une façon générale, il semble que l'enclosure avait multiplié la mise sur l'or, l'an passé, et qu'elle l'a divisée sur l'argent. Les partisans de la voie internationale en tirèrent argument : il a bien fallu que les dollars perdus passent dans d'autres poches et ce sont celles-ci, maintenant, qui vont avoir casaques, puisqu'un des premiers cheminements de l'argent frais le dirige vers les courses. On devine le raisonnement : chaque péripétie économique ou monétaire faisant de nouveaux riches, par conséquent de nouvelles casaques, la voie internationale multiplie le nombre de ces dernières, puisqu'elle multiplie le nombre des péripéties. Peut-être...

Voyons tout de même ce qui reste du « noble sport » : *Providential* a gagné sans éclat, mais en poulain sérieux, à qui ne devrait pas faire peur la distance de 2 400 mètres, celle du Jockey-Club.

Impression similaire à propos d'*Aryenne*, la gagnante du prix de la Grotte : voilà, à n'en pas douter, une pouliche de prix de Diane. A l'inverse, il n'est pas évident que la seconde de cette course, *Princesse Lida*, qui nous avait éblouis, l'été passé, à Deauville, ait davantage que 1 600 mètres dans les jambes. Son écurie, dimanche, avait eu recours à une ruse pour masquer son probable manque de tenue. Elle lui avait adjoint une pouliche de jeu, non pas pour assurer une bonne cadence à la course, comme presque toujours en pareil cas, mais, au contraire, pour freiner le peloton en tête. Malgré ce subterfuge, *Princesse Lida* n'a pu, à la fin, résister à l'attaque d'*Aryenne*. Il ne faut cependant pas la condamner : son jockey, qui l'a beaucoup ménagée pour cette course de rentrée, saura être moins pusillanime lorsque l'enjeu le méritera.

Une révélation : *Glenorum*, le gagnant de la course du tiercé. Voilà un poulain qui vaut infiniment mieux que les handicaps. Y ayant fait provision, il va maintenant tâter des courses de groupes. Il peut y réussir une ascension aussi glorieuse que, naguère, *Charlottesville* et *Dhaudevi*, eux aussi passés des handicaps aux classiques. Ce faisant, il ira encore dans le sens de l'histoire (hippique) : sa propriétaire est une Américaine et lui-même est né au Canada.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Noms de grands étalons.

LIVRES DE CHEVAL

UN GUIDE

« Où monter à cheval, en 1980 ? » Telle est la question à laquelle répond pour la dix-neuvième fois, Agnès Lamoureux.

Cette année, six cents clubs sont sélectionnés et classés par département. On trouve dans le guide les adresses des installations, les disciplines enseignées, les activités annexes (garderie, piscine, golf, etc.). D'autre part, pour les vacances et week-ends à cheval en France et à l'étranger, des centres sont répertoriés. Enfin, au chapitre Poney-Club, des stages pour enfants (dès cinq ans) sont signalés.

Une partie « technique » permet de faire le point sur les diplômes qui jalonnent la vie du cavalier de l'« étrier de bronze » à l'« étrier de vermeil ».

Enfin, pour les « spécialistes » une série de « bonnes adresses » signalent des clubs où l'on peut pratiquer la chasse à courre, les courses, les jeux à cheval, la voltige et préparer le monitorat.

M.-C. R.

★ *Où monter à cheval ?* Guide 1980, Agnès Lamoureux, Guides équestres, 38, rue Parmentier, 92200 Neuilly. Environ 39 F.

UN DICTIONNAIRE

Il n'y a pas de révélations à attendre de cet ouvrage : le galop est toujours une allure naturelle sautée à trois temps ; un cheval zain reste un animal à la robe foncée entièrement dépourvue de poils blancs...

L'intérêt vient de la formule : l'importante bibliographie consacrée aux chevaux et aux sports équestres compte peu de livres offrant un classement alphabétique et « couvrant » l'ensemble du sujet.

Des grands auteurs aux figures de dressage en passant par les qualités des hunters irlandais et l'art de curer les pieds, les définitions sont sobres, précises, techniques. Un système clair de renvois facilite les recherches. L'iconographie, abondante, est soignée.

Cette quasi-exhaustivité dans le domaine de l'équitation de sport et de loisir — l'auteur ne traite qu'accessoirement des courses, et pas du tout de l'attelage — a sa rançon ; une concision parfois excessive. — J.-L. A.

★ *Dictionnaire du cheval*, par Jacques Tondra, éd. Fernand Nathan, 160 p., environ 110 F.

VACANCES-SANTÉ

Plaisirs de la table

RIVE DROITE

LE *Petit Bedon* que Bernard (à présent à *la Cravache d'or* de Bruxelles, on le sait) avait rendu célèbre, on n'en parle plus. Et certes, longtemps, il fut négligeable. Mais le voici, sous la houlette de M. Mayousse, ayant atteint son honnête vitesse de croisière et, dans ce cadre que l'on connaît, intime et attrayant de par son absence d'épate, de bonne cuisine très classique, des escargots chablisienne aux fonds d'artichauts en meurette, du pot-au-feu de saucisson de Lyon aux canards nantais aux olives, du filet de bœuf aux huîtres au foie de veau à l'orange, à la brochette de rognons d'agneau grillés à la moutarde de Meaux avec, en dessert, un amusant chaud-froid de bananes. Il vous faudra compter 150 francs en choisissant des vins de petit prix comme le muscadet sur lie (32) où le saint-émilion Château-Despaguet 74 (48). Le *Petit Bedon*, 38, rue Pergolèse (16e), tél. : 727-23-66.

Anne, qui semble bien connaître la cuisine, et sa sœur Lysiane, architecte-décoratrice à qui l'on doit le cadre, viennent d'ouvrir *Shanghai Express*, 8, rue de Ponthieu (8e), tél. : 225-85-35.

Un cadre très net, très discret, sans — permettez-moi le mot — chinoiseries. Et un accueil de charme, ce qui n'étonnera point lorsqu'on saura qu'Anne et Lysiane sont les sœurs de Thérèse (du *Tong Yen* voisin). Ce qui caractérise la carte de ce nouveau chinois (un de plus !) ce sont les prix et la qualité de la matière première. L'une ne va pas sans les autres et il est sot de croire que la cuisine chinoise ne coûte pas cher. Un canard laqué à la pékinoise, par exemple, qui est une œuvre d'art et doit être commandé à l'avance, vaut ici 240 francs pour quatre. Mais c'est, avec ses différents services, un repas à lui seul ! J'ai goûté aussi les pinces de crabe sauce haricot noir, les saint-jacques sauce huîtres, les spareribs, le « phô » et le « bô bong » (Anne vous expliquera) avant les beignets aux pommes caramélisés. Et, bien naturellement, j'ai bu du thé au jasmin.

Le gourmand Jean-François Dacier est de ces Parisiens que l'on peut suivre à la trace : dès qu'un restaurant de valeur se crée et est signalé, il y va. Et il arrive même qu'il me précède. Ainsi c'est lui qui fut le premier au *Clair de la lune*, 9, rue Poulbot (18e), tél. : 259-97-03. A deux pas de la place du Tertre, des mangeoires et de la foule, on se retrouve ici dans le village cher à Marcel Aymé. Et le « passe-muraille » vient d'entrer, dans cette petite salle claire, insolite et goûteuse, avec nous ! Il a partagé la cuisine de Pierrot, le chef, d'origine pâtissière (ce qui se voit aux feuilletés d'escargots, au roquefort, de saint-jacques, de sole à l'oseille et jusqu'aux desserts). Avec lui, nous nous régalerons de ce haddock cru aux fines herbes, des œufs pochés à l'écossaise, du rognon de veau (cuit entier avec ses baies de genièvre), du filet de bœuf au vinaigre de Jérez, voire du sauté de foie de veau aux pamplemousses. Bons fromages, beaucoup de desserts dont glaces et sorbets « maison », petite carte des vins (un sancerre rouge m'a plu) et café pur arabica de Colombie pour conclure. Bon accueil de deux hôtesses efficaces et, et surtout ! des portions solides à faire honte à ces chefs de plus en plus nombreux qui, ayant de moins en moins de clients, se vengent sur la quantité et servent des repas de poupée. Cela ne convient ni à M. Dacier ni a bien d'autres. A moi encore moins. C'est pourquoi je vous recommande ce *Clair de lune*. Comptez 150 F.

Mais les deux événements gastronomiques de la saison, rive droite, vous les connaissez déjà par les péans de mes confrères : ce sont l'installation de Guy Savoy de la *(Barrière de Clichy)* chez lui, à l'ancien *Fabien* de la rue Duret (*Guy Savoy*, 28, rue Duret (16e), tél. : 500-17-67) et la transplantation du *Petit Montmorency* (Daniel Bouché) au 5, rue Rabelais (8e), tél. : 225-11-19. Mais ce sont là des événements qui méritent la réflexion. Et aussi que l'on essuie les plâtres. J'y reviendrais donc bientôt, vous laissant le soin de tenter l'aventure en primeur.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *A Marseille* (25, cours d'Estienne-d'Orves), une librairie-galerie-salon de thé *les Arcenaulx*, créée par l'éditrice Jeanne Laffitte et Maurice Mistre et où l'on pourra, de 14 h. à 21 h., déguster une dizaine de mélanges, admirer des tableaux, se régaler de pâtisseries dédiées aux artistes et feuilleter de beaux livres... de cuisine.

● *Paul Aletti*, nom célèbre dans l'hôtellerie, a repris à Vichy (non loin de la place Joseph-Aletti et du *Thermal Palace* de Jacques Aletti) la *Brasserie du Casino*. Avec une carte simple de bons plats classiques, du Bourbonnais notamment.

● *Du nouveau à Saint-Rémy-de-Provence, l'Auberge Lou Cossonou* (route de Noves, tél. : 92-12-53). Vieux mas restauré, quelques chambres, deux menus (65 francs et 120 francs) et une carte « selon le marché ».

● *« Si nous ne figurons pas au Michelin*, m'écrit le directeur-général du *Ritz, c'est à notre demande »*, et copie de cette lettre en fait foi... Mais la copie en question n'indique nullement que le *Ritz* n'ait pas voulu voir figurer ses restaurants au Michelin. D'autre part c'est le chef du *Ledoyen* qui viendrait au *Ritz*. Faut-il dire tant pis ou tant mieux ?

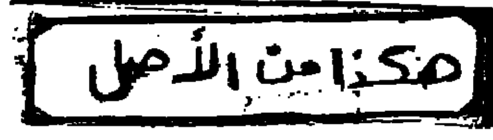
● *Du nouveau sur le marché du yaourt* et encore qu'il vaut mieux le faire chez soi, un yaourt nature au lait entier, de fabrication artisanale par D. Thébault à Ecots (14 170 Saint-Pierre-sur-Dives) en petits pots de grès consignés. On en trouve à la *Ferme Saint-Hubert* (21, rue Vignon).

● *Champagne : la coupe est pleine (Perspective 2001).* Un très intéressant ouvrage de Paul Bergeot, P.-D. G. de Salon et Besserat de Bellefon et dont la conclusion est : *« Notre champagne de 1980 est un colosse... aux pieds de craie ! »*

● J.-P. Xiradakis *(La Tupina*, 6, rue de la porte Monnaie à Bordeaux) révolutionne la restauration girondine en présentant une remarquable carte des vins à des prix inégalables. Se contentant d'une marge de 50 % du prix d'achat (alors que tant d'autres multiplient par 300 %), il vient de voir, grâce à cet effort, son chiffre d'affaires « vins » progresser de 50 %. Et de faire des clients heureux !

● Très belle réédition du *Glossaire vineux*, du Dr Eylaud, chez Jehan Hélie Dumarchat à Bordeaux avec des illustrations de Raymond Gautier-Constant et un avant-propos de Raymond Oliver. (200 F.)





Jeux

LES DAMES DANS TOUS LEURS SECRETS

L'UNIVERS MAGIQUE DES MORDUS DES CENT CASES

INCITATION à la modestie lorsqu'on en aborde l'histoire, le jeu de dames devient une école de modestie et surtout une source d'enchantement dans sa pratique avec des chevronnés, tous captifs du virus.

Les origines lointaines — Egypte pré-dynastique du quatrième millénaire — mentionnées dans le Monde *du 6 novembre 1976. (« Les 921 000 positions ») peuvent, tant par la datation que par les lieux, être considérées comme une certitude : le damier découvert à El-Mahasna est toujours au British Museum. Mais, si l'on se reporte à un passé relativement proche de nous, des questions surgissent, dont l'une, la cardinale, n'a trouvé que récemment une réponse.*

L'académicien de La Condamine et son contemporain Manoury avaient rapporté (Récit de Manoury, *1787) que le jeu sur cent cases aurait été créé par un officier du Régent, qui, précisaient-ils, y jouait, vers 1723, à l'hôtel de Soissons, avec un Polonais, d'où, a-t-on cru jusqu'à l'automne 1976, le nom de « Dames à la polonaise ».*

Or, sous le titre « Le récit de Manoury », la revue néerlandaise du jeu de dames Het Nieuwe Dampsel *a publié, en 1976, une synthèse de ses découvertes sur l'origine du jeu sur cent cases. Cette revue donne la description d'un damier « polonais », d'origine... hollandaise et datant de 1696. Ce damier est aujourd'hui au Westfries Museum de Hoorn (Pays-Bas). Le Centraal Laboratorium d'Amsterdam, après avoir procédé à la radiographie de ce damier de cent cases, a confirmé l'authenticité de l'année de sa fabrication (1696).*

Une belle légende

De ce fait, l'affirmation de Manoury et de son ami de La Condamine, dont la véracité n'est pas pour autant à mettre en doute, ne peut, maintenant, être considérée que comme une belle légende.

Il est, en revanche, des légendes, celles-ci au sens d'idées fausses, et des notions erronées qui, ancrées dans maints esprits depuis plusieurs générations, ne cèdent que progressivement la place à la connaissance de la réalité.

Les deux principales de ces légendes, au reste contradictoires, se résument en quelques mots. Selon la première de ces légendes, le jeu de dames, par sa complexité et par les qualités intellectuelles qu'il exige pour bien y jouer, s'adresserait plutôt aux forts en maths. Faux. A-t-on d'ailleurs déjà vu des matheux y faire bande à part, dans des cercles ? D'après la seconde, encore vivace parmi des non-initiés à certains sports intellectuels, et au jeu de dames en particulier, l'uniformité des armes, et le fait que le hasard n'intervienne pas, dépouilleraient les « Dames » de cette piquante et savoureuse séduction... dont tous les damistes sont amoureux et que les combattants au talent confirmé dans d'autres disciplines tiennent pour évidente.

Les lecteurs qui, à leur tour, pénètrent, au fil des mois, dans cet autre univers magique des « Dames », découvrent alors l'incomparable (au sens didactique de cet adjectif) profondeur des combinaisons et la preuve de l'infinie diversité des positions envisageables.

Une multitude de thèmes tactiques (les combinaisons), chacun comportant une multitude d'applications ? Oui, et quel feux d'artifice, en huit, dix treize temps jaillit parfois du damier avec, notamment, les coups (ce terme est alors synonyme de combinaisons) droits, les coups carré, les coups du triangle, les coups deux pôles, les coups du cul-de-sac, les coups de l'aiguille, les coups de la lunette, les coups des contraires, les coups de l'entrave, les coups du butoir, les coups renversés, les coups du ricochet, les coups du talon, les coups de la trappe, les coups de l'express, les coups du blocage, les coups parallèles ! Soufflons. Non ! car cette incitation pourrait laisser supposer que l'on peut « souffler », alors qu'il faut y voir au contraire l'une de ces notions erronées, puisque la prise est obligatoire : de là l'expression : « Souffler n'est pas jouer. »

Une infinie diversité de positions plausibles ? Oui, et pour ne citer qu'un exemple, le nombre de ces positions avec seulement trois dames contre une dame s'élève à 921 000.

Le jeu positionnel, ou stratégie, ne laisse pas, bien qu'il ne présente pas ce caractère très spectaculaire des combinaisons d' « anéantissement », d'être captivant de par les qualités intellectuelles qu'il suppose dans le choix des coups justes — esprit d'analyse et de synthèse, sagacité, esprit inventif, profondeur de la vision et mémoire visuelle — mais surtout parce que la complexité, la diversité engendrent une évolution, un renouvellement réguliers du jeu : conception de réfutations, de nouveaux débuts (même le célèbre système Roozenburg, en vogue dans les années 50 et 60, est aujourd'hui dépassé), la construction de nouvelles variantes et sous-variantes, de nouvelles positions paresseuses, de nouveaux types d'enchaînements, de nouveaux gambits, de nouveaux forcings, de nouveaux mats par pénétration, par enveloppement, etc.

Bref, à notre époque, où la virtuosité tactique doit être complétée par de solides connaissances stratégiques, considérées comme l'aspect scientifique du jeu, les maîtres des années 1900 et ceux des cinq décennies suivantes ne pourraient damer le pion aux grands maîtres actuels.

Cette évolution des tendances cristallise la passion des mordus, à telle enseigne qu'il n'est pas rare de voir, lors des compétitions, les arbitres, vigilants, accomplir une double mission : suivre le déroulement des parties (regard et mains des duellistes, pendule et feuilles de notation) et avoir, soucieux qu'ils sont de veiller au calme, l'œil sur l'essaim. L'essaim qui, trop souvent, se forme parmi ceux qui, poussés par leur irrépressible désir de goûter sans attendre au plaisir du spectacle, s'agglutinent fébrilement à moins de 2 mètres d'une partie de haut niveau.

Cinq mille initiés

Pour pénétrer dans cet univers magique, contracter le virus dont l'innocuité est certaine, sous quelques réserves, constater, en peu de temps, qu'on ne doit pas trousser une partie si l'on désire jouer des coups justes, les amateurs disposent de diverses possibilités (1) :

— L'organe officiel de la Fédération française du jeu de dames *(F.F.J.D.), mensuel de 24 à 32 pages, dont plusieurs* d'entre elles sont *destinées, maintenant dans chaque numéro, aux jeunes adeptes qui y trouveront principes et conseils illustrés par des exemples classiques.*

— Les traités en vente en librairie : Secrets et merveilles du jeu de dames, *par Henri Chiland (Marabout)* ; le Jeu de dames, *par le même auteur (Bornemann)* ; les Dames, *par Jean Chaze (Solarama)* ; Si le jeu de dames m'était conté, *par Henri Polydor (Bornemann)* ; Des thèmes du jeu de dames, *par L. Coutelan et R. Cantalupo (« Le Triboulet » - Monaco).*

— Les chroniques dans des quotidiens de province : le Journal - quotidien Rhône-Alpes, la Marseillaise, le Provençal ; l'Indépendant, la Dépêche de Toulouse, le Journal du Sud-Ouest, la Montagne, la Nouvelle République du Centre, le Havre-Presse, le Courrier picard, la Voix du Nord, le Dauphiné libéré, Dernière Heure lyonnaise.

— Les compétitions placées sous l'égide des clubs ou de celle de la F.F.J.D. : *championnats locaux, tournois interrégionaux, internationaux, Coupe de France inter-clubs, championnat de France (130 participants en moyenne, pendant une dizaine de jours, depuis quatre ans), concours internationaux de problèmes.*

— Les clubs et les sections « dames » : *environ cinq cents, dont cent vingt seulement sont affiliés régulièrement à la F.F.J.D., alors qu'il y a en France presque un damier par famille (parents et enfants).*

Autre paradoxe de notre civilisation des loisirs et survivance de certaines de ces légendes... ? Sans doute.

— La possibilité de former des clubs, constitués en associations déclarées (loi de 1901) et affiliés à la F.F.J.D.

Si les amateurs, au nombre desquels les experts en puissance se comptent par milliers, se disent « tous en croupe ! » et rejoignent les mordus, le partage de ce supplément de plaisir de la vie ne se limitera bientôt pas à cinq mille initiés.

JEAN CHAZE.

---

(1) Deux opuscules conçus pour franchir rapidement le cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels) peuvent d'autre part être demandés directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Des renseignements complémentaires seront également donnés par ses soins (organe officiel de la F.F.J.D., liste de recueils, adresses de clubs, etc., etc.).

Jeux

échecs Nº 861

LE DÉPART DU CHALLENGER

(Quart de finale du Championnat du monde, neuvième partie, Velden, avril 1980.)
Blancs : V. KORCHNOI
Noirs : T. PETROSSIAN
Gambit D. Variante d'échange.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. ç4	é6	22. d5 ! (s)	ç×d5
2. Cç3	d5	23. T×d5	Fç5 (t)
3. d4	Cf6	24. Fd6 ! (u)	F×d6
4. Cf3	Cb-d7	25. C×d6	Té-d8 (v)
5. ç×d5 (a)	é×d5 (b)	26. Th-d1	Dé6 (w)
6. Ff4 (ç)	ç6	27. C×b7	Td-b8
7. é3	Fé7	28. Tb5	Df6
8. h3 (d)	0-0	29. Td2	Dg6
9. Fd3	Té8	30. g3	h6
10. Dç2	Cf8	31. Cd6	Td8
11. 0-0-0 (é)	Fb4 (f)	32. Tb-d5 ! (x)	Ta-b8
12. Rb1	Dé7 (g)	33. Dç3 ! (y)	Rh7
13. Fg5	Dé6 (h)	34. Dé5	Td7
14. Ff4 (i)	Dé7 (j)	35. Cf5 ! (z)	Td-b7
15. Cé5	Cé4 (k)	36. h4	Cé6
16. C×é4	d×é4	37. Cd6	Tb4
17. Fç4 (l)	Fé6	38. h5	Dg4
18. F×é6	C×é6 (m)	39. a3 !	Ta4
19. Fh2 ! (n)	Cf8 (o)	40. Ra2	Cç7 (aa)
20. Db3 ! (p)	Fa5 (q)	41. Df5+ !	D×f5
21. Cç4 !	Fb6 (r)	42. T×f5	f6
		43. b3	Ta6
		44. C×é4	abandon. (ab)

NOTES

a) Les Noirs ayant développé leur C-D (au lieu de l'usuel 4..., Fé7), cette entrée dans la variante d'échange du Gambit - D semble judicieuse ; le F-D noir ne pourra s'opposer à la sortie du F-R blanc sur la diagonale b1-h7.

b) Après 5..., C×d5 ; 6. é4, C×ç3 ; 7. b×ç3 ;, ç5 ; 8. Fç4 la position des Blancs est encore plus favorable que dans la variante connue dans laquelle les Noirs peuvent jouer le C-D sur ç6.

ç) 6. Fg5 conduirait au schéma classique de l'attaque de minorité après 6..., Fé7 ; 7. é3, T 0-0 ; 8. Fd3, Té8 ; 9. Dç2, Cf8 ; 10. 0-0, ç6 ; 11. Ta-b1 ou 11. F×f6 suivi de 12. b4. La variante 6. Ff4, malgré son apparente simplicité, pose souvent aux Noirs de réels problèmes.

d) Donnant un abri au Ff4 au cas où les Noirs l'attaqueraient par Ch5, interdisant un éventuel clouage du C-R par Fg4 tout en se réservant la possibilité d'une offensive sur l'aile - R via g4 - h4.

é) Le choix du grand roque est significatif de la volonté de vaincre de Korchnoi.

f) Avec l'idée bien arrêtée de contrôler la case é4. Un autre plan consiste en Fé6 - Tç8 - Da5 suivi de la poussée ç6-ç5, à quoi les Blancs pourraient répliquer par Rb1 - g4, etc. 11..., Cé6 est inopérant à cause de 12. Fé5 !

g) Une idée surprenante alors qu'on attendait 12..., F×ç3 ou 12..., Da5.

h) Et non 13..., b6 qui affaiblirait la position du R noir sans modifier le clouage après 14. Fh4 (qui menace de g-4-g5).

i) Retour à la position, la D noire étant encore plus mal placée.

j) Cette proposition implicite de nullité par répétition de coups (15. Fg5, Dé6) montre le désarroi de Petrossian, qui a déjà compris sa défaite et réfléchi aux conséquences pratiques qu'en tirera la Fédération soviétique. 14..., F×ç3 était encore un moindre mal.

k) Saura-t-on jamais pourquoi Petrossian refuse l'échange F×ç3? Le saut du C-R sur é4 lui semble être sa dernière chance avant que les Blancs ne réagissent par f3 et g4.

l) Et non 17. F×é4, f6 et les Noirs gagnent une pièce.

m) Si 18..., D×é6 ; 19. f3 !, é×f3 ; 20. g×f3 et les Blancs contrôlent le centre tout en disposant de la colonne g ouverte (si 19..., f5 ; 20. g4 !).

n) Et non 19. D×é4, C×f4 ; 20. D×f4 (si 20. é×f4, f6), Fd6 et les Noirs récupèrent leur pion.

o) Un recul peu actif mais si 19..., f6 ; 20. Cç4, Cç7 ; 21. F×ç7, D×ç7 ; 22. Db3 !

p) Menace 21. C×f7 !

q) Si 20..., Fd6 ; 21. C×f7 !, F×h2 (ou 21..., D×f7 ; 22. D×f7+, R×f7 ; 23. F×d6) ; 22. Ch6++, Rh8 ; 23. Dg8 mat.

r) Si 21..., Fç7 ; 22. D×b7, F×h2 ; 23. D×é7, T×é7 ; 24. T×h2.

s) Et non 22. C×b6, a×b6 ; 23. D×b6, Dé6 ! avec du contre jeu (si 24. a3, Cd7).

t) Si 23..., Té-d8 ; 24. Té5 ! et si 23..., Ta-d8 ; 24. Cd6 !

u) Korchnoi joue avec une précision remarquable.

v) Si 25..., Té-b8 ; 26. Th-d1, b6 ; 27. Td5-d4 gagnant le pion é4.

w) Le pion b7 ne peut être sauvé : si 26..., b6 ; 27. C×f7 !, D×f7 ; 28. T×d8 ou 27..., T×d5 ; 28. D×d5, Tb8 ; 29. Ch6++, Rh8 ; 30. Dg3 mat. Un mat que Korchnoi aime bien (cf. sa partie contre Peters à Lone Pine 1979. Position au vingt-huitième coup. Blancs (Peters) : Rg1, Da5, Tç1 et f1, Fb2 et ç2, Pa2, b3 f4, g2, h2. Noirs (Korchnoi) : Rg8, Dé7, Tb8 et d8, Fé6, Cd6 et é4, Pf5, g7, h7. Trait aux Noirs : 28..., Cç4 ! ; 29. b×ç4, T×b2 ; 30. Tf-é1, T×a2 !! ; 31. abandon (si 31. D×a2, Dç5+ ; 32. Rh1, Cf2+ ; 33. Rg1, Ch3+ ; 34. Rh1, Dg1+ ; 35. T×g1, Cf2 mat).

x) Menace encore 33. C×f7 !

y) Menace 34. Cf5 ! suivi de 35. T×d8 ou de 35. Cé7+.

z) Si 35. D×é4 ?, T×d6 et si 35. C×é4, Tb4 ! (si 35..., Tb5 ; 36. T×b5, T×d2 ; 37. Rç1) ; 36. f3, T×d5 ; 37. T×d5 (ou 37. D×d5, f5), Db6 ; 38. Dç3, Cé6 et les Noirs, malgré leur regroupement, restent avec deux pions de moins, sauf s'ils tentent de pêcher en eau trouble par 37..., Da6. D'où la sagesse de Korchnoi, qui va au plus clair.

aa) Si 40..., Cg5 ; 41. C×f7 ! menaçant la Tb8.

ab) Si 44..., Cb5 ; 45. a4. Il est inutile de poursuivre la lutte avec deux pions de moins. Korchnoi se rapproche ainsi de la finale contre Karpov.

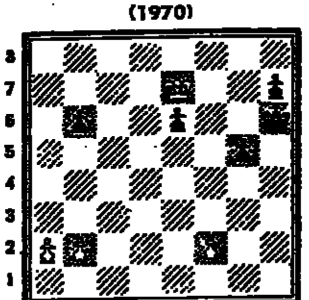
SOLUTION DE L'ETUDE Nº 860.
E. L. POGOSSIANTS.
« Shakmatnaya Moskva », 1964.
(Blancs : Ré7, Fb5, Pd5. Noirs : Rh5, Cg7, Pé4 et h7.)

1. Rf6, Rh6 ; 2. d6, Cé8+ ; 3. F×é8, é3 ; 4. d7, é2 ; 5. d8=C ! (et non 5. d8=D, é1=D nulle), é1=C (sur toute autre promotion suit 6. Cf7+, Rh5 ; 7. Cé5+, Rh4 ; 8. Cf3+ et les Blancs gagnent) ; 6. Cç6, Cf3 ; 7. Cé7, Cb4 ; 8. Cg8 mat.

ÉTUDE

A.V. ALEXIEV

(1970)



BLANCS (4) : Ré7 ; Pa2 ; b2 ; f2.
NOIRS (5) : Rh6 ; Pb6 ; é6 ; g5 ; h7.

Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 858

LA SÉCURITÉ DE KARPIN

Les jeux de sécurité consistent à se protéger contre des distributions défavorables. Voici un exemple proposé par Karpin et dans lequel il faut se mettre à la place du déclarant qui ne voyait que son jeu et celui du mort.

	Nord	
	♠ A R 8 ♥ — ♦ A R 8 6 ♣ A R V 10 8 2	
Ouest ♠ D 9 ♥ R V 10 6 2 ♦ D 7 5 3 ♣ 7 5	N O E S	**Est** ♠ V 6 3 ♥ 8 ♦ V 10 9 4 2 ♣ D 9 6 4
	♠ 10 7 5 4 2 ♥ A D 9 7 5 4 3 ♦ — ♣ 3	

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ♣	passe	1 ♦
passe	2 SA	passe	4 ♥
passe	4 SA	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 3 de carreau, *comment Karpin propose-t-il de jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense, les atouts étant 3-2 ?

Réponse :

Il faut affranchir une des deux couleurs longues. Mais laquelle choisir ? Les adversaires ayant six cartes dans chacune d'entre elles, il vaut mieux utiliser la plus solide (trèfle).

Il reste à se protéger contre une dame quatrième en évitant le risque d'être surcoupé par Ouest s'il n'a que deux trèfles : le déclarant prend l'entame avec le roi de carreau sur lequel *il défausse le 3 de trèfle*, puis il coupe un trèfle, remonte au mort par le roi de pique et *coupe une seconde fois trèfle*. Il retourne en nord par l'as de pique et il joue ses quatre trèfles maîtres sur lesquels il jette ses cœurs.

Si l'adversaire coupe (avec son dernier atout), il restera encore un atout en Sud (pour couper un carreau) et l'as de cœur pour défausser le dernier carreau. Enfin, le mort a encore le 8 d'atout pour reprendre la main.

Si Sud fait la faute de couper l'entame (ou de défausser un cœur sur le roi de carreau), il chutera. En effet, il tirera ensuite l'as de trèfle, coupera un trèfle, remontera au mort à l'atout et coupera un autre trèfle. Mais *Ouest surcoupera*, et le valet de pique troisième d'Est fera chuter le chelem...

COURRIER DES LECTEURS

Emule de Machiavel (nº 853) :

« *Nous étions, mon mari et moi*, écrit Mme Lamarchand, *en Ouest et en Est dans la donne jouée par Pilon au Festival de D'Jerba. Je ne pense pas que cela diminuerait le prestige des champions si on mettait le nom de leurs adversaires au lieu de X... et Y...* »

Les noms figurent toujours en toutes lettres quand nous les connaissons. Ce n'était malheureusement pas le cas pour la donne de Pilon, mais si celle-ci paraît dans un prochain livre, nous ne manquerons pas de rétablir les noms.

SACRIFICE IMMÉDIAT

Cette donne a été jouée au cours d'un championnat par Marty Fleisher qui, à dix-sept ans, était arrivé en finale du Grand National d'Amérique.

	Nord	
	♠ D 10 2 ♥ R 9 3 ♦ D 10 3 2 ♣ D 9 7	
Ouest ♠ 5 4 ♥ 8 4 2 ♦ A 8 7 5 ♣ 8 6 4 2	N O E S	**Est** ♠ A V 9 8 7 ♥ 10 7 6 5 ♦ 6 4 ♣ R V
	♠ R 6 3 ♥ A D V ♦ R V 9 ♣ A 10 5 3	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	1 ♦	1 ♠
1 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de pique, *comment Marty Fleisher a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord-Sud jouait « 1 ♣ » fort et la réponse de « 1 ♦ » était en principe négative. Toutefois, il est possible, même avec plus de 7 points, de dire « 1 ♦ » si l'on détient la couleur à carreau ou s'il n'y a pas de réponse satisfaisante dans le système. Ici, par exemple, une réponse de « 1 SA » (qui aurait été normale en enchères naturelles) aurait promis conventionnellement une main plus forte... La surenchère de « 1 SA » sur « 1 ♠ » montrait environ 18 points et une distribution régulière.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble[R] Nº 83

FRANCHISSONS LE RUBICOND

Bien que la partie publiée dans notre dernière chronique inclût un extraordinaire RUBICOND, il ne faudrait pas en déduire hâtivement que le duplicate est un jeu réservé aux surdoués : la plupart des mots d'une partie se construisent plus qu'ils ne s'imaginent. La première pierre d'un « scrabble » (d'un « bingo » diraient les Américains) est souvent une désinence de verbe (-AIS, -RAI, -ENT, -AMES, etc), de nom (-EUR, -AGE, etc) ou d'adjectif (-IEN, -IER, -AL, etc). Ainsi le sixième tirage EEIILNR donnait un scrabble sec, LINIERE, malheureusement implaçable. En s'appuyant sur le premier A d'AUGMENTA, on trouvait LAINIERE, ENLIERAI, ou, plus difficilement LINEAIRE. La désinence -IEN aurait pu donner LIBERIEN avec le B de RUBICOND, sauf que le L butait sur VERMEIL. Le tirage suivant était frustrant : LAQUEES était implaçable, mais la désinence -EUSE procurait 82 points avec LAQUEUSE.

Scrabble-Club de Dieppe. Hôtel la présidence, 15 février 1980, 20 h. Tournois le vendredi.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	NEXEFIE			
2	-OYTCEVN	FIXEE	H 4	42
3	-TOVEHUV	CITOYEN	5 G	36
4	TOH+TRIE	VEUVE	L 1	30
5	ONISLLA	THORITE	G 7	71
6	OR?BEAP	ALLIIONS	11 D	82
7	?UKMIEA	PARABOLE (a)	D 8	80
8	UME+TENE	(B)ATIK (b)	I 3	61 + 10
9	TAEIRFR	EMEUVENT	1 H	158
10	DAUSCEZ	REFERAIT	15 A	149
11	D+NIOIGD	SAUCEZ	N 5	58
12	DDOIG+AR	NI	O 7	20
13	RO+UALPD	GADIDE	B 10	26 + 10
14	OULP+LES	DRAP	8 A	21
15	BENSAER	POLLUES	E 3	78
16	QHTAESU	BRESSANE (c)	K 7	60
17	HT+GLIOU	SAQUE (d)	15 K	50
18	TGLIU+WM	OH	J 13	28
19	WUGL+JSN	OMIT	I 11	16
20		JUS	F 2	32
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27			TOTAL	1 118

NOTES

(a) PROBA(B)LE ou OPERABL(E), E 5, 72 ; PL(A)NORBE, J 8, 69. (b) (O)UMIAK, 12 J. 53. (c) de la Bresse. (d) HAQUETS est implaçable.

RESULTATS : 1. G. Mullier, 1 036 points ; 2. C. Verdier, 992 points.

PENTASCRABBLE Nº 83 DE JEAN KRAUS (SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots a trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AEGIRST ; AADEILP ; AEELN?S ; CEHIO?Y ; AEGILNR.

Solution proposée : 501 points.

SOLUTION DU PROBLÈME Nº 81

TERSIEZ, H 2, 84 ; KAINITES, 5 A, 84 ; OXYGENEE, 3 A, 106 ; INAVOUER, 7 A, 63 ; S(T)OCK-(F)ISCH, A 1, 293. Total : 630 points. 11 lecteurs ont trouvé cette solution. 6 proposent une solution à 633, malheureusement inacceptable, ESTER ne se conjuguant pas. 24 obtiennent 629 points et 3 un score inférieur. Après tirage au sort, J. Kraus, J. Nicolas (Nice), G. Cuvillier et S. Dumez (Paris), ainsi que M. Durocher, l'auteur du problème, gagnent l'ouvrage « Le Scrabble et tous les jeux de lettres », de A. Bauche et S. Kourotenkine (Solar). Nous rappelons que les pentascrabbles ne sont qu'exceptionnellement primés et que, lorsque c'est le cas, nous le précisons en même temps que l'énoncé du problème.

● Tournois homologables : Melun, 4 mai. Tél. : 068-42-82 ; 11 mai : Dieppe, Hôtel la Présidence, 10 h. Tél. : (35) 84-24-53 Chalon-sur-Saône. Tél. : (85) 43-08-01.

● 24 heures du Scrabble, hôtel de ville de Tourcoing du 26 à 16 h. au 27 à 16 h. Tél. : (20) 26-42-25.

● Le tableau mural Syntexill, pliable, 3 kilos seulement, livré avec housse, 940 francs, franco, est en démonstration à la Boutique du bridgeur, 28, rue de Richelieu, 75001 Paris Syntexill, B.P. 3228, 68064 Mulhouse cédex.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

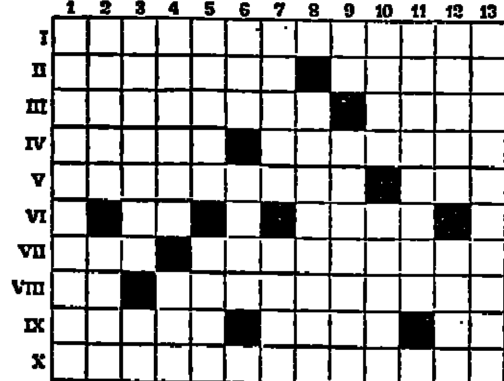
Nº 89

Horizontalement

I. C'est faire œuvre pie et même œuvre sygma si l'on se réfère au père. — II. Crée ; Plateau. — III. Leurs reliefs sont fabuleux ; Gai. — IV. S'est perdue d'un seul coup ou traîne son malheur ; Plutôt niais. — V. Sait tout ce qui concerne la peau ; Pour Mrs Thatcher. — VI. Généralement le premier ; Star. — VII. Simple contestation ; Vont avec le temps. — VIII. Conjonction ; Conjonction. — IX. Rameau, doublement ; Voyelles ; Personnel. — X. Voix de communication.

Verticalement

1. Convexe. — 2. Taille ; Censurer. — 3. Se faisait voir chez les Turcs ! ; Interjection. — 4. Franc ; C'est aussi pour Mrs Thatcher. — 5. Cicatrices ; Peu nombreux. — 6. Roi ; Brigade d'intervention. — 7. C'est non ; Aggloméré. — 8. Assistais. — 9. En classe ; Quelques-unes comme celle-là. — 10. Nous vient d'Inde ; Quand Ilion est démoli. — 11. Fouillais du regard. — 12. Abrège en quelque sorte ; Ment n'importe comment. — 13. Redites.



SOLUTION DU Nº 88

Horizontalement

I. — Normalisation. — II. Evian ; Gave ; Uo. — III. Western ; Emagi. — IV. Ys ; Avionneurs. — V. Adrar ; Er ; Ie. — VI. Reçoive ; Miser. — VII. Ksars ; Smetana. — VIII. Aub ; Me ; Anet. — IX. Imiteront ; Agé. — X. Satisfaisants.

Verticalement

1. Newyorkais. — 2. Oves ; Amuse. — 3. Ris ; Acabit. — 4. Matador ; Ti. — 5. Anévrismes. — 6. Riav ; Erf. — 7. Ignorés ; Oa. — 8. Sa ; Mani. — 9. Avènements. — 10. Témérité. — 11. Au ; Satan. — 12. Ougrien ; Gt. — 13. Noiseraies.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

Nº 89

Horizontalement

1. CEEINRSU (+1). — 2. AEEILNX. — 3. DEEMNUV. — 4. AEINOUV (+ 1). — 5. ACEGLMOU. — 6. AAEEGIPP. — 7. CEEEHIPS. — 8. ABCELOST (+ 1). — 9. AEIMSST (+ 5). — 10. AEINRTV (+ 1). — 11. AELPRRT (+ 1). — 12. AEFGITU. — 13. BCEENOS. — 14. ACFHORU (+ 1).

Verticalement

15. AEGNRSUU. — 16. EEILMPS (+ 2). — 17. CEEENSTU. — 18. ACEEIUXZ. — 19. EGINORV. — 20. AEEILPR (+ 3). — 21. EEIMOPST (+ 1). — 22. EKORSST. — 23. AEILNNTV (+ 2). — 24. AEEGILSV. — 25. AACDRSS. — 26. DEEINSU (+ 3). — 27. BCHORST.

SOLUTION DU Nº 88

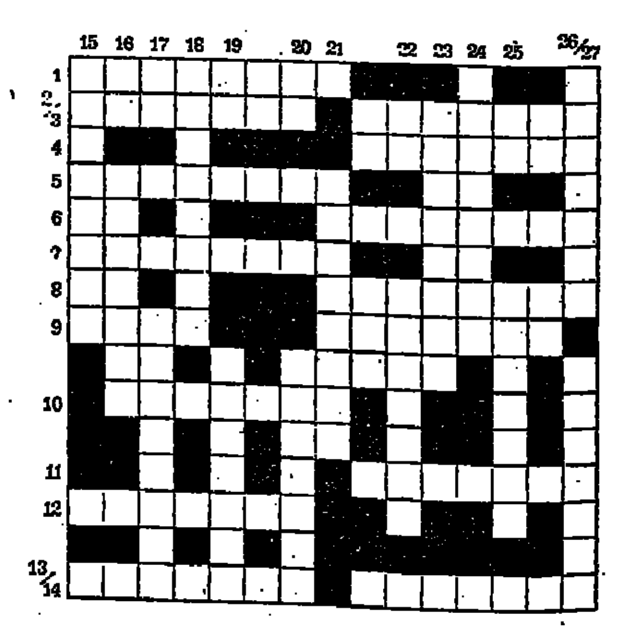
Horizontalement

1. DETERSIF. — 2. UTRICULE. — 3. NOBELIUM. — 4. ARMIONS (MANOIRS, MARIONS, MINORAS, RAMIONS, ROMAINS). — 5. BROCARTS. — 6. SPIRITE. — 7. SPOLIEZ. — 8. RUNIQUE. — 9. GRUTIER. — 10. OBERAIT (RABIOTE, BOITERA). — 11. SAISIRA (ARISAIS). — 12. HEMINES. — 13. VISASSE (VESSAIS).

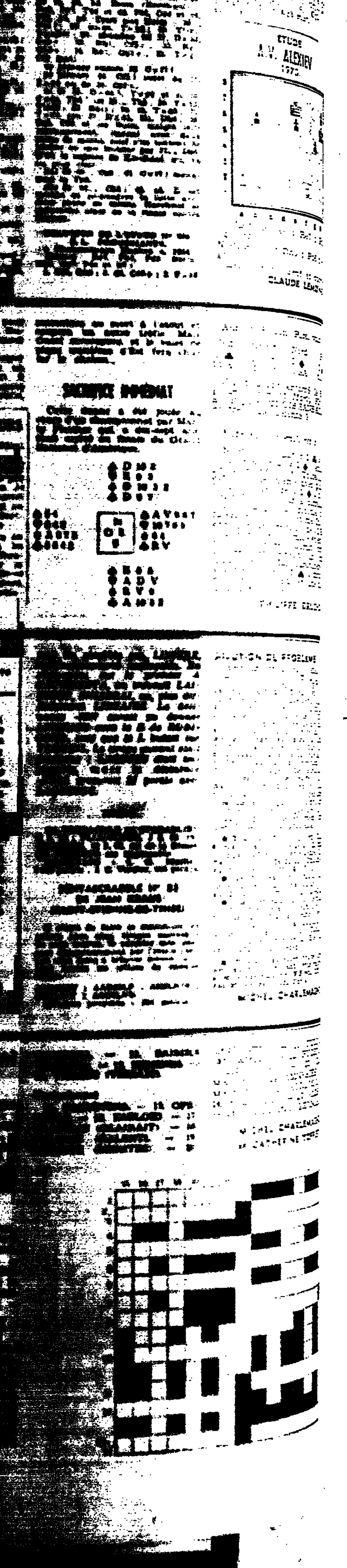
Verticalement

14. DANUBIENS. — 15. OPERABLE. — 16. TABLOID. — 17. GLATIRAI (GLAIRAIT). — 18. RELIANT (RALENTI. — 19. EMERITE (MERITEE). — 20. LAZURITES. — 21. FUMASSE (FUSAMES). — 22. PUCERONS (CONSPUER). — 23. BRUMAIRE. — 24. AMNESIES (SEMAINES). — 25. ACROMION. — 26. SEQUOIAS. — 27. ALESIEZ. — 28. BRESSANE (BERNASSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



★ Jeu déposé.



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Hommage à Nicole Stéphane.

Définissant l'importance du producteur au cinéma, du bon producteur et de la bonne productrice, le cinéaste argentin Edgardo Cozarinsky, dans une présentation à la presse, en définissait ainsi le portrait en raccourci : « Tour à tour comparable à celui de l'urbaniste, de l'éditeur et du prestidigitateur [*son travail*] n'est identique à aucun et ne connaît que les règles qu'il s'invente. » *Et de préciser que, à côté d'un Pierre Braunberger, d'un Anatole Dauman, il existe Nicole Stéphane.*

Hypothèse aisément vérifiable lors de la soirée inaugurale où fut projeté un montage des principaux films non seulement produits, mais parfois joués par cette même Nicole Stéphane, qui, avant de commanditer les films des autres, interpréta deux œuvres marquantes de l'immédiat après-guerre, le Silence de la mer *(1947), d'après Vercors, et les* Enfants terribles *(1950), de Jean Cocteau, tous deux réalisés par Jean-Pierre Melville. S'intercalèrent des images de* Théâtre national populaire, *de Georges Franju, de* la Vie de château, *de Jean-Paul Rappeneau, de* Mourir à Madrid, *de Frédéric Rossif, le récit de Théramène d'une* Phèdre *coloriée, avec mort grandiose de Marie Bell.*

S'imposait, au fil du montage conçu et commenté par Frédéric Mitterrand, une étonnante continuité : une certaine fascination pour la chose allemande, une Allemagne humaine, non nazie ; le goût de la belle littérature, et plus généralement de la chose littéraire. Aussi, un certain engagement, en Espagne, en Israël. On verra, au cours des trois semaines à venir, non seulement l'intégralité des œuvres citées, mais aussi des films de René Allio, de Marguerite Duras, de Susan Sontag (Promised Lands, *sur Israël), tous produits par Nicole Stéphane.*

L. M.

★ Olympic. Jusqu'au 6 mai.

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE

Pèlerinage aux sources

Mean Streets le révéla, *Taxi Driver* le rendit célèbre, *New-York, New-York* et *The Last Waltz* confirmèrent qu'il était l'égal des meilleurs de sa génération. Ceux qui le connaissent (1) affirment que Martin Scorsese ressemble aux personnages de ses films et que, profondément marqué par son éducation (petit-fils d'émigrés italiens, il se crut un moment destiné à la prêtrise), il partage leurs contradictions et leurs angoisses. Déchiré, il a souvent décrit un monde de violence et d'expiation. Scrupuleux vis-à-vis de lui-même, visant autre chose que le succès immédiat, il aime échapper, entre deux productions classiques, aux chaînes dorées d'Hollywood pour se remettre en question, « changer de vitesse », et retrouver les sources de son inspiration à travers des reportages, des portraits ou des essais biographiques.

C'est à ce dernier genre qu'appartiennent *Italianamerican* (1974) et *American Boy* (1976), deux moyens métrages destinés à faire partie d'une « histoire orale de l'Amérique » qui montrera comment des hommes et des femmes venus d'horizons différents ressentent et expriment leur « américanisme ».

Fidèle autant qu'on peut l'être à ses origines, Scorsese a tout naturellement commencé par recourir au témoignage de ses parents. Dans *Italianamerican*, Charles et Catherine Scoresse, Américains de la seconde génération, évoquent leurs souvenirs de jeunesse. Ils parlent longuement de leurs propres parents qui, au début du siècle, avaient quitté leur Sicile natale pour venir s'installer dans ce quartier de Manhattan qu'on appelle la « Petite Italie ». Pas d'électricité, pas de gaz, on s'entassait à quatorze dans trois pièces, et les hommes gagnaient 45 dollars par semaine. « Etre fatigué, ça n'existait pas. » Il fallait vivre, survivre, élever décemment une famille. « *Les enfants détruisent ce que les parents ont construit* », remarque en passant Charles Scorsese.

Conversation à bâtons rompus au cours de laquelle Catherine Scorsese s'impose comme une maîtresse femme et une comédienne-née (son fils lui avait d'ailleurs déjà confié un petit rôle dans *Mean Streets*). Il faut voir cette « mamma », totalement américanisée avec ses beaux cheveux blancs, ses lunettes d'écaille et sa robe rose-bonbon retrouver son sang italien pour cuisiner selon un rituel ancestral des croquettes de viande ou rabrouer son mari à propos d'une vieille histoire de pressoir de raisins. Et c'est elle, brusquement émue, émouvante, qui a le mot de la fin. « *Ma mère avait un figuier dans son petit jardin. Quand elle est morte, le figuier n'a plus refleuri.* »

Le plus difficile des aveux

Le héros du second volet, *American Boy*, est Steven Price, ami de longue date et collaborateur de Scorsese (il a joué dans *Taxi Driver*). Visage aigu, regard inquiétant, Steven Price lui aussi se raconte. Issu d'un tout autre milieu que Scorsese (son père était colonel), il a vécu intensément les chocs et les drames de sa génération. Rocker, passionné d'armes à feu, régisseur de théâtre, il s'est drogué pendant cinq ans. « *J'étais plein de haine envers la vie.* » C'est sans doute son travail avec Scorsese qui l'a sauvé. Est-il heureux, maintenant ? Un jour, son père lui a posé la question. « *Et qu'as-tu répondu ?* », demande Scorsese. Steven hésite, tergiverse, puis comme s'il s'agissait du plus difficile des aveux : « *Je lui ai répondu que j'étais heureux.* »

Il y a de l'inquisiteur chez Scorsese, un inquisiteur amical, mais impitoyable, qui revient constamment à la charge pour débusquer la vérité. Derrière le « jeu » de ses personnages (la bonhomie de sa mère, l'exhibitionnisme de Steven), c'est leur identité profonde qu'il traque. D'où sa présence devant les caméras et le caractère essentiellement psychologique de sa mise en scène. Le reste est affaire de montage. Un montage très habile où se mêlent des photos, des documents d'archives et des extraits de films d'amateur.

Passionnants en soi, ces deux témoignages renvoient aux films de fiction du cinéaste. Ils les annoncent, les prolongent et les éclairent, nous faisant ainsi comprendre que c'est en fait son œuvre entière qui constitue l'« album » de Martin Scorsese.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Cf. *Positif*, n° 229.

★ Olympic Saint-Germain, Pagode.

« APPARENCE FÉMININE », de Richard Rein

Une grande honnêteté

Jean-Paul, qui ne se sentait pas à l'aise, ne s'acceptait pas comme un personnage de sexe masculin, est devenu, par le costume et le comportement, une femme, Dominique. Prénom androgyne, mais l'apparence féminine des vêtements, de la chevelure, du maquillage, coïncide avec le caractère, l'identité psychique. Cette apparence féminine a été officiellement reconnue : Dominique a réussi son insertion sociale dans le travail et la vie quotidienne.

Ce film de Richard Rein (son premier long métrage de cinéma), journaliste et réalisateur de télévision, est un reportage d'une grande honnêteté. Ni l'entretien ni la manière de filmer ne sollicitent la curiosité malsaine, le voyeurisme. Richard Rein ne nous promène pas dans les zones d'ombre de la sexualité déviante. Il éclaire, au contraire, une expérience humaine, les raisons individuelles d'une transformation, en somme, esthétique. Même si Dominique se raconte franchement, les confidences sur son attitude sexuelle restent discrètes. Sa voix et ses gestes indiquent un parfait contrôle de la féminité acquise. Richard Rein a tracé le portrait d'une personne qui a changé d'apparence pour réaliser un rêve.

Dominique déambule dans les rues avec la mise sage et désuète d'une petite bourgeoise qui serait restée fidèle à la mode bon genre des dimanches de la province d'autrefois. On dirait qu'elle a pris pour modèle de son type convenable de femme célibataire une star des années 30-40 en costume de ville. Le film montre subtilement que cet aspect rétro est la défense du secret. Comme Garbo qui s'arrangeait pour passer inaperçue hors des studios, Dominique reste inaccessible. Elle est l'image d'un nécessaire compromis que révèlent deux scènes remarquables, dans l'intimité. Dominique reçoit un ancien ami de jeunesse retrouvé, qui accepte et respecte sa transformation (la tolérance sociale) mais voit toujours en elle « Jean-Paul », son camarade.

D'autres amis arrivent et ce sont des travestis ostentatoires apportant avec eux le monde des cabarets de nuit, de la marginalité et du trouble, vers lequel Dominique, malgré son insertion sociale dans la « normalité », se trouve rejetée de temps à autre. Le mérite du réalisateur est d'avoir, sans concessions au pittoresque douteux, posé en termes psychologiques, sociaux et sentimentaux, le problème de sa condition, à la lisière de deux univers.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ En avant-première au Festival de Cannes, où la Quinzaine des réalisateurs présente « la Pureté du cœur », la Cinémathèque française organise jusqu'au 21 avril, salle Beaubourg, et du 23 au 29 avril salle Chaillot, un hommage à Robert Van Ackeren, « jeune cinéaste allemand » de la deuxième génération, dont les Rencontres de La Rochelle avaient fait connaître deux films : « Bel Canto », « mascarade fantomatique » en noir et blanc, que son lyrisme, son ironie sophistiquée, son jeu de masques et de miroirs situe dans la lignée de Schroeter, et « l'Autre Sourire », qui, sous les couleurs d'une comédie psychologique, suit les étapes d'un acte de vampirisme dans un décor quotidien.

Trois autres œuvres, inédites en France, figurent dans cet hommage : « le Dernier Cri », « Harlis » et « Blondie » (version originale, traduction simultanée).

MORT DU METTEUR EN SCÈNE SUÉDOIS ALF SJÖBERG

Le metteur en scène de théâtre et de cinéma suédois Alf Sjöberg est mort, le 17 avril, à Stockholm, à l'âge de soixante-seize ans, des suites d'un accident de la circulation. Il avait été renversé par un autobus, lundi dernier, alors qu'il se rendait à bicyclette au théâtre national Dramaten, son lieu de travail depuis plus d'un demi-siècle.

Alf Sjöberg avait introduit le théâtre de Jean-Paul Sartre en Suède, avec la mise en scène des *Mouches*, en 1948, à Stockholm. En 1951, il remportait la palme d'or au Festival de Cannes avec *Mademoiselle Julie*, une excellente adaptation de Strindberg, et le plus célèbre de ses dix-sept films. Considéré comme l'homme de théâtre suédois le plus important de ce siècle, avec Ingmar Bergman et Olof Molander, Alf Sjöberg sera resté fidèle toute sa vie au Dramaten, la scène nationale suédoise, où il monta plus de cent cinquante spectacles.

Il y entre en 1923 à l'âge de vingt ans et suit les cours de l'école de comédiens ; une de ses camarades de promotion s'appelle Greta Gustafson, la future Greta Garbo. A partir de 1930, il se consacre entièrement à la mise en scène. Ses préférences vont aux grands classiques : Shakespeare, Molière, Dante et Strindberg, bien entendu, qu'il essaie toujours d'adapter à la situation sociale et aux mœurs de son temps.

Ses spectacles étonnent par leur grandeur. Sjöberg utilise toutes les ressources techniques du théâtre et fait appel pour les décors à des peintres contemporains : Stellan Mörner du groupe d'Halmstad, Otte Sköld et Sven Erikson.

Dans les années 40, Alf Sjöberg présente une longue série d'œuvres de Shakespeare (*Beaucoup de bruit pour rien, le Marchand de Venise, la Nuit des rois, Richard III, Roméo et Juliette*, etc.) ; il cause un petit scandale dans une scène de *la Mégère apprivoisée* en mettant tous les comédiens sur des patins à glace... Puis il introduira en Suède des auteurs comme Claudel, Ionesco, Garcia Lorca et Arrabal, qu'il traduit quelquefois lui-même.

Au cinéma, Sjöberg signe, en 1944, *Hets (Tourments)* sur un scénario d'Ingmar Bergman qui a alors vingt-huit ans. Comme l'auteur des *Fraises sauvages*, il travaillera en alternance pour le théâtre, le cinéma, la radio et la télévision.

Lundi dernier, Alf Sjöberg se rendait au Dramaten pour mettre la dernière main aux répétitions de *l'Ecole des femmes*, de Molière. La première aura lieu, comme prévu, le 9 mai.



VARIÉTÉS

Milton Nascimento au Théâtre de la Ville

La musique brésilienne noire, c'est aujourd'hui Gilberto Gil replongé dans sa négritude depuis son séjour au Nigéria il y a trois ans, c'est Paulinho da Viola renouvelant la samba traditionnelle, l'actualisant, c'est surtout Milton Nascimento, fils de la mer et du soleil, et qui laisse courir une musique riche, passionnée et multiple, spontanée et sophistiquée, entre la vie et la mort, avec la fraternité la plus humble.

Au cours d'une enfance qui s'est déroulée dans l'Est de Minas Gerais, au contact permanent avec une musique qui venait de la terre et de gens de la campagne qui improvisaient, inventaient des histoires et les chantaient, Milton Nascimento a pris l'habitude de ne pas dissocier la musique et la vie, d'exprimer dans ses chansons les sentiments, les mouvements, les frémissements du quotidien, de parler des gens et des idées avec liberté.

Après avoir fait une entrée fracassante dans la musique populaire brésilienne à la fin des années 60, Nascimento est resté un homme libre, imprévisible, aimant la vie avec abandon, sans taire pour autant les injustices et les révoltes qu'il traduit à sa manière, subtile. Au Brésil, Milton Nascimento attire le public par dizaines de milliers dans des stades et dans des fermes. Au Théâtre de la Ville, où il reste à l'affiche pour quinze jours, tout un autre public de jeunes Brésiliens chante cœur à cœur avec lui. Et la voix de Nascimento s'élève, déchire l'espace, module, développe avec raffinement et nonchalance, avec l'intelligence de l'âme et de l'esprit, les vibrations d'un peuple.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30.

MUSIQUE

« La Muse et le Poète », de Saint-Saëns

Les oreilles de la caméra

Le concert donné mardi soir par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France était filmé par Antenne 2. Le compte rendu pourrait s'arrêter là, exactement comme on dirait, de quelqu'un qu'on attendait, qu'il est parti en vacances. Car non seulement le bruit des travellings ou des papiers de repérage froissés sans précaution par l'un des cameramen, la chaleur des projecteurs et la lumière excessive dérangent l'auditeur, mais ils nuisent aussi à la concentration des musiciens. Dans ces conditions, à quoi faut-il attribuer l'imprécision des traits dans le Concerto pour hautbois *de R. Strauss (qui est, de toute manière, d'une volubilité si persistante qu'on peut bien manquer une note ou deux !) : à l'insuffisance du soliste — Jacques Vandeville — ou à une ambiance si défavorable ? L'accompagnement ne brillait pas non plus par l'exactitude ; mieux vaut ne pas s'étendre davantage.*

La Muse et le Poète, *de Saint-Saëns, pour violon, violoncelle et orchestre, est une œuvre peu connue, mais, après le concerto de Strauss, dont l'esthétique passéiste est déjà difficile à supporter, le néo-classicisme de ce double concerto apparaissait doublement académique. L'auteur de* Samson et Dalila *a souvent été mieux inspiré, faisant preuve en plusieurs occasions d'un véritable génie du métier, mais ici, avec la meilleure mauvaise foi du monde, on a bien du mal à se faire l'avocat du diable. L'excellente prestation des deux solistes, Pierre Amoyal et Etienne Péclard, ne pouvait pas tout sauver ; la direction d'Emmanuel Krivine, assez étrangère au style, manquait de respirations, de ponctuations et de sens du phrasé : on avait l'impression d'un travail bâclé, et, comme ce n'est pas précisément dans les habitudes de ce chef, on peut penser que les conditions extérieures y étaient pour une bonne part.*

Cette dernière remarque vaut surtout pour la Symphonie numéro 39, *de Mozart, qui terminait le concert ; on pouvait par expérience s'attendre à un miracle et c'était seulement une bonne exécution. Un jour peut-être on estimera qu'un tournage pour la télévision ne s'improvise pas. Les concerts et les retransmissions, les musiciens et le public, y gagneront considérablement.*

GÉRARD CONDÉ.

« CONCERTO POUR PIANO LIBRE ET ARTISTE EMPRISONNÉE »

L'Association internationale de défense des artistes (AIDA) organise le 19 avril à Paris un concert ambulant de l'Opéra à la place de la Concorde, par solidarité avec la pianiste uruguayenne Alba Gonzalez Souza, incarcérée en Colombie depuis le 3 janvier 1979 et actuellement jugée par un tribunal militaire. Dix-sept musiciens (1) joueront sur un chariot tiré par les manifestants un *Concerto pour piano libre et artiste emprisonnée*. Le même jour, des concerts de solidarité auront lieu à Hambourg, à Munich et La Haye.

(1) C. Beckett, L. Cabasso, C. Collard, O. Gardon, P. Fontanarosa, L. Gousseau, J.-F. Heisser, C. Helffer, C. Lavoie, N. Lee, D. Merlet, D. N'Kaoua, T. Paraskivesko, J.-C. Pennetier, A. Queffelec, B. Rigutto, N. Vilarino.

JAZZ

JEANNE LEE

Jeanne Lee est une musicienne aussi étonnante que déconcertante. L'étonnement c'est sa voix qui le suscite, toute de chaleur et de violence retenue, mais aussi la forme même de son expression vocale. On a beaucoup écrit à ce sujet comme sur toutes les singularités du jazz actuel car véritablement Jeanne Lee ne supporte aucune comparaison. Elle rend difficile également tout essai d'analyse sur sa façon d'improviser ou sur les origines, les racines de sa musique. C'est ici qu'elle devient déconcertante. Femme de couleur et chanteuse située sous l'ombrelle du jazz, on cherche en vain dans son expression les accents d'une tradition du rythm'n blues ou du gospel. Aucun des caractères habituels aux vocalistes noirs ne se révèle lorsqu'on l'écoute sur scène, comme cette semaine à la chapelle des Lombards, ou sur son dernier disque « Nuba » aux côtés du batteur Andrew Cyrille et de l'altiste Jimmy Lyons.

En réalité, et depuis qu'elle réside principalement en Europe en compagnie de Gunter Hampel qui l'accompagne au vibraphone, l'art de Jeanne Lee semble assez déraciné, voué au seul culte de la musique contemporaine plus européenne qu'afro-américaine. Le résultat est en général inégal. Aux moments de surprise et d'émerveillement succèdent des morceaux parfois austères, froids et pour le moins énigmatiques. Ainsi les amateurs les plus fidèles du jazz contemporain se trouvent-ils divisés et mal à l'aise lorsqu'ils la jugent. D'une certaine façon cet état de fait est pour l'insaisissable Jeanne Lee plutôt un compliment. Ceux qui iront l'écouter ne manqueront pas d'admirer le talent du clarinettiste Terry Robinson aussi brillant qu'inconnu, qui souligne et met en valeur avec intelligence les cris et chuchotements de la chanteuse.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Jusqu'au 22 avril, à 20 h. 30, à la Chapelle des Lombards.

★ Disque : « Nuba » Black Saint (distribution Musica).

CULTURE

CINÉMA

Oshima et la liberté

(Suite de la première page).

Les motivations d'Oshima face à l'industrie du cinéma japonais, vers la fin des années 50, ne sont guère différentes de celles de notre nouvelle vague envers le cinéma français à la même époque. Le jeune débutant défend le cinéma d'auteur, mais par un biais très concret : ces nouveaux talents du cinéma japonais, encore solidement établi, aussi bien organisé, économiquement, que le cinéma hollywoodien à la même époque, apprennent leur métier dans les *Program Pictures*, ce qu'on appelait en Amérique les films de série B. Que messieurs les critiques veuillent aller y voir d'un peu plus près, supplie Oshima, essaient de reconnaître l'originalité et parfois la recherche derrière la formule. Ce respect pour la critique, qu'à l'occasion il fustige pour ses erreurs, mais dont il attend beaucoup, n'est pas une des moindres surprises des *Ecrits*. Ce premier départ s'achève en catastrophe, avec le quasi-boycottage par la firme productrice d'une œuvre pour lui capitale, *Nuit et Brouillard du Japon* (1960), que nous venons seulement de découvrir à Paris.

A partir de 1963 et jusqu'en 1965, Oshima voyage en Corée et au Vietnam. Il travaille pour le producteur japonais bien connu Ushiyama, responsable de la série « Théâtre non fiction » pour la chaîne de télévision N.T.V. Le regard qu'il porte sur la réalité des pays visités, ses remarques sur les réactions du public japonais face à certaines images violentes montrées sur le petit écran, visent à la plus grande franchise : regarder le monde tel qu'il va, avec sa barbarie naturelle, ne pas séparer la victime du bourreau, dire objectivement la cruauté, faire réaliser cette barbarie et cette cruauté à ceux qui refusent de la voir. Pages admirables, « filmées » encore plus que racontées par les mots. Mais Oshima appartient à notre après-guerre, il citera aussi bien *le Mythe de Sisyphe*, d'Albert Camus, que, à plusieurs reprises, Jean-Paul Sartre. Claudel n'a que faire dans le Japon d'Hiroshima et de Nagasaki.

C'est cette même quête d'identité, ce besoin de se trouver hors des embrigadements, contre l'odre toujours contraignant de la société nippone, qui vont caractériser le dernier épisode du portrait d'Oshima par lui-même, avec toute l'affaire de *l'Empire des sens*. Quand le producteur français Anatole Dauman lui donne carte blanche pour tourner le film de son choix, après des hésitations, des lenteurs, Oshima décide : *« Je vais faire un « film porno », pas seulement un film, mais un « film porno » de A à Z. »* Il s'attaque déjà à la notion d'obscénité, autour de laquelle tournera le procès intenté, à travers un livre illustré sur *l'Empire des sens*, au film lui-même, toujours interdit au Japon. A lire Oshima sur la question, c'est la société japonaise qui est mise au banc de l'accusation. *« Le rôle et l'efficacité du cinéma porno sont évidents*, précise-t-il. *Il faut que le cinéma porno soit, immédiatement et globalement, autorisé. »*

Oshima s'en prend aux mêmes tabous que Pasolini dans l'œuvre qui conclut sa carrière, *Salo*. Comme Pasolini, Oshima veut recréer par les artifices propres au cinéma le malaise, la nausée capable de faire sauter ces mêmes tabous. C'est notre perception du monde, au sens le plus physique, d'homme du vingtième siècle, dorloté, hypnotisé, traumatisé par les inévitables médias, qu'il faut dénoncer. La force quasi documentaire de toute réalité filmée, le fait qu'on croit toujours *y être*, ouvrent la voie à une véritable libération de l'homme moderne.

Ecrits d'Oshima est peut-être le plus beau livre autobiographique écrit sur le cinéma, sur une vie dans le cinéma, depuis *A Tree is a Tree*, de King Vidor (qu'il aura fallu attendre un quart de siècle pour le voir, prochainement publier en France, sur l'initiative de Pierre-Henri Deleau). Oshima, comme King Vidor, pense, parle, respire cinéma comme une seconde nature. Une seconde façon, plus incisive, de percer le monde des apparences, de reconstruire la vie autour de nous.

LOUIS MARCORELLES.

VENTES

RECORDS BATTUS A LONDRES POUR UN DIRCK BOUTS

« La Résurrection du Christ », un tableau du peintre néerlandais Dirck Bouts (1400-1475), a atteint, le 16 avril à Londres, le prix le plus élevé jamais atteint chez Sotheby : 1 780 000 livres sterling (16 710 000 F). Il a été acheté par l'actrice de cinéma américaine Jennifer Jones, épouse du milliardaire Norton Simon.

L'œuvre, qui est peinte à la détrempe sur support de toile fine, mesure 89 centimètres sur 72,5 et est en excellent état de conservation, date de 1460 environ, soit de la pleine maturité du maître. L'expert en tableaux anciens de chez Sotheby, M. Derek Johns, qui l'a récemment redécouverte en Europe, pense qu'il s'agit d'un panneau latéral de retable représentant la vie du Christ dont le pendant serait « la Mise au tombeau » de la National Gallery de Londres et l'élément central « la Crucifixion » du musée de Bruxelles.

« La Résurrection du Christ » entrera au Norton Simon Museum à Pasadena en Californie. La National Gallery de Londres était le sous-enchérisseur.

APRÈS LA MORT DE JEAN-PAUL SARTRE

Non récupérable !

(Suite de la première page).

On en vient à accueillir avec soulagement les rares fausses notes de ce trop beau concert. *« Destructeur d'âmes », « Corrupteur de la jeunesse », « Semeur de désespérance »*... : voilà qui rajeunit, et qui rassure. L'homme de la rue se trouve ainsi exprimé, lui aussi. Car c'est vrai, il lui arrive de prendre Sartre pour le démon, l'anti-France, etc. Cette superstition anti-intellectuelle a encore cours chez ceux à qui on refuse les moyens de se faire une idée par eux-mêmes. Ce qu'on ne comprend pas, comment ne pas le détester !



(Dessin de KONK.)

Le seul hommage qui aurait plu à Sartre, c'est celui de la foule silencieuse qui va errer samedi autour de son cher Montparnasse. On plaisantera sans doute sur l'impuissance de la gauche, cette « porteuse d'espérance », à se réunir autrement que derrière des morts : les victimes de Charonne, Overney, Goldman. Mais cette impuissance provisoire, ces cortèges muets de rage, ces brefs saluts entre amis, ce long traînement de pieds, ce fut aussi une part de Sartre, quand on le voyait manifester, non loin de Beauvoir, minuscule dans son blouson, immense...

Et qu'importe les ironies ! Sartre-le-paria les préférait aux bénédictions mielleuses et chauvines de l'élite. Il a bien droit à un peu de haine. On a envie de reprendre à son propos sa prière, au sujet de Genet :

« De grâce, souffrons qu'il nous parle en ennemi ! »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

THE WASHINGTON POST : la résistance intelligente et courageuse.

« Jean-Paul Sartre appartenait à une grande tradition qui n'a pas son équivalent aux Etats-Unis. Les Américains préfèrent laisser les grandes questions de philosophie politique aux hommes de loi et aux tribunaux. Les tribunaux ont moins d'autorité en France qu'aux Etats-Unis, mais les figures marquantes de la littérature en ont beaucoup plus. Sartre fut un des plus grands exemples, dans sa génération, de l'intellectuel engagé jusqu'à la limite de ses extraordinaires ressources dans le désordre moral de son temps(...).

» Comme tout important écrivain, Sartre laisse beaucoup de questions difficiles derrière lui. A travers son brillant exemple et son influence, beaucoup parmi les meilleurs esprits en France ont choisi de rester dans l'aliénation. Cela n'a pas nécessairement renforcé la vie politique française ou élevé la qualité du dialogue public. Mais, pour le meilleur et pour le pire, la position de Sartre fut la résistance intelligente, inflexible et courageuse. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : sa deuxième mort.

« Sartre à peine mort disparait une deuxième fois — sous les éloges. Il lui faut donc subir, sans dire mot, le sabre au clair, l'encensoir balancé, et toute cette eau bénite de cour, sur le front, versée goutte à goutte par tout ce qu'il haïssait.

» Il faut subir la pieuse et discrète visite de M. Giscard d'Estaing, au nom sans doute de l'admiration pour Flaubert qu'éprouvaient les deux hommes — car on ne va pas jusqu'à parler de leur conception commune de la société, — alors qu'on peut penser qu'entre le Flaubert du président de la République et le Flaubert de Sartre, il y avait autant d'atomes crochus et de points de ressemblance qu'entre le Dieu d'Ignace de Loyola et celui de Hans Küng ou de saint François d'Assises (...).

» Abruti de doléances, engourdi par l'encens, le philosophe ouvre un œil, tout ragaillardi par les insultes et les crachats. Il n'est donc pas tout à fait mort pour que la haine le poursuive encore. Il rejette le drap mortuaire, il enfile son vieux complet, son gilet de retraité, sa bonne canadienne, son écharpe tricotée. « Salut », dit Jean-Paul, et, sifflotant de joie, il s'en va tout seul sur les chemins de la liberté. »

(DOMINIQUE JAMET.)

« LIBÉRATION » ET « LES NOUVELLES LITTÉRAIRES » PUBLIENT DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Le quotidien *Libération*, dont Jean-Paul Sartre avait été le directeur de publication, a consacré son numéro du 17 avril au philosophe disparu. *Libération* annonce, ce vendredi 18 avril, que *« malgré un tirage de 150 000 exemplaires et un retirage en cours de journée, le numéro a été épuisé chez la totalité des marchands de journaux français »*.

Le quotidien envisage de publier dans les prochains jours une édition spéciale entièrement consacrée à J.-P. Sartre, enrichie par une série de documents photographiques inédits, et qui sera disponible pendant un certain temps dans les kiosques.

L'hebdomadaire *les Nouvelles littéraires* consacre lui aussi la plus grande partie de son numéro du 17 avril aux multiples aspects de l'œuvre de Jean-Paul Sartre. Présentant ce numéro exceptionnel intitulé *« Il restait Sartre... »*, Jean-François Kahn, sous le titre *« Dieu comme ils l'ont haï »*, écrit notamment : *« La grandeur, la force, l'importance de cet homme ont été à la dimension de la haine formidable, terrifiante qu'il rencontra chaque fois qu'il fit un nouveau pas en avant... »*

Ce journal reprend le premier texte de Sartre publié dans la presse : il s'agit du témoignage d'un « agrégatif de philosophie » de vingt-trois ans, paru dans *les Nouvelles littéraires* du 2 février 1929, sur la pensée des jeunes.

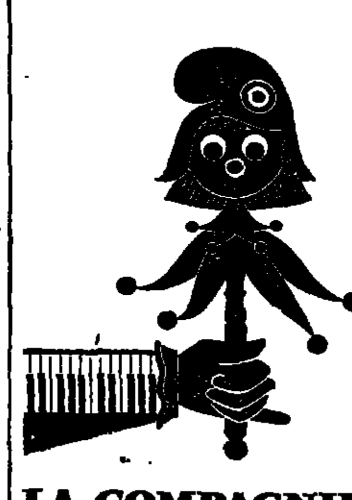
LA NATURE DU « SERVICE » RENDU AU PHILOSOPHE PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

Daniel Cohn-Bendit a rendu hommage à Jean-Paul Sartre au cours du Journal télévisé de 13 heures de TF 1, le 17 avril. Il a notamment évoqué ce qu'il a appelé « le dernier Sartre », celui dont les dernières interventions politiques, notamment en faveur des Boat People vietnamiens, avaient accentué la solitude. « Cette solitude *qui ne lui faisait pas peur, visiblement* », a déclaré Daniel Cohn-Bendit, déplorant les accusations portées contre Sartre, s'indignant contre « *un texte ignoble de Révolution* », où était dénoncée la « *logique des alliances* », où il était écrit : « *N'est-il pas navrant de le voir aux côtés de Raymond Aron ?* »

Le « secret » des rapports

« *Ce consensus, cette calomnie Sartre ne les a mérités ni ne les a voulus* », estime Daniel Cohn-Bendit, qui a pris un deuxième exemple : « *Je lis* France-Soir, *on parle de la lettre, des lettres, du rapport épistolaire entre Sartre et le président de la République. Soyons sérieux, faisons de l'information : Sartre avait un ami, un jeune intellectuel apatride. Il a écrit une lettre, à la main, à Valéry Giscard d'Estaing, pour demander sa naturalisation. Le président de la République a eu la politesse de lui répondre, à la main, qu'il ferait le nécessaire. Voilà tout le « secret » des rapports intellectuels entre le président et Sartre. Ne faisons pas une montagne d'un problème concret.* »

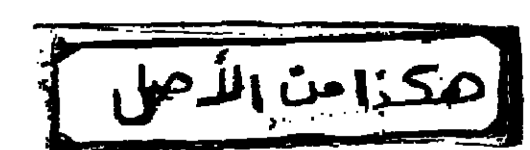
Cette intervention, ce « service rendu » par M. Valéry Giscard d'Estaing à Jean-Paul Sartre, a été confirmée par Alexandre Baloud, au journal de R.T.L. le soir-même. Il s'agissait de la naturalisation d'un intellectuel, qui avait été déchu de sa nationalité égyptienne, avait fait ses études en France, y avait épousé une Française, mais s'était vu refuser la nationalité française. L'écrivain, qu'Alexandre Baloud avait interviewé en 1976 sur « philosophie et politique », avait évoqué cette relation épistolaire avec le président de la République, sans précision, puis avait demandé qu'on ne diffuse ce passage de l'entretien qu'après sa mort.











A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Où va le Japon ?

C'est une synthèse de l'état du Japon et de son avenir présumé qu'a présentée, le lundi 14 avril, devant l'Académie des sciences morales et politiques, notre collaborateur Robert Guillain, en présence de l'ambassadeur de l'Empire du Soleil levant.

Sur le plan économique, on *assiste au « miracle »* du pays ruiné par la guerre, qui est devenu, en un quart de siècle, la troisième puissance du monde. Et qui, malgré de sérieux problèmes, se sent capable, grâce à son exceptionnelle faculté d'adaptation, de repartir vers de nouveaux et surprenants progrès. Ces problèmes, ce sont, d'une part, le manque de ressources énergétiques et de matières premières : tout doit être importé ; d'autre part, un espace vital restreint, un archipel surpeuplé dont la population, en outre mal répartie, doit se stabiliser autour de 130 millions d'habitants. S'y ajoute le problème du succès : tentations de la richesse pour les nantis, revendications des « oubliés du miracle ». Robert Guillain justifie le sang-froid des Japonais devant les difficultés présentes par les clés de leur réussite qui « sont et resteront sociologiques bien plutôt qu'économiques. (...) Notre société occidentale de contestation trouve là-bas, en face d'elle, une société de consensus, (...) une harmonie dans l'inégalité. Autres clés d'un nouveau programme à venir : les qualités des dirigeants économiques, leur génie de l'organisation, leur attachement fondamental à l'initiative privée, enfin l'effort accompli dans l'éducation : le peuple japonais n'est pas loin d'être le plus instruit du monde, surtout dans les sciences et les techniques.

Pour Robert Guillain, le Japon n'est plus un imitateur, mais déjà un inventeur, notamment dans le domaine de l'électronique sous toutes ses formes. Les budgets et le personnel affectés à la recherche sont le double des nôtres. Même avance dans l'utilisation quotidienne des nouveautés techniques. Le rôle majeur est donné à la planification et le Japon possède une capacité de constante et rapide restructuration industrielle.

Si, dans le domaine de la compétition internationale ce pays n'est pas invincible, il est trop conscient de sa vulnérabilité pour ne pas abuser de sa force.

Le Japon a rattrapé le retard qu'avait pris sa diplomatie sur son expansion économique. Partenaire de l'alliance américaine, signataire d'un traité de paix et d'amitié avec la Chine, il se trouve en Extrême-Orient devant une situation compliquée et dangereuse et manœuvre avec prudence, à l'écart du conflit russo-chinois. Cependant, la pression de l'Union soviétique, qui accumule ses forces en Asie orientale, poussera sans doute les Japonais à se résigner à réarmer bien qu'ils continuent à refuser l'arme atomique, à « s'en remettre au parapluie atomique américain ». Car « ce pays qui fut jadis nationaliste et belliqueux se retrouve aujourd'hui champion sincère et durable de l'internationalisme et de la paix ».

Mais où va la culture ? On observe dans ce domaine un phénomène singulier, la coexistence de cet univers « des signes et des rites, de ce monde de beauté raffiné dans le dépouillement, de ce conservatoire de sensibilité et de sagesse ancienne » et de l'*apport occidental. Ce qui ne va* pas sans dégâts pour la tradition : recul des idéogrammes, contamination de la langue par les mots étrangers, retraite des études littéraires, abandon de l'architecture en bois.

« L'Est et l'Ouest se sont rencontrés mais pour faire un monde écartelé ». Si pourtant le monde du sabre et du chrysanthème bascule dans le passé, beaucoup de Japonais déroutés par la permissivité actuelle redécouvrent la tradition, l'art des fleurs, le théâtre nô.

Pour Robert Guillain, il s'agit d'une période transitoire où le Japon se cherche encore. Son optimisme se fonde sur la résistance de la société nippone aux atteintes de la décadence et aussi sur la persévérance, le développement d'un *besoin de culture et de* savoir désintéressé. Tokyo est devenue la capitale culturelle de tout l'hémisphère du Pacifique et l'égale, à cet égard, de Paris, Londres ou New-York. L'activité littéraire et artistique est intense. Les artistes étrangers, consacrés ou novateurs, ont un public au Japon. Les auteurs sont traduits et la sculpture pénètre profondément dans les masses.

Où va le Japon », se demande en conclusion Robert Guillain. *« La réponse est peut-être là où va la paix (...). Dans un monde en paix, le Japon se sent assuré non seulement de poursuivre la construction d'un pays prospère, mais de contribuer largement à l'édification de la communauté internationale. Cette contribution dépendra aussi, pour une part, de notre comportement à son égard. »* — J.-M. D.

L'empire des signes selon Roland Barthes

***Roland Barthes est mort* le 26 mars. M. Maurice Pinguet, ancien directeur de l'Institut franco-japonais de Tokyo, analyse les rapports que l'écrivain avait noués avec le Japon.**

Roland Barthes aima le Japon. Il se plut à d'autres pays (Maroc, Espagne, Italie, Chine), *mais* c'est le Japon qu'il aima. Découverte assez tardive : il avait cinquante ans. Dès que je lui proposai ce voyage, il accepta : *« Le Japon est un des rares pays que j'aie encore le désir de connaître. »* Et, en mai 1966, il vint diriger un séminaire à l'Institut franco-japonais de Tokyo, sur L' « analyse structurale du récit ». L'époque était toute au structuralisme, et la querelle de la nouvelle critique faisait rage. Celui qu'on présentait comme une terroriste du concept, je ne le vis au Japon qu'en observateur insatiable. *« J'étais assis, cet après-midi, dans le train, en face d'une petite fille qui somnolait. J'ai eu tout le temps de voir comment est fait l'œil japonais. »*

D'un jour à l'autre entraîné, stimulé par tout ce qu'il y avait à vivre, à découvrir, à comprendre, il était inépuisable de curiosité, inlassable en rencontres, intarissable en anecdotes, ou plutôt en instantanés. Eveillé à tout événement, à tout étonnement, *il discernait les subtilités* sous les conventions, le saugrenu dans le banal , l'implicite dans les silences, la dérive sous les normes. Jamais impatient, jamais blasé, c'était pour lui un moment de fête : l'alternance ramènerait bientôt le travail prolongé, les êtres de toujours, la vie de tous les jours, mais, dans cet *intervalle d'intensité*, de décentrement, il devenait avec décision le voyageur qu'il faudrait être pour faire honneur au voyage.

On lui reprochait d'être livresque, mais c'est au ras du réel qu'il prenait le Japon, dans l'immédiat de la vie quotidienne. Je crois bien qu'il ne visita pas un seul musée. Je lui citais *des livres à lire : Ruth Benedict*, Suzuki, Sanson, Chamberlain, mais s'il lui fallait diluer ses vues les plus aiguës dans la sécurité d'un savoir en plusieurs volumes, non ! Il avait donné beaucoup de sa vie à la rigueur des disciplines. Cette studieuse contention, qui culmine dans le système de la mode, lui semblait-elle *révolue ? Il déclarait*, à Tokyo, qu'il se consacrerait à d'autres livres, à un autre type d'écriture, à ce qu'il appelait (non sans ironie) des « promenades ». Ce fut *l'Empire des signes* (Skira, 1970).

Le désir et la pensée

Livre d'impressions ? Nullement. *Mais avant tout : livre d'images.* Dans la vie japonaise, il nous fit entrer par le biais d'objets variés que *les quadrillages du* savoir ne peuvent pas retenir : l'art des paquets, la courbe des paupières, l'usage des baguettes, l'inclinaison d'un salut — tout ce menu fretin traverse les filets de la science, il faut pour le saisir des mailles plus serrées. Or, si la vie japonaise a une qualité propre, n'est-ce pas à la multitude de ces différences parfois bien ténues qu'elle la doit ? Telle est la vertu du livre de Barthes : il détaille tous ces objets avec une exactitude impeccable, une lente et aimante minutie, sous un angle que le compas des japonologues ne peut pas nous ouvrir : et ce Japon (*son Japon*), l'ayant discerné, élu, désiré, il sait le rendre désirable. Car il eut toujours le souci de maintenir ses travaux à hauteur du *désir*.

Livre d'images et de désir, mais aussi livre de pensées, livre d'une pensée dans la ligne de toute la recherche de Barthes : que veut dire parler ? Que veut *dire signifier ? L'expérience japonaise* vint confirmer d'une réalité observable sa pensée du signe et du sens. Ce fut un peu la joie de Le Verrier apprenant la découverte de Neptune. A tous les avatars de l'empire du sens, Roland Barthes oppose l'empire des signes, dont il souligne deux qualités : la loyauté (ainsi dans le *bunraku* dont les signes franchement *affichés se juxtaposent* en blocs disjoints), et l'allègement (qu'il retrouve dans le vide central de Tokyo, dans l'art des paquets ou dans la matité des comportements). Les signes japonais sont saisis en amont, vers la forme, plutôt qu'en aval, vers le sens. Ils ne sont pas censés venir des profondeurs, ils les *conjurent plutôt et leur résistent*. Ils circulent en pleine lumière, à la surface de la vie de relation qu'ils apaisent, qu'ils ordonnent, qu'ils organisent en toute efficacité.

Signes h u m a i n s, reconnus tels, partiels et contingents : ni la métaphysique ni l'idéalisme n'ont au Japon refermé le pou*voir du discours sur la totalité* du réel, car, institution lui-même et conscient de l'être, l'empire des signes n'a donné sens qu'à des institutions : au mariage, mais ni à l'amour ni au plaisir : au suicide, mais non à la mort. Cette loyauté d'un pouvoir qui se sait limité, menacé par les forces du réel, sans avoir jamais recours à l'imaginaire pour achever un vœu d'omnipotence : telle est la sagesse du Japon.

Tout en décrivant l'omniprésence des signes sur toute l'étendue de la vie japonaise, c'est donc à la frontière de leur empire que Roland Barthes, écoutant cette sagesse, attache sa plus pénétrante attention, là où s'abolit leur pouvoir de produire du sens. Dans le *satori zen*, la vérité s'exonère du langage comme un rire muet donnant à la sagesse l'éclat de la folie. Dans le *haiku*, les mots ne disent plus rien, ils montrent seulement, comme du doigt, l'événement pur, l'instant d'émoi que l'innocence du *hasard éveille au cœur silencieux*. Du *koan* au *haiku*, de l'insensé à l'insignifiant, de la question où se brise le sens à l'exclamation où il s'exténue, c'est donc à l'empire des signes qu'aura été dévolue la tâche d'évoquer le profil perdu moins de ce qui dépasse l'homme que de ce qui, en soi, se dérobe à lui.

MAURICE PINGUET.



SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Faust.
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Petit Odéon (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Odets ; Brecht.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : A. Mirapeu.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Milton Mascinento ; 20 h. 30 : le Légataire universel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Vendredi 18 avril

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 19 h. : Timoleon one macho ; 20 h. 30 : Amélia ; 23 h. 15 : Marc Michel Georges.
Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic-Athevains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. : Conte d'hiver ; Atelier du chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Prince heureux.
Centre d'art celtique (258-97-62), 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon ; Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : 27, rue des Six-Boutiques.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Forum des Halles (207-53-47), 18 h. 30 : Klown Compagnie ; 20 h. 30 : Lewis et Alice.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari-honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain Avrenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debatice. — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Mythes et termites.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles ; 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais des Arts (272-62-98), 20 h. 15 : Le XXe âge.
Palais des Glaces (607-49-93), l'Ecume des jours.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Présent (203-02-55), Amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-théâtre d'En face (238-16-78), 21 h. : Théâtre d'ombres chinoises.
Studio-Théâtre 14 (532-49-19), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
T.A.I. Théâtre d'essai (274-11-51), 20 h. 45 : le Journal d'un fou.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 45 : Un tramway nommé Désir.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre en rond (387-75-38), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.
Bouffes parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Le music-hall

American Center (354-99-92), 21 h. : Lieber et Stoller.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Compagnie A. Tahon.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : G. Delahaye.
Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 30 : Marie Céline.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M. Caradec, R. Mason.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on Ice.
Point Virgule (278-67-03), 21 h. 45 : Jean-Pierre Huser.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Salle Confluence (387-67-38), 21 h. : Katiouchka.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Kapla.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : Daniel Roux.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : M. Morelli.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : B. Deraime ; 21 h. 30 : Ch. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : R. Darvin et J.-N. Trosante ; 21 h. 45 : Groupe Gallican ; 23 h. : Hiroshima Paradise.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zamit.
L'Ecume (542-71-16), 19 h. 15 : B. Toussaint ; 21 h. 30 : J.-P. Reginal ; 22 h. : P. Peller.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : B. Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : Rivage ; 22 h. : les Portes ; 23 h. : Belga-Flor.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : P. Moulinat ; 21 h. 30 : D. Panerat.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J.-P. Huser.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme ;
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. 30 : Chansons pour voir ; 21 h. 30 : Architruc.
La Tanière (337-74-39), I, 20 h. 45, J. Barthes ; 22 h. 30 : P. Deny. II, 20 h. 45 : Cl. Pichon, M.-A. Bevriat ; 22 h. 30 : Ada Mathus.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 23 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : B. de la Salle ; 22 h. 30 : J. Bourdon.

La danse

Palais des congrès (758-22-53), 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle (variations Don Giovani, Dur, Gaîté-Parisienne).
Galerie A. Oudin (271-83-65), 21 h. : Forest.
Oblique (355-02-84), 20 h. 30 : F. Verlet, A. de Raucourt, L. de Mercy, C. Rousier.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : F. Blaska, M. Clarke, B. Barnett.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Ballet A. Roux.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : R. Khanna.
Ranelagh, 17 h. : Shakti Kalyani.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : J. Belliard, Kleber Besson (Sous le règne de Louis XIII).
Dunois, 23 h : le Magnifique Opéra.
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : J. Ridoret, D. Fontaine, piano quatre mains (Schumann, Weber, Schubert).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h. : les Frères Jacques.
Arcueil, salle G.-Moquet, 21 h. : Spirit of 60, rock.
Argenteuil, C.C.M. (961-25-29), 20 h. 15 : El Fin del Mundo.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : Voyages avant l'an 40.
Bezons, Théâtre P.-Eluard (982-20-88), 21 h. : Fusion Jazz Quartet.
Bobigny, C. C. (830-11-72, 20 h. : Quartet le Droit à la paresse.
Boulogne-Billancourt, T. B. B., 20 h. 30 : le Marchand de Venise.
Champigny, C.M.A. G.-Philipe (880-96-28), 21 h. : Pena.
Chatillon, C.C.C. (657-22-11), église Saint-Philippe - Saint-Jacques, 20 h. 30 : les Ménestriers.
Choisy, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), 21 h. : Marcovaldo.
Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h. 30 : le Désamour.
Epinay, C.C., 20 h. 45 : F. Martin, B. Schlosberg.
Levallois-Perret, Auditorium (270-83-84), 21 h. : Super Soul Blues Night.
Massy, Centre omnisports, 21 h. : ballet-théâtre J. Russillo.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Un palmier sur la banquise.
Pontoise, Théâtre des Louvrais (030-46-01), 21 h. : Joan Pau Verdier.
Rueil-Malmaison, C.C. E.-Rostand (967-85-45), 21 h. : P. Caratini, M. Fosset.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Regardez les hommes tomber ; 23 h. : Meguni Satsu.
Saint-Ouen-l'Aumône, M.J.C. (464-05-16), 21 h. : Colette Magny.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : P. Soler, O. Bensa.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : le Charlatan.
Villeneuve-Saint-Georges, C. C. M. (389-21-19), 21 h. : les Jeanne.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : la Vie en pièces.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-80), 21 h. : les Dimanches indécis de la vie d'Anna.
Yerres, Gymnase (948-38-06), 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Girard, sol. R. Pasquier (Rossini, Paganini, Moussorgsky).

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
16 h., hommage à D. Zanuck : One in a Million, de S. Lanfield ; 18 h. : Sherlock Holmes in Washington, de R.W. Neill ; 20 h., cinéma irakien : Des maisons dans cette ruelle, de O. Im Hawall ; 22 h. : Un étranger au paradis, de V. Minnelli.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. et 17 h., cinéma muet (15 h. : l'Enfant de Paris, de L. Perret ; 17 h. : Révélation, de W.S. Hart) ; *19 h., cinéma allemand* : A jamais, pour toujours, de R. Van Ackeren ; le Dernier cri, de R. Van Ackeren ; 21 h., cinéma mexicain : la Perla, d'E. Fernandez.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
AURELIA STEINER (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-87-59) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAP'LA (Ant.) : Moulin Rouge, 18e (606-63-26).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 5e (548-62-25).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
ERIN EREINTRE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
FILMING-OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
INTERDITS (F.), 3 courts métrages : Scopitone, la Confesse, Milan bleu, Marais, 4e (278-47-86).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 4e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MON ILE FARO (Suède), v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ternes, 17e (380-10-41).
LES MUPPETS (Ang., v.o./v.f.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Broadway, 16e (527-41-16) en mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en mat.
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN *SEUL HOMME* (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. sp.
LES PETITES FUGUES (Suisse), La Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.). Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46) Lumière 9e (246-49-07) Athéna 12e (343-07-48) P.L.M. Saint-Jacques 14e (589-68-42), Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27).
SACRES GENDARMES (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29)
TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)
TESS (Fr.-Brit., v angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C. Odéon 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75)
YANKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-29) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

Les films nouveaux

MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME, film français de J.-L. Daniel : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES, film français de B. Dubois : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE FOU DE MAL, film français de P. Defrance : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs
L'HONORABLE SOCIETE, film français d'Anielle Weinberger : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
APPARENCE FEMININE, film français de R. Rein : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (American Boy), film américain de M. Scorsese : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; (v.o.) : Pagoda, 7e 705-12-15).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DES ESPIONS DANS LA VILLE, film américain de G. Kaczender (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
TERREUR SUR LA LIGNE, film américain de F. Walton (*) (v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
INFERNO, film italien de D. Argento (**) (v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.). A.-Bazin, 13e (337-74-39).
CHER PAPA (It., v.o.), Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000 (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) H. Sp.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr.) (**) George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (273-94-56).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86)
DUMBO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71).
FIFI PEAU DE PECHE (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Opéra Night, 2e (296-62-56), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JUSTINE DE SADE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagoda, 7e (705-12-15).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussman 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PAYSAGE APRES LA BATAILLE (Pol., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
PATRICK (Ang.) (*) v.o. : Styx, 5e (633-08-40).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11)
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr), Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
REYNALDO ET CLARA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 18 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'~st arrivé un jour.
L'« U 31 ».
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les brevets techniques : à quoi ça sert ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « Un amour exemplaire ».
De Maurice Borgues, réalisation P. Sabbagh, mise en scène de J. Ardouin. Avec P. Pradier. M. Damien. O. Magnet. G. Caudron.
L'amour de Pascal et Isabelle n'est pas « exemplaire », sinon il n'y aurait pas de pièce.
22 h 30 Expressions.
Mariano Fortuny, au-delà de l'éphémère ; Bonjour les petits enfants ; Un Américain à Angers ; « La « Fantastique » à Carvin ; Archi-sculpture.
23 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Disco.
21 h 35 Apostrophes.
L'émission est consacrée à Jean-Paul Sartre.
Avec Raymond Aron, Bertrand Poirot-Delpech, une élève du lycée Henri-IV et François Périer.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Dramatique : « la Chambre ».
Nouvelle extraite du recueil « le Mur » de Jean-Paul Sartre, adaptation G. Jarlot et M. Mitrani, réalisation M. Mitrani, avec M. Auclair, G. Page, M. Perrey, J.-R. Caussimon et M. Eraud.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Douze pour l'aventure ; Des livres pour nous : Bricolopédie : l'automobile.
18 h 55 Tribune libre.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le Nouveau Vendredi : Bombe française : « Un petit coin de parapluie ».
Enquête de Jean Lefèvre.
Un dossier sur le nucléaire, auquel ont notamment participé M. Y. Bourges, ministre de la défense ; les généraux Buis et Gallois ; M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, et les spécialistes des questions militaires des groupes politiques de l'Assemblée.
21 h 30 Variétés : Quand la chanson s'habille en Nord.
Avec A.-M. Carrière, J. Gréco, A. Cordy, J.-C. Darnal, C. Sauvage, Adamo, P. Dudan, F. Fumières et le Crazy Horse.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Que faire du bassin d'Arcachon ?

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le peuplement de la Chine archaïque.
20 h., « le Tombeau de Maïakovski », poèmes lus par Antoine Vitez, avec T. Ivanova, C. Frioux, V. Pozner, et la voix de Lili Brik.
21 h. 30, Black and blue : Aux alentours du vaudou, avec C. Humblot.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands : « Musique concertante » (B. Blacher), « Concerto pour violon et orchestre nº 7 » (Mozart), « Symphonie nº 8 » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. G. Wich, avec T. Zehetmair, violon.
22 h. 15, Ouvert la nuit : « Sonate à Thérèse » (Beethoven) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Félix Weingartner à Paris : « Concerto nº 3 » (Beethoven) enregistré en 1939. « Suite en ré pour orchestre » (J.-S. Bach) enregistré en 1939 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : le T.N.P.

Samedi 19 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Emissions régionales.
12 h 30 La cuisine légère.
Comment utiliser peaux d'orange et de pamplemousse.
12 h 45 La vie commence demain.
Forum.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Chapeau melon et bottes de cuir (nº 3) ; 14 h. 44, Un nom en or (et à 15 h. 40. 17 h. 5 et 17 h. 57) ; 14 h. 50, Vingt-Quatre Heures du Mans moto ; 15 h. 20, Plume d'élan ; 15 h. 25, Découvertes TF 1 ; 15 h. 44, Maya l'abeille ; 16 h. 8, Ardéchois cœur fidèle ; Le magazine de l'aventure ; 17 h. 50, Avec des idées, que savez-vous faire ?
18 h 10 Trente millions d'amis.
Les animaux de laboratoire.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous détendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Spécial Caméra au poing : safari en Alaska, présenté par Ch. Zuber.
21 h Variétés : Concours Eurovision de la chanson.
En direct du Palais des congrès de La Haye, réalisation Théo Ordenan.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Les moins d'vingt et les autres.
18 h 10 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Aéroport 2000.
Charter 2020.
Avec G. Marchal, D. Mesguich, T. Chelton.
22 h 5 Suivez Lecoq.
23 h Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Cariba-Cariba.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête ; Poèmes en images : animaux sauvages.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Télé-film : « Exo-Man ».
Réal. R. Irving. Avec D. Accroyd, A. Schedeen.
Un professeur de physique, paralysé à la suite d'une sauvage agression, s'invente une combinaison qui le rendra mobile.
22 h Journal.
22 h 20 Hollywood - U.S.A. : Roger Moore.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Médecine générale.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec Bernard Lamarche-Vadel.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : les Maîtres chanteurs ».
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h. 5, L'arc de crise.
16 h. 20, Livre d'or : Quatuor Janacek.
17 h. 30, Pour mémoire : Nuits magnétiques (Jean Rhys).
19 h. 30, La R.T.B. présente : « la Lettre brouillée » (Georges Bataille, ou la divination de la mer).
20 h., « A la gloire d'Egoli », histoire d'une famille sud-africaine, par S. Frontes. Avec V. Feyder, F. Wagner, M. Thierry, etc.
22 h., Ad lib.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale.
7 h. 40, Concert promenade : Œuvres de Bellini, Schubert, Wieniawsky, Stolz, Lehar, Millocker, J. Strauss, Nabdal ; 8 h. 30, « Requiem », extraits (Cimarosa).
9 h., Samedi (en direct du studio 119). Magazine de Jean-Michel Damian : l'air du temps de la musique à travers l'actualité du disque.
16 h., Concert donné au Printemps musical en 1979 par le Quatuor Via Nova : « Quatuor nº 7 » (D. Milhaud), « Mini Quatuor » (Y. Claoue), « Quatuor nº 15 » (H. Villa-Lobos), « Grande Fugue » (Beethoven).
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la semaine du matin des musiciens (Cherubini) et du concert du matin des musiciens (Schubert).
20 h. 5, Concert : « Concerto pour violon et orchestre » (Tchaïkovski), « Concerto pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. L. Maazel, avec G Kremer, violon.
23 h., Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Les bêtes en musique, par D Boulanger ; 1 h. 15, Festival de Royan 1976 : Sinopoli, Bancquart et Radulescu.

Dimanche 20 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Les 24 Heures du Mans à moto.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (Paris-15e).
Prédicateur : le Père Stan Rougier.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Sports première.
Arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans moto : Football (tirage au sort des quarts de finale) ; Cyclisme (Liège-Bastogne-Liège) ; Hippisme (tiercé en différé).
16 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
Emission de M. Drucker et R. Grumbach.
17 h 50 Série : Commissaire Moulin.
19 h 25 Les animaux du monde.
Amours et naissances dans un aquarium.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « Hibernatus ».
Film français d'E. Molinaro (1969), avec L. de Funès, C. Gensac, O. de Funès, B. Alane, M Kelly, P. Préboist, E. Demay, Y. Vincent, A. Alane (rediffusion).
Un homme, hiberné au Groenland depuis 1905, est retrouvé et ramené à la vie. Se croyant toujours à la « Belle Epoque », il prend sa petite-fille pour sa mère. Le mari de celle-ci, un industriel très nerveux, manque de devenir fou
Une comédie-vaudeville de Jean Bernard-Luc, avec des scènes en extérieurs, des poursuites et l'interprétation survoltée — son principal attrait — de Louis de Funès.
21 h 50 Concert.
Symphonie nº 2 de Brahms, par l'Orchestre de Paris sous la direction de D. Barenboïm.
22 h 25 Les grandes expositions : Monet.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h 45 On we go.
12 h Concert.
En liaison avec France-Musique.
Symphonie liturgique de Honegger, par l'Orchestre national de France, direction N. Marriner.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
Les longues cornes.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Carré de vilains.
17 h 45 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
Nº 2.
De John Irvin, avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen.
La profession d'agent double vue par le romancier John Le Carré.
21 h 35 Pièce lyrique : « Porporino ».
D'après le roman de D. Fernandez, mise en scène de P. Guinand, réalisation P. Desfons, avec J. Bowman, B. Broewr, D. Emilfork, B. Chatelier, etc.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
La tradition du tissage dans les Aurès ; Variétés avec : F. Bousaïs, A. Belgacem, M. Zmirli, Fatena, Anissa et Hilmi.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Récital Maria Callas (Spontini, Verdi, Rossini, Bellini)
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
Brocéliande ou le royaume de Merlin.
18 h 40 Viollet-le-Duc : Le mal-aimé.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Laurel et Hardy.
Deux marins en vadrouille.
20 h 20 Dessin animé.
Mister Magoo
20 h 30 Les grandes villes du monde : Rome.
Réal J Cazenave.
21 h 25 Journal
21 h 40 L'arbre de vie.
Emission de F Rossif.
L'invité est Jean Rouch, qui parle du film ethnographique.
22 h 35 Cinéma de minuit (Cycle le patrimoine) : « Prix de beauté ».
Film français d'A. Genina (1929-1930), avec L. Brooks, G. Charlia, J. Bradin, H. Bandini, A. Nicolle, Y Glad (N. Rediffusion).
Une dactylo parisienne gagne un prix de beauté qui lui tourne la tête. Lassée d'une vie trop terne auprès de son mari ouvrier d'imprimerie, elle se laisse tenter par le mirage du cinéma.
Commencé en muet, puis sonorisé et continué en parlant, ce film est quelque peu hétéroclite. On y trouve un certain réalisme social. Louise Brooks, doublée en français, n'y est que par moments merveilleuse, grâce à sa photogénie et son jeu dramatique.

FRANCE-CULTURE

8 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à la cathédrale de Laval.
11 h., Regards sur la musique : Ohana.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre (Festival estival de Paris 1977). Avec J. Bowman, haute-contre et G Malcolm, clavecin.
14 h., La Comédie-Française présente « Tartuffe », de Molière, mise en scène de J.-P Roussillon.
16 h., Récital de piano, par L. Alix. Œuvres de Busoni, Beethoven, Debussy.
17 h. 30, Rencontre avec... Tran Van Khê.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard ou le témoin escamoté.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « les Bains ».
23 h., Musique de chambre : Chopin, Roger, Aball.

FRANCE-MUSIQUE

9 h. 30, Cantate.
11 h., Les petites oreilles : disques présentés par les enfants (Schubert, Scarlatti, Lutoslawsky)
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) . « Troisième Symphonie, Liturgique » (Honegger), par l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : C. Bianco, violon, et M. Horie, piano (Mozart et Prokofiev).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Lulu » (Berg).
19 h., Jazz vivant, avec S. Grappelli, L. Coryell, P. Catherine et N.H.O. Pedersen.
20 h. 30, Le concert du dimanche : « Roméo et Juliette », extraits (Berlioz), « Concerto pour flûte, harpe et orchestre » (Mozart), « Scène des Champs-Elysées » (Glück), « le Chevalier à la rose », suite (R. Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. J. Mercier, avec A. Marion, flûte, et M. Gellot, harpe ; 22 h. ˙0, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux interprètes ou compositeurs aveugles) : œuvres de Langlais, Duruflé et Messiaen ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 18 AVRIL

— *M. Max Elysée*, conseiller général de la Martinique (U.D.F.), participe à l'émission le « Téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 10, qui consacre par ailleurs une partie de sa programmation aux Antilles.

SAMEDI 19 AVRIL

— *M. Joël Le Theule*, ministre des transports, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L. en direct du Mans, à 13 h. 15

DIMANCHE 20 AVRIL

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

SPORTS

CYCLISME

La revanche de Saronni

Bernard Hinault pourrait être satisfait de sa troisième place obtenue jeudi 17 avril dans la très difficile Flèche wallonne s'il n'avait été lâché à 25 kilomètres de l'arrivée par l'Italien Giuseppe Saronni, vainqueur de la classique belge devant le Suédois Nilsson.

Ce résultat relance la question : Hinault, qui avait devancé Saronni l'an passé dans la même épreuve, est-il volontairement en retard dans sa préparation parce qu'il a reporté ses ambitions sur le Tour d'Italie avec l'espoir de réaliser le doublé Giro-Tour de France comme Coppi, Anquetil et Merckx, ou éprouve-t-il des difficultés pour revenir à son meilleur niveau après un début de saison laborieux ? La réponse sera peut-être donnée dimanche 20 avril, à l'issue de Liège-Bastogne-Liège, mais pour être fixé sur le cas du coureur breton il faudra probablement attendre les premières étapes du Tour d'Italie, dont le départ aura lieu le 15 mai à Gênes.

Saronni avait renoncé à Paris-Roubaix dans le but de se réserver pour la Flèche wallonne, organisée quatre jours plus tard. Les circonstances ont démontré que le calcul était bon. A vingt-deux ans et demi, il vient d'étoffer un palmarès déjà riche qui comporte notamment des victoires dans le Tour d'Italie, le Tour de Romandie, le Grand Prix de Zurich et le Midi libre.

Quant aux Belges, ils ont été à nouveau dominés après avoir enregistré — ce qui est rare — un premier échec collectif dans Paris-Roubaix. — J. A.

Le boycottage des Jeux olympiques de Moscou

Pas d'épreuves de sélection pour les nageurs américains

Les épreuves de sélection olympique américaine qui devaient avoir lieu fin juin à Austin (Texas) ont été annulées. C'est la première mesure concrète de boycottage des Jeux prise par le mouvement sportif après la décision du Comité olympique des Etats-Unis de ne pas prendre part aux Jeux d'été. La date des championnats d'été a été repoussée afin que le début des compétitions coïncide avec la fin des épreuves olympiques de natation à Moscou. Ces championnats, qui seront ouverts aux étrangers, commenceront le 27 juillet à Irvine, en Californie.

A Mexico, l'Association des comités nationaux olympiques a décidé, jeudi 17 avril, qu'elle soutiendrait le Comité international olympique (CIO), s'il prenait des sanctions, à Lausanne, lors de la réunion, du 21 au 23 avril, de sa commission exécutive, contre les pays qui se sont prononcés pour le boycottage des Jeux de Moscou. L'ACNO a qualifié d'irréparable la décision du Comité olympique américain.

ÉDUCATION

En grève par solidarité avec les étudiants étrangers

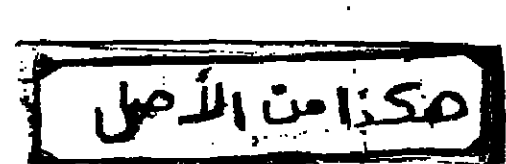
L'UNIVERSITÉ DE PARIS-III (CENSIER) A ÉTÉ ÉVACUÉE PAR LA POLICE

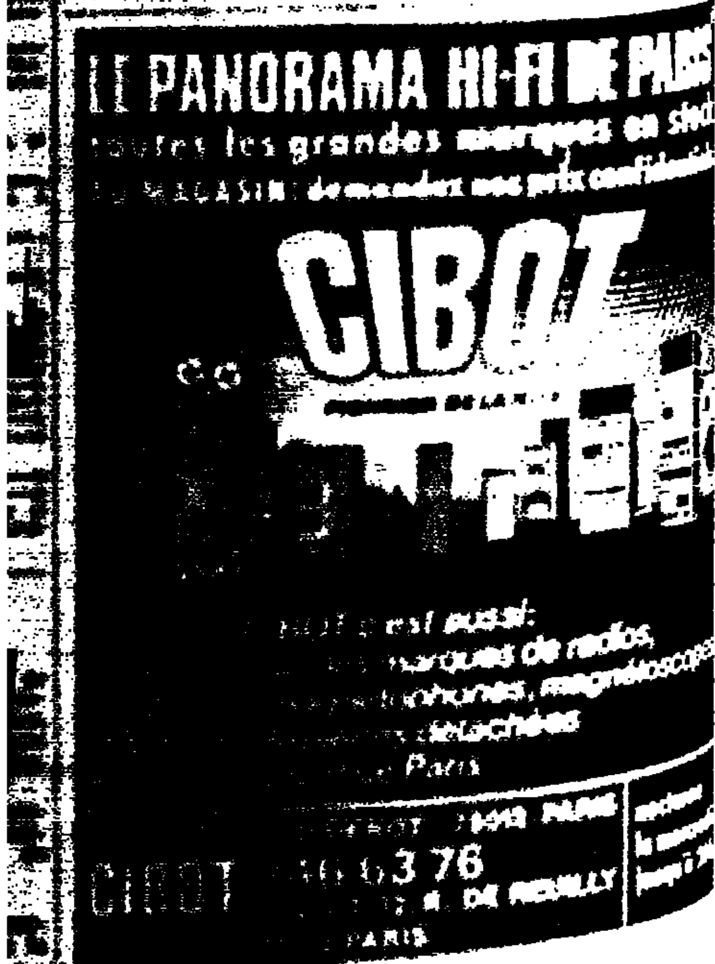
La police est intervenue ce vendredi 18 avril à l'aube pour faire évacuer — sans incident — l'université de Paris-III (Censier), où une quarantaine d'Iranien faisaient une grève de la faim depuis le 15 avril pour protester contre les nouvelles conditions d'inscription à l'université.

Cette quarantaine d'Iraniens, dont beaucoup suivent actuellement des cours de français pour étrangers, ont pour la plupart boycotté l'épreuve de pré-inscription organisée le 24 mars à Paris.

Lors d'une conférence de presse, jeudi 17 avril, le comité de grève des étudiants iraniens avait rappelé ses revendications : abrogation de la « *circulaire Bonnet* », du « *décret Imbert* » et des autres « *mesures discriminatoires* » ; inscription libre et sans quota de tous les étudiants étrangers ; suspension des poursuites engagées contre des étudiants grévistes de Grenoble.

Réuni le même jour, le conseil d'université de Paris-III a décidé d'appeler les étudiants à se présenter au centre Censier, lundi 21 avril, munis de leur carte d'étudiant, pour se prononcer par bulletin (de 10 heures à 17 heures) « *pour ou contre la reprise des cours* ».





INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Aspirateurs et Cie

Les aspirateurs sont parmi les plus anciens des appareils électroménagers. Depuis le tout premier qui, en 1906, fonctionnait à la manière d'une pompe à vélo inversée, les progrès techniques ont considérablement amélioré les performances.

Pour décoller la poussière du sol, une certaine dépression est créée dans l'aspirateur. Cette dépression, qui dépend en grande partie de la puissance du moteur, se mesure « à la colonne d'eau » (avec un manomètre à eau) et s'exprime, sur les notices techniques, en millimètres. Le débit d'air, indispensable pour amener la poussière jusqu'au sac, est indiqué en litres par seconde. Dépression et débit d'air sont interdépendants et leurs valeurs varient en sens inverse. Plus le débit d'air est grand et plus la dépression diminue et vice-versa.

Pour l'entretien d'un studio, un aspirateur-balai peut suffire. Il est léger, très maniable, mais sa puissance d'aspiration est limitée et son sac à poussière est de faible capacité. Son prix moyen va de 400 à 600 F environ.

Dès que l'on a plus de 20 mètres carrés de moquette à dépoussiérer un aspirateur-traîneau s'avère indispensable. Une quinzaine de fabricants proposent chacun une gamme de plusieurs modèles, ce qui ne facilite guère le choix (1).

Les aspirateurs-traîneaux les plus récents, d'une puissance d'environ 1 000 watts, sont dotés d'un variateur électronique d'aspiration (notamment A.E.G., Bosch, Cadillac, Express, Hoover, Miele, Moulinex, Progress, Siemens, Tornado). En modulant ainsi la dépression, on adapte l'appareil au dépoussiérage de rideaux, tissus de sièges ou tentures murales qui nécessite une aspiration moins forte qu'un tapis. Ces aspirateurs-traîneaux valent entre 1 000 et 1 200 F environ.

La brosse électrique est un nouvel accessoire qui se branche sur la plupart des « traîneaux » et sur certains « balais ».

Aussi volumineux qu'un balai mécanique, cet appareil a un large suceur à l'avant et contient une brosse rotative. Mue par un petit moteur électrique, elle sert à décoller et à aspirer les fils, cheveux et poils d'animaux insérés dans les fibres du tapis. Une brosse électrique coûte entre 300 F et 400 F, et elle n'est pas toujours indispensable pour un entretien normal.

Peu nombreux sur le marché, les aspiro-batteurs sont de lourds appareils destinés au nettoyage de moquette subissant un trafic important. Par leur action combinée d'aspiration, brossage et battage, ils éliminent les poussières les plus lourdes, celles qui s'infiltrent jusqu'au cœur des tapis et risquent d'en cisailler les fibres sous les pas. Hoover est un pionnier en ce domaine ; il sort un nouvel aspiro-batteur, le U 3101, équipé de battes placées derrière les brosses rotatives et doté d'un guidage assisté pour en alléger la manœuvre (1 600 F environ). Moulinex et Express proposent des aspiros-batteurs moins perfectionnés et qui valent 800 F environ. Les aspiro-batteurs peuvent, avec un jeu complémentaire d'accessoires, remplir le rôle d'aspirateurs classiques.

Avale-tout

Pour une maison individuelle avec jardin, les aspirateurs à cuve verticale, dits « avale-tout », absorbent les poussières, mais surtout les déchets solides (gravats, verre brisé, feuilles, copeaux) et même l'eau. Prenant le relais d'un aspirateur normal, ils nettoient la terrasse, l'atelier de bricolage, la buanderie ou la cave. Leur réservoir cylindrique (de 10 à 40 litres selon les modèles) est en métal résistant aux chocs. Le moteur, placé au sommet, crée une forte dépression, et les déchets, aspirés par un large tuyau, tombent dans le fond de la cuve.

Ces « avale-tout » sont montés sur un socle à roulettes et parfois dotés d'une poignée pour faciliter leur déplacement. Parmi les principaux fabricants, on peut citer Black & Decker, Cadillac, Express, Philips, Rowenta, Tornado. Les prix varient de 400 F à 1 100 F en fonction de la capacité de la cuve, de la puissance et des perfectionnements des appareils.

JANY AUJAME.

(1) La revue *50 millions de consommateurs* a publié, dans son n° 111 de mars 1980, un essai comparatif sur les aspirateurs-traîneaux.

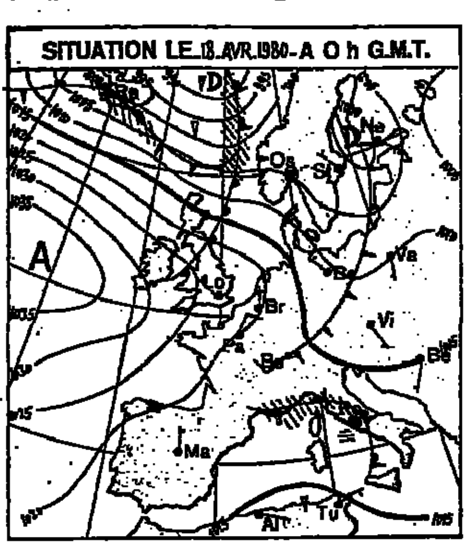
LA REVUE DES CHEMINÉES. — La première revue française consacrée aux cheminées à feu de bois vient de paraître. Tiré à cinquante mille exemplaires, ce « Cheminées magazine » sera mis en vente chaque trimestre ; le prochain numéro sortira en juin. L'engouement pour le feu de bois crépitant dans l'âtre a incité Alain de Tillière à créer cette revue (abondamment illustrée en noir et en couleurs), où sont présentés les différents types de cheminées, leur installation, leurs accessoires et tout ce qui a trait aux feux d'agrément.

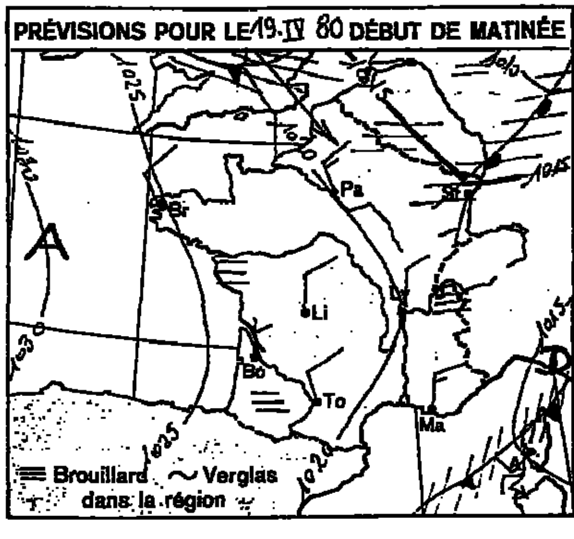
★ « Cheminées magazine », 10 F, en kiosque.

BRICOLAGE ET PATRIMOINE. — En cette Année du patrimoine, le talent des bricoleurs est mis à l'épreuve. Un concours, placé sous le patronage du ministère de la culture et de la communication, est organisé par le Salon du bricolage et l'Association des journalistes du bricolage et de la décoration. Tous les bricoleurs, qui ont remis eux-mêmes en état soit une maison ayant plus de cent ans (intérieur ou extérieur), soit un objet ayant un caractère de collection, peuvent participer à ce concours qui sera clos le 31 juillet.

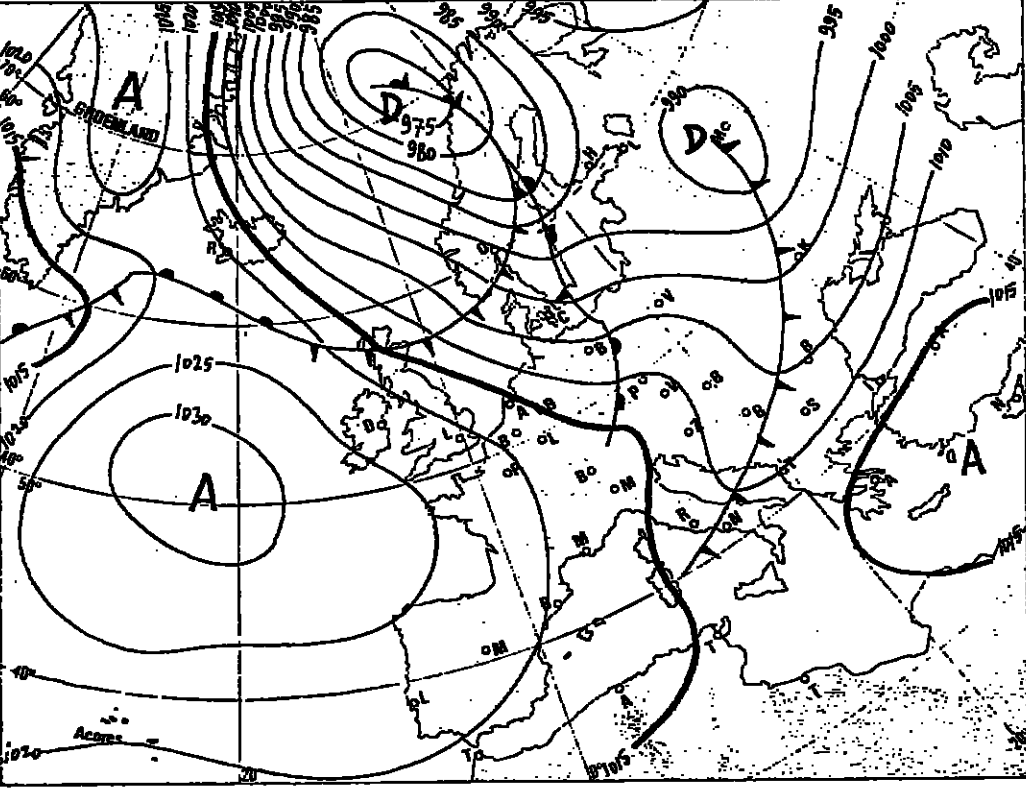
★ Pour obtenir le règlement du concours, écrire : Salon du bricolage, concours du Patrimoine, 42, rue du Louvre, 75001 Paris.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 avril à 0 heure et le samedi 19 avril à 24 heures :

Les hautes pressions qui persisteront sur le proche Atlantique continueront à diriger un courant perturbé sur leurs faces septentrionale et orientale.

Samedi, en liaison avec ces perturbations, le temps sera très nuageux dès le matin du nord de l'embouchure de la Seine au nord des Vosges, avec quelques faibles pluies près des frontières. Le soir, ce type de temps atteindra les régions s'étendant de la Manche au nord-est du Massif Central et au nord des Alpes, tandis que le temps deviendra plus variable avec des averses des Flandres et du pays de Caux aux Vosges.

Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies, plus belles du sud de la Bretagne au Bordelais, mais la matinée sera parfois brumeuse. Cependant quelques pluies orageuses pourront encore se produire sur la Corse.

Les vents, qui s'orienteront au secteur nord, deviendront assez forts sur le pas de Calais.

Les températures maximales seront en baisse sur la moitié nord-est, tandis qu'elles pourront s'élever légèrement dans le Sud-Ouest.

Le vendredi 18 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 avril ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Bourges, 18 et 6 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 13 et 5 ; Clermont-Ferrand, 13 et 7 ; Dijon, 17 et 9 ; Grenoble, 19 et 10 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 16 et 10 ; Marseille, 16 et 11 ; Nancy, 21 et 8 ; Nantes, 19 et 10 ; Nice, 13 et 11 ; Paris - Le Bourget, 21 et 7 ; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 18 et 5 ; Strasbourg, 23 et 9 ; Tours, 21 et 8 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 16 et 4 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 21 et 5 ; Bonn, 20 et 7 ; Bruxelles, 19 et 8 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 16 et 4 ; Genève, 13 et 8 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 17 et 7 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, 0 et — 1 ; New-York, 10 et 7 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 15 et 2 ; Téhéran, 16 et 14.

PROBABILITES POUR DIMANCHE

La baisse des températures se poursuivra sur l'ensemble du pays. Le ciel restera couvert sur le Nord et l'Est, avec de fréquentes averses. Sur les autres régions, le soleil fera quelques rares apparitions, plus fréquentes sur les côtes atlantique et méditerranéenne. Les vents souffleront du nord, parfois assez fort sous les averses, ainsi que dans la vallée du Rhône.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 avril 1980 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 26 octobre 1953 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application, en ce qui concerne les fromages, de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services et de la loi du 2 juillet 1935 tendant à l'organisation et à l'assainissement du marché du lait.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif à la réception des véhicules automobiles.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole polytechnique féminine ayant obtenu en 1979 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 AVRIL

« Le Grand et le Petit Palais », 15 h., métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Vermeersch.

« Saint-Eustache et le quartier des Halles rénové », 15 h., devant l'église, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée du château, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Vougy-Caisse d'épargne de Paris », 9, rue du Coq-Héron, Mme Legrégeois.

« Promenade dans les pas de Victor Hugo au Marais », 6, place des Vosges, Mme Lemarchand.

« De Saint-Jean - Saint-François à l'hôpital des Enfants-Rouges », 15 h., angle rues Charlot et du Perche, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le potager du Roy et le jardin de la comtesse de Balbi », 14 h. 30, 10, rue du Maréchal-Joffre, A. Caillies (Versailles).

« Hommage à Monet », 10 h. 45, Grand Palais, dans le hall (Arcus).

« Exposition Monet », 15 h., Grand Palais, porte A, esc. gauche (Approche de l'art).

« De l'assassinat de Henri IV aux Innocents et à l'église Saint-Leu », 15 h. 15, 8, rue de la Ferronnerie, Mme Barbier.

« L'Académie française et autres académies », 15 h., 23, quai Conti, M. Ragueneau.

« Rencontre avec les artistes de « la Ruche », 15 h., métro Convention, P.-Y. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel des comtes Potocki », 15 h., 27, avenue de Friedland, A. Ferrand.

« Salons Napoléon III de l'hôtel Potocki », 15 h., 27, avenue de Friedland, Mme Hager.

« Exposition Monet », 17 h., entrée au Grand Palais, Mme Hager.

« Hôtel de Camondo, le parc Monceau », 15 h., 63, rue Monceau, L. Haulier.

« L'hôtel Talleyrand », 15 h., 2, rue Saint-Florentin, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale, à l'intérieur, M. de La Roche.

« Le quartier de la Butte des moulins », 15 h., métro Quatre-Septembre, M. Leclerc (Paris inconnu).

« Le Vieux Montmartre, les peintres et les jardins », 14 h. 30, église Saint-Pierre, Mme Rouch-Gain.

« Promenade dans le Marais », 21 h., métro Saint-Paul - le Marais, Mme Rouch-Gain.

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre, C. Guasco (Templia).

« Les céramiques de l'Orient musulman », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (Tourisme culturel).

« Jardins, hôtels du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier (Vieux Paris).

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

« Musée Jacquemart-André. Le dix-huitième siècle », 15 h., 158, boulevard Haussmann (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, J. Thome-Patenôtre : « Les animaux et les problèmes qui s'y rattachent ».

14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, Robert Lohrer : « Les problèmes de l'enseignement ».

14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, J.-R. Cassiroux : « La route du pétrole est-elle menacée » (Club du Faubourg).

15 h., Sorbonne, amphi Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Siva Soubramanien : « Le message fondamental des religions hindoue et bouddhique ».

15 h., librairie Aryana, 25, rue des Grands-Augustins, Eckankar : « Ses enseignements ».

15 h., Palais de la découverte, André Fortefaix : « Les grandes étapes du chemin de fer ».

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Louis Liebard : « Anachronie musicale, ou la pyramide inversée » (Atlantis).

17 h., salle Chopin-Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, S. Rousseau et J.-L. Meres : « Venise, la langue et les îles » (projection).

BREF

LOISIRS

A PIED EN RÉGION PARISIENNE. — La Fédération française de la randonnée pédestre (F.F.R.P.) organise, le dimanche 20 avril, la première journée de la randonnée pédestre afin de mieux faire connaître la marche et les découvertes qu'elle vaut, en région parisienne, à ceux qui la pratiquent. Cette manifestation se déroulera à Crépy-en-Valois (Oise), où les randonneurs recevront un diplôme de la randonnée après avoir emprunté le GR 11 B tout neuf et avoir travaillé ferme sur les cartes « ad hoc » de l'Institut géographique national.

★ Paris - Crépy-en-Valois par le train, 35 F aller-retour. Pour tout renseignement : F.F.R.P., téléph. 545-31-02 et 259-60-40.

PÈLERINAGE

LA GHRIBA DE DJERBA. — Le comité de bienfaisance de la grande synagogue de la Ghriba de Djerba (Tunisie) informe les fidèles que le pèlerinage annuel aura lieu, cette année, du 29 avril au 5 mai.

★ Société Grinda, 112, rue Réaumur, 75002 Paris. Tél. : 233-27-02 et 508-83-43.

LOTO — TIRAGE N° 16 DU 16 AVRIL 1980

2 — 6 — 21 — 22 — 30 — 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 4

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3	3 137 951,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	35	134 483,60 F
5 BONS NUMEROS	1 276	11 066,40 F
4 BONS NUMEROS	81 142	174,00 F
3 BONS NUMEROS	1 696 732	12,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 23 AVRIL 1980

VALIDATION JUSQU'AU 22 AVRIL 1980 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

PROCHE BANLIEUE NORD-EST PARIS

Usine de Fabrications Mécaniques en grande série
200 000 appareils/an avec 500 personnes
sur 8 000 m2 d'ateliers modernes
BRASURE - USINAGE - ASSEMBLAGE - ESSAIS
recherche

DIRECTEUR DES FABRICATIONS

qui sera responsable de la Production, des Méthodes et du Contrôle Qualité sous les ordres du Directeur Technique.

Conditions requises :
- Minimum 38 ans.
- Robustesse morale et physique.
- Expérience antérieure d'encadrement d'un important effectif dans des activités similaires de production en grande série : construction automobile, électroménager, etc.

La Société occupe une position de premier ordre sur ses marchés, est gérée avec rigueur et contrôle ses charges de structure et ses frais généraux avec vigilance.

L'une des tâches assignées au candidat recruté sera de permettre l'introduction de l'informatique dans l'ordonnancement et la gestion de la production, ce qui nécessite des fiches de poste et des gammes de montage encore insuffisamment détaillées. Cet objectif sera mené de concert avec un programme de réimplantation interne des ateliers, des chaînes et des magasins afin de faire faire à l'organisation de la production un nouveau pas en avant.

SITUATION IMPORTANTE ET STABLE
dans Société très solide financièrement et commercialement.

DISCRETION TOTALE ASSUREE.

Réponse par retour de courrier à toute candidature conforme.
Ecr. ss numéro 5.941, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- CHEF DE DEPARTEMENT COMMERCIAL — réf. VM 408 AL
- INGENIEUR GENERAL DE PRODUCTION — réf. VM 630 AM
- INGENIEUR CONSULTANT — réf. VM EGO 480
- JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES — réf. VM 8381 A
- INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL — réf. VM 4202 Q
- CHEF DU SERVICE ASSISTANCE CLIENTS — réf. VM 4202 P
- JEUNE DIPLOME E.S.C. — réf. VM 896 B

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à :

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

Le CHS DE VILLE-EVRARD recrute par voie de concours

UN(E) SECRÉTAIRE MÉDICAL(E)

Peuvent être admis à participer à ce concours les cand. des deux sexes ayant la qualité de sténodactylo. Titulaire dans un établissement d'hospitalisations de soins ou de cures publiques. Adresser les candidatures à Monsieur le Directeur du CHS de Ville-Evrard, 2, av. J.-Jaurès 93330 Neuilly-sur-Marne avant le 5 mai.

EXPERT COMPT. PARIS-18e Me JULES-JOFFRIN recherche pour mission tenue et surveillance de comptabilité.

COMPTABLE CONFIRMÉ

certif. compt. du DECS souhaité. Env. C.V. détaillé et prétentions no T 19.198 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE A G I recherche

COMPTABLE

2e ECHELON
TRES QUALIFIEE
pour comptabilité sur ord'nateur
Sérieuses références exigées
Libre de suite
Se présenter : 75, r. de Saint-Denis, 93300 AUBERVILLIERS.

DESSINATEURS E 2 - P 1
DESSINATEURS RÉALISATEURS Génie civil - E 2 - P 1

Tél. pr rendez-vous : 526-11-00

Coopérative Agents commerc. Agro alim. capital var. recrute adhérents dynamiques conn. approf. com. intern. anglais expér. souhaitée branches Prod. Sol. Cafés, épices. Fruits secs. conserves. Ecrire avec C.V. au no 8039 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transmettra.

SOCIETE D'ASSURANCES
POSTE SEDENTAIRE
J. H. libéré ou O.M. **J. F.**
Bac C ou D ou niveau

Ecrire : M. BISCAYAR
LA PROTECTRICE
45, rue de Châteaudun,
75439 PARIS CEDEX 09

BURROUGHS
CERGY-PONTOISE
recherche
pour ses SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS

JEUNES DIPLOMÉS E.S.C. - I.U.T.

Ecrire avec C.V. e prétent. à BURROUGHS Monsieur AUBERT. B.P. 50. 92231 GENNEVILLIERS.

Importante Unité filiale
de THOMSON CSF (banl. ouest Paris)

cherche pour ses Services d'Etudes et de Contrôle de Transmissions Numériques.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.N.S.T., E.S.E., I.S.E.P.
Débutants ou quelques années d'expérience.

Adresser C.V. et prétentions à no 54.486 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Un C.A. décuplé en 10 ans, 500 personnes et une position de leader sur notre marché : les mortiers spéciaux du bâtiment et les enduits de parement des façades. Des objectifs ambitieux, à l'horizon 1985, nous conduisent au doublement de notre petite équipe "Promotion et Publicité", par la création de ces deux postes :

un chef de publicité-adjoint

Nous attachons la plus haute importance à la qualité et à la rigueur de tous nos "écrits", tant techniques que publicitaires. C'est donc à un cadre de niveau universitaire que nous confierons, après une période de formation, la conception, la rédaction et la mise en forme de nos documentations, brochures, notices, articles de presse, etc.

Le candidat retenu aura su mettre en évidence ses aptitudes de rédacteur et ses goûts pour la mise en page, affinés au cours d'une première expérience professionnelle. La connaissance de "la publicité" et des techniques d'édition ne constituera qu'un atout secondaire.

Pour un candidat de valeur, il s'agit d'un poste susceptible d'évolutions, au sein d'une entreprise en croissance.

La rémunération ne sera pas inférieure à 100.000 Frs/ans.

un "praticien" audiovisuel + plv

Créatif, mais concret, le candidat aura au moins une de ces deux passions (sinon les deux) : la PLV et l'audiovisuel, qu'il aura à prendre en charge et à développer.

Une expérience sérieuse acquise chez un annonceur, ou en agence spécialisée, sera nécessaire, ainsi que l'enthousiasme, s'il est tempéré par une bonne aptitude à analyser les besoins, à tester les projets sur le terrain, et à suivre les réalisations.

La rémunération ne sera pas inférieure à 80.000 Frs/ans.

Ces deux postes sont à pourvoir au Siège Social, à 30 km au Sud-Est de Paris. Nous remercions d'avance les candidats de nous adresser lettre manuscrite, C.V. et photo : WEBER et BROUTIN, boîte postale 2, 77170 SERVON.

Importante Unité filiale
de THOMSON CSF (banl. Ouest Paris)

cherche pour ses Services d'Etudes et de Contrôle de Transmissions Numériques.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Titulaires du BTS ou DUT

Adresser C.V. et prétentions à no 54.494 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

emplois régionaux

SOCIETE IMMOBILIERE implantée sur régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées recherche

JEUNE DIPLOMÉ

Sciences P.O., économiques et D.E.C.S. pr prendre la respons. de son SERVICE GESTION. Intégration immédiate à l'équipe de direction. Rémunération en fonction des aptitudes.

Ecrire : SOCIETE DEVIQ - Languedoc-Roussillon 18, boulevard F.-Mistral - 11100 NARBONNE.

GROUPE SNAPEC RUSSENBERGER

Filiale de la C.G.V., recherche dans le cadre de sa politique de développement

UN INGÉNIEUR OU TECHNICIEN D'ÉTUDES ÉLECTRONICIEN

placé sous la responsabilité du Directeur de développement, il sera chargé de l'étude, du développement et de la réalisation de nos produits s'inscrivant dans les fonctions : programmation, temporisation et régulation destinés au marché de l'électroménager. Le candidat aura une solide expérience : dans la conception et l'industrialisation d'ensembles électroniques de séries, la digitalisation, les phénomènes physiques et analogiques ainsi que les microprocesseurs.
Le poste est basé à ROUEN.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prét. sous no 1.986 à P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 PARIS

Recherche éducateur spécialisé, diplômé, pour club de prévent. Expérience souhaitée. Ecrire au CENTRE SOCIO-CULTUREL BEL-AIR 31, rue Fénelon 68093 MULHOUSE-CEDEX

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **296-15-01**

secrétaires

Franco anglaise de levage S.A. voie no 2. Z.I., 95380 LOUVRES recherche secrétaire de direction, bilingue anglais courant, pour remplacement congés maternité du 21 avril 1980 au 5 septembre 1980. Tél. pour R.-V. : 468-98-00

représent. offre

Pour supports qualité revues sapeurs-pompiers guide national. Sté éditions ancienne ch. V.R.P. et mandataires. Min. 8.000 F/mois si capable. Tél. P.C.V. lundi 21 au (7) 872-13-08.

cours et leçons

Le Cours TITE-LIVE à CHATOU (5 min. R.E.R.) inscriptions pour la rentrée 1980, en seconde, première, terminale A, C et D. Rattrapage MATHS, PHYSIQUE tous niveaux. Le mercredi : 952-57-39 - 361-47-55, 14 à 20 h.

travail à domicile

Demande

Ne cherchez plus copies et sélections d'adresses, secrét. à dom. pour tous renseign. joindre une env. timbrée : Mlle B. MOREL, 7, domaine de Gerville, 91450 Soisy-sur-Seine

demandes d'emploi

Haut fonctionn. retraité, docteur en droit, ayt exercé resp., ch. trav. temps partiel jur. ou adm. Prétent. modér. Tél. 002-24-53.

Loisirs caravaning motor Homes
Cadre commercial, 13 ans d'expér. rech. poste d'inspecteur ou Directeur commercial pour produits à lancer, rég. ou sect. à pénétrer. Habitué à diriger, orienter, stimuler équipe commerciale.

Ecr. M. BELLONCLE, B.P. no 2 76930 Octeville-sur-Mer France

J.H., doct. angl., tril. angl., ital, 5 ans exp. enseigt et anim., 10 a. exp. tour., hôtell., org. vacances, ch représ. loc. d'agce à l'étr ou anim. de form. en angl. ou fr. Etud. ttes propos. T. 240-20-29 mat. ou soir ap. 20 h.

J.F., 25 a., maîtrise histoire, trav. actuell. librairie, expér. édition, rédactrice, pigiste, ch. emp. secrét. de réd. Libre rap. Ecr. no 6205 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Couple cinquantaine
Hme, ancien militaire, permis, vif, sérieux.
Fme, esprit initiative, sens commerce, exerçant empl. caissiers. ch. place région climat agréab. gardiennage, remplacement, etc. pouvant échanger belle maison dans station de ski.

Ecrire VEYRET, Montgenèvre 05100 BRIANÇON

GRAPHOLOGUE expérimenté
341-24-15 le matin.

DIRECTEUR COMMERCIAL

- 37 ans, Droit, Sc. Po, C.E.E.
- Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestat. de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances.

Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.
Ecr. no 6212, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

INGÉNIEUR MINES 40 ans

manager diplômé, excellent négociateur (France-Etranger) bon réseau de relations (Amérique, Espagne, Gde-Bret., R.F.A.). Conn. approfondie de l'entreprise + expérience du milieu de la construction industrielle, civile, expér. développement de produits rech. Direction de Sté, de projet. Contrat à durée déterminée accepté. Ecrire référence à no T 19376 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris ou téléph. au (4) 457-42-45

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vendre Volkswagen PASSAT 1976, 7 CV, 70.000 km, 1re main, essence, excellent état, équipée radio complet. Prix : 15.200 F. TEL. : 920-49-07.

Particulier vend R5 TL 1975, 70.000 km. Prix : 9.000 F. Téléph. : 554-48-09 après 19 h.

Part. vend Renault R12 TL année 75, 48.000 km, 1re main, 9.000 F. Téléphone : 236-47-11 ou le soir : 952-41-42 après 19 h.

BAGHERA, 1976, 46.000 KM. Radio K 7 - F.M. 16.000 F. Tél. (h. bur.) 723-61-23, p. 410.

12 à 16 C.V.

Vend belle CITROEN SM 1971 très bon état, climatisation, cuir, gris métal., prix à débattre. TEL. : (88) 61-10-38.

BMW 323 I neuve
CX 2004 GTI 4.000 km
Prix intéressant. Tél. : 534-02-37.

Vds B.M.W. 2,8 litres, année 77. Très bon état. Prix 35.000 F. Tél. : 522-62-14.

604 A 33. 1977, gris métal., toit ouvrant électrique, 98.000 km 1re main. Excellent état, boîte neuve. 21.000 F. 913-17-43.

+ de 16 C.V.

CADILLAC SEVILLE et SEDAN couleur platinum, type 65-69 B première mise en circulation : 4-1-79, excellent état, 10.000 km. Vendue par part. Prix à débat. Téléph. : 604-81-10, p. 489 H. B.

JAGUAR 4,2 l automat., 1977, sous Argus. Tél. : 331-87-94.

motos

A vdre Yamaha DTMX 2.500 km mai 79, état neuf, prix 5.000 F. Téléph. : 421-39-12 après 19 h.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **296-15-01**

L'immobilier

constructions neuves

Soleil d'Espagne **COSTA BRAVA** Qualité de vie
Investissement de premier ordre



A partir de Paris, à 7 h de voiture ou 1 h d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE

Bungalows dès **140.000 FF**

Excellentes possibilités de location = min. normal
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience. Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à :

DECESA FRANCE
87, rue de La Tour,
75016 PARIS.
DELEGACION GRUPO INMOBILIAO AGA
M-27

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. :
NP : Localité :

LUXE, ESPACE ET LUMIÈRE

au cœur de l'Ouest prestigieux

LE HAUT DOMAINE DE ROCQUENCOURT

C'est aussi votre 2 pièces *merveilleusement orienté. 52 à 59 m² de confort raffiné prêt à habiter avec cave et garage. Jardin privatif donnant sur de vastes espaces verts. A partir de 380.000 F. Livraison dès cet été.*

Renseignements et visite : *Bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, dimanches et jours fériés inclus, lundi de 14 h 30 à 19 h. Tél. 954.85.85.*

Réalisation Immobiliare France S.A.

olympe

VOIE PRIVÉE

74, rue du Commerce, 15e.
Construction pierre de taille.
Reste 9 appartem. duplex.
Jardins. ERA 582-46-39.

maisons individuelles

Cergy-Pontoise, maison mitoy., 5 ans, 160 m2 habit., 6 p., gde cave gar. parkg jdin, 550.000 F +PIC 1600/mois (15 a.) 032-33-05

l'agenda du Monde

Pour hommes modernes

Universal Man Center
Boutique new style... pour les nouveaux hommes
129 rue de Rome 75017
Mo Rome ou Pont-Cardinet - 763.83.02

esthétique et massage (sur rendez-vous).
Combinaisons US Navy, training, sweat-shirts, tea-shirts, débardeurs, salopettes, jeanerie et sliperie.
Catal. été contre 10 F.

Artisans

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
entreprise agréée par l'Agence nationale d'économ. d'énergie.
104-106, rue Oberkampf.
75001 PARIS.

Astrologie

JANE DE GUESDE, astrologue clairvoyante, peut beaucoup. pr vous. Sur rendez-vous, par correspondance. Rens. sur demande 41, r. Coquillière, 75001 PARIS, Téléph. : 236-82-59.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND CHOIX
LES PLUS BEAUX
B O C A R E L
6, rue La Tour-d'Auvergne, Paris-9e. Métro Cadet. Téléph. : 526-65-48 et 526-13-36.

Caravanes

A VENDRE CARAVANE DIGUE 4,90 m., G.L.S., année 1974. TEL. : 043-37-87.

Collectionneur

COLLEC. ach. tabl. anc. et XIXe ital. M. Leggio hôt. Commodore. T. 246-72-82, 770-93-00, 770-38-18.

Cours

Crs part. angl., it., ts nivx par prof. exp. (ens. trad. et aud.-v.). T. 240-20-29 mat. ou s. ap. 20 h.

Préparation T.D. et concours administratifs, par AGREGATIF en droit. Téléph. : 240-08-05 après 20 h.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS-14e.
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 21 avril.
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL.
COURS POUR ENFANTS.
Forfait : cours + séjour U.S.A.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement. Tous locaux. Tél. : 606-60-06.

Décoration

Lin en 265 : 55 F.
Shantung en 265 : 70 F.
Pose par spécialiste : 757-16-13.

Déménagements

DEMENAGEMENTS
FD 3, rue René-Boulanger,
PARIS-10e. Téléphone : 205-63-69.
Toute la France par la route.

Objets d'art

Part. vd tapis. Aubusson « Voiles d'Orient (Toffoli) av. certif. d'orig. 2,22 × 1,54 m Px à déb. T. 636-00-02 ou 602-01-89 ap. 19 h.

Psychologie

WEEK-END ANALYTIQUE
écoute et réflexion des difficultés du couple.
Téléph. : 876-81-85, 336-37-58 et 278-08-77.

Instruments de musique

PIANOS NEUFS ET OCCASIONS, MARQUES SELECTIONNEES long crédit sans apport personnel. Téléph. : 260-06-39.

Moquettes

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2.
TEL. : 757-19-19.

Soins de beauté

LABO-CAPILLAIRES
recherche femmes tous types de cheveux naturels ou colorés (secs, gras ou normaux) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure.
TEL. : 759-85-25.

Vêtements

RETRO MOD
PRET-A-PORTER MASCULIN
un grand choix pour toute une gamme de prix.
7, r. de Clignancourt 75018 Paris.
T. 606-12-85. Mo B.-Rochechouart.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

LES CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie) - 1.150 m. d'alt. Station ETE-HIVER - A louer STUDIO tout confort (4 pers.). TEL. : 304-42-41.

Loue saison touristique juin, juillet, août, septembre, petite villa pour 4 personnes, 150 m. bord mer, RAYOL-CANADEL-s/MER (Var). parf. état. Tél au (16-66) 67-98-71, P. 223, H. Bur.

CAP CORSE
BASTIA
PLAINE ORIENTALE
A louer saison estivale : villas, appts, studios, bungalows plage, intérieur, ttes situations. S'adr. SCOMAR, 20, av. Emile-Sari, BASTIA. Tél. : (16-95) 31-51-37.

Vos vacances au soleil sur la plage dans le golfe de Calvi en Corse. Venez bronzer, paressez sur le sable chaud : la plage est immense. Plongez dans l'eau transparente à l'abri des pollutions. Vivez sans voiture dans une ambiance de Club amicale et joyeuse. Profitez pleinement des repas avec 40 hors-d'œuvre à volonté, des activités sportives et des soirées animées. Venez, votre bungalow sur la plage, vous attend dans la pinède. 2 semaines voyage avion tout compris à partir de : 1.990 F départ Paris. 1.660 F départ Marseille. Docum. grat. Club Olympique, 3, rue de l'Echelle, 75001 Paris, TEL. : 260-31-62. Licence Etat 435.

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Louons villas, appartements. Semaine et multiple de semaine Disponibilités, JUIN, JUILLET.
M.O.M. VACANCES
11430 PORT-GRUISSAN
Cour du Chebeck. (68) 45-03-36.
34300 CAP-D'AGDE
Les Agathines (67) 94-45-80.

CHAMONIX à louer de mai à octobre (sauf juillet), chalets (12 et 4 pers.), tt cft, calme, jardin. T. 506-10-86 (ap. 18 h.).

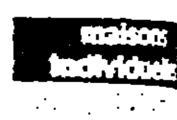
LES ILES EN VOILIER
L'été en Corse, Grèce, Turquie sur voiliers 13 à 17 m., tr. gd confort, planche, ski, plongée. L'hiver aux Petites-Antilles.
HINA
28, r. des Trois-Frères-Barthélemy, 13006 Marseille (91) 94-10-23.

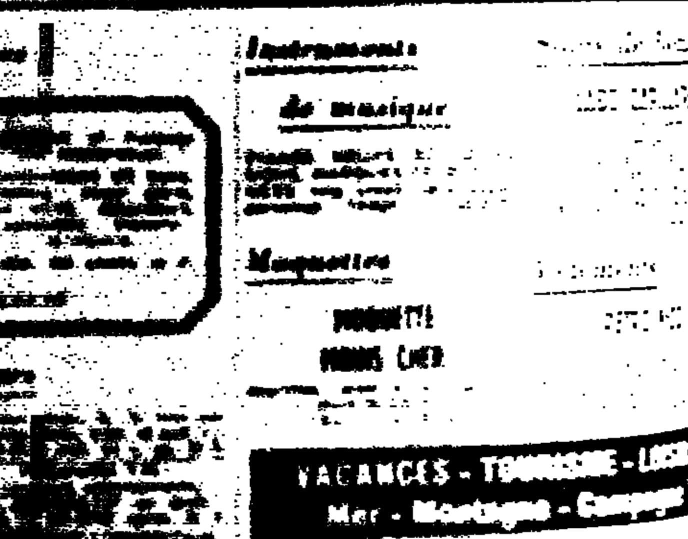
ACHETEZ A VIE VOTRE SEMAINE DE VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS
A TIGNES
particulier vend 1 studio 4 personnes (4e semaine de mars et 3 premières d'avril) ds magnif. résid. avec pisc. et sauna au VAL-CLARET. Tél. : 973-57-85.

PRES MONACO Particulier loue
LUX. VILLA, 5 CH., 5 BAINS piscine, jardin, barbecue. VUE, CALME. Juillet 45.000 F. Tél. : (93) 01-54-16.

A LOUER ROYAN juillet et août, résidence du Parc, près de la mer, villa grand standing, jardin, garage, téléphone, salon, séjour, 4 chambres. TEL. : (56) 42-41-07.

CHARTERS
PARIS - ATHÈNES
990 F
Toutes continuations AU DEPART D'ATHENES
WAGONTS LITS TOURISME
14, bd des Capucines, Paris-9e.
266-42-44





Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Quatrième semaine de grève chez les nettoyeurs du métro parisien

Les nettoyeurs du métro terminent leur quatrième semaine de grève. Le secrétaire d'État aux travailleurs manuels et immigrés vient d'appuyer leurs revendications et a, à son tour, jugé leur salaire anormalement bas. Mais, dans le même temps, la C.G.T. tente d'étendre le conflit aux entreprises sous-traitantes de la S.N.C.F.

Les propositions patronales se sont à nouveau approchées des demandes des grévistes lors d'une rencontre chez l'inspecteur du travail le jeudi 17 avril, en fin d'après-midi. Il ne reste plus qu'un écart de 21 F entre les uns et les autres. Les responsables patronaux ont en effet proposé un salaire minimal net mensuel de 2 484 F, soit 62 F de plus que le mardi 15 avril.

La C.F.D.T. demande 2 515 F dans l'immédiat et deux nouvelles augmentations de 41 F au 1er juillet au 1er octobre, de façon à arriver à 2 800 F minimum au 1er janvier, sans compter, bien entendu, la compensation de l'inflation. Ce dernier désaccord doit être discuté au cours d'une nouvelle séance de négociations ce vendredi 18 en début d'après-midi. La C.F.D.T. compte aussi demander le paiement des jours de grève. Si cela n'était pas obtenu, il faudrait environ un an aux grévistes pour compenser la perte de salaire.

La C.G.T. ne veut plus rester absente de ce conflit. N'étant guère représentée chez les nettoyeurs du métro, elle a donné, à partir de vendredi 18 avril, un ordre de grève de quatre jours aux sept mille salariés du nettoiement et de la manutention de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. Les deux entreprises publiques utilisent, l'une comme l'autre, pour ces activités des entreprises publiques sous-traitantes. Jeudi 17, les cégétistes ont demandé aux représentants patronaux pour tous les salariés de cette branche professionnelle une augmentation de 11 % et un salaire minimal de 2 800 F. Il ne lui a été proposé qu'une augmentation de 4,20 %. Le lundi 21 doit avoir lieu, sous la présidence d'un représentant du ministre des transports, une commission de conciliation avec tous les syndicats signataires de la convention collective.

En fait, la consigne de la C.G.T. ne semble guère avoir été suivie d'effets puisque d'après la direction de la S.N.C.F. un seul secteur était perturbé vendredi 18 au matin : celui du nettoyage des wagons de la gare de Lyon.

912 millions de francs pour la toilette de Paris

Quais jonchés de détritus, corbeilles à papiers débordant de journaux et de cartons, sol souillé d'éclats de verre provenant des vitres brisées des distributeurs automatiques de bonbons et de friandises, voilà la situation des couloirs du métro à cause de la grève des nettoyeurs. Mais, dehors, dans la rue, sur les trottoirs, le « spectacle » est-il plus agréable ?

La Ville de Paris consacrera en 1980 912 millions de francs à la propreté de la capitale. Un premier effort à porté sur la modernisation de la collecte des ordures ménagères, à l'aide de conteneurs fermés ou de sacs en plastique. Cette collecte est effective dans les 15e, 7e, 19e, 18e et 14e arrondissements. Elle sera étendue au cours des prochains mois aux 20e, 5e, 6e et 12e arrondissements. La généralisation à l'ensemble de Paris s'échelonnera sur les trois prochaines années.

La modernisation de la collecte a entraîné celle du parc des bennes à ordures ménagères. Un effort d'investissement a été engagé pour renouveler rapidement près de la moitié du parc, ce qui correspondra à l'acquisition en trois ou quatre ans de deux cent trente véhicules de grande capacité « *d'un meilleur rendement et plus silencieux que les véhicules anciens* », selon la direction de la propreté créée récemment par le *maire de Paris*.

ÉBOUEURS : moins d'immigrés

La grève des éboueurs en octobre 1978 a conduit la municipalité à augmenter les salaires de ces agents qui sont aujourd'hui au niveau suivant : 3 330 francs (heures supplémentaires incluses) à l'embauche, pour atteindre en fin de carrière 4 390 francs. Le mouvement de grève avait entraîné également l'adoption d'un statut spécifique des éboueurs, ce qui a permis de *modifier* la grille indiciaire et de rendre, dit-on à la mairie, la carrière plus attractive. Le nombre de jours de congé a été accru et les conditions d'habillement ont été améliorées. Enfin, un programme de modernisation des locaux de travail a été engagé. « *L'effet conjugué de ces mesures sociales et de la mise en œuvre de la collecte mécanisée s'est déjà traduit par une plus grande stabilité du personnel et une sensible augmentation du nombre de travailleurs français* », déclare-t-on à la direction de la propreté. Mais les éboueurs ont toujours des revendications, dont certaines sont « d'ordre national », comme l'abaissement de l'âge de la retraite.

Les chaussées sont depuis de nombreuses années nettoyées de façon mécanique par des balayeuses, laveuses ou aspiratrices. Mais pour les trottoirs, le balai est encore le roi, car il n'existe pas de petits engins capables d'évoluer parmi les piétons, autour du mobilier urbain où des terrasses et étalages des commerçants. Or cette méthode traditionnelle ne donne pas satisfaction pour le nettoyage de plus de huit millions de mètre carrés de trottoirs souillés par des déchets de toutes sortes, et en particulier par les excréments des chiens (ils sont deux cent cinquante mille environ).

Si le balayage manuel reste (et restera) la solution de tous les jours, des actions ponctuelles menées à l'aide de laveuses projetant de l'eau sous forte pression sur les trottoirs et dans les caniveaux accroîtront son efficacité. En 1980, quarante engins de ce type seront acquis par la municipalité ainsi qu'une cinquantaine d'engins mini-aspirateurs.

Améliorer la propreté de Paris suppose également un effort important des Parisiens. Le stationnement illicite, par exemple, réduit le rendement du nettoyage des caniveaux (350 mètres à l'heure au lieu de 500 mètres à l'heure, il y a vingt ans). Mais surtout l'indiscipline des propriétaires de chiens peut facilement réduire à néant l'effort des services de nettoiement de la Ville. C'est la raison pour laquelle la municipalité a décidé de lancer de grandes campagnes d'information pour rappeler aux propriétaires de ces animaux les règles élémentaires d'hygiène.

Que fait-on des 3 000 tonnes d'ordures et de déchets ramassées quotidiennement dans la capitale ? Ces détritus sont déversés dans trois usines d'incinération, qui se trouvent à Saint-Ouen, Issy-les-Moulineaux et Ivry-sur-Seine. Elles produisent la vapeur utilisée pour le chauffage urbain et l'électricité. L'équivalent de 200 000 tonnes de fuel est ainsi économisé chaque année. Ces usines d'incinération traitent également les déchets de cinquante-trois communes de la région Ile-de-France.

JEAN PERRIN.

M. STOLÉRU : ils doivent être mieux payés.

Les salariés des entreprises de nettoiement du métro doivent être « *mieux payés* », a affirmé, jeudi 17 avril, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État aux travailleurs manuels et immigrés, au cours d'une conférence de presse. Il a fait remarquer qu'à l'heure actuelle ces salariés reçoivent un salaire inférieur à celui des éboueurs de Paris qui, en quatre ans, et dans le cadre de la politique de revalorisation du travail manuel, ont vu leur salaire minimum mensuel passer à 3 200 F, tandis que leurs conditions de *travail étaient sensiblement améliorées.*

ENVIRONNEMENT

L'ENQUÊTE SUR LA CENTRALE DE PLOGOFF : RÉACTIONS HOSTILES DES SOCIALISTES

L'avis favorable délivré par les commissaires enquêteurs, sur le projet de la centrale nucléaire de Plogoff, suscite de nombreuses réactions. Ainsi, M. Philippe Marchand, délégué du parti socialiste à l'énergie, député de la Charente-Maritime, a déclaré, le jeudi 17 avril, dans un communiqué : « *On se demande sur quels arguments se sont fondés les commissaires enquêteurs lorsqu'on sait que la quasi-totalité de la population est opposée au projet et que de nombreux scientifiques ont dénoncé l'insuffisance et la quasi-falsification des études d'impact. C'est sur ces procédures inadaptées et quasiment truquées que le gouvernement prétend s'appuyer pour réaliser son programme nucléaire. Les Français doivent intervenir massivement auprès de leur député pour faire cesser cette mascarade de démocratie.* »

De son côté, le Mouvement écologique Rhône-Alpes (MERA) dénonce, une fois de plus, l'énergie nucléaire qui « *renforce l'emprise des structures répressives sur les groupes sociaux* », « *assure les Bretons de sa solidarité* » et propose de racheter le site de la future centrale de Plogoff.

Enfin, dans un communiqué, publié mercredi 16 avril, à Paris, le Mouvement d'écologie politique (MEP) estime que « *l'enquête d'utilité publique apparaît, une fois de plus, comme une grotesque hypocrisie.* »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Le P.C. lance une campagne pour « Vivre et travailler à Paris ».* — Le secrétaire de la fédération de Paris du parti communiste, M. Henri Malberg, a lancé, le 17 avril, une « campagne de lutte » qui va se dérouler dans la capitale sur le thème « Vivre et travailler à Paris ». Il a estimé que « *le point de non-retour était atteint en matière d'emploi et de logement dans Paris* ».

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La Chine entre au Fonds monétaire international

L'arrimage de Pékin

Il aura fallu longtemps à la Chine populaire — entrée à l'ONU le 20 novembre 1970 — pour obtenir ou regagner tous ses titres de noblesse. Pékin, membre du F.M.I. et bientôt de la Banque mondiale . on pense aux espoirs en un ordre monétaire meilleur qu'avait suscités la réunion de Bretton-Woods en 1944, réunion à laquelle participaient la Chine de Tchiang Kai-chek et... l'U.R.S.S.

Pékin a donc maintenant noué ou renoué presque tous les fils qui lient entre elles les puissances « occidentales ». Sans doute la Chine entre-t-elle comme un petit dans le club des grands, mais les retrouvailles n'en ont pas moins une importance historique.

Elles matérialisent le grand rapprochement que les Etats-Unis et Pékin ont opéré l'un vers l'autre, et dont Taiwan aura fait les frais puisque Formose disparaît purement et simplement du Fonds.

L'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. explique certainement en partie la hâte mise par le F.M.I. à introniser Pékin. Mais il y a aussi — et peut-être plus fondamentalement, — l'ouverture économique de la Chine sur l'Occident : ses critères, ses démarches, certains de ses objectifs. On parle beaucoup maintenant à Pékin de productivité, de profits, d'épargne, de hausses de salaires ; les entreprises américaines, japonaises, allemandes commencent à passer des accords avec des firmes chinoises, allant même jusqu'à s'installer sur place.

Sans doute la Chine a-t-elle mis beaucoup d'eau dans son vin, revenant après une période de folles ambitions économiques, à des objectifs plus modestes. Mais la modernisation de son agriculture, l'extraction de quantités croissantes de charbon et de pétrole, le développement des industries légères, la volonté d'élever le niveau de vie de la population, et d'établir sur l'ensemble du territoire de bonnes infrastructures (routes, ports, terrains d'aviation...) impliquent des dépenses considérables. L'entrée au F.M.I. et plus encore à la Banque mondiale permettront à ce grand pays, encore gêné par son manque de devises, de bénéficier de prêts peu coûteux. Le développement économique de la Chine en dépendra pour une part, ainsi que sa crédibilité vis-à-vis du système bancaire occidental.

Par contrecoup, l'entrée de Pékin au F.M.I. et à la Banque mondiale va donner une nouvelle envergure à ces organisations. Elle permettra peut-être à la Banque mondiale de faire son profit d'un modèle de développement qui, pour avoir échoué dans bien des domaines, n'en reste pas moins profondément original.

ALAIN VERNHOLES.

LES BANQUES CENTRALES ÉTRANGÈRES SONT INVITÉES A SOUSCRIRE DES BONS ÉMIS PAR LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

Zurich (A.F.P.). — La Banque nationale suisse (B.N.S.) a annoncé, jeudi 17 avril, que la septième émission de créances comptables à court terme de la Confédération helvétique pourra être souscrite par des banques centrales ou des autorités monétaires étrangères, ce qui constitue une innovation. En dehors des banques centrales, l'interdiction pour les étrangers de souscrire sera maintenue.

Un porte-parole de la B.N.S. a précisé que les autorités n'avaient pas l'intention de favoriser plus largement l'internationalisation du franc suisse. Cette émission de créances d'un montant de près de 300 millions de francs suisses sera ouverte de mardi à vendredi prochains. Un premier geste en faveur d'un élargissement du rôle international du franc suisse avait été fait par la B.N.S. à la fin de 1979, lorsqu'elle avait autorisé le placement par la Banque mondiale d'obligations à moyen terme en francs suisses auprès de banques centrales et d'autorités monétaires de pays tiers.

[Cette décision est à rapprocher de celle prise récemment par les autorités allemandes. La R.F.A. a donné aux étrangers la faculté de souscrire aux obligations émises par l'Etat, assorties d'une échéance égale ou supérieure à deux ans (la limite était antérieurement de quatre ans). Cette mesure visait à encourager les placements des banques centrales en deutschemarks et donc à développer le rôle de monnaie de réserve de la devise allemande. De façon plus circonspecte, les autorités helvétiques s'engagent dans la même voie.]

LA BANQUE DE FRANCE PRÉVOIT LE MAINTIEN D'UNE BONNE ACTIVITÉ A L'AUTOMNE

« *En dépit d'une concurrence internationale qui pourrait être plus vive, les carnets de commandes assurent toujours la production jusqu'aux congés et même au-delà* », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture.

« *Les acheteurs étrangers ont conservé, dans l'ensemble, de bonnes dispositions. L'expérience montre de plus en plus qu'une prospection persévérante des marchés extérieurs débouche sur un développement des exportations.*

» *Après avoir été gonflée en février par des ordres anticipant la hausse des barèmes, la demande de la clientèle industrielle et commerciale française s'est modérée en mars. Plusieurs causes peuvent expliquer cette évolution : la quasi-stabilité des prix à la production — du moins pour les produits ayant fait l'objet d'une réévaluation de tarifs depuis le début de 1980, — un souci plus marqué de limiter, à tous les stades, la charge de financement des approvisionnements, la crainte de ne pouvoir, le moment venu, répercuter l'enchérissement récent du dollar sur les prix de vente.*

» *Ainsi, le niveau des stocks d'amont a accusé une tendance assez prononcée à la baisse. Il se situait toujours, début avril, plus haut qu'il y a un an, sans pour autant excéder ce qui est normal. Cette tendance, si elle doit se prolonger comme il paraît probable, favorisera à l'automne une consolidation de la conjoncture présente, à laquelle une majorité d'industriels s'attendent déjà.* »

Cette enquête de la Banque de France est d'autant plus intéressante qu'elle aboutit à des prévisions assez optimistes que la plupart des autres organismes de conjoncture ne font pas ou ne font plus. L'INSEE, notamment, prévoit un net ralentissement de l'activité au second semestre. Le Conseil national du patronat français reste, il est vrai, assez optimiste à court terme (malgré quelques craintes concernant les investissements), estimant que le niveau actuel de l'activité se maintiendra jusqu'à l'automne au moins, du seul fait de l'importance des carnets de commande.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Succès pour la direction et le gouvernement

Les syndicats annulent l'ordre de grève chez British Leyland

De notre correspondant

Londres. — Sir Michael Edwardes, président de British Leyland (B.L.), la grande entreprise nationalisée de construction automobile, a gagné l'épreuve de force qu'il avait engagée contre le syndicat des ouvriers du transport (T.G.W.U.) (*le Monde* du 18 avril). Après neuf heures de discussions entre les représentants de la direction et ceux des syndicats, M. Evans, président du T.G.W.U., a annulé l'ordre de grève et invité les quelque dix-huit mille grévistes — environ 20 % de l'ensemble du personnel — à reprendre le travail dès lundi, 21 avril. M. Evans a indiqué avoir été convaincu par la direction — chiffres à l'appui — que B. L. n'avait pas assez d'argent pour améliorer son offre d'augmentation salariale, comprise entre 5 % et 10 %.

De son côté, la direction de B. L. a annulé sa décision, considérée par les syndicats comme un ultimatum, de licencier ceux qui n'auraient pas repris le travail dès la semaine prochaine. Surtout, elle a assoupli quelque peu son projet de réorganisation des méthodes de travail ; elle a en particulier accepté le principe d'une période « *de réflexion* » de dix jours pendant laquelle syndicats et direction discuteront des changements majeurs envisagés pour l'organisation du travail.

La menace de licenciements et le refus de l'important syndicat des ouvriers de la mécanique de se joindre à l'action revendicative ont obligé le T.G.W.U. à reculer. Le succès de Sir Michaël est aussi celui du gouvernement, qui avait incité B.L. à tenir tête aux syndicats.

Le gouvernement peut aussi considérer comme un succès le règlement des salaires négocié dans les chemins de fer sur la base d'une augmentation de 20 % et d'une réduction d'une heure de la semaine de travail, compensée par une progression de la productivité. En fait, cette augmentation salariale sera financée par les usagers, qui, dès l'automne, auront à supporter une hausse des tarifs, lesquels, en six ans, auront augmenté de 200 %.

En l'état actuel des choses, le gouvernement n'a plus à craindre de difficultés sociales majeures pour cette année, mais le maintien de la paix sociale a été acquis à un prix dépassant les prévisions officielles. Alors que, au départ, le gouvernement espérait que les augmentations de salaires ne dépasseraient pas 14 %, les cheminots, les mineurs, les ouvriers de l'électricité et du gaz, les enseignants, ainsi que les ouvriers de chez Ford, ont obtenu une augmentation de 20 % environ. Toutefois, les hausses ont été limitées pour les ouvriers de B.L., pour ceux de l'industrie sidérurgique nationalisée, ainsi que pour les travailleurs municipaux, notamment le personnel hospitalier.

HENRI PIERRE.

● *La balance commerciale britannique* a enregistré un déficit de 176 millions de livres en mars contre 226 millions en février. Compte tenu d'un solde positif de 50 millions sur les transactions dites « invisibles », la balance courante a été déficitaire de 126 millions contre 176. Durant l'ensemble du premier trimestre de 1980, cette balance a accusé un déficit de 573 millions de livres contre 674 millions au dernier trimestre de 1979 et 1 215 millions pendant les trois premiers mois de l'an dernier. Ce redressement est dû en partie à une contraction du déficit pétrolier, grâce à la production de la mer du Nord. Ce déficit n'a pas dépassé 126 millions de livres au premier trimestre contre 157 millions au quatrième trimestre de 1979 et 235 millions au premier trimestre de cette même année.

En Norvège

LE PATRONAT ET LES SYNDICATS ACCEPTENT UNE AUGMENTATION MOYENNE DES SALAIRES DE 8 % PAR AN.

Oslo (A.F.P.). — Les négociations entre le patronat et les syndicats norvégiens sur les augmentations salariales pour les deux années à venir ont abouti à un accord sur une hausse moyenne de 8 % par an. La confédération syndicale L.O., qui avait rompu les négociations la semaine dernière et lancé un préavis de grève, a accepté, ainsi que la fédération patronale (NAF).

Les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur une augmentation générale de 5,2 %. Cette hausse sera plus forte pour les bas salaires, ce qui portera l'augmentation moyenne à 8 %. A l'origine, les syndicats réclamaient 12 %, tandis que les employeurs ne voulaient pas aller au-delà de 5 %. Le taux d'inflation en Norvège a été de 4,8 % en 1979, mais pourrait atteindre le double cette année, après la levée, le 1er janvier, du blocage des prix décrété en septembre 1978.

R.F.A.

● *Les prix ouest-allemands de gros* ont augmenté de 0,5 % en mars, contre 1,2 % en février. En un an, par rapport à mars 1978, l'indice a augmenté de 9,3 %. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *La commission fédérale d'enquête sur les activités bancaires* a indiqué, le 17 avril, que les clients des banques suisses ont perdu au cours des années 70, 1 milliard de francs suisses en raison de faillites bancaires. Environ les quatre cinquièmes des pertes subies ont été dues à l'insolvabilité de trois établissements, la Banque de crédit international (Genève), la Banque de crédit suisse (Lugano) et la Banque Leclerc (Genève), précise la commission dans son rapport annuel. La commission presse le gouvernement fédéral d'élaborer un texte de loi apte à assurer la sécurité des dépositaires. — *(Reuter.)*

Aux Etats-Unis

LES AGRICULTEURS ET LES PETITES ENTREPRISES AURONT ACCÈS A DES CRÉDITS A TAUX RÉDUIT

Washington (A.F.P.). — Le Système de réserve fédérale a décidé de mettre à la disposition des petites entreprises et des agriculteurs, qui sont parmi les plus touchés par le resserrement monétaire, des crédits meilleur marché pouvant atteindre au total jusqu'à 3 milliards de dollars. En effet, la FED va prêter, sous certaines conditions, des fonds aux petites banques à un taux d'intérêt égal à celui du taux d'escompte, soit 13 %, qui seront réservés uniquement à l'octroi de prêts aux petites entreprises et aux agriculteurs.

Actuellement, le taux d'intérêt de base des banques se situe entre 19,75 et 20 %, ce qui fait que les petites entreprises et les agriculteurs peuvent rarement trouver de l'argent à moins de 22-24 %. Dorénavant, ils devraient pouvoir emprunter auprès des petites banques à des taux de 15 à 18 %.

Le gouvernement entend aussi faire très prochainement un effort en faveur de la construction et de l'accession à la propriété. Le secteur du bâtiment connaît à l'heure actuelle de graves difficultés, les mises en chantier de nouveaux logements ayant enregistré en mars une chute de 22 %.

Le département américain de la construction et du développement urbain annoncera, d'ici à quelques jours, un programme limité d'aide, sous forme de prêts spéciaux à bas taux d'intérêt, aux constructeurs qui n'arrivent pas à vendre les maisons qu'ils ont construites. Actuellement, il y aurait quelque 340 000 constructions dans ce cas.

CANADA

● *Le taux de l'escompte canadien* a, pour la première fois depuis plusieurs mois, enregistré une baisse, revenant de 16,2 % à 15,96 %. Après quatre hausses consécutives pendant l'été, la Banque centrale avait décidé, le 10 mars, d'instituer un taux flottant de semaine en semaine, fixé à 0,25 % au-dessus du taux des bons du Trésor à quatre-vingt-onze jours. Ce taux avait augmenté quatre fois en cinq semaines, ce qui obligeait les banques à prêter à des taux supérieurs à 17 % à leurs meilleurs clients *(prime rate)*. — *(A.F.P.)*

MONNAIES

A L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

Les socialistes français n'ont pas voté un rapport favorable au système monétaire européen

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a approuvé jeudi le rapport présenté par M. Ruffolo (socialiste, Italie) et soutenu par M. Delors (socialiste, France), président de la Commission économique et monétaire, sur la première année de fonctionnement du système monétaire européen (S.M.E.).

M. Ruffolo constate que le système a bien fonctionné mais relève ses faiblesses, qui en font encore « *une construction précaire et fragile* ». En dépit du caractère critique de l'analyse, et de la très bonne qualité du rapport soulignée par de nombreux orateurs, les socialistes français n'ont pas cru possible de l'approuver. Ils se sont abstenus car, a expliqué en leur nom M. Jaquet, — « *nous ne pouvons pas donner notre soutien à une politique trop fragmentaire* ».

Cette attitude, étonnante dans la mesure où MM. Delors et Ruffolo sont socialistes, illustre l'influence du CERES en la personne de M. Sarre, au sein des socialistes français. S'opposant à M. Delors, il a estimé que les socialistes français ne pouvaient voter une résolution plutôt favorable au S.M.E., alors que le P.S. s'était opposé à sa création.

Le débat à Strasbourg entre socialistes français a vite tourné court : la direction de Paris a donné comme directive l'abstention (après avoir d'abord suggéré, nous dit-on, de voter contre).

M. Ruffolo constate que l'expérience du S.M.E. a été concluante sur le plan strictement monétaire. Mais l'accord de changes est isolé, sa base économique insuffisante : contrairement aux intentions manifestées lors du conseil européen de Brême en juin 1978, le S.M.E. n'a pas constitué un élément d'intégration économique. — Ph. L.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep +	UN MOIS ou Dép −	DEUX MOIS Rep +	DEUX MOIS ou Dép −	SIX MOIS Rep +	SIX MOIS ou Dép −
$ E.-U.	4,2995	4,3055	— 210	— 170	— 400	— 350	— 735	— 675
$ can.	3,6345	3,6405	— 100	— 50	— 230	— 160	— 440	— 335
Yen (100)	1,7290	1,7325	— 15	+ 15	— 35	— 20	+ 15	+ 70
DM	2,3190	2,3242	+ 50	+ 85	+ 115	+ 160	+ 415	+ 480
Florin	2,1090	2,1140	+ 25	+ 50	+ 50	+ 85	+ 210	+ 265
F B (100)	14,4230	14,4575	— 640	— 525	—1210	— 980	—2515	—2040
F.S	2,4825	2,4875	+ 95	+ 135	+ 210	+ 260	+ 655	+ 755
L. (1 000)	4,9350	4,9445	— 240	— 140	— 460	— 345	— 985	— 790
£	9,5610	9,5790	— 420	— 300	— 805	— 665	—1510	—1315

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/16	8 11/16	8 5/8	9	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4
$ E.-U.	17 3/8	17 3/4	17 1/2	17 7/8	17 1/2	17 7/8	16 5/16	16 11/16
Florin	10 1/8	10 7/8	10	10 3/4	10 1/4	11	10 3/8	11 1/8
F B (100)	16 3/4	19 1/4	16 3/4	17 1/2	16 3/16	17 11/16	16 3/4	17 1/2
F S	4 7/8	7 1/8	7 1/8	7 5/8	6 3/4	7 1/4	7 1/8	7 5/8
L (1 000)	11 3/4	14 1/4	15 1/4	16 3/4	16	17 1/2	16 3/4	18 1/4
£	16 3/4	17 1/4	17 1/4	18	17 1/8	17 7/8	16 1/4	17
Fr franç.	12 1/16	12 5/16	12 1/8	12 3/8	12 1/2	12 3/4	13	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS DES CHANGES RESTENT HÉSITANTS SUR L'ORIENTATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Sur les marchés des changes calmes, le dollar restait faible vendredi matin 18 avril. Il cotait à Paris 4,3050 F (mais à certains moments, il était la veille tombé à 4,2850 F) ; à Francfort, 1,8525 DM (le point bas de la veille avait été de 1,8334 DM.) A Paris, le DM valait 2,3220 F, en légère hausse. La livre se maintenait à 2,22 dollars.

Bien que l'on n'ait pas assisté aux mêmes écarts de taux que jeudi, visiblement le marché demeure très hésitant sur le niveau des taux d'intérêt du dollar. Les taux sur les dépôts à 6 mois étaient de 16 5/8 et à un an de 16,25 %.

Les transactions sur l'or s'effectuaient sur la base des mêmes prix que la veille : entre 510 et 515 dollars l'once de 31,103 grammes.



SOCIAL

La C.G.T. et plusieurs autres organisations s'élèvent contre les contrats de résidence dans les foyers-logements

La C.G.T., la Fédération nationale des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit (huit cent mille adhérents), la Confédération nationale du logement, l'Association nationale de défense des malades, invalides et infirmes, la Cimade (service œcuménique d'entraide), la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés, l'Union des vieux de France, s'élèvent, dans une déclaration commune, contre le projet de loi de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, créant un contrat de résidence dans les foyers destinés aux jeunes travailleurs, aux handicapés, aux immigrés et aux personnes âgées, les maisons de retraite étant assimilées aux foyers-logements.

Six cent mille personnes

Ces organisations estiment que ce projet *« n'est pas acceptable »*, non seulement en raison de la multiplicité des situations des personnes concernées, mais encore parce qu'il crée *« un statut totalement à part pour les résidents »*, parce qu'il *« supprime le contrôle des prix »* dans les foyers et donne *« des pouvoirs excessifs aux gérants, sans organiser la participation des résidents, ni leur attribuer des droits suffisants »*. Selon les signataires, plus de six cent mille personnes sont concernées par ce projet, *« dont l'application sera nécessairement une source de conflits »*.

LES GRÈVES DU 24 AVRIL

Un bon nombre d'organisations C.G.T. ont, le 17 avril, lancé de nouveaux appels en faveur de la journée nationale interprofessionnelle du 24 avril, décidée par la centrale. C'est notamment le cas de la métallurgie, de l'U.G.I.C.T. (cadres), d'unions départementales, etc. En province, la FEN participera à la journée dans plusieurs endroits.

Les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. ont, le 17 avril, fixé les modalités de leurs grèves tournantes par région, soit : le 24 avril, région parisienne, Nord et Normandie ; le 25, Pays de la Loire et Ouest ; le 28, Rhône-Alpes et Méditerranée ; le 29, Est et Sud-Ouest ; le 30, ensemble des régions.

Les baisses de production devraient, en principe, n'entraîner que des coupures de courant très limitées. Elles pourraient être plus importantes le 30 avril.

La Fédération du livre C.G.T. appelle à des arrêts de travail et à des manifestations le 24 avril, selon les formes décidées localement. Le syndicat parisien arrêtera, le lundi 21 avril, sa position, dont dépendra la parution des quotidiens.

En bref

● *Les premières Assises nationales de la prospective sociale* se dérouleront les 31 mai et 1er juin à Vichy. Carrefour entre promoteurs d'innovations sociales et responsables de la vie économique, elles permettront une confrontation entre chercheurs pour faire progresser et diffuser la méthodologie scientifique de la prospective. Cinq commissions de travail portant sur l'entreprise, la ville, la région, les modes de vie et les médias compléteront la présentation d'une grille d'analyse de faits porteurs d'avenir. (Renseignements et inscriptions, écrire à l'Association française de prospection sociale, 7, rue de l'Arbalète, 75005 Paris.)

● *Occupation d'une usine de confection en Normandie.* — L'entreprise de confection industrielle de Normandie Queval, à Bihorel (Seine-Maritime), est occupée depuis le jeudi 17 avril par une partie du personnel. Le conflit a éclaté le 10 avril après l'annonce de soixante-quatre licenciements pour raisons économiques. Les grévistes, surtout des femmes, réclament le reclassement des salariées licenciées et des garanties d'emploi pour le reste du personnel.

● ERRATUM. — Une erreur d'impression a rendu incompréhensible, dans notre première édition datée 18 avril (page 34), le deuxième paragraphe de notre article intitulé « Le chômage a franchi, pour la première fois en mars, le cap des 1 400 000 demandes d'emploi ». Il fallait lire : *« Si ce cap avait été dépassé en juillet et août 1979, avec les statistiques de l'époque, il apparaît aujourd'hui — après l'introduction, comme chaque année au 1er janvier, d'un nouveau coefficient de correction des variations saisonnières — que ce coefficient, appliqué rétrospectivement, ramène le nombre des demandes d'emploi en juillet et août 1979 à environ 1 390 000 personnes. »*

● *Quatre délégués syndicaux mis à pied au Joint français.* — Des mises à pied assorties de demandes de licenciement ont été annoncées par des huissiers, le jeudi 17 avril, à neuf ouvriers du Joint français à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), dont deux délégués syndicaux C.G.T. et deux C.F.D.T. A la septième semaine d'un conflit portant sur les salaires, cette décision a provoqué une vive tension dans l'usine, où les syndicats accusent la direction de rechercher l'épreuve de force.

● *La marche C.G.T. sur Bobigny* a réuni le jeudi 17 avril quinze mille personnes, selon les organisateurs, tandis que des arrêts de travail — allant jusqu'à vingt-quatre heures dans seize entreprises — étaient observés dans la Seine-Saint-Denis. Objectif : défendre *« le droit de vivre et de travailler dans le département »*.

Une conférence de l'O.C.D.E. sur l'emploi des femmes

Le rôle des pouvoirs publics

A l'issue de la conférence sur l'emploi des femmes qui s'est tenue à l'O.C.D.E., les 16 et 17 avril, sous la présidence de M. Auken, ministre du travail du Danemark, nombre de mesures favorables à l'insertion professionnelle des femmes ont été préconisées, sans que se dégagent pour autant des directives plus efficaces que celles déjà envisagées par chacun des pays membres.

Ratifiant le principe élémentaire du droit au travail pour tous, hommes et femmes, en dépit des taux de croissance économique — il est parfois nécessaire d'évoquer ce droit légitime, — la conférence a mis en avant la participation croissante des femmes dans le marché du travail. Elles représentent près de 40 % de la population active dans la plupart des pays industrialisés. Alors que le taux d'activité masculin fléchit depuis les débuts de la récession, le nombre des femmes occupées ou à la recherche d'un emploi rémunéré progresse. La proportion des femmes au chômage augmente, cependant, plus vite que la population active féminine, révélant ainsi l'inégalité des chances devant l'emploi. D'après les prévisions établies par l'O.C.D.E. jusqu'au milieu des années 80, on doit s'attendre à un chômage féminin très élevé, compte tenu de la persistance d'une croissance économique médiocre.

Toutes les délégations sont *convenues que l'éducation et la* formation professionnelle sont essentielles pour enrayer la discrimination à l'égard des femmes. L'unanimité fut moins perceptible en ce qui concerne le rôle exemplaire que devrait jouer l'Etat. *« Le secteur public est, dans la plupart des pays, l'employeur qui occupe le plus grand nombre de femmes*, précise le communiqué final, *et la ségrégation par professions et par catégories qui y demeure devrait être éliminée au moyen de politiques non discriminatoires en matière de recrutement et de promotion.* » Il semblerait qu'il y ait eu désaccord en ce qui concerne le degré d'intervention des pouvoirs publics, mais le courant dénommé « activiste », majoritaire et vigoureusement soutenu par la France, l'a emporté avec le soutien du TUAC (commission syndicale consultative auprès de l'O.C.D.E.). Le plus difficile, encore une fois, reste à faire : obliger l'Etat à tenir ses engagements.

L'aménagement du temps de travail

L'autre question épineuse portait sur l'aménagement du temps de travail. Là aussi, les avis ont été partagés. Dans tous les pays de l'O.C.D.E., les emplois à temps partiel sont pour les trois quarts du sexe féminin. Il s'agit d'une main-d'œuvre dont le salaire horaire est inférieur à celui des salariées travaillant toute la journée. Pour éviter l'expansion de ce « marché secondaire », où les femmes risqueraient de se voir confinées, les représentants syndicaux et les délégations des pays membres se sont accordés sur la nécessité de rendre plus souple l'aménagement des horaires de travail, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Cela tout en assurant aux travailleurs à temps partiel des salaires et des prestations sociales proportionnels à ceux des salariés à plein temps.

Cette conférence — première du genre, a-t-on souligné — marque, certes, un tournant important : les femmes ne peuvent plus être considérées comme une réserve de main-d'œuvre, à l'écart des pressions conjoncturelles (1).

Mme Pelletier, ministre chargé de la famille et de la condition féminine en France, a posé cette question : *« Peut-on négliger le fait que les perspectives démographiques laissent entrevoir qu'à partir de 1985 le travail des femmes sera probablement indispensable pour permettre à la collectivité de supporter le poids des inactifs ? »* N'est-ce pas poser le problème ?

LENA LAVINAS.

(1) Notons que la conférence a souhaité que les mesures envisagées s'étendent à toutes femmes immigrées, ce qui suppose, bien évidemment, que leurs conditions de travail cessent de se dégrader.

Élections professionnelles

PROGRÈS DE LA C.G.T. A L'USINE RENAULT DE DOUAI

La C.G.T. a nettement progressé aux élections des délégués du personnel de l'usine Renault-Coincy à Douai. Dans le premier collège (ouvrier) elle gagne 8,75 % des voix par rapport à 1979, tandis que F.O. en perd 6,43 % et la C.F.D.T. 2,17 %.

La C.G.T. a nettement progressé. détriment de la C.F.D.T. et, plus encore, de F.O., aux élections des délégués du personnel (collège ouvrier) de l'usine Renault-Coincy à Douai.

Premier collège (entre parenthèses les résultats de 1979) : inscrits, 6 223 (6 039) ; exprimés, 4 667 (4 508). C.G.T. : 3 517 voix, soit 75,35 % (66,70 %) ; F.O. : 753, soit 16,13 % (22,55 %) ; C.F.D.T. : 258, soit 5,52 % (7,69 %) ; C.F.T.C. : 144, soit 3,08 %.

Deuxième collège : inscrits, 827 (813) ; exprimés, 655 (562). C.G.C. : 356, soit 54,35 % (ne présentait pas de liste l'année précédente) ; C.G.T. : 209, soit 31,9 % (41,10 %) ; F.O. : 90, soit 13,74 % (58,89 %).

● *Une grève de vingt-quatre heures* à la Manufacture des tabacs de Lyon a été déclenchée par la C.G.T. et la C.F.D.T. le jeudi 17 avril, contre le *« démantèlement de l'industrie du tabac en France »*. Le mouvement a été suivi, selon les syndicats, par environ 70 % des quatre cent vingt salariés.

AGRICULTURE

PRODUCTIONS FRUITIÈRES

L'abondance nuit au revenu

Ombres et lumières sur la situation des producteurs de fruits. Les ombres d'abord. *« Il fallait 4 kilos de pommes pour payer une heure de main-d'œuvre en 1968. Il en faut douze aujourd'hui »*, a déclaré M. Henri Bois, président de la Fédération des producteurs au cours de l'assemblée générale tenue à Paris, le 15 avril. Au cours de la campagne 1979-1980, la production a augmenté de 4 % en volume ; les prix ont diminué de 13 %.

Le programme de restructuration du verger, qui porte, pour sa première année d'application, sur le renouvellement de 6 000 hectares de plantations, se heurte à des difficultés de financement liées à l'encadrement du crédit. M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, s'est engagé à y remédier.

« L'augmentation de la redevance payée par l'employeur pour chaque travailleur immigré afin de favoriser la main-d'œuvre française aboutirait, a ajouté M. Bois, *à l'accroissement des difficultés économiques des productions méditerranéennes et à la reprise du travail clandestin. »* M. Méhaignerie a indiqué qu'il organiserait prochainement une « table ronde » avec M. Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés, pour résoudre le problème de la main-d'œuvre saisonnière.

Dernière ombre au tableau : *l'insuffisance de la réglementation* communautaire, qui n'assure pas aux producteurs une garantie de revenu et qui n'est pas à même de mettre fin à *« l'anarchie qui règne sur le marché, notamment avec l'Italie »*, a indiqué M. Bois. Insuffisance rendue plus dangereuse en raison de la menace que représente l'élargissement de la Communauté à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce. Dans l'Europe à douze, la production de fruits frais hors agrumes passerait en effet de 14 à 21,2 millions de tonnes. *« De la réponse de la Communauté aux demandes de modifications des règlements de marché que nous avons déposées dépendra mon attitude dans les négociations d'élargissement »*, a déclaré M. Méhaignerie.

La lumière, elle, vient de l'amélioration de la balance commerciale du secteur, dont le déficit a été réduit de 250 millions en 1979. La France est devenue le premier exportateur mondial de pommes. *« Le déficit de notre balance commerciale pour les fruits ne provient plus maintenant que des importations de fruits tropicaux et d'agrumes »*, a déclaré M. Méhaignerie. Ce déficit s'est élevé en 1979 à 3,23 milliards contre 3,48 en 1978. Dernière notation satisfaisante relevée par le ministre : *« Les variations de production enregistrées ces dernières années montrent que, globalement, l'équilibre production-marché est satisfaisant. »*

Il reste que, en dépit du niveau très bas des prix, on n'a pas constaté une augmentation de la consommation, et le ministre le déplore. Malgré les règlements des marchés et l'organisation des producteurs, deux années successives d'abondance posent des problèmes de revenus. — J. G.

ÉNERGIE

PLUSIEURS PAYS DE L'OPEP PRODUCTEURS DE GAZ SE RÉUNISSENT A ALGER

L'algérie tente de relancer le comité du gaz de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Six pays membres de l'OPEP — Abou-Dhabi, la Libye, l'Iran, l'Indonésie, Qatar et l'Algérie — se réunissent le 19 avril à Alger pour examiner les modalités d'exploitation, de production et de commercialisation du gaz, rapporte l'agence de presse algérienne A.P.S.

L'Algérie, qui a lancé une campagne pour aligner les prix du gaz sur ceux du pétrole, espère obtenir une position commune sur l'insuffisance des prix du gaz dans le contexte de la situation énergétique mondiale.

Cette réunion intervient au lendemain d'une nouvelle séance de négociation entre Gaz de France et la Sonatrach, décrite par les deux parties comme *« franche et cordiale »*, mais qui n'a pas permis de conclure un accord. Une nouvelle réunion est prévue pour la fin avril.

M. PETITMENGIN EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES CHARBONNAGES DE FRANCE

Le conseil d'administration des Charbonnages de France, réuni le *18 avril*, a *nommé* M. Jacques Petitmengin, directeur général adjoint de l'entreprise. L'ancien président de C.d.F.-Chimie, âgé de cinquante-deux ans, revient dans la maison mère au moment où le gouvernement vient de décider d'associer les Charbonnages à une politique plus tournée vers l'extérieur que vers le charbon national. M. Petitmengin devrait prendre dans quelques mois la succession de M. Paul Gardent, directeur général des Charbonnages.

D'autre part, M. Michel Therme, directeur général de C.d.F.-Chimie depuis le mois de décembre, a été nommé comme président du directoire de cette société en remplacement de M. Petitmengin.

[Né le 19 janvier 1928, à Paris, M. Jacques Petitmengin est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des mines. Directeur industriel et commercial de la S.N.R.E.P.A.L. (1962-1965), puis directeur de la chimie des Charbonnages de France (1962-1965) : il a été P.-D.G. de C.d.F.-Chimie à partir de 1967, avant de devenir président de son directoire.]

AFFAIRES

MOINS DE DEUX ANS APRÈS L'ABSORPTION DES FILIALES EUROPÉENNES DE CHRYSLER

Renault est revenu à la hauteur du groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën

Querelle d'amour-propre, joute de chiffres doublée sur le terrain d'une lutte commerciale sans merci, la « guerre » dure depuis presque deux ans. En présence : les groupes Renault et P.S.A.-Peugeot-Citroën. L'enjeu : la place de numéro un français de l'automobile.

Les hostilités ont débuté en janvier 1978 : la régie Renault, doublée de peu lors de la constitution de l'ensemble Peugeot-Citroën, avait progressivement regrignoté le terrain perdu et briguait à nouveau le titre de premier français. Chacun des deux rivaux, désormais au coude à coude, pouvait, de fait, y prétendre, selon les chiffres pris en compte : au vu des seuls véhicules produits en France, le groupe privé l'emportait ; En revanche, si on comptait les voitures montées à l'étranger à partir de lots de pièces expédiées de France, l'avantage revenait à la Régie. L'affrontement dura des mois. Son seul résultat fut d'interrompre la publication, par la chambre syndicale, des statistiques mensuelles de production par firme, objet du litige.

En pleine mue

En août 1978, coup de tonnerre : le groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën rachète à Chrysler ses filiales européennes et devient ainsi le premier groupe français et même européen. On croit l'affaire réglée pour un bon moment. C'est compter sans l'orgueil de l'état-major de la Régie. Après quelques mois de flottement, la machine repart, chauffée au rouge, avec un objectif : regagner, par la croissance interne, le terrain perdu.

Renault se lance à corps perdu dans des accords visant à accroître son aire d'influence : aux Etats-Unis avec le constructeur American Motors, en Roumanie, au Mexique, au Portugal — où elle emporte un contrat de coopération qui fait grincer bien des dents, — avec le suédois Volvo enfin. Parallèlement, un énorme effort de conquête de marché est entrepris en Europe. La politique commerciale agressive, basée notamment sur des « ristournes » variées (reprise à prix élevé des véhicules d'occasion, conditions de crédit, etc.) pouvant atteindre 5 à 6 %, est relayée par un réseau lui aussi piqué au vif. Le service des relations publiques est étoffé et réorganisé. La compétition automobile, où la Régie, enfin victorieuse, s'affirme, vient à point nommé renforcer une campagne publicitaire tous azimuts. La gamme, enfin, est étoffée coup sur coup d'une dizaine de modèles ou de versions nouveaux.

Et ça paye ! D'autant mieux que P.S.A., empêtré dans des réformes de structures extrêmement pesantes pour un état-major réduit, est loin d'avoir retiré tous les bénéfices de ses absorptions successives, que Talbot, en pleine mue, patauge, et que le marché européen glisse, comme au plus fort de la crise pétrolière de 1974, vers le bas de la gamme, traditionnellement plus favorable à la Régie.

Résultat : moins de vingt mois après le rachat par P.S.A. des filiales de Chrysler, la Régie a pratiquement refait son retard. En ce début d'année 1980, on se retrouve dans la même situation qu'il y a deux ans : P.S.A. reste, certes, le premier producteur d'automobiles en France (avec 51,3 % du total pour les deux premiers mois), *mais* Renault est redevenu le premier producteur français dans le monde avec 352 500 voitures fabriquées, contre 331 400 pour P.S.A. Mieux : la Régie vend désormais en France plus de voitures que le groupe privé. Sa part du marché, qui oscillait depuis des années autour de 35 %, n'a cessé de progresser depuis l'automne dernier, pour atteindre en janvier 42,2 %, en février 41,1 % et en mars 41,2 %, alors que la part de P.S.A. (respectivement 37,3 %, 39,7 % et 39,8 %) a chuté du fait des contre-performances de Talbot, mais aussi des médiocres résultats d'automobiles Peugeot, Citroën se maintenant à peu près. Et pour les deux premiers mois de 1980 la progression générale de 3,5 % de la production française marque en fait une augmentation de 23 % de la Régie et un fléchissement de 10 % de l'ensemble P.S.A.

Une réussite exceptionnelle : la R 5

La Renault 5, vedette et fétiche, « *voiture de crise* » par excellence, compte pour beaucoup dans les performances de la Régie. Pour la première fois depuis plus de dix ans, elle couvre à elle seule 15 % du marché français, soit un bon tiers des ventes de la Régie. Pour répondre à une demande exceptionnelle, le groupe a dû augmenter sans cesse sa cadence de fabrication, qui atteint, depuis mars, 2 400 unités par jour en France et 3 000 par jour dans le monde — record égalé seulement en Europe par la « Golf » de Wolkswagen.

Les « exploits » de la Régie ne se limitent pas au seul marché français. Elle talonne partout les meilleurs, notamment en Grande-Bretagne, en R.F.A. et surtout en Italie où désormais elle vient juste après le géant Fiat. Enfin, les efforts accomplis sans relâche depuis plus de deux ans pour percer le marché nord-américain commencent à porter leurs fruits. Grâce à son association avec American Motors Corp., d'autant plus bénéfique que les consommateurs américains se ruent depuis un an sur les « petites » voitures, la Régie commence à atteindre des niveaux de ventes forts corrects (2 100 véhicules en février, 3 000 en mars), conformes en tout cas à ses objectifs.

Conséquence annexe de cette remontée en flèche : la querelle de chiffres qui oppose les deux groupes français est plus vive que jamais. Obtenir pour un mois donné les statistiques de production de chaque constructeur relève quasiment de l'exploit : P.S.A., mal placé, renâcle à fournir les données autres que strictement françaises. Renault, triomphant mais mauvais joueur, ne veut prendre en considération que la production mondiale. Quant à la chambre syndicale, censée coordonner l'appareil statistique, elle s'arrache les cheveux, complètement inhibée par ces rivalités intestines.

Querelle inutile ? Sans doute surtout si l'on considère que la situation devra se retourner à nouveau dans l'avenir.

« *Renault a mangé son pain blanc* », assurent certains experts, soulignant la fragilité d'une réussite fondée pour plus d'un tiers sur un seul modèle. On rappelle aussi que les performances mesurées seulement en volume ne tiennent pas compte de la valeur unitaire des véhicules, et qu'en matière de chiffre d'affaires et surtout de résultats financiers la Régie a encore beaucoup à faire pour rattraper P.S.A. A cela, la Régie réplique qu'elle a aussi une gamme complète, bien rénovée depuis la sortie des nouvelles versions de la Renault 14, de la Renault 18 (break) et de la Renault 20 diesel. Mais il est de fait que la Régie ne pourra sans doute pas maintenir indéfiniment le rythme forcené qu'elle tient depuis dix-huit mois. Surtout, il est probable qu'à terme l'ensemble P.S.A. bénéficiera des bienfaits de la restructuration engagée : économies d'échelle, harmonisation des gammes et des réseaux, poids financier, bases européennes solides, etc. A moins que d'ici là de nouveaux larrons (Japonais, Américains) ne fassent irruption sur le champ de bataille, réglant d'un coup la querelle.

VERONIQUE MAURUS.

LES MARQUES BERLIET ET SAVIEM DISPARAISSENT

Les marques Berliet et Saviem ont vécu. Elles disparaîtront, lundi 21 avril, remplacées sur les calandres des camions, comme au fronton des garages concessionnaires par le nom et le sigle de la régie Renault. Cette décision constitue l'ultime étape de la fusion de Berliet et de Saviem, entamée fin 1975 après le rachat de Berliet par le groupe Renault.

Réalisé dans une conjoncture difficile, le rapprochement des deux firmes, trop longtemps rivales pour accepter aisément de se fondre, a été particulièrement ardu, occasionnant la perte de cinq mille trois cents emplois et des déficits importants. Aujourd'hui, le processus est achevé et les deux gammes et les deux réseaux unifiés ; Renault Véhicules industriels (R.V.I.) devient enfin une réalité.

Le voyage de M. Monory en Indonésie : 1,5 milliard de francs de projets

M. René Monory vient d'effectuer un voyage d'une semaine dans *les* pays du Sud-Est asiatique. Après s'être rendu à Colombo (Sri-Lanka), le ministre de l'économie a consacré plusieurs jours à l'Indonésie, but initial de son voyage. La France s'est engagée dans ce pays à financer trois grands projets, pour un total de 1,5 milliard de francs : construction d'un aéroport international proche de Djakarta et d'une centrale thermique au sud de Sumatra, vente d'équipements électriques pour un réseau à l'est de Java.

Riche en pétrole mais pauvre en infrastructure, l'Indonésie tente de diversifier ses échanges internationaux.

Actuellement, la France n'est que le neuvième client de l'Indonésie et son treizième fournisseur. Bien qu'en augmentation constante, le volume global des échanges entre les deux pays reste faible, de l'ordre de 1,7 milliard de francs. De plus, la chute, depuis 1978, des exportations françaises vers l'Indonésie a provoqué un déséquilibre de nos échanges commerciaux (– 232 millions de francs en 1979). Leur rééquilibrage n'est possible qu'au prix d'une politique plus active des insdustriels français. Ces derniers l'ont compris et commencent à gonfler, substantiellement, les effectifs de leur délégation installée dans la capitale indonésienne. De son côté, M. Monory, accompagné d'un groupe d'entrepreneurs, a présenté un certain nombre de projets : renforcement de l'exploitation des sources d'énergie, création d'infrastructures de communication, notamment aérienne, électrification.

Le futur aéroport de Cengkaren, situé à 20 kilomètres de Djakarta, représente de loin le contrat de construction le plus important. C'est en mai 1977 que l'Aéroport de Paris passait un contrat d'étude avec le ministère de l'aviation indonésienne. Trois ans plus tard, les plans-masse étaient présentés et acceptés par le gouvernement indonésien. L'Aéroport de Paris attend maintenant, en tant que maître d'œuvre, que le ministre de l'économie entérine officiellement le contrat de construction de l'aéroport, qui s'étendra sur 1 840 hectares.

Le projet est financé en partie, dans le cadre d'un protocole spécial, par des prêts de l'Etat français (800 millions de francs environ). Son coût devrait s'élever dans la première phase à 1,5 milliard de francs. La construction de la première tranche des travaux, qui se terminera en 1984, comprend la création de deux pistes d'atterrissage de 3 et 3,6 kilomètres chacune, ainsi que la construction de trois unités d'aérogare. La capacité prévue pour cet aéroport est de dix millions de passagers par an, soit trois fois le trafic de l'aéroport de Marseille. Il permettra de décongestionner les deux aéroports qui existent actuellement dans la capitale. La liaison Cengkaren-Djakarta sera assurée par une ligne de chemin de fer dont la station sera au cœur même de l'aéroport. Un hôtel attendra « en bout de piste » les voyageurs en transit.

Enfant chérie du holding C.G.E.-Alsthom International, qui en a proposé l'idée au gouvernement indonésien et en a assuré l'étude, la centrale de Bukit-Assam, située au sud de Sumatra, est l'autre grand projet français. Il comprendra deux unités et devrait développer, en 1985, entre 50 MW et 60 MW. Coût de l'opération : 420 millions de francs, que l'Etat français financera, l'obtention de prêts étatiques étant considérée dans le pays comme la condition *sine qua non* de toute réalisation industrielle.

Dernier contrat ayant fait l'objet d'un accord de principe : la vente d'équipement électrique. Celle-ci fait partie d'un projet de création, à l'est de Java, d'un réseau à haute tension. La C.G.E. est bien placée pour remporter le marché, ayant obtenu pour l'Indonésie une aide française de 200 millions de francs sous forme de prêts.

L'ensemble de ces trois projets va coûter la coquette somme de 1,5 milliard de francs.





هكذا من الأصل

AFFAIRES

ÉLARGISSANT SES ACTIVITÉS DANS L'ÉLECTRONIQUE

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson va prendre progressivement 20 % du capital d'Olivetti

Le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et la société italienne Olivetti devaient annoncer, ce vendredi *18 avril*, la signature d'un accord. La société française prendra en plusieurs étapes une participation d'environ 20 % dans le capital d'Olivetti. C.I.I.-Honeywell-Bull, dont S.G.P.M. détient également 20 % du capital, et le groupe italien, coopéreront pour développer des systèmes de bureautique.

« Nous avons mis en place les colonnes du temple. Maintenant il va vous falloir une dizaine d'années pour bâtir et consolider l'ensemble de l'édifice » et... faire de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson l'animateur de l'un des tout premiers ensembles mondiaux en bureautique-informatique.

La décision du groupe de se diversifier vers l'électronique remonte à quelques années. Encore fallait-il trouver les opportunités. Ce fut d'abord la création avec la société américaine National Semi-Conductor, dans le *cadre du plan composants*, d'une usine de circuits intégrés. Ce fut ensuite le rachat à la C.G.E. de sa participation de 20 % dans C.I.I. - Honeywell - Bull. Mais c'était encore insuffisant : ne dit-on pas que M. Fauroux, directeur général de S.G.-P.M., souhaite qu'en 1985 l'électronique représente 40 % des activités du groupe. Pour ce faire, il est prêt à payer, le groupe disposant de plus de 1 milliard de francs d'argent frais provenant d'une augmentation de capital et de la vente des Maisons Phénix.

L'idée de *« faire quelque chose avec Olivetti »* est née voici un peu plus de six mois. Un banquier français installé à New-York, connaissant bien les deux entreprises, a monté l'opération. Olivetti, longtemps considéré comme l'enfant malade de l'informatique, a connu un spectaculaire redressement sous la férule de son nouveau patron, M. De Benedetti. Celui-ci, se sentant un peu seul, éprouvait le besoin de *« s'adosser à une institution industrielle »*. Son groupe a, comme tout le monde, besoin d'argent frais. Enfin, Olivetti souhaitait trouver certains apports technologiques pour « boucher » les trous de son catalogue.

Le groupe italien avait ainsi engagé une politique d'accords ponctuels tous azimuts (Matra pour la télécopie, Memorex pour les disques magnétiques, Hitachi pour l'informatique). Or, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson lui apporte en quelque sorte une coopération privilégiée avec C.I.I.-Honeywell-Bull. Enfin, la firme dirigée par M. Fauroux est bien connue en Italie, où elle est installée depuis soixante-dix ans et réalise 1 milliard de francs de chiffre d'affaires. Bref, comme on dit, le courant est passé entre M. Fauroux et M. De Benedetti.

Le montage financier mis sur pied est complexe. Il passe par des augmentations de capital réservées à S.-G.-P.-M., des achats en Bourse, des conversions d'obligations en actions, etc. Deux grandes idées s'en dégagent :

- S.-G.-P.M. détiendra, en 1982, environ 20 % du capital d'Olivetti (60 millions d'actions *pour un capital passé de 100 à* 300 millions d'actions). Une partie de cette participation — ainsi que celle de M. De Benedetti et des autres grands actionnaires — sera apportée à un syndicat de contrôle, créé pour cinq ans, qui détiendra 40 % du capital d'Olivetti ;
- Au sein de ce « syndicat », il est entendu que M. De Benedetti et S.-G.-P.-M. seront toujours à parité (environ 33 % chacun). Le dernier tiers restant entre les mains de Mediobanca, Pirelli, Fiat et la famille Olivetti. M. De Benedetti conserve, bien sûr, la gestion d'Olivetti et entrera au conseil de S.-G.-P.-M.

Le coût de l'opération est difficile à cerner avec précision. Il dépend des cours d'achats en Bourse et du prix d'émission lors des prochaines augmentations de capital. On estime cependant chez S.-G.-P.-M. qu'il sera au minimum de 800 millions de francs et au maximum de 1 milliard de francs.

Si le volet financier de l'opération est relativement clair, il reste maintenant à mettre en place le volet industriel.

Comment vont « coopérer » Olivetti et C.I.I.-Honeywell Bull ? Les deux firmes, qui ont déjà eu des liens il y a plus de quinze ans (1), sont en fait complémentaires. *« Elles attaquent le même marché, celui des entreprises, par des voies différentes »*, estime-t-on chez S.G.P.M. Olivetti, par les matériels de bureau (choisis souvent par les secrétaires) ; C.I.I.-H. B. par les ordinateurs (choisis par les directions générales).

Satisfaction partagée

Il a été décidé que, pour tout ce qui relève de la bureautique, les trois entreprises auraient une « concertation permanente ». L'idée est de produire un système complet et intégré. Olivetti fournirait les matériels dits périphériques (machines à écrire, calculatrices, terminaux, etc.) et C.I.I.-H. B. apporterait le mini-ordinateur (le « Mini 6 », d'origine Honeywell) et ses compétences en matière de systèmes et de logiciels. Les deux entreprises mèneront donc des *« actions communes de recherche, de production et de commercialisation »*.

Pour le moment, il n'est pas question d'aller plus loin. *« C'est une association*, précise-t-on chez S.G.P.M. *Chacune des deux firmes continuera de mener sa politique, de conclure éventuellement des accords spécifiques de coopération avec d'autres partenaires dans les domaines qui lui sont propres. »*

Apparemment, chacun est satisfait par cet accord. En Italie, où il ne devrait pas susciter trop de vagues, notamment parmi les syndicats. A Bruxelles, où M. Davignon, le commissaire européen aux affaires industrielles, voit ainsi se constituer un de ces ensembles européens — qu'il appelait de ses vœux — capables de résister aux assauts des industries électroniques américaine et japonaise. A Paris, bien sûr, où l'action de M. Fauroux bénéficie du soutien actif des pouvoirs publics.

Et même aux Etats-Unis, où l'actionnaire américain de C.I.I.-Honeywell Bull, informé de l'accord, en semble fort satisfait. Il est vrai que la firme n'a, elle, aucune ambition en bureautique et qu'elle va trouver là une occasion d'élargir les débouchés pour sa technologie des mini-ordinateurs. C.I.I.-H. B., de son côté, obtient par cette association avec Olivetti l'ouverture qu'elle souhaitait vers la bureaucratique. Et ce pour une faible mise. La compagnie devrait ainsi pouvoir concentrer ses moyens sur l'informatique proprement dite.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) En 1963, une filiale commune, Olivetti-Bull, commercialisait les ordinateurs de la société française en Italie. Elle a été reprise ensuite par General Electric, puis par Honeywell.

OLIVETTI : CINQUANTE-SIX MILLE SALARIÉS

Créé en 1908, le groupe Olivetti a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires d'environ 10 milliards de francs (soit deux fois plus que C.I.I.-Honeywell Bull). La société possède 21 usines dans le monde et emploie environ 56 000 personnes (un peu moins de 20 000 pour C.I.I.-H.B.). Elle produit des machines à écrire mécaniques et électroniques, des imprimantes, calculatrices et machines comptables, micro-ordinateurs, terminaux, photocopieuses, meubles de bureau.

Son capital est détenu à 33 % par un syndicat de contrôle réunissant le groupe de M. Di Benedetti (qui possède 15 % d'Olivetti) et plusieurs grands actionnaires : Mediobanca, Pirelli, Fiat et la famille Olivetti (18 %). Le reste du capital est réparti dans le public.

Avis financiers des sociétés



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A OSLO

M. Vienot, directeur général de la Société Générale, a présidé le 14 avril la cérémonie d'inauguration du bureau de représentation que la Société Générale vient d'ouvrir à Oslo.

A l'occasion de son séjour, il a eu des entretiens avec d'importantes personnalités norvégiennes du gouvernement, de la banque et de l'industrie et, notamment : MM. Olav Bucher-Johannesen, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (affaires économiques) ; Per Martin Olberg, secrétaire d'Etat, ministère du commerce ; Gudmund Hernes, secrétaire d'Etat, ministère de la planification ; Hermond Skaanland, sous-gouverneur de la Banque de Norvège ; Eivind Erichsen, directeur général du ministère des finances ; Einar Magnussen, directeur général, conseil norvégien de l'exportation, Soren Christian Sommerfelt, président de la Fédération norvégienne des industries ; et les responsables des principales banques norvégiennes.

Le bureau de représentation d'Oslo, qui couvre la Norvège et le Danemark, complète le dispositif, en Scandinavie, de la Société Générale, dont le bureau de Stockholm, créé en juillet 1977, a compétence pour la Suède et la Finlande.

Ce bureau, dirigé par M. Gérard Pignatel, est situé à l'adresse ci-dessous :
Kongensgate 9, postal box 17, Sentrum - Oslo 1. Télex : 18354. Téléphone : (19.472) 20.51.30.

SOURCE PERRIER S.A.

Pour les six premiers mois de l'exercice en cours (mois d'hiver qui sont peu significatifs d'ailleurs), le chiffre d'affaires « boissons », du groupe, s'est élevé à 590 millions de francs, contre 533 millions de francs pour la période correspondante de l'exercice précédent.

En ce qui concerne plus particulièrement l'usine de Vergèze, un four de verrerie devant être refait tous les cinq ans, le four installé en 1974 a été arrêté en début d'exercice pour reconstruction et modernisation (économie d'énergie). Cet arrêt a été sans conséquence sur l'activité de la société, un important stock tampon ayant été constitué aux U.S.A. au cours des mois de juin, juillet et août derniers.

La remise à feu du four rénové étant terminée, les deux fours existant à Vergèze sont maintenant à nouveau en pleine exploitation.

Les expéditions vers les U.S.A., où la demande reste toujours très forte (Perrier se vend dans plus de 90 % des grandes surfaces des principales villes américaines) vont reprendre en début mai, le stock tampon étant en voie d'épuisement.

Actuellement, les efforts pour l'exportation (hors U.S.A.) s'exercent :
— en Amérique latine : Mexique, Guatemala, Panama, République Dominicaine ;
— en Europe : Angleterre, Allemagne (où un accord de distribution a été signé avec un groupe allemand), Espagne, Italie, Danemark ;
— en Extrême-Orient : Japon, Hongkong, Singapour, Australie.

La progression des ventes à l'exportation s'est établie à + 43 % pour les cinq premiers mois de l'exercice.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE - Obligations 10,20 % novembre 1978

Les intérêts courus du 9 mai 1979 au 8 mai 1980 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1978 seront payables, à partir du 9 mai 1980, à raison de 183,60 francs par titre de 2 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,40 francs (montant global : 204 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 30,58 francs, soit un net de 153,02 francs.

ELECTRICITE DE FRANCE - Obligations 10,80 % mai 1978

Les intérêts courus du 12 mai 1979 au 11 mai 1980 sur les obligations Electricité de France 10,80 % mai 1980 seront payables, à partir du 12 mai 1980, à raison de 194,40 francs par titre de 2 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,60 francs (montant global : 216 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 32,38 francs, soit un net de 182,02 francs.

A compter de la même date, les 10 788 obligations comprises dans la série de numéros 724 370 à 735 159, sortis au tirage du 6 mars 1980, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 francs, coupon n° 3 au 12 mai 1981 attaché.

Il reste des titres à rembourser dans la série de numéros 581 171 à 600 642 amortie au tirage du 6 mars 1979.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie à Paris, 17, rue Caumartin, à la caisse nationale ainsi qu'aux caisses régionales de Crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les banques populaires de France, Société Centrale de Banque.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE S.C.R.E.G.

CHIMIQUE ROUTIÈRE ET D'ENTREPRISE GÉNÉRALE

Le conseil d'administration, réuni le 11 avril 1980, a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 6 645 millions de francs, soit une progression de 7,7 % sur l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger représente 37,5 % du total.

Le bénéfice net consolidé a été de 66,7 millions après 234,2 millions d'amortissements, contre 34,2 millions et 206,7 millions en 1978.

La part de SCREG dans ce bénéfice consolidé est de 54,1 millions, soit 33,30 F par action, contre 16,80 F pour l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement ressort à 300,9 millions, en progression sensible sur 1978 (240,9 millions).

Les investissements ont été de 375 millions.

A la fin de l'exercice les fonds propres atteignaient 630 millions.

Le conseil proposera à l'assemblée le paiement d'un dividende de 9,50 F assorti d'un avoir fiscal de 4,75 F, contre respectivement 8,50 F et 4,25 F en 1978.

ÉTABLISSEMENTS ALFRED HERLICQ & FILS

Les comptes de l'exercice 1979 se soldent par un bénéfice net de 16 345 000 F après constitution d'une nouvelle provision de 17 479 000 F pour dépréciation des titres de la société Franco-belge de matériel de chemins de fer. En 1978, ces chiffres étaient respectivement : bénéfice net : 32 257 000 F, provision : 9 211 000 F.

En raison des concours financiers importants consentis par la société à ses filiales et, notamment, à la société Franco-belge de matériel de chemins de fer, il est apparu nécessaire au conseil, pour préserver les capacités de trésorerie indispensables à l'exploitation courante, de réduire cette année le montant des sommes distribuées et de limiter à 9 F le dividende net par action au lieu de 13 F pour l'exercice précédent.

En ce qui concerne les perspectives de l'entreprise, le rapport qui sera présenté à l'assemblée générale convoquée le 25 juin 1980 à 11 heures indique :

« Les mesures de restructuration et d'assainissement prises par la sidérurgie lui permettent de reprendre progressivement la mise à exécution des investissements indispensables, notre entreprise profitera de cette reprise.

» Dans le domaine des industries pétrolières et pétrochimiques, la charge de travail de nos chantiers se situera à un niveau élevé en 1980.

» Mais, d'une façon générale, les affaires continuent d'être traitées dans des conditions difficiles de concurrence.

» Les efforts de prospection de nouveaux marchés à l'étranger ont été poursuivis activement et aboutiront à la conclusion d'importants contrats au cours des prochains mois, permettant ainsi le maintien, voire le développement de nos activités à l'étranger.

» Il est ainsi possible de prévoir que l'exercice 1980 sera marqué par une progression de l'activité, tandis que les résultats devraient demeurer proches de ceux de l'exercice précédent. »

Le montant des factures émises pendant le premier trimestre 1980 a été de 88 054 000 F contre 73 880 000 F pour le premier trimestre 1979 (+ environ 20 %).

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni, le 15 avril 1980, sous la présidence de M. Philippe Chareyre.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée le mardi 17 juin 1980, à 10 h. 30, au Royal Monceau, 39, avenue Hoche, à Paris (8e).

Les recettes totales s'élèvent à 104 561 000 F contre 97 936 000 F en 1978, y compris les sommes à recevoir de l'État au titre du blocage partiel de certains loyers en 1979.

Le résultat d'exploitation atteint 74 246 603 F et le bénéfice net est de 87 758 749 F contre 74 627 699 F en 1978 compte tenu des plus-values réalisées à l'occasion de ventes d'appartements.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'une dividende de 12,50 F par action dont 2,70 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, contre 11,20 F dont 2,46 F non déclarables à l'impôt sur le revenu pour l'exercice précédent.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration de la Compagnie Optorg, réuni le 17 avril 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice net de 19 031 543 F, contre 18 014 895 F pour l'exercice 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée le 25 juin 1980, la mise en distribution d'un dividende global par action de 17,25 F, dont 11,50 F directement versés, plus 5,75 F d'impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal), contre 16,20 F au titre de l'exercice 1978.

EUROPE N° 1

Pour le premier semestre de l'exercice 1979-1980 en cours (1er octobre 1979 au 31 mars 1980), le chiffre d'affaires hors taxes radio du groupe s'élève à 222 847 000 F contre 178 240 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 25,03 %.

⁂

La progression du premier semestre de l'exercice 1978-1979 par rapport à la même période de l'exercice précédent avait été de 14,36 %.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 avril pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1979.

Le résultat net des opérations courantes de l'exercice s'établit à 171 800 000 F, contre 151 900 000 F pour l'exercice 1978. L'essentiel de ce résultat est constitué par les revenus du portefeuille qui interviennent pour 162 800 000 F, contre 154 200 000 F en 1978.

Compte tenu de 300 000 F de plus-values nettes en capitaux, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 172 152 940 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale convoquée pour le 10 juin, après affectation d'une somme de 751 304 F aux réserves et très essentiellement à la réserve spéciale de plus-values à long terme, de distribuer un dividende net de 25 F par action, contre 22,60 F au titre de l'exercice précédent. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 12,50 F, le revenu global par action s'établirait, sur la base de ces propositions, à 37,50 F, contre 33,90 F pour l'exercice 1978.

Ce dividende serait mis en paiement à partir du 28 juin 1980.

Il sera d'autre part proposé aux actionnaires de renouveler les autorisations précédemment données au conseil, tant en matière d'émission d'emprunt obligataire qu'en matière d'augmentation de capital, qui viennent prochainement à expiration. Une assemblée générale extraordinaire sera en conséquence également convoquée.

Pour tenir compte de l'érosion monétaire, les limites précédemment fixées seraient portées à 600 millions de francs pour les émissions d'emprunts obligataires, et à 1 800 millions de francs en ce qui concerne le montant maximum du capital social résultant d'éventuelles incorporations de réserves ou souscriptions en numéraires, étant précisé que les opérations de cette seconde catégorie ne sauraient excéder le montant nominal de 300 millions de francs.

⁂

Enfin, le conseil, faisant usage des pouvoirs dont il dispose en vertu des précédentes autorisations, a décidé de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites créées jouissance du 1er janvier de l'exercice en cours, attribuées aux actionnaires à raison d'une nouvelle action pour huit anciennes.



centrale internationale des services

CHIFFRES D'AFFAIRES ET RÉSULTATS GROUPE BIS

Le chiffre d'affaires hors taxe consolidé du Groupe BIS s'élève à 1 544 341 192 F, contre 1 234 829 355 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 25 %.

La Banque Pommier étant consolidée par la méthode de la mise en équivalence, son chiffre d'affaires n'apparaît pas dans le chiffre ci-dessus.

Le résultat avant impôt, provision pour participation et provision pour investissements en augmentation de 30 %, atteint 126 391 496 F, et représente 8,2 % du chiffre d'affaires, contre 97 521 837 F, soit 7,9 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 1978

Le résultat net atteint 52 511 380 F, contre 43 490 111 F en 1978, soit une progression de 21 %.

La distorsion entre la progression du résultat net et celle du résultat avant impôt provient du décalage des déductions fiscales liées à la participation des salariés et à la provision pour investissements. En effet, l'impôt sur les sociétés progresse de 37 % et la provision pour participation des salariés de 43 %.

SOCIÉTÉ HOLDING

Les revenus de BIS S.A. pour l'exercice sous revue s'élèvent à 61 391 778 francs.

Le résultat net de l'exercice atteint 31 304 707 F.

DIVIDENDE

Le conseil d'administration de la société proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 18 juin 1980, la répartition d'un dividende net de 20 F (assorti d'un avoir fiscal de 10 F), à comparer au dividende versé au titre de l'exercice 1978, qui était de 15,40 F (assorti d'un avoir fiscal de 7,70 F), soit une augmentation de 29,9 %.

PERSPECTIVES

Pour 1980, la tendance observée sur les premiers mois est favorable, et nous escomptons une croissance du chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 22 %.

La progression des résultats devant être sensiblement de même ordre.

SYNTHELABO

Suite à la prise de participation de L'Oréal et de sa filiale Synthelabo dans la société Métabio-Joullie, un projet de fusion de la société Métabio-Joullie avec la société Synthelabo sera soumis à l'approbation des assemblées extraordinaires des deux sociétés, fin juin 1980. La parité proposée est de quatre actions Synthelabo pour une action Métabio-Joullie.

Le capital de Synthelabo serait augmenté de 27 454 000 F par la création de 548 080 actions de 50 F nominal, jouissance 1er janvier 1980. Au terme de l'opération, L'Oréal conserverait pratiquement au même niveau sa participation majoritaire dans Synthelabo.

Sous réserve de l'arrêté définitif des comptes et de l'approbation par l'assemblée ordinaire des propositions d'affectation de bénéfices, le dividende de Synthelabo pourrait être maintenu à 6,50 F net par action, pour un nombre d'actions porté de 1 879 240 à 2 350 936 à la suite de l'augmentation du capital de 1979.

On rappelle qu'à la suite de ce rapprochement, le chiffre d'affaires prévisionnel du nouveau groupe, pour l'année en cours, serait de l'ordre de 1,5 milliard de francs. Ses principales filiales seraient, dans le domaine des spécialités pharmaceutiques, les laboratoires Dausse, le laboratoire Egic, les laboratoires Robert et Carrière, les laboratoires Joullie, et, dans le domaine des produits et du matériel hospitalier, les sociétés Téléctronics, Porges et la Société des sutures chirurgicales Robert et Carrière-Lederle.

Par sa dimension, qui le placera parmi les trois premiers groupes pharmaceutiques français, le nouvel ensemble se voit ouvrir d'importantes perspectives de développement tant en France qu'à l'étranger, lui permettant de mieux valoriser ses efforts de recherche.

N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye, Pays-Bas

(Royal Dutch)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

à tenir le mardi 20 mai 1980, à 10 h. 30, au Nederlands Congresgebouw, 10 Churchillplein, à La Haye, Pays-Bas.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport Annuel pour 1979.
2. Approbation du Bilan et du Compte Pertes et Profits pour l'exercice 1979 et des notes s'y rapportant et fixation du dividende pour 1979.
3. Nomination d'un Administrateur pour cause d'expiration de mandat.

Le présent ordre du jour et les pièces s'y rapportant pourront être consultés et seront mis gratuitement à la disposition des actionnaires aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye, et auprès de l'administration des banques aux Pays-Bas, ainsi qu'auprès de l'administration centrale des banques à l'étranger figurant ci-dessous.
La présentation pour la nomination visée sous 3 pourra être consultée par les actionnaires aux bureaux de la Société.

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer leur droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, le 14 mai 1980 au plus tard, auprès d'une des banques suivantes:

Aux Pays-Bas
Algemene Bank Nederland N.V.; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.; Bank Van der Hoop Offers N.V.; Bank Mees & Hope NV; Banque de Paris et des Pays-Bas N.V.; Kas-Associatie N.V.; Pierson, Heldring & Pierson N.V.

En Allemagne
Deutsche Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Hambourg ou Munich; Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Hambourg, Munich ou Sarrebruck; Deutsche Bank Berlin AG, Berlin; Bank für Handel und Industrie AG, Berlin; Deutsche Bank Saar AG, Sarrebruck.

En Angleterre
N.M. Rothschild & Sons Limited, Londres.

En Autriche
Creditanstalt-Bankverein, Vienne; Österreichische Länderbank AG, Vienne; Schoeller & Co., Vienne.

En Belgique
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles; Crédit Lyonnais, Bruxelles; Kredietbank N.V., Bruxelles.

Aux États-Unis d'Amérique
The Chase Manhattan Bank, N.A., New York.

En France
Lazard Frères & Cie, Paris.

Au Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.

En Suisse
Crédit Suisse, Zurich; Société de Banque Suisse, Bâle; Union de Banques Suisses, Zurich; Banque Leu S.A., Zurich; Pictet & Cie, Genève.

B. Les titulaires d'actions nominatives enregistrés dans un des registres pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée et y exercer les droits mentionnés ci-dessus, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, le 13 mai 1980 au plus tard:

par rapport aux actions immatriculées à La Haye:
à l'adresse de la Société;
par rapport aux actions immatriculées à Amsterdam:
à l'adresse de la Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, Breda, Pays-Bas;
par rapport aux actions immatriculées à New York:
à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

La Haye, le 18 avril 1980.

Le Conseil d'Administration




THE REPUBLIC OF GABON

U.S. $100,000,000

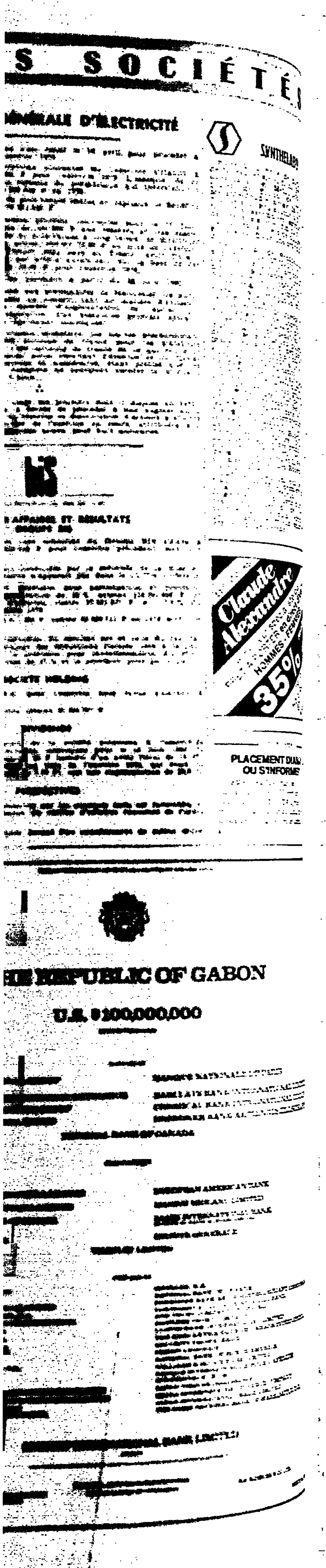
CITICORP INTERNATIONAL GROUP
BANQUE NATIONALE DE PARIS
BANQUE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEUR
BARCLAYS BANK INTERNATIONAL LIMITED
CHASE MERCHANT BANKING GROUP
CHEMICAL BANK INTERNATIONAL GROUP
CONTINENTAL ILLINOIS LIMITED
DRESDNER BANK AKTIENGESELLSCHAFT
NATIONAL BANK OF CANADA

BANKERS TRUST INTERNATIONAL LIMITED
EUROPEAN AMERICAN BANK
LLOYDS BANK INTERNATIONAL LIMITED
MARINE MIDLAND LIMITED
THE MERCANTILE BANK OF CANADA INTERNATIONAL N.V.
SAUDI INTERNATIONAL BANK
SECURITY PACIFIC BANK
SOCIETE GENERALE
WARDLEY LIMITED

BANQUE NATIONALE DE PARIS
CITIBANK, N.A.
CHEMICAL BANK
NATIONAL BANK OF CANADA
BARCLAYS BANK INTERNATIONAL LIMITED
DRESDNER BANK AKTIENGESELLSCHAFT
THE CHASE MANHATTAN BANK, N.A.
CONTINENTAL ILLINOIS NATIONAL BANK AND TRUST COMPANY OF CHICAGO
BANQUE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEUR
BANKERS TRUST COMPANY
EUROPEAN AMERICAN BANK
LLOYDS BANK INTERNATIONAL LIMITED
MARINE MIDLAND BANK, N.A.
THE MERCANTILE BANK OF CANADA INTERNATIONAL N.V.
SAUDI INTERNATIONAL BANK
SECURITY PACIFIC BANK
SOCIETE GENERALE
CREDIT LYONNAIS
HYPOBANK INTERNATIONAL S.A.
NATIONAL BANK OF NORTH AMERICA
WARDLEY VILA LIMITED
WILLIAMS & GLYN'S BANK LIMITED
BANCO DE BILBAO S.A.
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE "B.I.A.O."
THE HONGKONG AND SHANGHAI BANKING CORPORATION
BANCO URQUIJO
BANQUE FRANCAISE DE CREDIT INTERNATIONAL LIMITED
KUWAIT INTERNATIONAL FINANCE COMPANY
FIRST PENNSYLVANIA OVERSEAS DEVELOPMENT COMPANY (CAYMAN) LTD.
JAPAN INTERNATIONAL BANK LIMITED
THE RIGGS NATIONAL BANK OF WASHINGTON D.C.

CITICORP INTERNATIONAL BANK LIMITED

S.G. WARBURG & CO. LTD.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 AVRIL

Reprise

La Bourse de Paris, qui depuis quelque temps se distinguait surtout par son désœuvrement et un comportement pour le moins assez relâché, s'est subitement réveillée à la veille du week-end. La montée des cours n'a pas été rapide, mais elle s'est opérée graduellement au fil des transactions, sans à-coups, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 0,8 %.

Presque tous les compartiments ont été favorisés, et parmi les vedettes du jour citons : Générale Occidentale (+ 6,8 %), Matra (+ 6,4 %), Legrand (+ 6,2 %), Olida (+ 5,3 %), Perrier (+ 4,8 %), et Bouygues (+ 4 %). De leur côté, les baisses ont diminué en nombre et, en dehors de quelques exceptions, leur ampleur n'a pas été très forte. Seules les actions Alsthom (— 4,7 %), Révillon (— 3,5 %), Ciments français (— 2,6 %), Générale d'Entreprises (— 2,2 %) et Skis Rossignol (— 2,1 %) ont été encore quelque peu affectées.

Autour de la corbeille, les professionnels se perdaient en conjectures pour expliquer ce brusque sursaut, qui intervient non seulement à la veille d'un week-end mais aussi juste avant les opérations de liquidation générale. Les « gendarmes » ? Il ne semble pas qu'ils soient intervenus. D'après certains agents de change, les compagnies d'assurances, qui reçoivent actuellement des fonds, auraient commencé à acheter. En fait, il apparaît que ce sont surtout les excellents résultats pour 1979 et les dividendes très augmentés annoncés par de nombreux groupes, Matra en tête, dont l'attribution gratuite (3 pour 1) va correspondre à la division par quatre de son titre, qui sont à l'origine de cette petite flambée des cours. Flambée au reste, qui n'a pas eu grand mal à se propager dans un marché toujours assez creux où le rythme des ventes s'est considérablement ralenti.

Taux du marché monétaire
Effets privés, du 18/4 ...... 12 1/2 %

LONDRES

Peu d'affaires en cette veille de week-end sur un marché où la tendance est plutôt à l'effritement, notamment aux industrielles. Stabilité des Fonds d'État. Légère reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 511 75 contre 513

VALEURS	CLOTURE 17/4	COURS 18/4
Beecham	118 ..	119 ...
British Petroleum	334 ...	338 ...
Courtaulds	67 ...	66 ...
*De Beers	8 50	8 58
Imperial Chemical	374 ..	370 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	370 ..	368 ...
Shell	346 ...	352 ...
Vickers	117 .	118 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	63 1/4	64 .
*Western Holdings	62 1/4	65 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.G.E. — Bénéfice net pour 1979 : 172,15 millions de francs (dont 0,3 million de plus-values) contre 160 millions (dont 9 millions de plus-values). Dividende global : 37,50 francs contre 33,90 francs.

ÉTABLISSEMENTS A. HERLICQ ET FILS. — Bénéfice net pour 1979 : 16,34 millions de francs contre 32,25 millions de francs. Dividende global : 13,50 francs contre 19,50 francs.

BIS. — Bénéfice net du groupe pour 1979 : 52,51 millions de francs (+ 21 %). Dividende global : 30 francs contre 23,10 francs. Pour 1980, la progression des résultats devrait être du même ordre de grandeur.

BEL - LA VACHE QUI RIT. — Résultat net consolidé provisoire pour 1979 : 48 millions de francs environ contre 36 millions. Dividende global : 10,50 francs contre 9 francs.

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. — Bénéfice net non consolidé pour 1979 : 104,37 millions de francs contre 86,52 millions de francs. Le résultat net consolidé par action serait de 100 francs contre 19,69 francs. La marge brute consolidée atteindrait 1 100 millions (contre 821 millions). Dividende global : 52,50 francs contre 45 francs.

BOUYGUES. — Bénéfice net consolidé pour 1979 : 105,09 millions de francs contre 78,82 millions de francs à structures comparables. Dividende global : 31,50 francs contre 63 francs. Rappelons que les actions avaient été divisées par deux et que, en plus, une attribution d'une action gratuite pour quatre a eu lieu, ce qui correspond donc à une augmentation de la rémunération de 25 %.

T.R.T. — Bénéfice net consolidé pour 1979 : 41 millions de francs contre 35,1 millions. Dividende global : 27,75 F contre 24,75 F.

NEW-YORK

Nouveau repli

Les cours ont continué à baisser, jeudi, à Wall Street. Mais le mouvement de repli, très fort la veille, s'est quand même ralenti et, en clôture, l'indice des industrielles n'accusait qu'une perte de 2,39 points à 768,85.

L'activité a été assez modérée et 32,77 millions de titres ont changé de mains contre 44,98 millions précédemment.

La réticence des banques américaines à abaisser leurs taux de base, comme l'avait fait la Chase Manhattan quarante-huit heures auparavant, a, semble-t-il, déçu les opérateurs, dont beaucoup commencent à appréhender sérieusement une récession économique dont les signes vont en se multipliant. Cependant, une grande partie des investisseurs sont en quelque sorte restés l'arme au pied en attendant la conférence de presse que le président Carter devait donner dans l'après-midi.

Sur 1 913 valeurs traitées, 896 ont baissé, 652 ont monté et 365 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 16/4	COURS 17/4
Alcoa	54 1/2	55 1/4
A.T.T.	50 5/8	50 3/4
Boeing	35 1/8	35 ...
Chase Manhattan Bank	39 5/8	39 1/4
Du Pont de Nemours	34 1/4	34 1/2
Eastman Kodak	48 1/4	48 1/8
Exxon	57 ...	57 1/8
Ford	26 1/8	25 1/4
General Electric	26 3/8	25 7/8
General Foods	44 5/8	44 7/8
General Motors	43 1/8	42 1/2
Goodyear	11 3/4	11 7/8
I.B.M.	51 ...	51 1/4
I.T.T.	25 1/2	25 3/4
Kennecott	25 3/4	25 3/4
Mobil Oil	67 1/8	67 5/8
Pfizer	37 3/4	38 1/8
Schlumberger	104 3/8	104 3/4
Texaco	33 3/8	33 1/4
U.A.L. Inc.	15 1/4	15 1/8
Union Carbide	38 5/8	38 7/8
U.S. Steel	17 1/8	16 7/8
Westinghouse	21 1/4	20 5/8
Xerox	50 3/8	50 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	16 avril	17 avril
Valeurs françaises	101,8	101,1
Valeurs étrangères	101,4	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,3	103,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/4	18/4
1 dollar (en yens)	247 30	248 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

17.4	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS - 18 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/4	Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 313	4 383	4 210	4 420
Allemagne (100 DM)	231 320	232 400	224	236
Belgique (100 F)	14 404	14 444	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	211 420	211 550	204 ...	215 ..
Danemark (100 krd)	74 370	74 480	71 ...	76 ...
Norvège (100 k)	85 430	85 500	83 ..	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 555	9 587	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	4 949	4 951	4 800	5 100
Suisse (100 fr.)	248 300	249 700	241	253
Suède (100 krs)	99 120	98 830	95 500	102
Autriche (100 sch.)	32 520	32 620	31 250	32 850
Espagne (100 pes.)	6 028	6 017	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 620	8 628	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 635	3 644	3 550	3 780
Japon (100 yens)	1 735	1 733	1 650	1 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/4
Or fin (kilo en barre)	72000 .	72780 ..
Or fin (en lingot)	72000	72820 .
Pièce française (20 fr.)	673 70	669 90
Pièce française (10 fr.)	400	460
Pièce suisse (20 fr.)	528	530 10
Union latine (20 fr.)	520 90	515
Souverain	682 10	680 10
Pièce de 20 dollars	2898	2890 .
Pièce de 10 dollars	1438	1436 ..
Pièce de 5 dollars	850 .	858 ..
Pièce de 50 pesos	3130 .	3145
Pièce de 10 florins	522 10	522 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 avril 1980 a été tiré à 550 443 exemplaires.



LA REVENDICATION BERBÈRE

Le patrimoine culturel national n'est pas le monopole d'une région

déclare le président Chaldi Benjedid

De notre correspondant

Alger. — « *Nous sommes des Arabes, nous sommes des Arabes, nous sommes des Arabes* », s'était écrié M. Ben Bella au lendemain de l'indépendance, dans l'un de ses premiers discours. Les ulémas, avant le début de la lutte de libération, proclamaient quant à eux « *l'Algérie est mon pays, l'arabe ma langue, l'islam ma religion* ». Le président Chadli Benjedid n'a rien dit d'autre, jeudi matin 17 avril, dans un discours prononcé lors de la clôture d'un séminaire sur la planification au Palais des nations. Vivement applaudi par l'assistance, au premier rang de laquelle se trouvaient les membres du gouvernement, il a rappelé que l'Algérie était « *un pays arabe, musulman, algérien* ». La question d'être arabe ou pas ne se pose pas, a-t-il dit Notre langue est l'arabe, notre religion l'islam. Faisant allusion aux manifestations qui se sont déroulées dernièrement à Alger et surtout en Kabylie, pour réclamer « *la liberté d'expression* » et « *le droit de cité pour la culture berbère* », il a estimé que « *le patrimoine culturel national n'était pas le monopole d'une région ou d'un groupe* ». « *La culture algérienne,* a-t-il souligné avec émotion, *constitue l'acquis de vingt millions de citoyens. Nous disons non à ceux qui veulent exploiter ce thème à des fins politiques.* » « *La démocratie ne signifie pas l'anarchie* », a d'autre part déclaré le chef de l'Etat, en précisant que les problèmes du pays devaient être débattus dans le cadre des institutions existantes et des organes en place, à la lumières des orientations de la Charte nationale et non pas « *dans la rue* ».

M. Chadli Benjedid a longuement développé le thème de l'unité nationale, une unité a-t-il dit, forgée dans le « *sang des martyrs* », dont nul ne se demandait à l'époque « *s'ils étaient de Tizi-Ouzou, d'Alger, de Constantine ou d'ailleurs* ». « *Je suis consterné,* a-t-il affirmé, *que l'on pose aujourd'hui le problème en ces termes, après vingt ans d'indépendance. C'est une honte !* »

Le chef de l'Etat a établi un parallèle entre l'agitation de ces derniers jours et l'action entreprise par l'Algérie pour obtenir une revalorisation du prix du gaz. « *Chaque fois que nous posons un problème difficile,* a-t-il estimé, *nous sommes confrontés à ce type de manipulations.* » « *Il n'est pas question,* a-t-il poursuivi, *que l'étranger tire profit de nos ressources nationales à bas prix. Nous préférerions « fermer les robinets » plutôt que de tirer de nos richesses un prix dérisoire.* »

Le président a enfin rendu compte de sa récente tournée au Proche-Orient et des travaux du sommet de Tripoli. « *Le monde arabe,* a-t-il dit, *a confiance en l'Algérie, nous ne devons pas le décevoir.* »

En conclusion, M. Chadli Benjedid a précisé que le comité central du F.L.N. examinerait, lors de sa prochaine session, le 3 mai, trois dossiers : le tourisme, l'agriculture et la langue nationale. Aucune décision de quelque nature que ce soit ne sera prise en dehors du comité, a-t-il affirmé, en soulignant sa détermination de faire respecter totalement les institutions fondamentales du pays.

Le discours présidentiel, longuement applaudi par l'assistance debout, a été diffusé dans la soirée par la radio et la télévision.

Rien dans les propos du chef de l'Etat, qui a gardé un ton modéré, ne paraît de nature à calmer les contestataires de l'université de Tizi-Ouzou, qui paraissent plus décidés que jamais à poursuivre leur mouvement.

Après la grève suivie mercredi à 100 % par la population, les rues de Tizi-Ouzou avaient retrouvé, jeudi matin, un aspect normal. La grève s'est pourtant poursuivie à l'hôpital, où seules les urgences étaient admises.

Les étudiants ont annoncé la formation d'un « comité populaire de coordination » regroupant notamment des délégués des principales usines de la région, des lycées de Tizi-Ouzou, d'Irathem, d'Aïn-El-Hamman, notamment. Cet organisme demande que soit reconnu l'arabe populaire et le berbère et qu'ils soient enseignés, et s'associe de façon générale aux demandes présentées par les étudiants concernant particulièrement « *la liberté d'expression* » et la « *liberté d'information* ».

DANIEL JUNQUA.

La Générale occidentale apporte ses filiales alimentaires françaises à B.S.N.-Gervais Danone

La Générale occidentale, présidée par M. Jimmy Goldsmith, va apporter ses filiales alimentaires françaises au groupe B.S.N.-Gervais-Danone, que préside M. Antoine Riboud. Le nouvel ensemble ainsi constitué réalisera un chiffre d'affaires de 10,5 milliards de francs environ.

En contrepartie de ces apports, la Générale occidentale recevrait des actions des sociétés Panzani-Milliat Frères et Diepal, deux filiales du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, dont elle détiendra 25 % à 30 % du capital. Cet accord confirme la volonté de B.S.N.-Gervais-Danone d'axer son *développement* sur l'industrie alimentaire.

A chacun son métier

A chacun son métier. Telle est la philosophie de l'accord conclu entre le groupe Générale Occidentale et le groupe B.S.N. - Gervais-Danone. Au premier, la distribution ; au second, la production.

L'empire alimentaire de la Générale Occidentale, constitué à partir du rachat des activités de l'ancienne Générale Alimentaire, complété par l'acquisition auprès de C.M. Indutries de la société Segma, en janvier 1979, comprend des marques connues telles Grey-Poupon, Maille et Parisot, Amora (moutarde et condiments), la Pie qui chante (confiserie), Vandamme (pâtisserie industrielle), etc. Au total, un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs. Cette activité, cependant, ne représente qu'une faible part du chiffre d'affaires du groupe présidé par M. Goldsmith.

Ce dernier a en effet réussi, ces dernières années, une spectaculaire percée dans le secteur de la distribution des produits alimentaires, notamment aux Etats-Unis, où la G.O. contrôle plusieurs chaînes : Grand Union, Colonial Stores et Weingarten, au point que, aujourd'hui, la commercialisation représente près de 90 % des activités de G.O. Etait-il possible de continuer à développer de front ces deux activités et de tenter de corriger ce déséquilibre ? M. Goldsmith s'y est efforcé en essayant de racheter une société alimentaire américaine importante. La législation antitrust l'en a empêché, alors même que, en Europe, sa présence dans la production risquait de gêner son développement dans la distribution.

Le patron de la Générale Occidentale a donc choisi de céder ses filiales alimentaires non seulement en France mais aussi en Grande-Bretagne, puisque ce vendredi devrait être annoncée à Londres la vente de la filiale Boveril au groupe Beecham pour 42 millions de livres. M. Goldsmith cherchait un acheteur. Qu'il l'ait trouvé en la personne de M. Riboud qui préside aux destinées de B.S.N.-Gervais Danone n'est pas fait pour surprendre. En septembre 1979, ce dernier a cédé à la firme britannique Pilkington ses activités dans le verre plat hors de France, affirmant ainsi sa volonté d'axer le développement de son groupe sur le secteur alimentaire qui, en 1979, représentait déjà 56 % du chiffre d'affaires de l'ensemble (9,2 sur 16,38 milliards de francs).

Le groupe est déjà présent dans la bière (Kronenbourg, Kanterbrau, Dumesnil) et ne cache pas ses ambitions de brasseur international comme en témoigne la prise de contrôle de la brasserie anglo-belge, venant après une prise de participation dans la firme espagnole Mahou. Il est également présent dans les eaux minérales (Evian, Badoit), les boissons sucrées (Fruité, Gini), les produits frais (yaourts, fromage frais), les surgelés, les plats cuisinés et les produits secs (Panzani, Milliat Frères, etc.).

Depuis le début de l'année, le groupe a pris le contrôle de la société Crémière nantaise (Frigécrème), troisième producteur français de crème glacée, et la société Guerraz Nouki également spécialisée dans les crèmes glacées et les surgelés. L'acquisition des filiales alimentaires de la Générale Occidentale lui permet de renforcer son potentiel industriel et d'élargir sa gamme de produits à un secteur proche du sien. Les pouvoirs publics, qui appellent de tous leurs vœux la constitution d'un groupe alimentaire français capable de rivaliser avec les géants américains et s'inquiétaient du sort que réservait M. Goldsmith à ses activités dans ce domaine, se réjouiront sans aucun doute de cette opération. — *Ph. L.*

Plus élevé qu'en février et en janvier

LE DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE A DÉPASSÉ 5 MILLIARDS DE F EN MARS

Les résultats du commerce extérieur de la France ont été encore plus sombres en mars qu'en février et en janvier. Après correction des variations saisonnières, le déficit a dépassé les 5 milliards de francs, alors qu'il avait atteint 4,3 milliards en février et 4,6 milliards en janvier. Cela représente, pour les trois premiers mois, un déficit de quelque 14 milliards de francs.

En chiffres bruts, la balance commerciale a été déséquilibrée d'un montant supérieur à 6 milliards de francs en mars. Avec les 4,8 milliards de février et les 7,1 milliards de janvier, cela aboutira à un déficit d'environ 18 milliards de francs durant le premier trimestre de cette année.

La facture énergétique a été très élevée en mars, les importations de pétrole ayant fortement augmenté en tonnage (elles avaient été relativement faibles en février et en janvier, inférieures de 3 millions de tonnes à celles enregistrées au cours de la même période de 1979) et en valeur. Les prix (en dollars) se sont accrus de 7 % ; en outre, l'appréciation de la devise américaine a entraîné (à prix coûtant) une majoration de la facture de 5 %. Le déficit énergétique a représenté, en mars, près de 12 milliards de francs, supérieur de plus de 2 milliards à celui de février.

Hors énergie, le bilan est, selon les experts, meilleur que les mois précédents. Les exportations de biens d'équipement ont progressé, retrouvant leur niveau du dernier trimestre 1979, après le creux observé durant les deux premiers mois de 1980. Celles d'automobiles ont connu un bon développement. En outre, les importations de biens de consommation et d'équipements ménagers ont légèrement reculé, alors que, depuis un an, elles connaissaient un rythme de progression très rapide.

UN C.R.S. EST TUÉ AUX ANTILLES PAR DES MALFAITEURS

Un C.R.S., âgé de vingt-neuf ans, M. Henri Hervieu, a été mortellement blessé par des malfaiteurs, le jeudi 17 avril, près de Marigot, chef-lieu de l'île de Saint-Martin, dans les Antilles, dont la partie française est rattachée à la Guadeloupe. Alors que ce C.R.S. regagnait, le jeudi 17 avril, son cantonnement avec un collègue, un véhicule a ralenti à leur hauteur : trois hommes, en les menaçant, leur ont réclamé leurs armes et ont tiré sur eux, d'après la police, lorsque les C.R.S. ont tenté de porter la main à leur arme. M. Hervieu, atteint en pleine poitrine, succombait très vite. Son collègue parvenait à échapper à ses agresseurs.

M. Hervieu était entré dans la police en 1972. Nommé en Guadeloupe en 1975, il devait regagner la métropole en juillet prochain. Il était père d'un enfant.

Les malfaiteurs venaient de commettre un hold-up dans les locaux d'une banque, où ils s'étaient emparés d'otages. Selon des témoignages, les trois bandits, en fuite, seraient originaires de l'île et disposeraient de deux pistolets automatiques et d'un pistolet mitrailleur.

INCENDIE A L'AMBASSADE DE CUBA A PARIS

Les pompiers ont dû attendre une heure l'autorisation d'entrer dans les locaux

Un incendie s'est déclaré, le vendredi 18 avril, vers 6 h. 30, dans l'immeuble qui abrite, aux 14 et 16, rue de Presles, à Paris-7e, l'ambassade et le consulat de Cuba.

Le feu a pris dans deux pièces situées aux deux niveaux supérieurs du petit bâtiment, haut de huit étages. Prévenus par des voisins, eux-mêmes alertés par de fortes odeurs de fumée, les sapeurs-pompiers étaient sur place peu avant 7 heures et déployaient immédiatement une grande échelle jusqu'au faîte de l'immeuble.

Ils durent toutefois attendre près d'une heure l'autorisation de pénétrer dans les lieux, l'ambassade — comme toutes les représentations diplomatiques — bénéficiant du statut d'extra-territorialité, qui interdit à quiconque d'en franchir les limites sans l'accord de l'ambassadeur. L'un des membres du service de sécurité de l'ambassade a même menacé de son pistolet un pompier qui, après avoir escaladé la grille, voulait entrer par le rez-de-chaussée, du côté du petit jardin qui borde l'immeuble.

Lorsque l'autorisation leur en fut enfin accordée, les pompiers, qui avaient jusque-là veillé à la sécurité des seuls immeubles voisins, purent enfin opérer, avec quelque difficulté en raison de la présence de fumées épaisses et toxiques. Vers 9 h. 15, l'incendie était maîtrisé. Aucun blessé n'a été signalé, et, selon les premières constatations, les dégâts seraient limités. Il semblerait qu'un court-circuit soit à l'origine du sinistre.

PROTESTATIONS CONTRE L'EXÉCUTION DES TREIZE CONDAMNÉS DE GAFSA

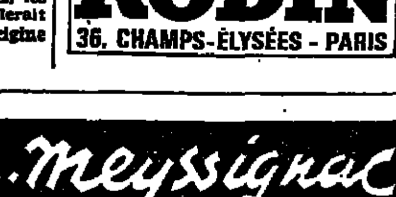
Devant la presse, la C.F.D.T. a rappelé qu'elle avait demandé au gouvernement français d'intervenir en faveur des condamnés. Elle reproche à ce gouvernement de n'avoir pas pris position publiquement sur le procès « bâclé » et de n'avoir pas joint sa voix à celles qui demandaient la clémence pour les condamnés.

A l'Assemblée européenne, M. Martin a exprimé l'« *émotion* » et l'« *indignation* » des communistes français « *contre ce crime sanglant et inique, commis par Bourguiba et le gouvernement tunisien au mépris du respect de la personne humaine et des droits de l'homme* ». La veille, les élus du P.C.F. avaient expédié deux télégrammes, adressés à M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, l'autre à M. Bourguiba pour demander à celui-ci d'intervenir auprès du chef de l'Etat tunisien et à celui-ci de ne pas faire exécuter les sentences prononcées.

L'Assemblée européenne avait adopté, jeudi matin, une demande de discussion d'urgence déposée par le groupe socialiste dont une proposition de résolution lançait un appel à la clémence du président de la République tunisienne. Le débat devait avoir lieu vendredi. « *M. Bourguiba est resté insensible à toutes les démarches,* a notamment déclaré M. Georges Sarre. *Cette exécution est un acte de barbarie et d'intimidation. Après la répression et l'intolérance, le bourguibisme se termine dans le sang.* »

● *Exécutions au Libéria.* — Convaincus de pillage, trois soldats et un civil libériens ont été passés par les armes jeudi 17 avril, a annoncé Radio-Monrovia, captée à Londres. Selon la radiodiffusion libérienne, le sergent-chef Samuel K. Doe, nouveau chef de l'Etat depuis le putsch du 12 avril, a déclaré que ces exécutions serviraient d'exemple pour les personnes tentées de s'engager dans des activités contraires aux objectifs du nouveau régime. — *(Reuter.)*





L'USINE DE LA HAGUE DEVRAIT REPRENDRE SON ACTIVITÉ AU DÉBUT DE LA SEMAINE PROCHAINE

L'activité de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (Manche), interrompue depuis mardi 15 avril, après un incendie qui a endommagé les installations électriques, devrait reprendre dans les conditions normales dès le début de la semaine prochaine, a annoncé, jeudi 17 avril, la direction.

La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), propriétaire de l'installation, a reconnu qu'à la suite de l'interruption de la ventilation, un des bâtiments a été légèrement contaminé. « Une partie du bâtiment haute activité oxyde (où sont entreprises les opérations de retraitement des combustibles des réacteurs à eau légère) a fait l'objet d'une contamination significative, mais peu importante sur les sols, qui ont été nettoyés et décontaminés jeudi », a précisé un responsable.



NOUVELLES BRÈVES

● « *La lésion du foie dont souffre le maréchal Tito s'aggrave, l'hémorragie stomacale reprend et les fonctions rénales ne se rétablissent pas* », annonce le communiqué médical publié vendredi 18 avril. — *(A.F.P.)*

● *M. André Gromyko,* ministre soviétique des affaires étrangères, sera reçu par le président Giscard d'Estaing jeudi matin 24 avril, a indiqué M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée. M. Gromyko est attendu mercredi prochain, à Paris, à l'invitation de M. Jean François-Poncet.

● *La mère et le beau-père* de l'un des otages de Téhéran, le sergent Kevin Hermening, ont obtenu, vendredi 18 avril, un visa d'entrée en Iran, a-t-on appris à l'ambassade d'Iran à Paris.

● *A la Bourse de Johannesburg,* un ouvrier africain a été tué et un autre sérieusement blessé vendredi 18 avril par une explosion accidentelle au cours de travaux de réfection dans le bâtiment de la Bourse de Johannesburg. — *(A.F.P.)*

A B C D E F G 1

